



Revue Ivoirienne des Sciences Historiques



N° 5, JUIN 2019

Revue d'Histoire , d'Art et d' Archéologie de l'Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa - Côte d'Ivoire

ISSN 2520 -9310

Site: www.histoire.univdaloa.net

Courriel : revue_ris_h.univdaloa@gmail.com

Adresse Bp 150 Daloa (Côte d'Ivoire)

Photo de couverture : le *Gloko* , pagne traditionnel bété fait d'écorce d'arbre battu, à l'aide d'une massue.

REVUE IVOIRIENNE DES SCIENCES HISTORIQUES

(RISH)

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Revue électronique

ISSN 2520-9310

Administration de la revue

Directeur de publication

ALLOU Kouamé René, Professeur des Universités,
Professeur titulaire d'histoire africaine, Université Félix
Houphouët-Boigny.

Directeur de rédaction

YAO-BI GNAGORAN Ernest, Maître de conférences
d'histoire religieuse, Université Félix Houphouët-
Boigny d'Abidjan- Cocody ;

Directeur de rédaction adjoint

KOUADIO Guessan,

Secrétariat de rédaction

Dr. Jean- Baptiste SEKA
Dr. Angela OSSORO
Dr. Adoffi Ange BARNABE

Trésorier

Dr. ETTIEN Comoé Fulbert

Comité scientifique

Pr. KONÉ Issiaka, Professeur des Universités,
Professeur titulaire, Université Jean Lorougnon
Guédé, Daloa ;

Pr. MOEGLIN Jean Marie, Professeur des
Universités, Professeur titulaire d'histoire
médiévale, École Pratique des Hautes
Études, Université Paris Sorbonne ;

Pr PAVIOT Jacques, Professeur des
Universités, Professeur titulaire d'histoire
médiévale, Université de Paris -Est Créteil ;

Pr. EKANZA Simon Pierre, Professeur des
Universités, Professeur titulaire d'histoire ;

Pr. OUATTARA Tiona Ferdinand, Directeur
de recherches d'histoire africaine, Institut
d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains
d'Abidjan ;

Pr. GOMGNINBOU Moustapha, Directeur de
recherches, Université de Ouagadougou
(Burkina -Faso)

Pr. LATTE Euge Jean Michel, Professeur des
Universités, Professeur titulaire d'histoire
économique, Université Alassane Ouattara, Bouaké;

Pr. ALLOU Kouamé René, Professeur des
Universités, Professeur titulaire d'histoire
africaine,
Université Félix Houphouët-Boigny ;

Pr. KOUAME Aka, Professeur des
Universités, Professeur titulaire d'histoire
moderne, Université Félix Houphouët-Boigny.

Pr.KOFFIE-BIPKO Céline Yolande,
Professeur des Universités, Professeur
titulaire de Géographie, Université Félix
Houphouët-Boigny

Pr. SETTIE Louis Édouard, Professeur des
Universités, Professeur titulaire d'histoire
économique, Université Félix Houphouët-
Boigny d'Abidjan- Cocody ;

Pr. YAO-BI GNAGORAN Ernest, Maître de
conférences d'histoire religieuse, Université
Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan- Cocody.

Pr. PARE Moussa, Maître de conférences
d'histoire médiévale, Université Félix
Houphouët-Boigny d'Abidjan- Cocody ;

Pr. KOUADIO Guessan, Maître de
conférences d'histoire contemporaine,
Université Félix Houphouët-Boigny

Comité de lecture scientifique

Pr. Allou Kouamé René
Pr. KOFFIE-BIPKO Céline Yolande
Pr. GOMGNINBOU Moustapha
Pr. KOUAMÉ Aka
Pr LATTE Euge Jean Michel,
Pr. MOEGLIN Jean Marie,
Pr. PAVIOT Jacques,
Pr. YAO BI Gngorran

Recommandations aux auteurs

L'article à soumettre à la revue doit être inédit et n'avoir pas été publié nulle part ailleurs (ni en ligne, ni sur papier). Tout texte proposé doit donc être inédit et impérativement transmis ou envoyé au secrétariat et/ou au rédacteur en chef de la revue. Il sera soumis au comité de lecture pour avis. Le texte ne doit pas comporter des emprunts de quelque nature que ce soit qui seraient susceptibles d'engager la responsabilité du département.

Les thématiques sont variées et essentiellement constituées d'articles. Peuvent être publiés les articles :

- Qui ont fait préalablement objet d'une pré-expertise par le comité de rédaction. Cela suppose que l'article répond à l'appel à contribution ;
- Dont la rigueur scientifique est suffisante (maîtrise et pertinence du thème, de la problématique, la méthodologie, la qualité de la langue et le respect des normes de rédaction) ;
- Dont l'exactitude des informations, l'originalité du contenu et la vérification de l'absence du plagiat ont été évaluées ;
- Qui reçoivent au moins trois (3) avis favorables. Toutefois, en cas de divergences d'avis, le comité de lecture sollicite d'autres avis.
- Les articles sont transmis à des instructeurs sous le sceau de l'anonymat. Lorsqu'un article est refusé, la direction de la revue en informe l'auteur et lui transmet le manuscrit dans les deux mois qui suivent ainsi que les rapports d'évaluation. Pour un article accepté sous réserve de certaines corrections, l'auteur doit tenir compte des remarques des instructeurs et doit impérativement le modifier dans le délai prescrit. La seconde mouture est vérifiée par un membre du comité de lecture. Une fois validée, la version finale de l'article est transmise à son auteur pour approbation.

Afin de traiter de la meilleure façon les articles envoyés à notre revue, quelques règles sont à suivre par les auteurs dans la présentation et les formats des fichiers. Ces préconisations (recommandations) permettent de gagner du temps sur la mise en forme et la correction des textes.

Règles de base de présentation

Les textes à soumettre doivent être fournis sous Word, au format doc ou rtf, en pièce jointe à un courriel. La dimension maximale du fichier : entre 30 000 et 60 000 signes (espaces résumés, corps du texte et bibliographie compris). L'auteur doit proposer un résumé de l'article en français et en anglais (respectivement 600 signes maximum) et cinq « mots-clés ». Il doit mentionner son nom et prénom, son titre académique ou professionnel.

Typographie

Pour le corps du texte, la série de caractère à adopter est la police « Arial Narrow », style « Normal », taille 12.

L'italique est réservée aux mots, locutions et citations empruntés aux langues anciennes ou autre que le français (ex. : *ad valorem*, *a priori*, *de facto*, *brain storming*, *Kru boy*, *Sikefwe*) et aux titres d'ouvrages (ex. : Jean Noel Loucou publie *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*).

Les citations courtes sont intégrées au texte et placées entre guillemets (choisir les guillemets « à la française »). Les citations longues (plus de trois lignes) sont à indiquer dans le corps du texte par un retrait avec tabulation 1,25 et le texte mis en taille 11, entre guillemets. Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par des crochets. Toute citation doit faire l'objet d'une note en précisant la source. Les majuscules sont accentuées.

Références et citations

Les références et citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, année de publication, pages citées) ; Exemples :

-Faisant une mise au point sur des questions de méthodes S.P. Ekanza (2015, p. 7), note que « l'histoire est une pratique professionnelle »

-Malgré sa brièveté, la colonisation est caractérisée par des changements importants, souvent brutaux qui affectèrent les populations africaines, leurs structures et leurs institutions politiques, économiques, sociales et culturelles. Ces changements ont des conséquences qui pèsent encore aussi bien sur les anciens pays colonisateurs que sur les ex- pays colonisés. C'est pourquoi l'histoire de la colonisation oscille entre deux tendances : l'apologie du système colonial et sa condamnation (J.N Loucou, 2012, p.5).

Les envois dans le texte se présentent en notes en bas de page en numérotation continue.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les illustrations

Les illustrations (cartes, photos, schémas, tableaux, graphiques) doivent être présentées en numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (taille 10). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

AMEGBO Joseph ; LIGIER Françoise, 1976, *Ossei TUTU, fondateur de la Confédération ashanti, XVIIe siècle*, Abidjan ; Dakar, NEA, Paris, ABC, 112 p.

CANGAH Guy ; EKANZA Simon- pierre, 1978, *La côte d'Ivoire par les textes. De l'aube de la colonisation à nos jours*, Abidjan ; Dakar, NEA, 237 p.

MIAKA Oureto, 1982, « Quelques réflexions sur l'usage de la monnaie en Afrique noire à la place du troc traditionnel », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série K (sciences économiques), tome V, pp. 59-68. 1871, Paris, La Haye, Mouton et Co, 286p.

SURET-CANALE Jean, 1977, *Afrique Noire Occidentale et Centrale, L'ère coloniale (1900-1945)*, Paris, Éditions Sociales, 636 p.

ZINSOU-DERLIN Lionel, 1976, « La banque de l'Afrique occidentale dans la crise », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 63, n° 232-233, « L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) pp.506-518.

Pour les ressources électroniques et les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL) et la date de consultation.

Soumissions d'articles : [contact](#)

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire

revuerish.univdaloa@gmail.com

(+225) 57 19 57 80

SOMMAIRE

Dynamique des activités humaines et risques de destruction du patrimoine archéologique en Côte d'Ivoire : le cas des zones d'Issia et de Toumodi BOUADI Kouadio René ; TIE BI Galla Guy Roland	8-24
« Aperçu historique du pays sambla (Ouest de la Haute- Volta), des origines à la fin de la colonisation française », IDANI Salifou, KOUAKOU Yao Marcel	25-36
La perception des Sénoufo de Côte d'Ivoire de leurs noms traditionnels COULIBALY Yalamoussa	37-44
L'exploitation aurifère artisanale dans la région de Kokumbo (Côte d'Ivoire) de 1850 à 1901 Yhattey Hervé Thierry AGUIE, HERMANN KOUAME	45-58
Le conseiller municipal en Côte d'Ivoire à travers les époques (1914- 1990) Diabaté Alassane ; N'Guessan Mahomed Boubacard	59-71
L'État-Nation en Somalie : Entre construction, décomposition et tentative de reconstruction (1960-2006) BAKARY TRAORÉ	72-85
L'approvisionnement et la commercialisation du vivrier à Abidjan (Côte d'Ivoire) : l'exemple des femmes gourou (1972-2016) KEITA Mohamed	86-94
Les relations entre les Ngban du Baoulé du XIXe siècle à 1920 KOFFI Kouassi Serge	95-104
Pratiques sociales et itinéraires thérapeutiques des migrants burkinabés face à la varicelle à Didoko (Région Loh Djiboua, Côte d'Ivoire) AGOBE Ablakpa Jacob, KOFFI Koffi Gnamien Jean-Claude, Kando Amedée SOUMAHORO	105-114
Production et commercialisation de l'attiéké, facteur d'autonomisation de la femme odzukru au sud de la Côte d'Ivoire Essoh Nome Rose De Lima	115-128

Dynamique des activités humaines et risques de destruction du patrimoine archéologique en Côte d'Ivoire : le cas des zones d'Issia et de Toumodi

BOUADI Kouadio René

Université Jean Lorougnon Guédé - Daloa,
Département de Sociologie et d'Anthropologie
rene.bouadi@gmail.com

TIE BI Galla Guy Roland

Université Félix Houphouët-Boigny,
Institut des Sciences Anthropologiques de Développement
rolandesperance@yahoo.fr

Résumé

À la faveur de la politique agricole initiée par l'État de Côte d'Ivoire dans les années 1960, le couvert forestier du pays a subi une nette régression, entraînant une destruction considérable de biens culturels et naturels. Les départements d'Issia (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) et de Toumodi (centre de la Côte d'Ivoire) deux zones d'intenses activités agricoles ne sont pas épargnées par ce fléau. Compte tenu de la dégradation accrue de l'environnement dans ces zones durant ces dernières décennies, plusieurs sites archéologiques sont en partie détruits.

L'objectif de cette étude est de montrer comment l'homme par ses actions, impacte négativement son environnement, notamment le patrimoine culturel, qui demeure une richesse inestimable pour les générations présentes et futures. Relativement à cet enjeu d'ordre patrimonial, nous avons adopté une approche pluridisciplinaire, faisant appel à des méthodes et techniques de recherches archéologiques et géographiques, à savoir la prospection pédestre, l'observation directe au sol, les relevés topographiques, la cartographie des sites, l'enregistrement et la collecte des données matérielles. À l'issue des travaux effectués sur le terrain, il ressort que sur 32 sites archéologiques identifiés et inventoriés, 24 sont menacés de disparition par quatre phénomènes bien identifiés : l'ampleur des travaux agricoles, l'exploitation minière illégale, les travaux d'aménagement du territoire et l'urbanisation.

Eu égard aux risques de destruction que les sites de ces zones encourent, nous proposons trois mesures qui pourraient contribuer à sauvegarder et protéger le patrimoine archéologique, à savoir : la nécessité d'intensifier les recherches archéologiques, l'institution d'une archéologie préventive et la sensibilisation de la population et des pouvoirs publics.

Mots- clés : Activités humaines– Destruction - Patrimoine archéologique.

Dynamics of human activities and risks of destruction of the archaeological heritage in Côte d'Ivoire: the case of the Issia and Toumodi zones

Abstract

In favor of the agricultural policy initiated by the State of Côte d'Ivoire in the 1960s, the forest cover of the country has suffered a sharp regression, resulting in a sudden considerable destruction of cultural and natural property. The departments of Issia and Toumodi, two areas of intense agricultural activities are not spared by this scourge. Given the increased degradation of their environment in recent decades, many archaeological sites have been partially destroyed.

This study aims to show how man by his actions, negatively impacts his environment, including cultural heritage, which remains an invaluable wealth for present and future generations. With respect to this heritage issue, we have adopted a multidisciplinary approach, using methods and techniques of archaeological and geographical research, namely pedestrian prospecting, direct observation on the ground, topographic surveys, mapping of sites, recording and collecting material data.

At the end of the research, it appears that out of 32 archaeological sites identified and inventoried, 24 of them are threatened with extinction by four clearly identified phenomena: the scale of agricultural work, illegal mining, the works planning and urbanization. In view of the risks of destruction that these sites incur, we propose three measures that could contribute to safeguarding and protecting the archaeological heritage, namely: the need to intensify archaeological research, the establishment of a preventive archeology and the sensitization of population and public authorities.

Keywords: Man activities – Destruction – Archaeological heritage.

Introduction

Le besoin de doter la Côte d'Ivoire d'une carte archéologique, pour une meilleure protection des sites archéologiques et des biens culturels, a amené les archéologues ivoiriens à entreprendre de multiples campagnes de prospections et de sondages archéologiques dans plusieurs régions du pays. Ce projet initié par les premiers archéologues locaux, dans les années 1980 a eu un regain d'intérêt à partir de 2001, avec l'avènement de la création de l'ISAD¹, avec un département d'archéologie en son sein. Ces différents travaux de recherche attestent que l'ensemble du pays renferme d'importants sites et vestiges archéologiques de différentes périodes, allant de la préhistoire aux périodes modernes et contemporaines. Cependant, les dernières enquêtes de terrain menées sur ces sites montrent que le patrimoine archéologique est soumis à une forte destruction et qu'une prise de conscience s'impose. C'est bien le cas des sites archéologiques des localités d'Issia et de Toumodi, qui sont aujourd'hui menacés par de multiples activités humaines. De ces constats, nous nous posons la question de savoir, comment les populations de ces localités contribuent-elles à la destruction du patrimoine archéologique ?

L'objectif de cet article est de montrer l'action destructive de l'homme sur l'environnement, notamment le patrimoine archéologique, à travers ses nombreuses activités, mais surtout de proposer des mesures pour sa sauvegarde et sa protection. Au-delà, nous voulons attirer l'attention des populations et des pouvoirs publics sur les risques de destruction du patrimoine archéologique, ce bien commun et un héritage que nous devons préserver pour les générations présentes et futures.

Cette étude qui se veut pluridisciplinaire, relève d'une double approche : archéologique et géographique. Elle a consisté à faire l'inventaire des sites archéologiques dans l'espace d'Issia et de Toumodi d'une part et à identifier ceux qui sont considérés comme potentiellement menacés de disparition d'autre part. Préalablement, une prospection pédestre sur le terrain a été nécessaire pour la découverte des sites archéologiques. Pour mieux les localiser et contribuer à leur sauvegarde, un système de géoréférencement a été mis en place, permettant une cartographie de l'ensemble de ces sites suivant les zones auxquelles ils sont rattachés. En outre, un diagnostic a été fait pour cibler les principaux fléaux qui seraient à la base de leur destruction.

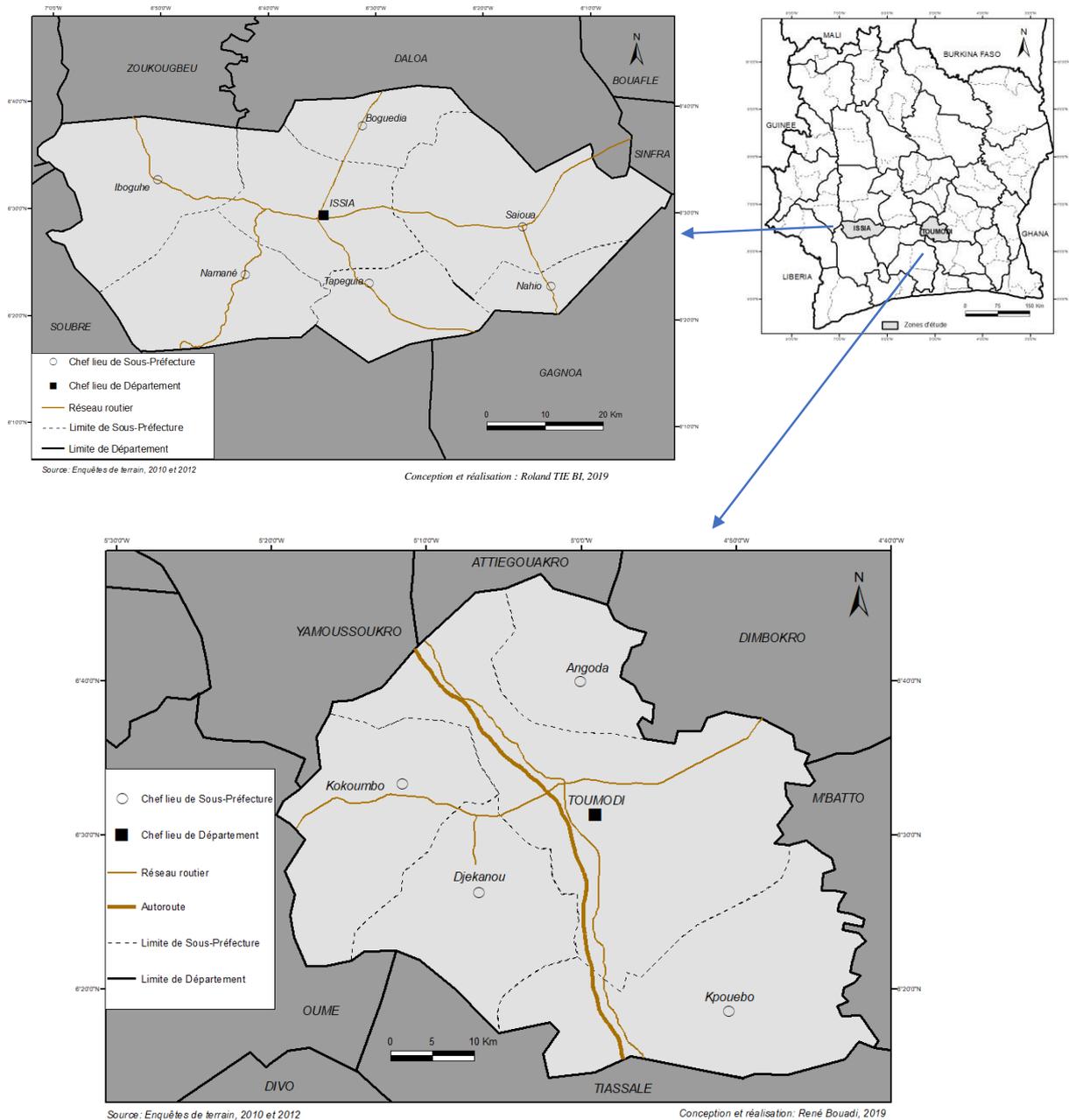
¹ - I.S.A.D : Institut des Sciences Anthropologiques de Développement, créé en 2001 par le Prof. Essane Séraphin avait pour vocation d'enseigner l'Anthropologie et de faire de cette discipline un vecteur de développement en Afrique de l'ouest, à travers la recherche. Cet institut logé à l'UFR des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Félix Houphouët-Boigny, regroupe en son sein quatre filières de formation dont, la socioanthropologie, la bioanthropologie, l'archéoanthropologie et la paléoanthropologie.

Localisé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire entre la longitude 6°2 Est et 7°55 Ouest et la latitude 7°55 Nord et 6° Sud, Issia est un département de la région du Haut -Sassandra. Il est limité au nord par le département de Daloa, au sud-est par le département de Gagnoa et au sud-ouest par le département de Soubré (cf. carte 1). Cette zone regorge d'importants sites archéologiques, de natures variées. Ce sont majoritairement des sites préhistoriques et protohistoriques (F.Y. Guédé, 1995 ; G.R Tié bi, 2015, 2018). Certains d'entre eux, notamment les sites protohistoriques ont déjà bénéficié d'une étude approfondie. Les données issues de ces travaux ont montré une civilisation de l'âge du fer, datée au 5^{ème} siècle de notre ère (G.R. Tié Bi, 2018, p.218).

Toumodi quant à elle, est une zone située à environ 210 kilomètres d'Abidjan entre la longitude 4° Est et 6° Ouest et la latitude 8° Nord et 6° Sud, dans le centre de la Côte d'Ivoire. Selon le découpage administratif de 2012, ce département appartient à la région du Béliér (cf. carte 1). Les nombreuses campagnes de prospection menées dans cette localité ont permis d'identifier plusieurs sites archéologiques, de différentes périodes d'occupation, attribués à plusieurs types de populations. Ce sont des sites préhistoriques, des sites de métallurgie de fer et des sites des périodes modernes et contemporaines (K.R Bouadi, 2009 ; T.H. Kiénon-Kaboré, 2012 ; K.R. Bouadi, 2016). Ceux de la période préhistorique ont fait l'objet d'une thèse de doctorat, permettant de mettre en exergue deux grandes périodes d'occupation ancienne de la zone, l'une mésolithique et l'autre néolithique (K.R. Bouadi, 2016). Toutefois, pour des raisons diverses, ces biens culturels sont aujourd'hui menacés de disparition. Le choix que nous portons sur les sites des zones d'Issia et de Toumodi se justifie par la valeur des sites et l'ampleur des dégâts qu'ils subissent.

Ainsi, deux axes majeurs orientent cette réflexion. Le premier expose la démarche mise en œuvre dans le cadre de cette étude. Le second axe présente les résultats auxquels nous sommes parvenus, suivis de la discussion.

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



1. Matériel et méthodes de travail

La conduite des travaux de terrain a mobilisé un certain nombre de matériel, conformément au protocole de recherche mis en œuvre.

1.1. Matériel

Le développement de la recherche archéologique dans le monde a mis à la disposition des archéologues une gamme variée de matériel de haut niveau technologique, notamment les systèmes d'informations géographiques (S.I.G), qui permettent une localisation précise des sites et des éléments à

la surface du sol. Dans nombre d'Etats africains, particulièrement en Côte d'Ivoire, l'accès à ces technologies est encore difficile surtout que la recherche archéologique bénéficie de soutiens financiers insignifiants (A.F.V. Loba, 2015, p. 300). À défaut de ce moyen puissant, d'autres matériels aussi performants ont été utilisés lors des différentes campagnes de prospection. La conduite des travaux de terrain a nécessité l'usage d'un certain nombre d'outils, dont un GPS (Global Positioning System), un appareil photo numérique, une boussole, un ordinateur portable, une ardoise numérique, des échelles de grandeurs variables. L'utilisation du GPS nous orientait sur l'ensemble des trajets effectués. Il a également servi au relevé des coordonnées géographiques, en permettant une localisation précise des points de prélèvement et des sites archéologiques sur l'ensemble du parcours. Ces relevés ont été complétés par des prises de vue régulières. Les vestiges et les sites archéologiques étaient immédiatement photographiés et relevés. La boussole donnait régulièrement notre position par rapport à l'emplacement des points de prélèvement. À côté de ces outils, un cahier de chantier a aussi servi pour les prises de notes. Des fiches ont été conçues pour l'enregistrement des données. En outre, un ordinateur portable a permis d'archiver et traiter les données collectées.

1.2. Méthodes

Dans l'ensemble, les sites inventoriés et identifiés sont issus des différentes campagnes que nous avons réalisées dans ces deux localités. La prospection archéologique, l'enregistrement des données, les relevés géographiques, l'identification et l'inventaire des sites ont constitué l'essentiel des méthodes mises en œuvre dans le cadre de cette étude. Pour permettre une observation directe au sol, nous avons conduit une prospection pédestre, dont l'enjeu était de repérer avec précision tous les sites et les vestiges archéologiques visibles au sol. Conformément aux objectifs de l'étude, tous les sites découverts ont été identifiés, inventoriés et puis cartographiés à l'aide des informations géographiques y afférentes. Les vestiges matériels collectés ont été enregistrés et rangés suivant les lieux de prélèvement. À l'issue de ces travaux, les sites réellement menacés ont été identifiés et localisés. Les dangers susceptibles de les menacer ont été cernés. Cette approche devrait permettre une meilleure connaissance de ces anciens lieux d'activités humaines et contribuer à l'élaboration des stratégies mieux adaptées pour leur protection et leur sauvegarde.

Dans la zone de Toumodi, les recherches de terrain ont été menées en deux étapes. La première réalisée en 2010, a couvert le sud de Toumodi plus boisé, communément appelé : « Baoulé sud ». La seconde phase effectuée en 2011 est un prolongement de la première jusqu'à la limite nord du Département, dans la partie savanicole, de sorte à appréhender les caractéristiques du patrimoine archéologique de la région.

À Issia, l'étude a porté sur les sites du village de Gazibouo où les prospections ont été conduites. Le choix de Gazibouo répondait à un besoin d'évaluer le potentiel archéologique de cette localité qui était déjà citée comme étant riche en sites archéologiques. Par de-là, il fallait circonscrire les sites sidérurgiques pour y mener une étude plus approfondie.

2. Résultats et discussion

Les résultats se présentent sous deux aspects : d'une part les caractéristiques essentielles se dégagent à travers les sites, d'autre part les pressions anthropiques qui menacent l'existence du patrimoine archéologique de cette partie du pays. Au vu des risques que ces sites encourent, des solutions ont été proposées en tant que mesures alternatives.

2.1. Aperçu du patrimoine archéologique de Toumodi et d'Issia

Le patrimoine archéologique auquel nous faisons allusion renvoie à l'ensemble des sites archéologiques identifiés et inventoriés à l'issue des campagnes de prospection dans les zones d'Issia et de Toumodi. Suivant les caractéristiques des vestiges matériels qu'ils recèlent, trois catégories se déclinent : les sites préhistoriques, les sites de métallurgie ancienne du fer et les sites de la période historique.

2.1.1. Les sites préhistoriques

Ce sont les lieux qui ont livré des témoins d'une occupation ancienne dont la base matérielle est constituée d'une industrie lithique taillée ou polie, du matériel de mouture, de broyage et de polissage, souvent associés à la céramique. On les retrouve sur la quasitotalité du pays, avec des caractéristiques diverses. Du point de vue chronologique, leur occupation se situe entre 120.000-18.000 ans avant notre ère pour le Paléolithique (F.Y. Guédé, 1995, p.88) et 3530-1600 ans avant notre ère pour le Néolithique (R. Chénorkian, 1983, p. 133 ; K.R. Bouadi, 2016, p.332). Ceux que nous présentons ici concernent les sites de Toumodi et d'Issia.

Au centre, dans les parties nord et sud de Toumodi, de nombreux gisements préhistoriques ont été identifiés et inventoriés. Pour l'heure, on en dénombre 12, parmi eux figurent des sites mésolithiques dont l'outillage est une industrie lithique exclusivement microlithique et des sites néolithiques caractérisés par un outillage lithique taillé et poli associé le plus souvent à la céramique (K.R. Bouadi, 2016, p. 332). L'étude approfondie des données recueillies sur le terrain montre que l'espace de Toumodi a connu deux périodes de peuplement ancien. La première, la plus ancienne concerne des populations du mésolithique (7045 et 6750 Cal BC (Beta-407415= TDM 2). Ce sont des chasseurs-cueilleurs. La seconde phase est attribuée au Néolithique (3350 à 3090 cal BC (Beta-407414 = TMD1). Cette période a vu la mise en place des premiers établissements humains organisés, dont l'activité était essentiellement basée sur le travail de la pierre, la fabrication de la poterie, la chasse, l'élevage et probablement l'agriculture (K.R. Bouadi, 2016, p. 333).

Dans le centre-ouest ivoirien (dans les environs d'Issia), la préhistoire est également présente. Elle est attestée par les travaux de F.Y. Guédé qui signalent l'existence des vestiges du Sangoen (une culture du paléolithique moyen, marquée par l'usage des outils en pierre tels que : les bifaces, les pics, les racloirs). Cette trouvaille a été faite dans la coupe du talus de la route, près du pont de la rivière Goré dans le secteur ouest de la sous-préfecture de Saïoua) et du sud-ouest : Gouabo II, près du village de Zakéoa sur l'axe Issia-Soubre (F.Y. Guédé, 1995, p.82).

2.1.2. Les sites protohistoriques

Cette période est significativement représentée sur toute l'étendue du territoire national. A ce jour, les sites les mieux documentés sont ceux du nord (T.H. Kiénon-Kaboré et al, 2013, 2015) et du centre-ouest (G.R. Tié-Bi, 2015, 2018). Dans la zone d'étude, la quasi-totalité des sites se présente comme des sites associés, où l'on trouve le plus souvent des restes de réduction de fer mêlés à d'autres artefacts. Ce sont des blocs de scories de fer, des fragments de tuyères associés à des tessons de céramique et du matériel de broyage. Certains d'entre eux sont attribués à l'âge du fer, compte tenu de l'abondance des restes de métallurgie qui s'y trouvent.

À Issia, plus précisément dans la sous-préfecture de Tapéguia, dans les environs du village de Gazibouo, les campagnes de prospection ont révélé trois sites majeurs, témoins du travail ancien du fer. Ce sont les sites de « Cacao », « Urbain » et « Koré ». L'analyse des vestiges matériels issus des sondages archéologiques et complétée par des datations radiocarbone, ont montré une civilisation de l'âge du fer, datée au 5^{ème} siècle de notre ère (G.R. Tié-Bi, 2018). Les données matérielles issues de trois

sondages, sont composées de scories de fer, de tuyères, de céramiques aux décors mixtes (incisions et impressions), témoignent d'une organisation socio-politique de ces populations. En outre, ces données qui n'appartiennent pas aux populations actuelles d'Issia, sont également la preuve d'une migration ancienne, antérieure à l'occupation actuelle de la région (G.R. Tié-Bi, 2018).

À Toumodi, bien qu'une réelle étude n'ait pu être faite sur ce type de site, néanmoins, les prospections réalisées en 2010 et 2011 ont permis d'identifier et d'inventorier 11 sites de l'âge du fer (K.R. Bouadi, 2016, p. 183). L'ancienneté de ces sites métallurgiques est avérée, puisqu'ils n'appartiennent pas aux populations actuelles, notamment les Baoulé qui sont les occupants actuels de cet espace géographique. De ce fait, une occupation ancienne de peuples de civilisation de l'âge du fer a sûrement précédé celle des Baoulé qui ont migré dans cette zone depuis le 18^{ème} siècle de notre ère.

2.1.3. Les sites historiques

Nous appelons sites historiques ou modernes, les sites liés aux migrations récentes, qui ne remontent pas au-delà du 17^{ème} siècle. Ce sont des anciens lieux d'habitats appartenant aux populations actuelles. Ils sont représentés par des villages abandonnés ou désertés. Leur abandon est récent, pour la plupart pendant la période coloniale et attribué à deux faits essentiellement. Pour des besoins de développement, certaines populations ont dû abandonner leurs villages pour se rapprocher de la voie principale, facile donc d'accès. Les raisons d'abandon de ces lieux sont également dues à la récurrence des conflits dans certaines zones. En effet, pour les besoins de sécurité, des populations ont été contraintes de désertir leurs villages pour d'autres sites. Ces lieux sont bien connus des populations des villages prospectés. Aujourd'hui retournés à la forêt, ils sont devenus des lieux sacrés ; personne n'y défriche, puisque leurs ancêtres y ont été inhumés. Dans la zone de Toumodi, nous y avons identifiés 5 essentiellement. Les vestiges matériels disponibles sont constitués d'objets modernes tels que des récipients céramiques, des pots en porcelaine, des objets usuels en fer, des marmites, des assiettes et parfois des buttes, représentées par des tombes. Au vu de l'importance des données issues de ces sites, nous militons en faveur de la préservation et de la protection du patrimoine archéologique de ces localités.

2.2. Le patrimoine archéologique face à la dynamique des activités humaines

Sur l'ensemble des sites identifiés et inventoriés, vingt-quatre d'entre eux sont réellement en danger (cf. carte 2). Les menaces sont avérées et dépendent pour la plupart des enjeux économiques et de développement de la région, mais aussi de la volonté des populations villageoises à combler leurs besoins alimentaires. A Issia tout comme à Toumodi, les modes de destruction des sites sont quasiment identiques. Ainsi, quatre formes de menaces sont identifiées. Il s'agit des labours de grande surface, du phénomène d'urbanisation, de l'exploitation minière illégale et des grands travaux d'aménagement du territoire. Au-delà de l'identification des fléaux qui minent l'existence de ces biens culturels, nous voulons également situer les responsabilités, afin de proposer des solutions pour un développement durable.

2.2.1. Les risques de destruction liés à l'agriculture

De 1960 à 1980, l'Etat de Côte d'Ivoire a mis en œuvre une politique de développement d'envergure basée sur l'agriculture. Cette politique traduite par le slogan « *le succès de ce pays repose sur l'agriculture* », voulait faire du secteur agricole un véritable pôle de développement économique du pays. Ce qui a suscité la création de vastes plantations de cacao, de café, de palmier à huile, d'hévéa et de cultures vivrières, avec pour conséquences la dégradation accrue de l'environnement des zones de cultures dans tout le pays. Evidemment, avec ce que cela comporte comme dégâts sur les biens culturels, notamment le patrimoine archéologique.

En effet, dans cet élan de développement, plusieurs sites archéologiques ont été détruits ou menacés de disparition souvent par ignorance de la population. Dans les localités d'Issia et de Toumodi, nos visites de terrain illustrent bien ce cas de figure.

À Toumodi, dans les zones de labours, les couches archéologiques sont perturbées jusqu'à une certaine profondeur, occasionnant la perte d'une part considérable des informations que renferment ces sites. La plupart des sites issus de ce milieu sont des anciens lieux d'habitation. La récurrence des travaux champêtres a fortement contribué à leur destruction, surtout par la perte du contexte archéologique des vestiges qui s'y trouvent. Or, l'objet archéologique une fois déplacé ou isolé de son milieu initial perd une grande partie de sa valeur. Le contexte exact d'occupation de ces sites a souvent disparu (K.R. Bouadi, 2016, p.114). C'est le cas des sites d'Affléssou et de Gbangansou (cf. photos 1 et 2). Le premier a été fouillé occasionnellement par M. Delafosse, mettant au jour des perles, des pipes, des sépultures, des bracelets et des récipients céramiques (M. Delafosse, 1900, p.261).

À Issia, dans la localité de Gazibouo, plusieurs sites sont également menacés de destruction par les pratiques agricoles. C'est bien le cas du site de métallurgie de fer Koré, dont les amas de scories de fer sont quasiment détruits par la création d'une plantation d'hévéa (cf. photo 3).

Pour ce qui concerne la menace des sites archéologiques par les labours, nos enquêtes de terrain ont permis de comprendre que la responsabilité incombe aux populations villageoises, qui agissent par pure ignorance, parce qu'elles ne sont pas sensibilisées à la préservation des biens culturels.

Carte 2 : Localisation des sites menacés de destruction

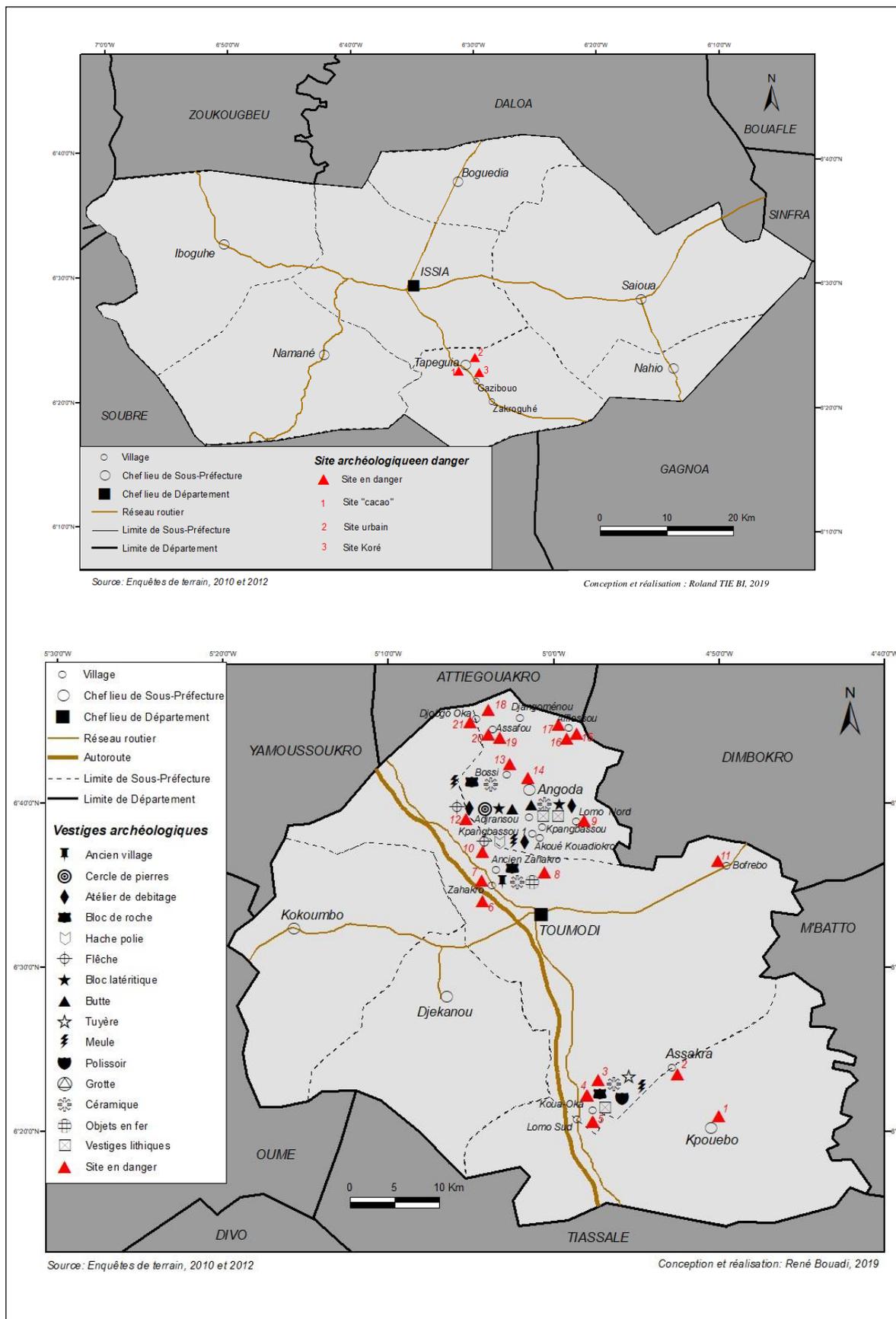


Photo 1 : site Affléssou (Toumodi)



Photo de terrain, 2011, René Bouadi

Photo 2 : site Gbangansou (Toumodi)



Photo de terrain, 2011, René Bouadi

Photo 3: site Koré 1 (Gazibouo-Issia)



Photo de terrain, 2015, Galla Roland Tié Bi

2.2.2. La menace des sites liée à l'urbanisation

Le phénomène d'urbanisation constitue aujourd'hui une sérieuse menace pour le patrimoine archéologique. C'est cette idée qu'exprime A.F.V. Loba comme suit : « *l'urbanisation apparaît ainsi comme un processus irréversible de transformation de l'espace et voire même de destruction de l'environnement et dans une certaine mesure du patrimoine archéologique qu'il renferme* » (A.F.V. Loba, 2015, p.303). Dans ce passage, l'auteur manifeste son inquiétude face à la menace du patrimoine archéologique dans le cadre de l'extension des villes et pour répondre aux besoins de plus en plus croissants de la population. Cette menace est accentuée par la pression démographique, avec une forte demande en logements. Ce sont donc des sociétés immobilières qui s'accaparent de vastes territoires pour la mise en œuvre de grands projets de logements. Cette action est plus marquée dans les environs de grandes agglomérations comme Abidjan et Yamoussoukro. Le problème ne se situe pas au niveau de la construction des infrastructures, mais c'est l'absence d'étude d'impact archéologique préalable à ces travaux de développement qui constitue le véritable danger.

À l'intérieur du pays, comme c'est le cas à Issia et Toumodi, ce sont généralement des constructions devant abriter des bureaux de l'administration publique ou des logements des autorités administratives qui sont le plus en vue. Tel est le cas de la sous-préfecture d'Angonda, dans le Département de Toumodi, qui a été construite à l'emplacement d'un site préhistorique. En effet, une prospection menée en 2011 sur le site abritant l'édifice public indique la présence d'une importante industrie lithique taillée et polie, composée de haches, d'herminettes, de racloirs et de grattoirs (cf. photo 4).

À ce niveau de connaissance, ce sont les pouvoirs publics qui sont indexés, par la faiblesse des textes ou simplement le refus de faire appliquer la législation qui régit la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel.

Photo 4 : une vue de la sous-préfecture d'Angonda (Toumodi)



Photo de terrain, 2011, René Bouadi

2.2.3. Les travaux d'aménagement du territoire

La récurrence des labours, l'accroissement démographique et la taille des localités ne sont pas les seules formes de pression de l'homme sur le milieu naturel et ses ressources. Dans les pays en voie de développement comme la Côte d'Ivoire, le besoin sans cesse de développement engendre de grands projets d'aménagement tels que la construction d'usines, de barrages hydro-électriques et des voies de communication (routes et autoroutes). Ces travaux de quelque nature que ce soit concourent grandement à la destruction des biens culturels si aucune étude d'impact archéologique n'est entreprise. C'est le cas du prolongement de l'autoroute entre Singrobo et Yamoussoukro, sur une distance de 86 km. En effet, en 2007, à la demande de l'État de Côte d'Ivoire, la société Soroubat a été commise pour la réalisation des travaux sur la section sus-indiquée (cf. photo 5).

La mise en œuvre a entraîné la destruction massive de sites archéologiques, occasionnant la perte irrémédiable d'un pan entier de l'histoire ancienne de la Côte d'Ivoire. Sur ce tracé, bien qu'une étude d'impact environnemental et social ait été faite, le volet archéologique n'a pas été pris en compte. De ce fait, aucun archéologue n'a été associé à l'évaluation des impacts dus aux travaux autoroutiers. C'est ce tableau sombre que présente bon nombre de sites préhistoriques et protohistoriques de la zone traversée par l'autoroute au niveau de Toumodi, anéantis sous l'action des caterpillars. Alors que plusieurs chercheurs s'accordent à dire que cette zone de transition forêts-savanes, est d'une extrême richesse en sites archéologiques et donc un creuset important pour cerner le passé ancien de cette partie du pays (G. Riou, 1965 ; R. Mauny, 1972 ; B. Biot, 1993 ; K.R. Bouadi, 2009 ; T.H. Kiénon-Kaboré et al, 2010 ;

K.S. Kouassi et al, 2012 ; T.H. Kiénon-Kaboré, 2012 ; T.H. Kiénon-Kaboré et al, 2014 ; K.R. Bouadi et al, 2015 ; K.R. Bouadi, 2016).

À l'analyse, les pouvoirs publics demeurent encore les premiers responsables de la destruction du patrimoine archéologique. Il y a bien une violation des textes par les promoteurs, voire même le non-respect de la législation en vigueur portant protection des biens culturels, notamment le patrimoine culturel.

Photo 5 : Une vue du tracé de l'autoroute au niveau de Toumodi



Source : google images / www.coaci.net / consulté le 04/03/2019

2.2.4. Les risques liés à l'exploitation minière illégale

Au nombre des dangers qui menacent l'existence des sites archéologiques dans les zones d'Issia et de Toumodi, figure en bonne place l'orpaillage clandestin. Ce phénomène a pris de l'ampleur dans certaines localités que nous avons visitées.

En effet, entre les villages Gazibouo et Tapéguia, dans les bas-fonds où gisent de nombreux amas de scories de fer, se déroule ce que nous appelons, un véritable désastre écologique. Cette zone est devenue le lieu privilégié de l'orpaillage clandestin, malgré l'interdiction par l'Etat de Côte d'Ivoire. Cette activité qui prospère dans la région, au gré de la population, consiste à creuser de grandes fosses à certains endroits ou même à dévaster un espace donné, le plus souvent au cœur des amas de scories, en vue de rechercher des pépites ou des paillettes d'or. Ignorant les règles élémentaires de préservation de l'environnement et des conséquences que cela engendre, ces orpailleurs dévastent tout sur leur passage, en utilisant parfois même des produits chimiques dans le traitement du minerai d'or. Ces différentes actions des populations de cette contrée entraînent l'appauvrissement des sols, mais surtout la destruction du patrimoine archéologique disponible. Les pertes de biens culturels constatés sont les sites sidérurgiques, témoins de civilisations anciennes de la région. En guise d'illustrations, nous présentons ici quelques sites qui témoignent du désastre orchestré dans la zone (cf. photo 6).

À Toumodi, des cas similaires ont été constatés à proximité du village de Zahakro, sur l'ancienne voie reliant Toumodi-Yamoussoukro. Ce sont plutôt des puits aurifères qui menacent l'existence de certains sites archéologiques. C'est bien le cas de l'atelier de débitage lithique de Gmandènou (cf. photo 7).

Photo 6 : site Koré 3 (Gazibouo-Issia)

Photo 7: site préhistorique Gmandènou (Toumodi)



Photo de terrain, 2015, Galla Roland Tié Bi

Photo de terrain, 2011, René Bouadi

À ces effets négatifs des actions de l'homme sur son environnement qui viennent d'être soulignés, s'ajoutent les risques de la perte d'un pan entier de l'histoire ancienne de la Côte d'Ivoire. Ces menaces s'expriment par la destruction de documents archéologiques, notamment l'industrie lithique, le matériel céramique, les vestiges sidérurgiques et toute sorte de biens culturels existants. Pour la plupart, ces sites en danger n'ont jamais été étudiés ; c'est pourquoi, il apparaît plus qu'urgent de mettre en place une réelle politique pour leur sauvegarde et leur protection. C'est le sens de l'appel lancé par A. Adandé et O. Bagodo à travers ce passage : « l'archéologie est le recours ultime pour apporter des éléments de réponses crédibles au problème des origines lointaines des peuples africains, et, comme les sources orales, les "archives du sol" ne sont pas à l'abri de l'érosion, voire de la destruction définitive » (A. Adandé et O. Bagodo, 1991, p.92). Cette remarque vise à montrer l'importance de l'archéologie dans la reconstitution du passé. De ce fait, les auteurs attirent l'attention de tous sur la nécessité de préserver et de protéger le patrimoine archéologique, malheureusement menacé de destruction.

Les constats ci-dessus énumérés suscitent des réflexions visant à adopter des dispositions pratiques de protection et de préservation de l'ensemble des sites archéologiques. Ces mesures s'avèrent nécessaires au moment où l'on assiste à la flambée de grands travaux d'aménagement du territoire et d'une agro-industrie en Côte d'Ivoire.

2.3. Quelques mesures pour la sauvegarde et la protection du patrimoine archéologique

Nous proposons trois mesures qui pourraient contribuer à sauvegarder et protéger le patrimoine archéologique dans la zone étudiée, à savoir : la nécessité d'intensifier les recherches, l'institution d'une archéologie préventive et la sensibilisation des populations et des pouvoirs publics.

2.3.1. Intensification des recherches

Issia et Toumodi sont deux zones qui appartiennent respectivement aux régions de forêts et de savanes préforestières. Bien que leurs végétations ne favorisent souvent pas une vue nette au sol, ces espaces constituent des réserves importantes de sites archéologiques peu exploités. Le patrimoine qu'elles dissimulent sous ce couvert végétal parfois dense se dégrade fortement au fil du temps, sous l'influence des activités humaines, soutenues par les besoins alimentaires et de développement. Compte tenu de cette dynamique de l'espace humain, avec ses nombreuses conséquences, les recherches

archéologiques s'imposent pour découvrir les éventuels sites archéologiques. Ce sont des prospections intensives et extensives qu'il faut mener pour découvrir et documenter tous ces biens culturels, qui sont les témoins privilégiés du passé de l'homme.

2.3.2 Institution d'une archéologie préventive

L'archéologie préventive n'intervient que lorsque des éléments du patrimoine archéologique sont menacés par des travaux d'aménagement ou de construction. Elle est organisée par un ensemble de règles juridiques, qui permet aux archéologues de mener des recherches en intervenant préalablement à la réalisation de travaux d'aménagement. Ces opérations leur permettent de détecter et d'étudier les éléments du patrimoine archéologique susceptibles d'être affectés par ces travaux. En effet, à l'instar du patrimoine naturel, le patrimoine archéologique n'est pas renouvelable une fois détruit. Il est donc important de l'étudier, de le documenter et de veiller à sa restitution pour permettre une continuité entre passé, présent et futur. Dans une volonté de promouvoir un aménagement du territoire raisonné, la connaissance et la préservation du patrimoine archéologique doivent s'inscrire dans une stratégie durable de développement des territoires.

En Côte d'Ivoire, les textes relatifs à la gestion du patrimoine culturel restent encore évasifs en matière de protection des sites archéologiques. La loi N°87-806 du 28 juillet 1987 portant protection du patrimoine culturel indique l'obligation d'informer les ministères des affaires culturelles et des mines en cas de découverte de sites archéologiques. Cependant, les dispositions de fouilles préventives, faisant obligation de mener des recherches archéologiques en amont de tout projet pouvant entraîner une dégradation du sol, n'y sont pas mentionnées. Profitant du laxisme de l'Etat et de la faiblesse des textes en vigueur sur la protection du patrimoine culturel et naturel, des aménageurs opèrent en Côte d'Ivoire, sans se soucier de la sauvegarde des biens culturels dans leurs projets. Face aux risques de destruction auxquels le patrimoine archéologique est exposé, l'archéologie préventive devient une exigence en matière de politique de sauvetage et de protection du patrimoine archéologique.

Cette nouvelle dimension de l'archéologie apparaît comme une chance pour les chercheurs et décideurs pour palier à l'épineux problème de la gestion du patrimoine en conciliant développement et sauvegarde des biens culturels. Cette idée est judicieusement reprise par K.S Koffi et D.C N'Zi à travers le passage : « *l'archéologie préventive représente une opportunité à nulle pareille de découverte de sites et vestiges, de leur prévention et protection, donc pour la connaissance et la reconstitution de l'histoire* » (K.S Koffi et D.C N'Zi, 2015, p. 268). A l'image de certains pays européens (France et Belgique), l'avènement de l'archéologie préventive a exigé la mise en place d'une législation clairement élaborée visant à situer toutes les responsabilités en matière de sauvegarde et de protection du patrimoine. C'est pourquoi, l'instauration d'une archéologie préventive s'impose en Côte d'Ivoire, avec une révision des textes régissant la gestion du patrimoine culturel dans son ensemble, où le volet archéologique est réellement mis en exergue.

2.3.3. Sensibilisation

Elle s'impose à tous les niveaux. Concernant les populations locales, des campagnes de sensibilisation sont indispensables, pour leur expliquer la nécessité de sauvegarder et de protéger des biens culturels. Vu les enjeux écologiques, culturels et socio-économiques que présente le patrimoine archéologique dans son ensemble, il y a bien un intérêt majeur à saisir les ministres en charge de l'environnement, de la culture et du tourisme sur la nécessité d'une véritable prise de conscience de la protection et de la valorisation de cet héritage. En outre, pour protéger durablement le patrimoine archéologique, il faut aussi sensibiliser les autorités administratives (Préfets, Sous-Préfets, Maires et Chefs de villages) en les amenant à une application effective des textes régissant la protection du patrimoine culturel.

Conclusion

En choisissant d'axer une étude sur les zones d'Issia et de Toumodi, l'idée était de montrer non seulement la richesse archéologique de ces zones, mais également d'attirer l'attention des populations locales et des pouvoirs publics sur les dangers qui menacent l'existence du patrimoine archéologique de ces régions. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable. Les travaux d'aménagement du territoire peuvent l'endommager si les dispositions nécessaires ne sont pas prises. Or, ces biens culturels constituent le témoignage essentiel du passé humain. Sa protection et sa gestion sont donc indispensables pour permettre aux archéologues de le documenter pour les générations présentes et futures, et pour leurs bénéficiaires. A l'analyse, les populations sont peu sensibilisées à la problématique de la durabilité des ressources et de la protection du patrimoine culturel et naturel. C'est pourquoi, de nombreux sites archéologiques sont aujourd'hui détruits dans les zones d'emprise des travaux d'aménagement ou même dans les zones d'exploitation agricole. D'une manière générale, on constate que pour la plupart, des décideurs et des acteurs du développement, le patrimoine archéologique n'est pas une préoccupation. Si les études d'impact environnemental semblent de plus en plus s'imposer dans les travaux d'aménagement du territoire, la prise en compte de la dimension archéologique n'a pas encore suscité de l'engouement.

Pour certains aménageurs, l'intervention des archéologues est considérée comme un biais de leur cahier de charges, vu le délai de livraison des travaux. Pourtant, le rôle des archéologues n'est pas de gêner les travaux, mais de préserver un patrimoine unique, irremplaçable et non renouvelable. C'est pourquoi, nous attirons l'attention des gouvernants, des autorités politiques sur ces préoccupations majeures, afin de faire appliquer les textes déjà existants, mais aussi de les renforcer en corrigeant les faiblesses qui en découlent.

Au niveau de la population, des campagnes de sensibilisation s'imposent, pour leur expliquer la nécessité de sauvegarder et de protéger des biens culturels. Par ailleurs, il revient aux archéologues d'intensifier des recherches archéologiques dans les zones les plus sensibles et exposées, afin de documenter ces sites, avant qu'ils ne soient détruits. Aussi, faut-il le souligner, pour une meilleure approche de la sauvegarde et la protection du patrimoine archéologique dans ces zones à couvert végétal dense, l'introduction des Systèmes d'Information Géographique (S.I.G) s'avère plus que nécessaire. C'est pourquoi une collaboration entre archéologues et géographes devient un impératif à toute recherche archéologique sur le terrain.

Références bibliographiques

- ADANDE Alexis et BAGODO Obarè, 1991. « Urgence d'une archéologie de sauvetage dans le Golfe du Bénin : cas des vallées du mono et de l'Ouémé », in *West African Journal of Archaeology*, p.49-72
- BIOT Bernardine, 1993, « Problématique des sites Méso néolithiques du Baoulé-Sud », in *Imprints West Africa's Past*, Ibadan, 1993, pp.221-237
- BOUADI Kouadio René, 2016, *Inventaire et Typologie de la Culture matérielle dans le V Baoulé : une contribution à la connaissance du Néolithique de la Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat unique en Archéologie africaine, soutenue le 27 Septembre 2016, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, ISAD, 390p
- BOUADI Kouadio René, KABORE-KIENON Timpoko Hélène, KOUASSI Kouakou Siméon, 2015, « La question du Néolithique dans le V Baoulé : état des connaissances », Abidjan, paru dans *la revue Africaine d'Anthropologie Nyansa-pô*, ISSN 1819-0642, numéro spécial, EDUCI, pp.196-205

BOUADI Kouadio René, 2010, *Les sites dits « Néolithiques » du V Baoulé (centre de la Côte d'Ivoire)*, rapport de DEA, Abidjan, Université de Cocody-Abidjan, ISAD, soutenu le 27 Septembre 2016, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, ISAD, 390p.

BOUBE Adamou, 2015, Patrimoine culturel en danger au Niger : les projets miniers et de terrassement en cours et les problèmes de l'archéologie préventive, Abidjan, paru dans *la revue Africaine d'Anthropologie Nyansa-pô*, ISSN 1819-0642, numéro spécial, EDUCI, p.316-336

CHENORKIAN Robert, 1983, "Ivory Coast Prehistory: recent developments", in *The African Archaeological Review*, Volume I, New York, p. 127-130

DELAFOSSÉ Maurice, 1900, « Sur les traces probables de civilisation Egyptienne et d'hommes de race blanche à la Côte d'Ivoire », paru dans *l'Anthropologie*, Tome XI-N°1, Paris, Editions Masson et Cie, 690p

GUEDE (Y.), 2002, « Recherches paléolithiques dans le haut Sassandra (Avril 1984 – Août 1995) : résultats préliminaires », in *Revue d'histoire, d'art et archéologie africains, Godo Godo*, n°14, édition universitaire de Côte d'Ivoire (EDUCI), pp. 7-26

GUEDE Yiodé François, 1995. « Contribution à l'étude du Paléolithique de la Côte d'Ivoire : Etat des connaissances », in *Journal des Africanistes*, tome 65, fascicule 2, pp.79-91.

KIENON-KABORE Timpoko Hélène, KOTE Lancina, KOUASSI Kouakou Siméon, RAMSEYER Denis, SERNEELS Vincent, SIMPORE Lancina, 2011, « Prospections archéologiques 2010 dans la région de Toumodi et de Korhogo (Côte d'Ivoire) », in *Jahresbericht SLSA*, Zurich et Vaduz : Fondation Suisse-Liechtenstein pour les recherches archéologiques à l'étranger, pp. 47-54.

KIENON-KABORE Timpoko Hélène, 2012, « Les sites préhistoriques et protohistoriques de la région de Toumodi : Sources essentielles pour l'histoire du peuplement ancien de la Côte d'Ivoire », in *Revue ivoirienne d'histoire*, Abidjan, N° 20, p.132-146

KOUASSI Kouakou Siméon et KIENON-KABORE Timpoko Hélène, 2012, « Styles céramiques de Toumodi (zone des bas glacis de Côte d'Ivoire) : contribution à la connaissance des débuts du Néolithique à l'âge du Fer en Afrique de l'ouest », in *European Scientific Journal*, Paris, Edition vol 8, N°26, p.143-159.

KIENON-KABORE Timpoko Hélène, KOUASSI Kouakou Siméon, KOFFI Kouakou Sylvain, BOUADI Kouadio René, 2014, « Recherches archéologiques dans le Baoulé Sud : bilan et perspectives », in *Revue des Sciences Sociales- Pasres*, Abidjan, N°3, p.17-36

KOFFI Kouakou Sylvain et N'ZI Dibié Charles, Péril sur le patrimoine archéologique en Côte d'Ivoire : cas des pierres sculptées de Gohitafla et des amas coquillers, Abidjan, paru dans *la revue Africaine d'Anthropologie Nyansa-pô*, ISSN 1819-0642, numéro spécial, EDUCI, p.255-272 .

LOBA Akou Don Franck Valéry, 2015, Dynamique territoriale et préservation du patrimoine archéologique dans les espaces péri-lagunaires en Côte d'Ivoire, Abidjan, paru dans *la revue Africaine d'Anthropologie Nyansa-pô*, ISSN 1819-0642, numéro spécial, EDUCI, p.298-315.

MAUNY Raymond, 1972, « Contribution à la connaissance de l'archéologie préhistorique et protohistorique ivoiriennes », in *Annales de l'université d'Abidjan*, série I, Tome 1, p.11-32.

RIOU Gérard, 1965, « Notes sur les sols complexes des savanes préforestières en Côte d'Ivoire », in *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série D, lettres et sciences humaines, Volume 1, N° 1, p.17-35.

TIE BI Galla Guy-Roland, KIENON-KABORE T. Hélène, 2018, « La métallurgie ancienne du fer en zone forestière : les Premiers résultats des recherches dans la zone d'Issia (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) », in *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, N°26. p. 7-14.

TIE BI Galla Guy-Roland, 2018, *la métallurgie ancienne du fer en zone forestière : le cas de la région*

TIE BI Galla Guy-Roland, 2015, « La métallurgie ancienne du fer dans la région d'Issia : étude des sites du village de Zagrogué (région d'Issia, Côte d'Ivoire) », in *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, ISSN 1819-0642, N° spécial, EDUCI, p. 162-174

Textes de loi

Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire (JORCI), n° 36 du 17 septembre 1987, p. 35 : « loi n° 87-806 du 28 juillet 1987 portant protection du patrimoine culturel de Côte d'Ivoire. »

Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire (JORCI), n°6, du 6 février 1997, p. 114 : « loi du n° 96-766 du 3 octobre 1966 portant code de l'environnement de Côte d'Ivoire. »

« Aperçu historique du pays sambla (Ouest de la Haute Volta), des origines à la fin de la colonisation française ».

IDANI Salifou, enseignant-chercheur
Université Norbert ZONGO de Koudougou (Burkina Faso)
gantasa@yahoo.fr

KOUAKOU Yao Marcel, enseignant-chercheur
Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (République de Côte d'Ivoire)
yaomarcel1650@gmail.com

Résumé

Les sources recueillies en pays sambla révèlent que le fondateur de Karangasso Sambla est un chasseur établi en ces lieux à cause de la fertilité des sols et de la présence d'un cours d'eau. Il s'y installa pour les activités agricoles. Les attaques venant de populations voisines amenèrent les Sambla à construire un mur de protection impressionnant en pierre appelé en langue locale « *Kankan* ». La rencontre entre colonisateur et colonisé dans l'aire culturelle sambla a eu des conséquences sur les pratiques ancestrales qui ont fini par perdre de plus en plus leur vitalité au profit de la culture étrangère. Autrefois organisées en catégories socioprofessionnelles, les populations de la région ont connu des mutations profondes avec la conquête coloniale. Ainsi, à l'instar de la plupart des populations de cette partie du Burkina Faso (ex-Haute-Volta), la culture Sambla à l'instar de celle des Tiéfo est menacée car, même la langue est progressivement remplacée par le *jula*, devenu la principale langue de communication et de transaction de la région.

Mots- clés : Sambla – Mur de protection – Colonisation – Agriculture – Mutation.

Abstract

Collected sources from the Sambla area support that the founder of Karangasso Sambla is a hunter who settled at this place because of the soil fertility and the presence of a stream. He settled there for agricultural activities. Attacks coming from neighbouring populations constrained the Sambla to build an impressive wall of protection in stones called in local tongue "Kankan". The meeting between the colonizer and the colonized in the Sambla cultural area had some consequences on the ancestral practices which were drowned, even given up in favor of foreign culture. Organized in socio-professional groups in the past, the populations of the region will undergo far-reaching changes with the colonial conquest. The clash of civilization created by the European colonialism had some consequences on all the fields of activities of indigenous populations of Upper-Volta, including the Sambla. As the majority of the population of this area of Burkina Faso, the Sambla culture as the Tiéfo culture is threatened because even the language is progressively replaced by the *Jula* language, which has become the main language of communication and transaction in the region.

Keywords: Sambla – Wall – Colonizer – Agriculture – Initiation.

Introduction

L'histoire de la plupart des sociétés de l'ouest de la Haute-Volta est assez mal connue notamment celle de la période précoloniale. Les chercheurs se sont intéressés surtout à l'étude des grands groupes comme les Mosse ou encore au royaume du Guiriko fondé par les Ouattara venus de Kong. Pour avoir une idée des peuples dits minoritaires en Haute-Volta, nous avons décidé de nous intéresser aux Sambla. Le territoire qu'ils occupent relève de la province du Kéné Dougou, région des Hauts-Bassins dans le Grand Ouest de la Haute Volta. Notre période d'étude est comprise entre le règne de Mansa Daoula Traoré (1845-1860) roi de Sikasso que les détenteurs des traditions sambla prennent comme repère dans la migration de leurs ancêtres du Mandé au site actuel et celle de la période coloniale qui prend fin avec l'indépendance de la Haute Volta. L'histoire des peuples voisins des Sambla est connue grâce aux travaux réalisés par des missionnaires et de quelques auteurs européens. Citons entre autres M. Dacher (1997 :188), B. Gonzalo (2004 :369), R. P. J Hebert (2008, non paginé).

Les auteurs abordent, en effet, les aspects anthropologiques et ethnologiques des populations vivant à l'Ouest de la Haute Volta. Par ailleurs, il y a lieu de noter une avancée significative dans l'étude scientifique des sociétés dites minoritaires avec les travaux de J. B. Coulibaly (2017 :350) sur l'archéologie en pays tusian. Outre l'aspect archéologique, l'auteur aborde le peuplement et l'organisation sociale du peuple tusian qui fait partie des minorités ethniques du territoire. Leurs travaux constituent par conséquent un tremplin pour la connaissance de quelques pans de l'histoire des peuples méconnus, précisément les Sambla. C'est au regard des insuffisances des études historiques sur ces derniers que nous avons décidé d'écrire ce présent article. L'étude sur ce peuple suscite un certain nombre d'interrogations. Quelles sont les origines des Sambla, leur organisation politique, sociale, économiques et les différentes mutations intervenues ? Quels rapports entretiennent-ils avec leurs voisins ? Notre objectif est de réaliser une étude sur les Sambla afin de contribuer à l'écriture de l'histoire du peuplement de la Haute Volta.

Pour réaliser le travail, nous avons exploité des articles scientifiques, des ouvrages ainsi que quelques sources imprimées. Toutefois, celles-ci et les apports archéologiques étant limités, nous avons eu recours à la tradition orale. Des enquêtes orales entreprises de mars à décembre 2018 nous ont permis de recueillir des témoignages de personnes ressources détentrices de savoirs historiques dans les localités concernées. Les données recueillies ainsi que les sources écrites nous ont permis d'élaborer ce travail qui s'articule autour de deux parties. La première est relative au peuplement et l'organisation socio-politique du pays sambla, la seconde porte sur les différentes mutations survenues en pays sambla de la conquête coloniale jusqu'à l'indépendance.

1-Peuplement et organisation socio-politique du pays sambla

La plupart des populations de la région ouest de la Haute-Volta soutiennent que leurs ancêtres sont venus du Mandé à l'époque de Soundiata Keita. La mise en place du peuple sambla se situe donc autour de la seconde moitié du XIX^e siècle².

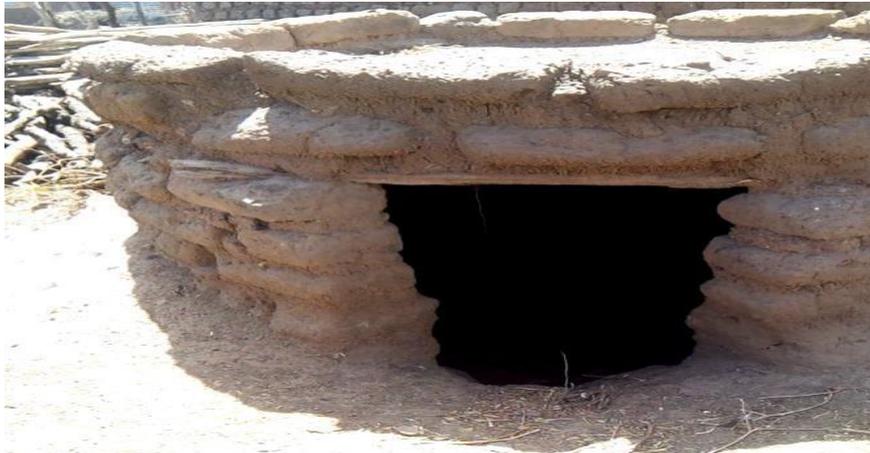
1.1. Les migrations sambla

Les conquêtes faites par Soundiata Keita et ses successeurs ont entraîné la fuite des populations vaincues dont les Sambla vers d'autres contrées. C'est ainsi qu'une partie de ce peuple est partie de la localité de San au Mandé (Mali actuel) pour se retrouver dans la zone de Samorogouan. Cette première migration constitue la première étape avant que les migrants ne poursuivent leur chemin pour une autre

²Rapport 2008 du Plan communal de développement (PCD) de Karangasso Sambla, p 13.

destination. C'est au cours de leur marche que ces populations à l'origine Samogo ont été désignées par le terme Sambla qui signifierait « *san bla* = quitter le San » ou ceux qui ont été chassés de San³. Ils s'établirent sur le site qui a pris le nom de *Samblenie*, premier village (Gwô) fondé par les Sambla. Par la suite, *Magatie*, établi auparavant à Samorogouan fonda le village de Karangasso-Sambla. La photo n°1, ci-dessous est une parfaite illustration de la case érigée par ce dernier à *Kangané*.

Photo n°1 : la case du fondateur de Karangasso-Sambla



Source : cliché Bélem Issouf 03/03/2018

Les sources traditionnelles retiennent qu'un autre groupe Samogo appelés les *Souranguê*, devenu Sambla, est venu renforcer le peuplement du pays. L'appellation originelle des Sambla est *Sîmogo* sans doute une déformation de Samogo.

1.2. La fondation des différentes localités

La mémoire collective des Sambla retient que le fondateur de Karangasso Sambla est un chasseur qui s'est établi à cet endroit à cause de la fertilité des sols et de la présence d'un cours d'eau. Il y construisit une muraille en pierre appelée en langue locale « *Kankan* », d'une hauteur allant de 10 à 15 mètres, pour protéger son village de toute agression extérieure qui fut alors appelé « *Kankanso* » ou « dans la muraille »⁴. L'idée de fortification contenue dans les expressions « *kankan* ou *Karanka* » rappellent les stratégies sécuritaires mises en place notamment les garnisons fortifiées pour la protection des populations durant la période des conflits qui opposaient les rois du Kéné Dougou aux Watara de Kong au milieu du XIX^e siècle.

Une autre version donnée par Traoré Go Drissa soutient que Sambla est issue d'une expression « sans blague ». Cette expression a été prononcée par l'administrateur colonial Maubert, suite à une rébellion des « *Sinmogo* », sur la route de Magafesso. « Sans blague » a été déformé en *sambla* par les populations locales pour indiquer le lieu de la rébellion⁵. Cet administrateur colonial, surnommé *tasma* ou le feu en langue *Jula* est célèbre par sa sévérité⁶. C'est ainsi que les *Sinmogo* sont désormais appelés

³ Traoré Go Sogo, entretien du 10/03/2018 à Karangasso Sambla.

⁴ Ouattara Y. Tiémoko, entretien du 12/03/2018 à Noumoudara

⁵ Traoré G. Drissa, entretien du 03/08/2018 à Bobo-Dioulasso.

⁶ L'administrateur Maubert a été commandant du cercle de Fada N'Gourma (mai 1907 à janvier 1910 et de mai 1911 au 31 décembre 1913). Il a été à l'origine de l'arrestation et suivi de la mort du Numbado Bancande en 1911, qui a signé le traité de protectorat le 20 janvier 1895 avec la colonne française conduite par le capitaine Decoeurs. L'entente entre le roi gulfance fut de courte durée car ce dernier pensait que les Français sont venus l'aider à anéantir ses ennemis. A sa surprise, Bancande constate que « amis » ont placé à Nungu (Fada N'Gourma) un résident qui détient la réalité du pouvoir. Il entra en conflit avec

Sambla. Du reste, la toponymie peut apporter un éclairage sur le passé des peuples de cette région de la Haute Volta. A cet effet, Traoré Bakary (2007 : 8) note :

« La toponymie peut donc apporter beaucoup à l'historien, en matière d'histoire du peuplement, surtout lorsque ce peuplement participe d'une aventure conquérante. On le sait, l'Ouest du Burkina Faso a été, du XVIII^e au XIX^e siècle, le théâtre d'hégémonies jula attestées par de nombreuses guerres dont certaines ont laissé des plaies assez profondes qui ne se sont pas encore cicatrisées, mais aussi par des garnisons dont les noms constituent de véritables bibliothèques ».

Progressivement, d'autres villages furent créés par les Sambla. C'est ainsi que sous l'égide des habitants de Bouendé, les localités suivantes voyaient le jour : Souroukoudinga, Magafesso et Tiara. Ceux de Sambleni (le plus ancien des villages) ont été à l'origine de la création des villages de Torosso, Gognon, Samatoukoro et Kongolikan. Quant aux habitants de Karangasso-Sambla, ils ont créé Diofoloma, Koumbadougou, Banakorosso et Toukoro Sambla ⁷.

Des différentes hypothèses, nous retenons que les Sambla sont venus du Mandé après un séjour plus ou moins long dans le pays samogo où le contact avec les populations a entraîné un brassage culturel et linguistique avec leurs hôtes. En conséquence la culture et la langue d'origine ont dû subir quelques transformations à l'instar du *Moogo* où les conquérants venus du Dagomba ont imposé leur culture aux populations autochtones. Karangasso Sambla est appelé *Timi* par les populations autochtones. Cette appellation très récente donnée par les *Jula* a un lien avec la création des garnisons par les rois de Kong et de Sikasso qui faisaient de la localité un site sécurisé⁸.

La dynamique de peuplement opérée sous la colonisation de la Haute-Volta a entraîné l'arrivée d'autres populations dans cette partie du pays. On note ainsi l'arrivée des Moose mais également des populations de l'Ouest et du Sud-ouest comme les Bobo, les Tusian, les Bwaba, les Samo, les Dagara, les Dafing, les Lobi, Djan et les Fulbé (Peulh) connus pour leur nomadisme⁹. Ces différentes communautés dont la plupart est venue juste avant l'indépendance vivent en parfaite harmonie avec les autochtones.

1.3 L'organisation politique, sociale et économique du pays avant la colonisation

La société Sambla ne connaît pas d'autorité centralisée. L'organisation politique est en réalité embryonnaire et le pouvoir politique se démarque difficilement de la vie socioreligieuse et économique. Toutefois, il y a des fonctions politiques à différents niveaux.

1.3.1 Les structures politiques

Le chef de village est désigné en général parmi les plus anciens de la communauté. Il assure la gestion politique et administrative de la société. Il est le principal centre de décision des questions importantes du pays. Toutefois, les grandes décisions se prennent de concert avec l'ensemble des responsables des différents clans formant la communauté villageoise¹⁰. Les conflits mineurs relatifs au foncier, aux conflits entre éleveurs ou encore aux affaires de femmes sont traités au niveau de la chefferie.

Maubert qui face aux attitudes belliqueuses du roi se déclara *fantama* (le feu) qui va brûler Bancandé. Ce dernier répliqua en proclamant *gnima* (l'eau) pour éteindre le feu.

⁷ Traoré Fiè Samba, entretien du 10/03/2018 à Karangasso-Sambla

⁹ Rapport final PCD de Karangasso-Sambla de 2008, p. 14.

¹⁰ Traoré Go Drissa, enquête du 10/03/2018 à Karangasso-Sambla.

Le chef d'initiation détient un grand pouvoir dans les sociétés à organisation lignagère car l'initiation est une règle de conduite à laquelle tout le monde doit se soumettre. Elle comporte des interdits à respecter. Lesquels interdits sont d'ordre moral et alimentaire. Ceux qui sont chargés de les faire respecter sont les dirigeants de la société pendant les années d'initiation. Il s'agit d'un pouvoir religieux et non autocratique conféré par la société elle-même. En pays sambla, le chef d'initiation est installé à Toronso. Il semble avoir une ascendance morale sur l'ensemble des autres localités étant entendu que son autorité est quasiment acceptée par tous.

Le chef de terre, quant à lui, est une autorité dont les fonctions sont surtout religieuses. Il est chargé de la protection du village. Il accomplit les sacrifices et fait respecter toutes les règles dans le but de préserver l'ordre et l'harmonie dans son village. Il arbitre les litiges et les conflits dans les domaines touchant à la terre. C'est le cas par exemple du vol, de la sorcellerie, des assassinats, des querelles.... Son rôle est de présenter tous les étrangers désirant vivre dans le village. Il préside également aux rites de purification du village et organise des sacrifices communs chaque année. Qu'en est-il des structures socioéconomiques des Sambla ?

1.3.2. Les structures socioéconomiques et religieuses

La société Sambla tout comme dans la plupart des peuples de la Haute Volta a mis en place des structures économiques et sociales plus ou moins identiques aux autres communautés de la région. Elle se compose de plusieurs catégories socioprofessionnelles notamment les agriculteurs, les forgerons et les griots. Toutefois, l'agriculture est l'activité économique principale. Les *Kwâsra* (cultivateurs) qui forment la catégorie sociale des hommes libres, consacrent une grande partie de leur temps au travail de la terre. La plupart des paysans sambla pratiquent l'agriculture traditionnelle dont la finalité est d'assurer la subsistance de la famille. Cette agriculture permet de disposer des denrées alimentaires durant toute l'année. Le système agricole repose sur une combinaison de productions qui implique pour une société rurale d'occuper des terres fertiles de nature très différente¹¹.

Pour le Sambla, l'agriculture est donc l'activité la plus noble car elle permet de faire face à tous besoins sociétaux de son milieu. Elle permet à tout homme de mesurer son prestige social et son honneur dans la société. Les principales productions sont les céréales notamment le mil, le maïs, le haricot, les arachides, les tubercules. Le petit élevage est pratiqué et concerne principalement les moutons, les chèvres et la volaille¹². Les hommes s'attèlent à satisfaire les besoins énergétiques de survie de la famille et à accomplir dignement leurs devoirs sociaux à l'occasion des fêtes, des funérailles, à l'instar des autres régions de la Haute Volta. À ce sujet, C.E.Sissao (2015 :15) note qu'à la veille de la colonisation : « l'agriculture et l'élevage étaient les principales activités destinées prioritairement à la consommation familiale mais il existait des tendances à la spécialisation ».

Le travail du fer occupe une place de choix dans la communauté. Les forgerons ont à charge de fabriquer principalement des outils nécessaires au travail de la terre que sont les dabras, les haches, les pioches... Ils produisent également des armes destinées à la défense de la société notamment les sabres, les flèches, les lances, les couteaux etc. Ainsi la quasi-totalité des villages sambla ont leurs forgerons¹³.

¹¹ Traoré Go Drissa, enquête du 03/08/2018 à Bobo-Dioulasso.

¹² Comme dans la plupart des sociétés traditionnelles, l'activité de production est exactement mesurée, délimitée par les besoins à satisfaire, étant entendu qu'il s'agit essentiellement des besoins énergétiques : la production est rabattue sur la reconstitution du stock d'énergie dépensée.

¹³ Traoré Go Sogo, enquête du 03/08/2018 à Karangasso-Sambla.

En plus de la fabrication des outils agricoles, les forgerons produisent les ustensiles de cuisine. Divers objets utilitaires tels la sculpture sont fabriqués par les hommes, tandis que la poterie et vannerie sont faites par les femmes qui sont utilisés dans la vie religieuse. En plus des activités de fabrication des matériels, les forgerons assurent également des fonctions sociales en procédant aux médiations afin de garantir la paix dans la société¹⁴. Cette caste qui, au départ, pratiquait l'endogamie pour préserver les secrets de l'extraction et du travail du fer, s'est ouverte à beaucoup d'endroits au reste de la population montrant qu'elle est partie prenante de la vie de cette communauté. Depuis la pénétration coloniale, le travail de la forge connaît une nette régression avec la modernisation progressive des outils agricoles et l'arrivée massive d'ustensiles modernes plus économiques. Par ailleurs, le métier de la forge tend à se déprécier au point que plusieurs forgerons se sont convertis en agriculteurs¹⁵.

Sur le plan socioculturel, l'initiation se fait sur une période de trois mois en pays sambla suite à l'appel des responsables des camps d'initiation. Les jeunes de la tranche d'âge de 15 à 18 ans sont les plus concernés. L'un des faits majeurs est que l'initiation ne rime pas avec la circoncision comme on le voit dans d'autres sociétés où celle-ci est l'acte majeur dans les couvents¹⁶. L'excision est pratiquée en pays sambla. La femme peut rester dans la famille paternelle tout en ayant un lien de mariage. Elle ne doit pas concevoir son enfant avant de se soumettre à l'épreuve de l'excision puis rejoindre le foyer conjugal¹⁷. Même si la femme a fait objet de rapt, à son décès, obligation est faite au fautif d'aller porter l'information au mari légitime afin que ce dernier organise les obsèques, car le lien de mariage reste indissoluble¹⁸.

Pendant la retraite, les jeunes initiés apprennent une langue secrète. L'apprentissage de cette langue est interdit aux femmes et aux étrangers. En pays gulmance également, les néophytes apprennent une langue dite *mi komma* ignorée des non-initiés. Ils ne doivent en aucun cas pour un quelconque motif divulguer les secrets ni à une femme ni à un non-initié. Ils encourent en cas de transgression, des sanctions atroces pouvant entraîner même la mort (S. Idani, 2010 :420). Durant leur séjour dans le camp, les jeunes reçoivent une éducation qui leur permet de passer du statut d'enfant à celui d'adulte.

Sur le plan religieux, le Sambla est un croyant et dispose d'autels où il pratique des sacrifices. Les grandes funérailles tiennent lieu de fête dans le pays. Dans le domaine sécuritaire, le pays sambla compte quatre chefs de guerre qui ont en charge la coordination de la défense des villages en cas d'attaques des ennemis. En outre, Le village de Karangasso-Sambla est entouré d'un mur de protection d'une superficie d'environ un hectare abritant la cour du chef de terre. Les ruines de cette fortification laissent entrevoir les matériaux utilisés pour l'édification dudit mur (voir photo n°2).

¹⁴ Traoré Fiè Samba, enquête du 10/03/2018.

¹⁵ Ouattara Y. Tiémoko, enquête du 12/03/2018 à Samorogouan.

¹⁶ Traoré Alexis, enquête du 10/03/2018 à Karangasso-Sambla.

¹⁷ Traoré Fiè Samba, entretien du 10/03/2018 à Karangasso-Sambla

¹⁸ Ouattara Y. Tiémoko, enquête du 12/03/2018 à Noumoudara.

Photo n°2 : Les restes du mur de protection à Karangasso-Sambla



Source : Bélem Youssouf 10/03/2018

1.3.3. Les relations entre le peuple sambla et les communautés voisines

Les Sambla vivent en harmonie avec les groupes de peuples qu'on rencontre sur le territoire. En effet, Karangasso Sambla entretient des liens de parenté à plaisanterie avec les bwaba, un groupe ethnique au nord de leur territoire et les Tièfo à l'ouest. Avec les Tussian, les Sambla ont contracté des liens de mariage et les relations se sont fortifiées au cours du temps. Les liens de fraternité entre Sambla et Samogho demeurent. Ce qui leur permet d'assister aux funérailles organisées de part et d'autre. Cependant, ce lien de solidarité et de proximité se sont réduits au fil du temps tout en préservant de bonnes relations pacifiques¹⁹. Concernant les relations conflictuelles, les informateurs mentionnent celles qui ont opposé les Sambla aux Bobo de Moamy, de Naso ou encore de Koumy²⁰. Ils ont également apporté un soutien aux Bwa au cours des différentes batailles qui les opposaient à leurs voisins. Avec l'arrivée du colonisateur à la fin du XIX^e siècle, la société sambla a connu des bouleversements dans divers domaines.

2. Les différentes mutations survenues en pays sambla de la conquête coloniale jusqu'à l'indépendance

La fin du XIX^e siècle reste dominée par la conquête coloniale des pays qui forment plus tard la Haute-Volta. La région ouest du pays est placée sous protectorat français à partir de septembre 1897. Dès lors, commence une nouvelle ère pour les populations de cette partie du pays (S. Salo, 2015 :173). Le colonisateur a, dès la conquête achevée, procédé à une réorganisation des territoires placés sous sa tutelle. Les principales structures mises en place pour administrer les territoires nouvellement conquis sont entre autres les cantons et les cercles (S.Salo, 2015 :185).

¹⁹ Samadou COULIBALY, entretien réalisé à Bobo- dioulasso le 03 mai 2018.

²⁰ Badiori OUATTARA, chef actuel de la principauté guerrière de Noumoudara, entretien réalisé à Noumoudara le 12 mars 2018

2.1. Les mutations survenues en pays sambla au niveau sociopolitique et religieux

À l'avènement du système colonial, les peuples de Haute-Volta connaissaient deux types de société : les sociétés à structures politiques centralisées et celles de type lignager. Si dans les sociétés à structures politiques centralisées comme le *Moogo* et le *Gulmu* l'administration coloniale s'est contentée d'ériger les commandements traditionnels en cantons, dans les sociétés dites « sans État » de l'Ouest du territoire, la création des circonscriptions administratives s'est faite au forceps²¹. En conséquence, des villages sans lien de dépendance ont été regroupés pour former des entités administratives. En ce qui concerne les Sambla, ils sont intégrés dans la circonscription administrative de Bobo-Dioulasso créée après d'âpres batailles comme le note les conquérants français :

« Le 26 septembre, après une terrible bataille qui cause de rudes pertes chez les indigènes, les notables de Bobo-Dioulasso font leur soumission le 21 mars 1898, Caudrelier installe à Bobo la résidence des commandants de la région Niger-Volta »²².

Passée cette phase de conquête, de pacification et d'organisation administrative, le colonisateur a mis en œuvre son plan de contrôle et d'exploitation des territoires nouvellement conquis. Ainsi, les chefs de village et de canton sont dotés d'un statut par la circulaire de Van Vollenhoven, Gouverneur général de l'Afrique occidentale française (AOF) en date du 15 août 1917 qui établit les fondements des politiques administratives des nouvelles circonscriptions. L'administration coloniale reconnaît comme une nécessité l'apport des chefs, élevés au rang d'agents publics contribuant à un meilleur fonctionnement du système administratif mis en place (G. M. Ahanhanzo, 1974 :231). Pour le colonisateur, les attentes du chef se résument comme suit : « Le chef a deux obligations : défendre les intérêts des populations qu'il représente ; transmettre et faire exécuter les ordres de l'administration coloniale »²³.

L'application des décisions prises par les autorités françaises préconise la nomination de chefs dociles et dévoués à la cause de l'administration coloniale. Dans les régions de l'Ouest de la Haute-Volta où les populations ne connaissent pas d'autorité centralisée, l'administration a dans un premier temps nommé des personnes « étrangères » aux fonctions de chef de canton ou de village notamment les *Jula*, qu'ils soient originaires de Kong ou de Sikasso ayant déjà l'habitude de l'exercice du pouvoir²⁴. À titre illustratif, le Gouverneur général de l'AOF dans sa circulaire du 15 août 1897, souligne : « Dans les régions, au contraire, où les populations sont peu organisées, politiquement et socialement, rien n'empêche qu'on prenne les chefs à l'extérieur du canton qu'ils auront à commander notamment parmi les collaborateurs du commandant du cercle » (G.M.Ahanhanzo, 1974 :239). Les Sambla qui appartiennent à cette dernière catégorie de cantons et qui regroupent des villages indépendants les uns des autres ont vu l'administration nommer leur chef de canton à Boendé.

Les exactions commises par les chefs imposés aux populations ont conduit les Européens à changer leurs fusils d'épaule en les révoquant et en faisant appel aux autochtones pour assumer lesdites fonctions. Dans le rapport politique de 1935 du commandant du cercle de Bobo-Dioulasso il est fait mention de destitution de chefs « étrangers » et leur remplacement par des notabilités autochtones pour donner suite à des exactions commises sur les populations.

²¹ En septembre 1897, Caudrelier, chef de la mission d'occupation du pays lobi déplore l'organisation politique et sociale (sans chef suprême) parle en ces termes : « chez les Lobi, je ne vois pas comment ni avec qui je pourrai passer des traités ».

²² Archives départementales de l'Aude/Archives nationales du Burkina Faso, 2008, les chefs au Burkina Faso : la chefferie traditionnelle des origines à l'indépendance, p. 68.

²³ Archives départementales de l'Aude/Archives nationales du Burkina Faso document cité, p 102.

²⁴ Les Wattara et les Traoré fondateurs des royaumes respectifs de Kong et du Kéné Dougou ont souvent collaboré avec les colonisateurs durant la domination des Français. En récompense, ces derniers leurs confiaient des fonctions telles que chefs de village ou de canton.

Le pouvoir colonial crée d'autres sources de légitimité dont l'école notamment qui favorise l'émancipation de captifs, de femmes, et d'autres catégories sociales auparavant considérées comme des « sous hommes ». Les élites formées dans les écoles instaurées par le colonisateur n'entendent plus se soumettre à l'ordre ancien et souhaitent participer à la gestion de « leurs pays »²⁵. Cette volonté des nouvelles élites n'a pas rencontré l'assentiment des tenants du pouvoir traditionnel. En réalité, le système éducatif mis en place par le colonisateur s'est rapidement imposé devant l'éducation traditionnelle où l'initiation occupe une place importante. Celle-ci est abandonnée depuis l'arrivée du colonisateur dans la quasi-totalité du pays sambla à tel enseigne que les informateurs ont des difficultés à donner le nom en langue locale²⁶.

L'école de Karangasso-Sambla créée en 1952 est la première structure éducative coloniale des Sambla. Elle favorise l'ouverture de la région occupée par les Sambla au monde extérieur par le canal de ses fils qui ont le mérite d'exceller dans leur cursus scolaire et qui contribuent à l'éveil de conscience et au développement de leur pays²⁷. La réussite sociale des fils du territoire contribue à booster la scolarisation dans cette partie de la Haute-Volta, car au début, les populations étaient réfractaires à l'envoi de leurs enfants à l'école. Seules les personnes qui ont conscience de l'importance de l'instruction scolaire sont promptes à la scolarisation de leurs progénitures.

Sur le plan religieux, nous assistons à un net recul des religions traditionnelles au profit des religions dites révélées à savoir l'islam et le christianisme qui s'implantent timidement et se diffusent dans le terroir sambla. Toutes ces religions monothéistes rejettent les pratiques et rituelles des populations autochtones. L'islam est introduit autour de la seconde moitié du XIX^e siècle. Il pénètre dans la partie ouest de la Haute-Volta par le biais des commerçants qui y sillonnent ou séjournent. La région est une zone de transition entre le Sahel au Nord et les pays forestiers au Sud. L'expansion rapide de la religion de Mahomet s'explique en partie par le fait que certaines pratiques à l'image du maraboutage ou la polygamie ne sont pas différentes de celles des religions traditionnelles. Cela va néanmoins rencontrer des difficultés avec l'administration coloniale. En effet, certains fidèles musulmans opposent de vives résistances à la domination européenne comme le relève (Kouanda Assimi, 2003 : 588) :

« Suffisamment renseignés, les Français dépêchèrent discrètement une troupe de dix gardes de cercles et soixante miliciens armés de fusils, sous la conduite de Vadier et Dufrenoy pour arrêter le marabout. Elle rencontre à Kumlèla Alassane Moumini à la tête d'un groupe de plusieurs hommes. Des combats s'engagèrent et le marabout trouve la mort dans la fusillade le 14 janvier 1908 avec plusieurs de ses compagnons ».

Le christianisme gagne l'Ouest de la Haute Volta pendant l'entre-deux guerres notamment avec l'implantation de la préfecture apostolique de Bobo-Dioulasso en 1927. Cette dernière avait pour mission l'évangélisation des populations de cette région dont fait partie les Sambla (M.Somé, 2015 :283). Les missionnaires chrétiens bénéficient souvent de l'appui de l'administration coloniale pour installer les postes sur dans les zones réputées hostiles.

Les responsables ecclésiastiques prônent l'abandon des croyances traditionnelles jugées incompatibles avec la foi chrétienne. Et pour ce faire ils recommandent la conversion qui passe nécessairement par le baptême, rite de passage et de rupture avec les pratiques traditionnelles. La conversion est également

²⁵ Traoré Ladjji Kambé, enquête du 05/10/2018 à Samorogouan.

²⁶ Traoré Go Drissa, enquête du 03/08/2018 à Bobo-Dioulasso.

²⁷ Des cadres et des hauts fonctionnaires sont issus de cette école parmi lesquels on peut citer, des Enseignants-chercheurs, des médecins, des cadres moyens etc. Il y a également des anciens de ladite école qui ont assumé des hautes fonctions politiques comme Coulibaly Samadou, ministre en charge de l'Education nationale et de l'Alphabétisation dans le gouvernement de la transition du Burkina Faso en 2015, des députés à l'Assemblée nationale.

un signe personnel de l'engagement du fidèle vers le salut²⁸. Ces deux religions importées comptent de nombreux fidèles dans la région de Karangasso-Sambla. Cependant, les populations restent majoritairement rattachées à la religion des ancêtres car après les offices religieux monothéistes, elles n'hésitent à faire recours aux autels ancestraux surtout celles qui sont assaillies par de nombreux problèmes en vue d'éventuelles protections contre les faiseurs de mal²⁹. Sur le plan économique et culturel, le pays sambla a connu également diverses mutations.

2.2. Les mutations au niveau économique et culturel

Sur le plan économique, les Français imposent leur vision. De l'économie de subsistance, jusque-là pratiquée par les populations, les Sambla passent à l'économie de marché. De ce fait, ils adoptent progressivement les cultures de rente comme le coton au détriment de la production des céréales, principales consommations des populations.

Dès 1920, le gouvernement français élabore un plan de mise en valeur des colonies dans lequel il annonce que la question de main d'œuvre est la clé de voûte de l'édifice à bâtir. Pour l'atteinte les objectifs fixés, le premier gouverneur de Haute-Volta, Edouard Hesling initie une politique d'intensification de la culture du coton à partir de 1924. Il institue le « champ du commandant » qui consiste à contraindre les populations à produire du coton en raison de quatre hectares par village (M.W.Bantenga, 2015 :260). D'ailleurs l'obligation de la culture du coton tire ses origines des difficultés que rencontrent les puissances coloniales dans leur ravitaillement à partir de l'Amérique. Ainsi, Ram Christophe Sawadogo, (2003 :1454) révèle que lorsqu'en 1902, par l'action d'hommes d'affaires américains, l'approvisionnement des filatures européennes est sérieusement entravé, le syndicat général de l'industrie cotonnière crée, le 14 janvier 1903, l'Association cotonnière coloniale (ACC), un organisme chargé de promouvoir la culture de ce produit dans les colonies françaises de l'Afrique noire sont mis à contribution. C'est dans ces conditions qu'est née la station d'essai de Koulikoro dès 1903.

L'imposition des cultures d'exportation, les réquisitions des bras valides sur les différents chantiers (chemins de fer, routes, ports etc.) ont entraîné des famines et les pressions fiscales ont amené les populations à se réfugier en Gold Coast, une colonie anglaise (M.W. Bantenga, 2015 :258). L'instauration du pouvoir colonial a des conséquences sur tous les domaines d'activité des populations autochtones voltaïques dont les Sambla. La désagrégation de l'organisation sociopolitique, économique et culturelle en sont les preuves.

Conclusion

À travers cette étude, nous avons fait ressortir un pan de l'histoire du peuplement de la Haute Volta. L'accent est mis sur les Sambla, un peuple minoritaire qu'on retrouve uniquement à l'Ouest de la Haute Volta. Les différentes sources soutiennent que l'ancêtre est venu de Samorogouan après une longue migration depuis le Mandé à la fin du XIX^e siècle. Des résultats des études de terrain, il ressort que l'organisation de ce peuple était de type lignager. La colonisation a modifié profondément la structure politique, sociale et économique de cette société ce qui a entraîné l'adoption de nouveaux systèmes de gestion des activités du peuple sambla. Toutefois, au-delà des méfaits de la colonisation, il y a néanmoins des progrès accomplis dans différents domaines (sanitaires, infrastructures routières, aménagements hydro-agricoles...) qui révèlent le développement économique du pays sambla³⁰. L'abandon de certaines

²⁸Ouattara Y. Tiémoko, enquête du 12/03/2018 à Samorogouan.

²⁹Coulibaly Samadou, enquête du 03/08/2018 à Bobo-Dioulasso.

³⁰Traoré Go Drissa, enquête du 03/08/2018 à Bobo-Dioulasso.

pratiques néfastes tels les sacrifices humains. Comme la plupart des populations de l'Ouest de la Haute Volta, la culture Sambla à l'instar de celle des Tiéfo est menacée car, même la langue est progressivement remplacée par le *jula*, devenu la principale langue de communication et de transaction de la région.

Sources et bibliographie

Sources orales

Nom et Prénom(s)	Statut/fonction	Age approximatif	Lieu	Date
Coulibaly Samadou	Conseiller pédagogique en anglais	59	Bobo-Dioulasso	03/05/2018
Ouattara Y. Tiémoko	Notable et guide touristique	55	Noumoudara	12/03/2018
Traoré Fiè Samba	Notable	80	Karangasso Sambla	10/03/2018
Traoré Go Sogo	Chef de terre	76	Karangasso-Sambla	10/03/2018
Traoré Alexis	Cultivateur	35	Karangasso-Sambla	10/03/2018
Traoré Drissa	Cultivateur	48	Karangasso-Sambla	10/03/2018
Traoré Go Drissa	Enseignant	45	Bobo-Dioulasso	03/08/2018

Sources imprimées

Archives départementales de l'Aude/Archives nationales du Burkina Faso, 2008, les chefs au Burkina Faso : la chefferie traditionnelle des origines à l'indépendance, 238 p.

Gonzalo B., 2004, Le Pays du Rônier : peuple et cultures, Documents du Centre Badenya, Bobo-Dioulasso, 369 p.

Hebert R.P.J., 2008, Amoro et Guimbi, Documents du Centre Badenya, Bobo-Dioulasso, Tome2, sans pagination.

Loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso et textes d'applications stipule que les départements sont érigés en communes rurales.

Rapport final 2008 du Plan communal de développement (PCD) de Karangasso-Sambla, 76 p.

Articles et ouvrages

AHANHANZO M. G., 1974, *Le Danxome, du pouvoir Aja à la nation Fon*, Abbeville, Éditions Paillart, 282p.

BANTENGA M. W., 2015, « les Migrations des Voltaïques au cours de la période coloniale » in *Burkina Faso, Passé et Présent*, Editions P U O, Ouagadougou, pp 395-416.

COULIBALY P ; J. B., 2017, *Archéologie en pays tusian (Burkina Faso): Vestiges anciens et actuels de l'occupation humaine*, Thèse de doctorat des universités, Paris1 Panthéon-Sorbonne et Ouaga1 Pr Joseph Ki-Zerbo, 350 p.

DACHER (M.), 1997, *Histoire du pays gouin et de ses environs*, Paris, SEPIA-A.D.D.B., 188 p.

DIALLO H., Bantenga M.W., 2015, *Le Burkina Faso, passé et présent*, PUO, 440 p.

IDANI S., 2010, *Approche historique par la tradition orale du Diema de Jakpangu, Burkina Faso, des origines à la conquête coloniale*, Thèse de Doctorat unique, Université de Ouagadougou, 420 p.

- KOUANDA A., 2003, « La révolte d'Alassane Mounini en 1908 », in *Le Burkina Faso, cent ans d'histoire, 1895-1995*, Paris, Éditions Karthala, pp 569-693.
- SALO S., 2015, « Conquête, pacification et administration coloniale en Haute-Volta jusqu'en 1945 », in *Le Burkina Faso passé et présent*, P.U.O., Ouagadougou, pp. 33-58.
- SAWADOGO R. C., 2003, « La politique agricole de la Haute-Volta coloniale et post-coloniale : appréciations contrastées et interrogations », in *Burkina Faso, Cent d'histoire, 1895-1995*, Paris, Éditions Karthala, pp. 1443-1475.
- SIMONIS F., 2010, *L'Afrique soudanaise au Moyen Age : le temps des grands empires (Ghana, Mali, Songhai)*, CRDP, Aix-Marseille, 199 p.
- SISSAO C.E., 2015, « La Haute-Volta dans l'économie coloniale 1919-1960 » in *Le Burkina Faso passé et présent*, P.U.O., Ouagadougou, pp. 217-257.
- SOME M, 2015, « la christianisation de la Haute-Volta de 1960 à nos jours » in *Le Burkina Faso, passé et présent*, P.U.O. pp. 273-307.
- TRAORE B., 2007, « Toponymie et histoire dans l'Ouest du Burkina Faso », *Journal des africanistes*, 77-1, pp .75-111.

La perception des Sénoufo de Côte d'Ivoire de leurs noms traditionnels

COULIBALY Yalamoussa

Université Félix Houphouët Boigny

E-mail :coulibalyyalamoussaa@gmail.com

Résumé

Les Sénoufo de Côte d'Ivoire sont localisés dans la partie nord du pays. Dans cette société, l'Homme est considéré comme la plus importante des créatures du monde. À sa naissance, il appartient à une famille à travers laquelle, il porte un nom ou nom de famille. Avant l'arrivée mandé-Dioula, Baoulé et française dans cet espace, l'on assiste à la prédominance des noms traditionnels. Ceux-ci sont des appellations animalesques traduisant à la fois une marque philosophique, une valeur sociale et aussi une référence à un idéal. Ils sont des catalyseurs de production de liens sociaux.

Mots-clés : Sénoufo de Côte d'Ivoire – Noms traditionnels – Liens sociaux.

Abstract

The Senoufo people of Côte d'Ivoire live in the north of this country. In this clan, the mankind is considered as the most important of the creatures of the world. From his birth, he belongs to a family through by which he holds a name. Before the arrival of Mandé-Dioula, Baoulé and French in this space, we would assist to the supremacy of the traditional names. These ones are animalike callings meaning both a philosophic sign, a social value and also a reference to an ideal. They are the catalysts of a output of social links.

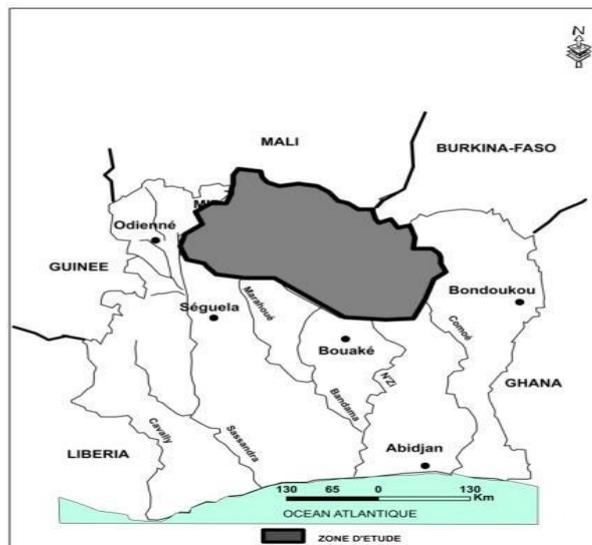
Keywords: Senoufo people of Côte d'Ivoire – Traditional names – Social links.

Introduction

Les Sénoufo sont un peuple d'Afrique de l'ouest. Ils appartiennent à l'aire culturelle *gour*. On les retrouve précisément dans les États actuels du Mali, du Burkina Faso, du Ghana et de Côte d'Ivoire. En terre ivoirienne, ils sont localisés dans la partie septentrionale. L'ethnonyme sénoufo a une origine purement européenne, il date de la colonisation. Il a été fixé par l'ethnographie coloniale pour désigner tout un ensemble humain composé d'une trentaine de sous-groupes ayant chacun une appellation propre et communiant à tout un ensemble des valeurs fondamentales tant matérielles que culturelles, morales, religieuses, et philosophiques. En Côte d'Ivoire, les Sénoufo sont composés d'une vingtaine de sous-groupes. Ce peuple se reconnaît dans sa désignation originelle *Sénambélé* qui signifie « *Paysans* » ou « *Hommes des champs* ».

L'espace sénoufo de Côte d'Ivoire est relativement vaste. Il s'étend sur près de 55.000 km² soit le 1/6 de la superficie de la Côte d'Ivoire (T. F. Ouattara, 1973, p.15). Il est limité au nord par le Mali et le Burkina Faso. Au Sud, il se confond avec le 8ème parallèle. À l'Ouest, il tutoie les rives de la Bagoé ou Bagoué et du Bafing, tous deux affluents du fleuve Niger. À l'Est, cet espace est bordé par la Comoé. Au Sud, il intercepte le cours supérieur du Sassandra et la localité d'Odienné.

Carte 1 : Espace géographique des Sénoufo de Côte d'Ivoire



Source : B.Holas ,1966 . Conception : Y. Coulibaly Réalisation : R. Kouao

Dans cette société, l'Homme est considéré comme la plus importante des créatures au monde. À sa naissance, il appartient à une famille ou *narigbaha* à travers laquelle, il porte un nom ou nom de famille qui lui est aussi sacré. Celui-ci fait l'objet d'une grande considération dans la conception du monde visible et invisible. Trait d'union entre le passé et le présent, le nom, de famille, traditionnel sénoufo est un catalyseur de production de liens sociaux. Avant l'arrivée mandé-Dioula dans cet espace à partir du XI^{ème} siècle, des Baoulé au XVII^{ème} siècle et du colonisateur français à la fin du XIX^{ème} siècle³¹, le peuple sénoufo utilisait exclusivement ses noms traditionnels. Dans cette étude, nous nous proposons d'analyser seulement la philosophie des noms originels sénoufo. Ceux hérités du monde extérieur n'y sont pas pris en compte. Dès lors il convient de chercher à comprendre comment les Sénoufo appréhendent leurs noms ? Quelles idées et représentations les Sénoufo se font-ils de leurs noms ?

Pour répondre à cette interrogation, nous avons consulté une grande variété de sources. Il s'agit des sources orales³², des sources écrites et des données bibliographiques. Le croisement de ces différentes sources nous a permis d'établir un plan en deux grandes parties. D'une part, nous aborderons la catégorisation des noms traditionnels sénoufo et d'autre part nous passerons en revue l'origine et la place sociale de ces noms.

³¹ Les Sénoufo de Côte d'Ivoire sont autochtones de l'espace qu'ils occupent. Révérend Père Gabriel Clamens qui a servi en tant que missionnaire catholique dans le diocèse de Katiola, a mis au grand jour des enquêtes très importantes qui donnent des précisions sur les vestiges recueillis dans cette zone du territoire qui abrite les Sénoufo. Il s'agit des gravures rupestres découvertes dans la région du Hambol dont les résultats sont consignés dans la revue *Notes Africaines*. Les prospections archéologiques dans la région de Séguéla, faisant partie du pays initial des Sénoufo, à l'ouest du Haut Bandama et dans la région de Katiola ont permis de retrouver des fragments d'armes et d'outillage, ainsi que des gravures rupestres et de nombreux autres vestiges. Ces traces archéologiques remonteraient à la préhistoire, notamment au Paléolithique Supérieur, c'est-à-dire la période située entre 10.000 ans et 3.000 ans avant notre ère d'après Ouattara Tiona l'un des spécialistes du monde sénoufo.

³² La collecte des sources orales s'est effectuée tant à l'intérieur du pays qu'à Abidjan. Dans le pays profond, nous avons visité trois régions administratives sénoufo. Il s'agit dans l'ordre alphabétique de la région de la Bagoué, de la région du Hambol et celle du Poro. Les enquêtes orales ont été effectuées de façon intermittente de 2014 à 2018.

1. La catégorisation des noms traditionnels sénoufo

Chez les Sénoufo, l'Homme fait l'objet d'une délicate attention dans le système de pensée et de conception du monde. Il est perçu comme un être supérieur aux autres créatures. Il a un germe d'éternité, d'immortalité qui le conduit à travers le monde jusqu'à sa dernière demeure qui est le *Kousségui* ou l'au-delà. En pays sénoufo de Côte d'Ivoire, le nom traditionnel sénoufo s'aperçoit à travers deux éléments qui sont : le *Tienne* et le *Toulougui*.

1.1-Le *Tienne*

Tienne est aussi appelé *Tienni*, *Féligui* ou *Fè*. Il est perçu dans une certaine mesure selon la vision occidentale comme le « nom », « matronyme » ou « patronyme ». Le *Tienne* est la marque d'identité de l'homme, la référence philosophique de l'individu ou des groupes sociaux. De même qu'un être humain naît avec un prénom, de même il vient au monde avec un *Fè* qui est en règle générale celui de sa famille. Les membres ayant les mêmes *Tienguélé* (pluriel de *tienne*) observent des interdits similaires³³. À la naissance, l'individu appartient librement soit au *Tienne* de son père ou encore à celui de sa mère.

Par ailleurs, il peut appartenir à un autre *Fé* par intégration. Dans tous les cas, le *Tienne* de la mère reste toujours le plus important. Dans le système de désignation de l'individu, le *Tienne* est secondaire par rapport au *Mègui* (prénom) jusqu'à l'époque coloniale. À cette époque, les Sénoufo s'occupaient très peu de son nom de famille. Dans le système de socialisation de l'individu, en particulier dans les relations à plaisanteries, le *Fè* prend une très grande importance. Il marque l'enfant de sa naissance à son extinction sur la terre des Hommes. Les *tienguélé* sénoufo sont des noms d'animaux. Ainsi, les espèces animales dont les noms sont portés par ce peuple représentent des êtres sacrés pour la famille. Par conséquent, elles n'étaient pas comestibles.

« Si un membre de la famille mange la chair de l'animal sacré, un cancer un jour lui rongea la bouche. Si, même par mégarde, il pose, le pied sur le cadavre de cet animal, il tombera malade, à moins qu'il n'offre, selon des rites voulus, et à l'endroit même où s'est accompli le sacrilège, un sacrifice expiatoire. On dit aussi qu'à la mort d'un homme, son âme passe dans le corps d'un animal de l'espèce sacrée naissant au même moment, et qu'à la mort de cet animal, l'âme retourne dans le corps de l'un des nouveau-nés de la famille qui porte son nom : cette croyance explique suffisamment l'horreur que manifestent les Siéna pour tuer ou manger l'animal dont leur famille porte le nom : ils croiraient manger ou tuer un de leurs parents ». (M. Delafosse, 1908, p.78).

1.2-Le *Toulougui*

Le mot *Toulougui*, *Toulougo* ou *Tulugui* vient de *Tulug* (singulier) qui signifie « catégorie », « espèce », « identité », « lignée », « ligne », « alignement », « tracé », « trace ». Son pluriel est « *Tuluyi* » ou « *Toulouyi* ». Dans le cas des rapports de parenté, il désigne l'ensemble des porteurs d'un même *Fé* ou *Tienni*. Les membres appartenant à un même *toulougo* ont obligation d'être solidaires les uns envers les autres car ils sont convaincus qu'ils ont une même appartenance biologique et aussi les mêmes animaux totémiques liés au nom. Selon A. Kientz (1979, pp.9-28), il existe cinq *Toulouyi* qu'il désigne par le terme de matriclans. Il s'agit : des Soro, des Silué, des Yéo, des Sékongo. Aujourd'hui, cette thèse est désuète. Les Sénoufo de Côte d'Ivoire en ont plus de *tienne* que ce nombre avancé. Les membres d'un même *toulougo* ont conscience d'appartenir à un même idéal et aussi à une même

³³ Entretien avec Touré Apatcho à Katiola le 6 octobre 2015.

référence idéologique. C'est pourquoi, ils observent un interdit commun. Dans les *toulouyi*, l'on privilégie le « *semi* » ou « lignée familiale ». Les *semi* se déclinent en deux ordres: le *nonsémi* et le *tosémi*³⁴.

Le *nonsémi* ou *nosémi* désigne l'ensemble des enfants c'est-à-dire fils et garçons de la mère. On les appelle aussi « *Lagninigninbéle* ». En d'autres termes, ce sont les enfants qui sont nés de la même mère. Le *nonsémi* s'avère très important dans la mesure où c'est à travers lui que se transmettent l'héritage personnel ou individuel, la connaissance des vertus des plantes, la connaissance mystique et la protection physique. Le peuple Sénoufo considère que pour que tout sorcier puisse faire du mal à tel ou tel individu, il lui faut absolument s'adresser à sa famille maternelle. Le *tosémi* est la lignée paternelle. Il s'agit de l'ensemble constitué des fils et filles d'un père et aussi de ceux de ses frères de même que les cousins germains paternels.

La notion de *toulouyi* est intimement liée à la famille. Elle est constituée des descendants d'un ancêtre commun auxquels l'on ajoute les membres des descendance liées à la famille. C'est le cas des étrangers en quête d'un terroir et aussi les captifs travaillant sous la coupole du chef de famille. La famille élargie sénoufo prend en compte les ancêtres morts et les descendants vivants qui se réclament d'une origine commune et qui entretiennent des liens de parenté quel que soit le degré d'éloignement. Le *narigbaha* ou famille n'a pas de limites géographiques très rigides³⁵.

En effet, Il peut s'étendre non seulement à plusieurs quartiers du village, mais aussi à différents villages, en particulier le village de la dernière migration des descendants en ligne pure. Dans l'espace sénoufo de Côte d'Ivoire, la transmission des charges ou des legs ancestraux s'effectuent en ligne utérine, soit de l'aîné au cadet, soit de l'oncle au neveu suivant la capacité physique, intellectuelle et morale de l'individu. Dans le cas où les éléments de sexe masculin viennent à manquer, ce mode de passation des charges du *narigbaha* s'applique aux éléments féminins (S. Coulibaly, 1978, p.123).

2. Origine et place sociale du nom traditionnel chez les Sénoufo de Côte d'Ivoire

Tous les noms traditionnels sénoufo sont liés à des noms d'animaux. Ils occupent une place de choix dans la production des liens sociaux.

2.1. Origine du nom traditionnel chez les Sénoufo de Côte d'Ivoire

Les noms traditionnels sénoufo ont une origine qui remonte à la préhistoire. À cette époque ce peuple était beaucoup rattaché aux animaux dont ils portent les noms. En s'octroyant ces appellations animalesques, il se dit investi des qualités ou des valeurs de ces animaux. L'animal dont l'homme prend le nom devient donc un *yafoungo* ou totem pour lui et sa descendance. En cet animal réside une énergie vitale unissant le groupe dont l'ancêtre fut le premier à porter ce nom. Les Sénoufo estiment que *Koulotiolo* ou Dieu a créé les animaux avant les êtres humains.

«En effet, la mythologie des origines enseigne que, après avoir créé les corps célestes, l'eau, la végétation, le règne animal, l'espèce humaine, les innombrables âmes, à naître destinées à combler l'insuffisance quantitative des mânes qui s'incarnent et à garantir la continuité de la tribu, Kolotyolo chargea les premiers hommes, les Kasingele, d'achever son ébauche de la terre, de la rendre viable et productive, et d'assurer la survie de l'humanité senufo ». T. F. Ouattara (1986, p.53).

³⁴ Entretien avec Touré Apatcho à Katiola le 6 octobre 2015.

³⁵ Entretien avec N'kongon Ofiala à Katiola le 18 octobre 2015.

Depuis la préhistoire, les premiers Sénoufo et les *Mandébélé* (génies) vivaient sur la même terre en parfaite harmonie. Ils pratiquaient ensemble la chasse et la cueillette avant de s'adonner à l'agriculture surtout lorsqu'ils ont commencé à se sédentariser. Très rattaché à ces activités, le peuple sénoufo dominait le monde animal et végétal. Leurs noms traditionnels traduisent donc leur liaison avec l'univers animal. Dès cette époque, apparaissent les noms de famille traditionnels. Cette période remonte au Paléolithique supérieur (de 10 000 ans à 3 000 ans av. JC)³⁶. Elle pourrait se confondre avec la formation des Sénoufo par *Koulotiolo*. Il ne s'agit pas ici d'une date précise à laquelle les Sénoufo se seraient mis en place sur leur territoire.

L'expansion de ce peuple s'est opérée en trois grandes phases : la phase de la cueillette (le paléolithique), l'époque de la chasse et enfin l'étape de la création des premiers villages (la révolution du néolithique)³⁷. En réalité ce sont les périodes préhistoriques de l'évolution de l'humanité vers la sédentarisation. Pendant la première période, les Hommes ne vivaient que des fruits de la nature. Ils étaient aussi très proches des animaux. Ils ne parlaient pas la langue sénoufo telle que nous la connaissons aujourd'hui mais une langue secrète appelée *tiga*. Pendant cette étape, l'élément fondamental qui reste en tête ou en souvenir est l'existence des Mandébélé ou pygmées ou encore négrières. D'autres optent pour l'appellation Dandayé. L'époque de la chasse est la deuxième grande période de l'existence des proto-sénoufo. Ces derniers vivaient certes de la cueillette mais surtout de la chair des animaux qu'ils tuaient. Ils parlaient aussi la langue *tiga*. On appelait les Hommes de cette époque les Bomalé. Ce qui signifie les hommes d'autrefois, et Bomalelé ou les hommes de "l'ancien autrefois"³⁸.

La troisième grande étape ou époque est celle de l'apparition de l'agriculture ou le *valawi*. Cette époque correspond à l'apparition d'une nouvelle langue autre que le *tiga*. Cette langue fut baptisée *Siénara* et ceux qui l'utilisaient sont appelés *Siénambélé* ce qui signifie autochtones ou encore hommes du champ ou paysan³⁹. Les noms traditionnels sénoufo varient selon les régions comme l'indique le tableau ci-dessous.

³⁶Cette date a été donnée par Tiona OUATTARA lors de la conférence sur les Sénoufo à l'occasion du séminaire de Korhogo organisé par la ligue des Enseignants d'Histoire-Géographie de Côte d'Ivoire du 25 au 30 août 2015.

³⁷ Entretien avec Yassoungo Koné, Président de l'association fraternelle des anciens combattants de Côte d'Ivoire 29 Juillet 2018 au Plateau (Abidjan).

³⁸ Entretien avec Yéo Kopala, chef de village de Bafimé (Korhogo) le 23 avril 2017 à Korhogo.

³⁹ Entretien avec Yassoungo Koné, Président de l'association fraternelle des anciens combattants de Côte d'Ivoire 29 Juillet 2018 au Plateau (Abidjan).

Tableau 1 : Noms patronymiques sénoufo (région de Boundiali, Korhogo et Katiola) mandé et leurs éponymes animalesques

Noms Sénoufo de la région de Boundiali	Noms Sénoufo de la région Korhogo	Noms Sénoufo de la région de Katiola	Noms Mandé	Eponymes animalesques
Bièlè	-	-	Touré	Lièvre
Fo, foho	-	-	Fofana	Python
Ganon	-	-	-	Rat toto
Gounougo	-	-	Diarrassouba	Tortue
Kèwo, kèao	Silué	Hili	Koné	Colobe singe noir
Pahon	-	-	-	Varan
Ponon	-	-	-	Chien
Sédion	Yeo	Yé	Ouattara	Panthère Antilope
Sitionon,zartinion	Tuo	Thio	Diarrassouba,Konaté, Touré, Daniogo	Souris rayée
Soro	Soro	Horo	Coulibaly, Keita	Hippopotame, Léopard, Eléphant
Trao	Sekongo	Hla, N'kongo	Camara, Traoré, Saganogo	Ver de terre, écureuil terrestre
Yèou, Nièhon, Nisu	Yeo	Yé	Ouattara	Antilope Panthère
Yien-hou	-	-	Bamba	Caïman
Zao	Silué	Hili	Cissé, Fani, Koné	Buffle

Source : T. F. Ouattara (2010, p.188).

2.2.La place sociale du nom traditionnel chez les Sénoufo de Côte d'Ivoire

Tout individu dans la société sénoufo possède un nom. Celui-ci occupe une place de choix dans cet univers. En effet, il représente l'un élément des six éléments des composantes de l'être humain. Il s'agit du *tiéri*, du *pili*, du *néri*, du *sî*, le *mègui* et du *tienni*⁴⁰. Chaque composante a un rôle clairement défini.

« Le Tiéri représente le corps physique .Il est constitué de la peau, les muscles, les os, les intestins et le sang. Bien que faisant l'objet d'une grande attention par les soins qui lui sont prodigués, le Tiéri est corruptible et destructible dans la tombe ou le niangue. Le senoufo s'en aperçoit-clairement lorsque les fossoyeurs ou les cultivateurs exhument les squelettes humains lors de la construction de nouvelles tombes ou lors des cultures dans les environs immédiats des villages » (T. F Ouattara, 1986 , p.91).

Il fait l'objet d'une délicate attention lorsqu'il est vivant ou mort.Le *Pili* est la substance immortelle de l'homme. Il est,parfois, appréhendé comme l'intelligence et le bon sens de l'être humain. On peut l'assimiler à l'âme. Destiné au *Koubélékahaou Kuséé*, le *Pili* est invisible. Il est incontrôlable par l'homme.Le *Néri* est défini comme, une substance maléfique. Celui-ci est une véritable menace pour la vie sans cesse la vie de l'être humain. HOLAS Bohumil (1966, p.142) le signifie en ces termes :

⁴⁰ Entretien avec Yéo Kopala , chef de village de Bafimé (Korhogo) le 23 avril 2017 à Korhogo.

« C'est en effet le fluide vindicatif d'une personne morte (surtout dans des circonstances anormales) qui peut poursuivre un vivant coupable. Ainsi, une victime d'homicide pourrait se venger sur son assassin, un vieillard n'ayant pas reçu les soins rituels prescrits lors de son décès (enterrement, funérailles, etc.) pourrait poursuivre les vivants responsables ».

Le *Néri* est libéré après la mort du *Tiéri*. Il reste à l'état latent, sans doute dans le monde des *Mandebélé* et disparaît après les cérémonies rituelles en faveur du mort. Le *Sî* est la vie. On l'assimile à la notion de « force vitale ». C'est le *Sî* qui donne mouvement au *Tiéri*. Il est invisible et son absence entraîne la mort du *Tiéri* et la libération du *Pili* et du *Néri*. La rupture ou la fin du *Sî* est souvent attribuée à un être malfaisant. Lorsqu'on dit de quelqu'un que « son *sî* est fini », c'est qu'il est soit décédé ou encore, il est condamné par la maladie. Le *Mégui*, est le prénom de la personne. Tout être humain qui naît doit nécessairement avoir un prénom. Il vient du créateur suprême ou *Koulotiolo*. Il disparaît à la mort de l'individu. Il existe plusieurs une grande variété de *Minyi* ou prénoms. Le *Tienne* ou *Fè* est ce que l'on appelle dans une certaine mesure « nom » comme nous l'avons déjà dit. Il est la marque d'identité de l'homme, la référence philosophique de l'individu. De même qu'un homme naît avec un prénom, de même il vient au monde avec un *Fè*. Le *Tienne* est secondaire par rapport au *Mégui*. Jusqu'à l'époque coloniale qui marque la période de fixation par écrit du nom.

Les matriclans sont censés avoir leurs correspondants dans l'univers des génies. Dans le culte qu'on leur rend, on s'adresse à certains d'entre eux en utilisant les mêmes matronymes que ceux que portent les humains. Ces matriclans entretiennent par paires des relations privilégiées. Celles-ci sont à la fois de dépendance réciproque et « à plaisanteries ». Les matriclans entretenant des relations privilégiées sont les suivants : *Yéo* et *Tuo*, *Soro* et *Silué*, *Soro* et *Sékongo*. Chez les *Tagbana*, il s'agit des couples : *Horo* et *Hala* ; *Hili* et *N'kongo* ; *Hiè* et *Thio*.

Chaque membre du couple est en quelque sorte l'obligé de l'autre. Quand un conflit oppose deux membres d'un même matriclan, on s'adresse à un membre du matriclan avec lequel, il existe des liens privilégiés pour arbitrer le différend. C'est également au matriclan partenaire auquel on a recours si un conflit oppose vivants et morts d'un matrilignage. En cas de conflit opposant deux membres de matriclans différents, l'offenseur peut s'adresser au matriclan associé de l'offensé pour qu'il présente en son nom des excuses. Il est dans ce cas assuré du pardon.

Les relations à plaisanteries entre matriclans associés se traduisent par un échange amusé de quolibets qu'il est toujours possible d'engager sans tenir compte de l'âge et du sexe du partenaire. Pas question, de s'en offusquer. Elles s'expriment, tout, particulièrement lors des funérailles, les membres du matriclan associé à celui du défunt se livrent à toutes sortes de facettes et d'imagination parfois l'imprévu tient une part de choix. Les membres de même matriclan et les sous-groupes ethniques vivent; généralement regroupés au sein d'un même ensemble de résidence. Ils portent fréquemment le nom du matriclan.

Conclusion

Dans la société sénoufo de Côte d'Ivoire, l'Homme est considéré comme la plus importante des créatures du monde. À sa naissance, il appartient à une famille à travers laquelle, il porte un nom ou nom de famille. Avant l'arrivée des *Mandé-Dioula*, des *Baoulé* et des Français dans cet espace, l'on assistait à la prédominance des noms traditionnels. Ceux-ci se déclinent en deux éléments qui sont le *Tienne* et le *Toulougui*. Les noms traditionnels sénoufo sont des appellations animalesques traduisant l'autochtonie de ce peuple. Ils sont aussi, une marque philosophique, une valeur sociale et aussi une référence à un idéal. Ces noms sont des catalyseurs de production de liens sociaux.

Sources et bibliographie

Sources orales

Nom et prénom(s) de l'enquêté	Statut social	Age (ans)	Date et lieu de l'enquête	Thèmes abordés
COULIBALY Mamankouho	Guérisseur et géomancien	75	30 octobre 2014 à Boundiali	-Les différents noms traditionnels dans la région de Boundiali et leurs significations
TOURE Apatcho	Ménagère	60	6 octobre 2015 à Katiola	-Noms et prénoms en pays tagbana -La notion du Fé et de Toulougo -Différence entre noms et prénoms sénoufo
N'KONGON Ofiala	Agent de la mairie à la retraite	70	18 octobre 2015 à Katiola	-Les alliances entre les noms traditionnels sénoufo -La famille sénoufo et ses composantes
YEO Kopala	Chef de village de Bafimé (Korhogo)	74	23 avril 2017 Korhogo	-L'origine mythologique des noms sénoufo.
Yassoungo KONE	Président de l'association fraternelle des anciens combattants de Côte d'Ivoire	84	29 Juillet 2018 Abidjan(Plateau)	-Origines et sens des noms traditionnels sénoufo -Rapport entre les animaux et les noms traditionnels sénoufo

Bibliographie

COULIBALY Sinali, 1978, *Le paysan sénoufo*, Paris, les Nouvelles Editions Ivoiriennes, p123 .

KIENTZ Albert, 1979, « Approche de parentés senufo »... *Journal des Africanistes* , Tome 49 , Fascicule 1 et 2 ,Paris ,pp 9-28.

OUATTARA Tiona Ferdinand, 1998, *Côte-d'Ivoire : Katiola des origines à nos jours*, Abidjan, NEI, 222p.

OUATTARA Tiona Ferdinand, 1999, *Histoire des Fohobélé de Côte-d'Ivoire : une population sénoufo inconnue*, Paris, Karthala , 274p.

OUATTARA Tiona Ferdinand, 1988, *La mémoire senufo : Bois sacré, éducation et chefferie*, Paris, ARSAN, 175p.

OUATTARA Tiona Ferdinand, 1973, *Les missions catholiques en pays sénoufo de Côte-d'Ivoire (1902-1960)*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Bordeaux, Université de Bordeaux III, 230p.

OUATTARA Tiona Ferdinand, 2010, *Sur les rives du Haut Bagoé en Côte-d'Ivoire : Histoire de Boundiali de la fondation à 1961*, Abidjan, Edition Universitaire de Côte d'Ivoire, 224p.

OUATTARA Tiona Ferdinand, 1986, *Travaux de recherches et d'analyses 1979-1986, tome 4 : Les travaux d'ouvrages*, Abidjan 208p.

L'exploitation aurifère artisanale dans la région de Kokumbo (Côte d'Ivoire) de 1850 à 1901

Yhattey Hervé Thierry **AGUIE**

E-Mail aguiethierry@gmail.com

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire) : Département d'Histoire

HERMANN KOUAME

E-Mail hermannkouame24@gmail.com

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire) : Département d'Histoire

Résumé

Localisée dans le Centre de la Côte d'Ivoire, la région de Kokumbo fait partie du département de Toumodi situé dans la partie méridionale du V baoulé. La présence de l'or dans le sous-sol de cette région lui a construit une réputation qui a franchi, depuis des lustres, les frontières de la Côte d'Ivoire. Le présent travail met en évidence les effets de la pratique de l'orpaillage à Kokumbo à l'époque précoloniale. L'action des orpailleurs baoulé dans leur quête de bien-être, provoque des changements sociaux, économiques et relationnels. Cette activité a été un élément catalyseur des migrations internes des populations baoulés de la Côte d'Ivoire. Elle a aussi facilité les échanges commerciaux entre différentes populations sur le marché de Tiassalé. 1850 est l'année au cours de laquelle l'ancêtre Kouakou Sêh découvre l'or à Kokumbo. Il est aussitôt exploité, de manière artisanale, par tous les sous-groupes baoulé. Cette exploitation par les populations autochtones prend fin en 1901 à la prise de Kokumbo par les Français.

Mots- clés : Exploitation aurifère – Peuplement – Migration – Changements socio-économiques.

Abstract

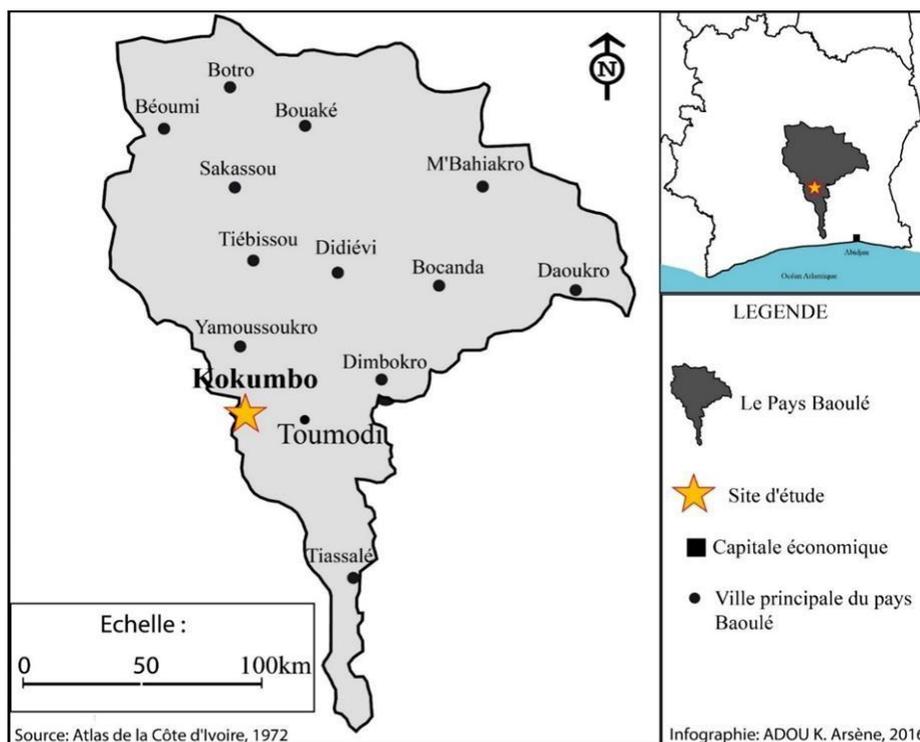
Located in Central Côte d'Ivoire, the region of Kokumbo is part of the Toumodi department located in the southern part of V baoulé. The presence of gold in the subsoil of this region has built a reputation that has crossed, for ages, the borders of Côte d'Ivoire. The present work highlights the effects of gold panning in Kokumbo during the pre-colonial era. The action of gold panners baoulé in their quest for well-being, causes social, economic and relational changes. This activity was a catalyst for internal migration of the Baoulé populations of Côte d'Ivoire. It has also facilitated trade between different populations in the Tiassalé market. 1850 is the year in which ancestor Kouakou Sêh discovers gold in Kokumbo. It is immediately exploited, in a traditional way, by all Baoulé subgroups. This exploitation by the indigenous populations ended in 1901 with the taking of Kokumbo by the French.

Keywords: Gold mining – settlement – Migration – social - economic changes.

Introduction

Située au Centre de la Côte d'Ivoire, entre le 6°33 de latitude Nord et le 5°15 de longitude Ouest, Kokumbo fait partie de la région des lacs, plus précisément du département de Toumodi. Elle est le chef-lieu d'une commune qui comprend cinq (05) villages⁴¹. La région de de Kokumbo fait partie du grand ensemble baoulé. La carte ci-dessous présente cette localité dans le grand ensemble baoulé en Côte d'Ivoire.

Carte N°1 : Situation géographique du département de la région de Kokumbo dans la zone baoulé



Kokumbo et ses environs ont été, depuis l'époque précoloniale, l'objet d'une intense exploitation aurifère. Cela est dû à l'installation d'unités d'extractions, fruit de l'ingéniosité des orpailleurs baoulé et de la disponibilité d'une main-d'œuvre, corollaire du caractère attractif de la région. La poudre d'or extraite des gîtes aurifères de la région, les transactions commerciales avec Tiassalé et permis le développement de la société. En 1850, l'ancêtre Kouakou Sêh⁴² découvre l'or à Kokumbo. Il est immédiatement exploité, de manière artisanale, par tous les sous-groupes baoulé. En 1901, Kokumbo est sous domination française et cette présence étrangère met fin à l'exploitation des gîtes aurifères par les populations autochtones.

Quelles ont été les conséquences de la découverte et de l'exploitation de l'or à Kokumbo avant l'intrusion française ? Une telle problématique permet de montrer à la fois la dynamique du peuplement de cette localité puis la contribution de l'or dans les transactions économiques de la région. Dans le cadre de la présente étude, nous nous sommes appuyés sur les sources d'archives : Les Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI), de la Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) et des

⁴¹ Les cinq (05) villages sont Kpléssou, Niamkey-Konankro, Kokumbo, Akroukro et Kimoukro.

⁴² Kouakou Sêh était un chasseur, devin et grand guerrier. Il appartient au sous-groupe Baoulé Faafoué.

Archives de Dakar. Pour compléter ces sources, nous avons utilisé des ouvrages et mené une enquête orale dans la région de Kokumbo. Le présent article s'articule autour de trois principaux points. Il s'agit de montrer, d'abord, le processus de peuplement de la région suite à la découverte de l'or filonien ; ensuite, les techniques d'exploitation des gîtes aurifères ; et enfin, l'importance de cette exploitation dans les transactions économiques.

1-La découverte de l'or et les techniques d'exploitation des gîtes aurifères à Kokumbo

Au début du XIX^{ème} siècle, les Baoulé se dispersèrent pour progressivement occuper le Sud de leur site d'accueil actuel⁴³. Les raisons de cette dispersion sont diverses. Pour R. Allou (2002, p. 740), elle est liée à la surpopulation et à l'insuffisance des terres. Quant à Salverte-Marmier (1969, p. 49), Elle est due aux querelles, à la surpopulation et à l'incapacité de la Reine Akoua Boni de gérer ses hommes. Pour notre part, nous voulons ajouter qu'au-delà des différentes raisons évoquées par R. Allou et Salverte-Marmier, la migration des sous-groupes Baoulé dans le baoulé-sud, en l'occurrence dans la région de Toumodi, était liée à la recherche et l'exploitation de l'or dans les collines de Kokumbo et aussi à la volonté d'avoir une position stratégique aux alentours des sites aurifères. L'expansion des Baoulé vers le Sud contribua à donner au peuplement de la région de Toumodi la physionomie que lui reconnurent les premiers colonisateurs français à la fin du XIX^{ème} siècle.

1.1. La découverte de la zone aurifère de Kokumbo par le Faafouè Kouakou Sêh en 1850.

Les premières implantations humaines dans cette région datent du Néolithique. Cela est attesté par J-N, Loucou (1988, p. 20), quand il écrit que les fouilles archéologiques ont permis de mettre en évidence des outils, des nécropoles et des fragments de poterie dans la région de Toumodi. L'étude comparative et critique des traditions orales baoulé ne nous fournit des renseignements détaillés et précis sur l'histoire du peuplement qu'à partir du XVII^{ème} siècle. R. Allou (2002, p. 535), situe cette période entre 1660 et 1689. Toutefois, J-P Chauveau (1979, p. 24) confirme que les premiers habitants connus sont : les Krobou, les Gouro et les Dida. Cette localité est occupée par les Baoulé suite à la découverte de l'or par Kouakou Sêh, un Baoulé Assabou du sous-groupe Faafouè. L'importance de la zone aurifère de Kokumbo a suscité la migration de plusieurs populations qui s'y sont fixées dans le but de bénéficier de sa prospérité. La richesse de cette région en or a été une fois de plus confirmée par les géologues européens pendant des visites de prospection. Bumifom, (1950, p. 1), affirme plus tard que « *les mines d'or de Kokumbo sont, je le crois les plus importantes du Baoulé central* ».

Le village de Kouakou Sêh est décrit par J-P Chauveau (1972, p. 24), comme l'un des plus grands villages de la région, dont la population était estimée, avant la pénétration européenne, à environ mille huit cents (1800) habitants. Selon la tradition orale de Kokumbo, l'histoire de la découverte de l'or filonien de Kokumbo est rattachée à une histoire de génies. En effet, l'or fut révélé pour la première fois, à l'ancêtre Kouakou Sêh, par les génies de la forêt giboyeuse de Kokumbo⁴⁴. Maya Koffi affirme que cet ancêtre avait lui-même été envoyé sur les lieux par Assè Ôclogni son maître. Il y était en mission de prospection

⁴³ La plupart de ceux qui ont migré dans la région de Toumodi sont les Assabou

⁴⁴ Enquête réalisées à Kpléssou le 10 Juin 2015. Ces derniers, aux dires de Nanan Maya Koffi, ont à deux reprises testé la générosité du chasseur en lui demandant de leur rétrocéder une partie de son butin de chasse. Celui-ci n'hésita pas à leur donner satisfaction. En retour, les génies ont indiqué, au cours d'un autre songe à Kouakou Sêh, la voie à suivre pour retrouver l'or tant recherché par Nanan Assè Ôclogni et son peuple en attente à une cinquantaine de kilomètres plus loin, à N'Doukahankro. A son réveil, Kouakou Sêh le chasseur suivit à la lettre les instructions données par les génies ; et au détour d'un sentier tortueux et plein d'embûches, grande fut sa surprise ; Il découvrit sous les racines d'un gros arbre déraciné, des pépites d'or, brillantes, scintillantes et de toutes les tailles. Il y en avait en quantité ! Ce gros arbre providentiel déraciné au pied du Mont Kokum venait ainsi de lui livrer le secret des lieux : l'Or ! Les révélations faites à Nanan Ôclogni, depuis le Nord de la Côte-d'Ivoire, où il avait séjourné quelques années plus tôt, venaient d'être concrétisées avec cette découverte prodigieuse faite par l'envoyé Kouakou Sêh.

à la recherche d'eau de vie, mais aussi de l'or. Kouakou Sêh serait lui-même un grand devin. Une nuit, s'étant endormi en pleine forêt après une bonne partie de chasse, il reçut en songe la visite des génies de cette forêt.

D'après nos connaissances, l'or trouvé n'est pas un don des génies, mais le résultat de la décomposition de la roche, ou encore sédiment détritique de la roche restée sur place. C'est ce qu'on appelle les gîtes éluvionnaires. En plus, Kouakou Sêh n'était pas un envoyé de Nanan Ôclogni, car si c'était le cas, Kpléssou aurait eu une mainmise sur l'or de Kokumbo au détriment de Duokro. La nouvelle de la découverte de l'or de Kokumbo s'est répandue à travers toute la région comme une trainée de poudre. Et de partout, les Baoulé, notamment des Faafouè, des Saafouè, des N'zikpli, des Akouè, des Ouarèbo et bien d'autres groupes ethniques de la Côte-d'Ivoire, se sont mis en route pour l'exploitation des gîtes aurifères de la région de Kokumbo. Alors, plusieurs populations se sont installés définitivement dans la région ou aux alentours des zones de production de l'or.

1.1.L'installation définitive des Baoulé dans la région de Kokumbo

Après l'implantation des *Faafouè* dans la région⁴⁵, les principaux endroits susceptibles de donner lieu à une exploitation aurifère et occupés, selon la description de J-P Chauveau 1979, p. 26), étaient: le Bandama par les Akouè, les Saafouè, les Souamélé et les N'ghan ; le Kan et le N'zi par les Aïtô, les Agba et les *N'ghan* ; les principales collines par les Faafouè (Kokun-Boka), les Saafouè et les Aïtô (Mont Diédka Boka et Aka Oka) et les N'gan (l'Orumbo Boka). L'occupation de tout ce territoire conquis sur ceux des Gouro se faisait progressivement par la création de campements, puis de villages. La venue des *N'zikpli* s'est faite dans des conditions particulières.

En effet, les *N'zikpli* partageaient avec les Aïtô la spécialité du travail de l'or extrait par les autres groupes, ou extrait par eux-mêmes, soit sur le territoire qui leur avait été accordé par les Saafouè de Kahankro, soit à Kokumbo même (J-P. Chauveau, 1979, p. 27). Ceux qui s'installèrent entre les Aïtô et les Faafouè dans les villages de Zaakro, Anikro, Akakro, étaient en général des orfèvres et provenaient surtout des groupes Sre et Molonou (Salverte-Marnier, 1969, p. 49). Le motif de compétition commerciale était beaucoup moins développé chez eux. Ce fut certainement pour cette raison qu'ils optaient pour une implantation pacifique. Salverte-Marnier 1969, p. 49) disait à ce sujet que : « Le peuplement N'ghan était le résultat de la toute dernière migration qui déferla sur le pays *wawolé* ». Les villages qu'ils fondaient autour du massif de *l'Orumbo Boka*, remarquablement bien placés, favorisaient le contrôle des pistes qui convergeaient vers le confluent du N'zi et du fleuve Bandama. Cette position stratégique sur la route d'étape était un indice de leur ancienneté dans la région de Toumodi. Les Sâa étaient sur la piste de l'or en passant par Assouakro, N'Guessanbakro vers Kokumbo et suivant le marigot *Akissi-Nzué*, affluent de la rivière *Kou-biékié* ; et sur l'axe Kokumbo-Tiassalé. Le tableau ci-dessous présente les différents groupes et sous-groupe Baoulé dans la région de Kokumbo.

⁴⁵ Enquête réalisées à Kpléssou le 10 Juin 2015 : selon la source orale de la région de Kokumbo, lors de leur établissement définitif, le sous-groupe Baoulé Faafouè dont est issu Kouakou Sêh dut à la fois conquérir et défendre leur territoire actuel et a conclu des alliances militaires avec les groupes voisins afin d'assurer leur implantation. Cela se traduit dans un premier temps par un conflit ouvert avec les Gouro qui occupaient la zone. L'alliance militaire la plus efficace fut celle qui lia Kokumbo à Duokro. A l'issue de la victoire des Faafouè de Kokumbo, aidé par le village de Duokro, les Gouro furent repoussés au-delà du fleuve Bandama. Cette frontière constitue la limite Ouest de notre zone d'étude, après le dernier village Faafouè de Kimoukro. Les Gouro repoussés, fondèrent plusieurs campements dans la subdivision d'Oumé en l'occurrence le village de Zanguié, Bériaboukro, Doka, Gabiafla, Diegonofla. Zanguié fut un village important dans les relations extérieures entre les Baoulé et les autres peuples de la subdivision d'Oumé.

Tableau N°1 : Cantons, Tribus, et Villages Baoulé de la région de Kokumbo et de Toumodi.

Can ton s	Tri bu s	Vi ll ages	Ori gi n es
Aï tou	Aï t ou	Kona nko r é k r o, Koffidjekro, Moug ok r o, N'gue ss an k r o, As saf ou Af ot ob o, Kè t e k r o, Abl i, Agba ns ou, Ako uè -Ko ua di ok r o, An go nda, Gbofia, Lom o -nord, Ba k r o u k r o, Agb an via, Allu mi na nk r o, Bri ng a k r o, Wawa k r o, N'da koua ssi k r o ...	Ti é bi ss ou
Faa fouè	Faafo uè	Kok um bo, Kpl é ss ou, Assinz é, Gb ont i, Sé ré m é, Oko, Niamkey-Kon an k r o, Kimouk r o, Mank an kou am é k r o, Akrouk r o, Lali è k r o, Gou roum an ak r o, Log bak r o, Tollak r o, Grougui...	Région centrale autour de Boua ké
N' gban	N' gba n	Kpou è b o, Moron ou, Ou sso u, As sa kra, Ak ak r o N' gba n, Ad ao u, Kal é ko ua, Dida kouadi ok r o, Dida -blé, Dida -ya ok r o, Dida n' glossou, Zougoussi, Basak r o, Kpak ob o, kokoti koua ssi k r o, Ahé ré mou I, Ahé ré mou II...	Nord - est de Ti é bi sso u
Ouar èbo	Oua rè b o	Tomidikro, Assafou, Diagomenou, Blè, Assounvo uè, Lom o -sud, Tafissou Agba han ssou, Sakassou, Tafissou...	Sakas sou
	Zi kpli	Aka k r o Zikpli, Kadi ok r o, Anik r o, Kouam é bon ou, N'dou ka nha nk r o, Tot o ko ua ssi k r o, Za ak r o, Dougba, Kanh an k r o ...	Région nord-est de la s/p de Ti é bi ssou dont ils ont été détachés pour Didiévi
	Saa	Boni k r o, Abouh ak r o ¹ , Assoua k r o, Mougna n, Grou dji, Yoboué k r o, N'gue ssa n -ba k r o ...	Sud et sud - est de la région de Bou ak é aut ou r de la ro ute Boua ké Ti é bi ssou

Source : H. Aguié, enquête réalisé le 15, 16 et 17 juin à Kpléssou et Toumodi.

L'exploitation aurifère à Kokumbo a favorisé l'implantation de divers sous-groupes baoulé dans la région de Toumodi. Ainsi, plusieurs techniques étaient appliquées à chaque type de gîtes aurifères.

2. Les techniques d'exploitation des gîtes aurifères utilisées par les orpailleurs baoulé

L'exploitation des gîtes aurifères nécessite au préalable une connaissance des techniques de prospection et aussi des moyens pour une bonne exploitation. L'or de la région de Kokumbo se localise essentiellement dans des formations volcano-sédimentaires (roches vertes) d'âge Birrimien⁴⁶.

2.1. Les méthodes de prospection pour déterminer la présence d'or dans la nature

Toute activité minière nécessite au préalable une bonne maîtrise des techniques de prospection et d'exploitation. Les populations baoulés ont une certaine connaissance de l'exploration et de l'exploitation des différents gîtes aurifères, qu'ils ont hérités du Ghana. L'ingéniosité des Baoulé en matière de prospection a été attestée par les Européens. Dans une étude réalisée par J. Gaston (1913, p. 374), sur l'exploitation indigène, il a affirmé ceci :

⁴⁶ ANCI, formations observées, schistes métamorphosées traversées par des filons ou massifs de roches éruptives basiques dans la région de Toumodi. Rapport de prospection géologique. p. 2.

« (...) ce qui est à retenir de cette étude, c'est qu'au point de vue de la prospection, nous n'avons rien à apprendre aux indigènes des régions aurifères de la Côte-d'Ivoire. Quoiqu'ignorants des phénomènes géologiques et pétrographiques, ils ont fort bien conduit leurs recherches, et leurs travaux. Surtout en ce qui concerne l'exploitation des filons, ils sont remarquables, étant donné l'outillage vraiment rudimentaire dont ils disposent ».

Les travaux effectués par les indigènes de la Côte d'Ivoire ont guidé les Européens dans la recherche des gîtes aurifères dans la région de Kokumbo et dans les autres régions de la Côte d'Ivoire. Quelles sont les techniques employées par les Baoulé pour exploiter les gîtes aurifères ?

2.1.1. La phase préliminaire de l'exploitation maîtrisée par les mineurs baoulés

Originaires du Ghana, les Baoulé avaient hérité des connaissances Ashanti en matière de prospection et d'exploitation de l'or. Selon la croyance de la société Akan reprise par G. Niangoran-Bouah (1978, p. 5) ;

« l'or se rencontre dans les endroits montagneux où la terre est noire, dans les lits des rivières et souvent dans les endroits où l'igname pousse de façon spontanée. Quand l'or sort de terre pour se montrer dans le ciel en arc-en-ciel, il aboie comme un chien et sa sortie est toujours précédée d'une épaisse fumée ».

La prospection aurifère traditionnelle nécessite une connaissance approfondie des indices végétaux et minéraux. Ainsi, trois méthodes de prospection ont été utilisées par les populations dans l'exploitation des différents gîtes aurifères. Les trois méthodes de prospection sont : les prospections alluvionnaire, éluvionnaire et filonien.

2.1.2. La prospection alluvionnaire

Les alluvions proviennent de la décomposition de la roche, entraînées loin de leur lieu de formation par les cours d'eau. On trouve ces sables et graviers aurifères dans le lit des rivières ou fleuves. D'après Maya Koffi à Kokumbo, la couleur de l'eau par endroits nous donne des indices de la présence d'or. Les Baoulé avaient une notion préalable de la présence de l'or dans le fleuve Bandama, qui traversait la région de Kokumbo au niveau de *Kimoukro*, *Bonikro*, et aussi du N'zi avec son affluent : le kan. La découverte de paillettes d'or dans le lit des cours d'eau révèle l'existence d'or.

2.1.2. Les prospections éluvionnaires et filoniens nécessitant plus d'efforts

Les éluvions sont des sédiments détritiques qui proviennent de la décomposition de la roche mais restés sur place. Le filon de quartz prend une allure linéaire dans la roche en place. Les populations de la région de Kokumbo ont été largement déterminées par la volonté de contrôler aussi bien les mines que les routes qui y conduisent et permettent d'écouler la production. Les chasseurs et les devins ont beaucoup participé à la recherche de l'or. Les chasseurs rencontrent parfois dans la forêt des arbres déracinés avec de l'or entre les racines. Quelquefois les femmes qui vont déterrer l'igname sauvage découvrent de l'or après avoir retiré l'igname de la terre. C'est sans doute le cas à Kokumbo où Kouakou Sêh a découvert l'or entre les racines d'un arbre déraciné. Après cette phase de prospection les orpailleurs passent à l'exploitation des gîtes aurifères.

2.2. Les différentes formes d'exploitation des orpailleurs baoulé.

L'orpaillage a été pratiqué dans la quasi-totalité de la région de Kokumbo. Trois types d'exploitation ont vu le jour dans cette région. L'exploitation de type alluvionnaire, de type éluvionnaire et de type filonien.

2.2.1. Les méthodes d'exploitation alluvionnaire

Plusieurs techniques sont employées en fonction des sites. Concernant les gisements alluvionnaires, l'exploitation est le plus souvent confiée aux femmes. La manipulation des calebasses et des petites dabas, que cette tâche exige, est une activité purement féminine qu'aucun homme ne tenterait d'exécuter au risque de se faire ridiculiser. Comme matériels d'extraction, elles utilisent, en tout et pour tout, une pioche à manche court et une daba pour enlever la terre des gîtes, des moitiés de calebasses de grandeur différente pour la batée. Dans une petite calebasse, avec leurs doigts, les femmes écartent la terre du métal précieux, tout en observant soigneusement. Elles répètent cette opération jusqu'à ce qu'il ne reste, au fond de la calebasse, qu'un dépôt. A ce dépôt, elles ajoutent un peu d'eau pour le transvaser, en secouant la plus petite calebasse, dans un autre récipient. Sous l'effet de mouvements circulaires, le métal lourd se dépose alors progressivement au fond de la calebasse : c'est de l'or en poudre.

L'or extrait quotidiennement est de quantité très faible. Pour obtenir une quantité susceptible d'être vendue, les femmes regroupent leurs gains quotidiens dans un petit récipient en argile contenant de l'eau et spécialement conçu à cet effet. Lorsque la quantité est suffisamment importante, elles font chauffer le récipient pour que l'eau s'évapore et que le métal sèche. Puis, elles frottent soigneusement les paillettes, une fois sèches et plus légères, pour en ôter les restes de boue. Pour conserver, transporter et vendre leurs gains, les femmes utilisent comme contenant la base creuse des tiges de plumes de 8 à 10 centimètres de longueur, fermées à l'aide d'un petit bouchon en bois. Au fil du temps, la technique de conservation a évolué. Il n'existe pas une très grande différence entre l'exploitation alluvionnaire et l'exploitation éluvionnaire. Alors, comment se faisait l'exploitation des gîtes éluvionnaires ?

2.2.2. Le procédé d'extraction d'or des gîtes éluvionnaires

Le travail des « placers » éluvionnaires consiste à creuser un puits d'un à deux mètres de profondeur. Le sable ou le gravier, retiré de ce puits, est lavé par les femmes, selon la technique de la batée, pour extraire l'or. Ce sont les mêmes techniques utilisées sur les sites alluvionnaires. La seule différence est qu'ici, le sable ou le gravier est transporté vers un cours d'eau pour le lavage. L'extraction qui nécessite plus d'effort physique est l'exploitation des gîtes filoniens.

2.2.3. Les techniques d'extraction d'or des gîtes filoniens

L'exploitation des gîtes filoniens est très différente de l'exploitation alluvionnaire et éluvionnaire. En effet, le métal précieux, étant la propriété des génies, ne peut être extrait sans qu'il ne soit procédé à l'accomplissement d'un rituel. Mais, ce rituel diffère d'une localité à une autre. Les notables, que nous avons rencontrés lors de nos enquêtes à Kokumbo et à Kpléssou, ont confirmés ces faits. À Kokumbo, par exemple, comme offrande d'exploitation, un devin pouvait prescrire : un cabri, de la boisson forte ou d'autres choses⁴⁷.

L'exploitation par puits requérait un ensemble de tâches différentes et une organisation collective du travail. Le creusement et l'extraction proprement dite du minerai étaient réservés aux hommes. Un groupe d'au moins cinq (5) à six (6) personnes était constitué pour le creusage d'un puits. Pendant qu'une personne creuse, deux autres utilisent un panier attaché à une liane souple ou solide pour débarrasser le puits de la terre contenant le minerai. Au même moment, le reste de l'équipe s'active soit à faire la cuisine, soit à exécuter un certain nombre de travaux ou se repose pour assurer la relève. Les morceaux

⁴⁷ Enquête réalisée le 18 juin 2015 à Kpléssou.

de quartz aurifères⁴⁸ étaient ensuite transportés par les hommes pour être broyés au pilon. Le broyage au pilon est exécuté par les femmes. La technique de construction des puits aurifères était plus ou moins élaborée selon la nature des sols et la profondeur recherchée.

Les procédés utilisés par les orpailleurs ont toujours été reconnus comme particuliers, adaptés et efficaces par les prospecteurs européens à cause souvent, du caractère argileux ou latéritique du sol et du sous-sol. Dans le cas des sols fragiles, avons-nous constaté dans le cadre de nos enquêtes à Kokumbo que l'orpailleur employait une technique pour soutenir le sol afin d'éviter tout risque d'éboulement. Il disposait des bois dans les galeries qui lui permettaient de suivre la couche aurifère⁴⁹. En plus, les galeries mettaient en communication des puits en alignement, pour assurer l'aération et mieux poursuivre la couche aurifère. La recherche de la couche riche se faisait par tâtonnement, car ne disposant pas d'appareil pour détecter le minerai. Une fois la couche aurifère atteinte, un prélèvement de quartz est fait au niveau des quatre points cardinaux. En effet, dans les filons de quartz, l'or se trouve en traces, en plages ou en grains très fins.

Les orpailleurs reconnaissent à leur couleur les roches à bonnes teneurs. Ils se servent de leur bouche comme un vaporisateur, lancent leur salive sur la face brisée du quartz et parviennent par ce moyen curieux à discerner des traces d'or presque invisibles à l'œil nu, qu'on fait remonter toujours à l'aide du panier. Ceux qui sont hors du puits procèdent ainsi au broyage à l'aide de petits mortiers en fer⁵⁰ qu'ils emportent sur le site d'exploitation. Selon la description de Joseph Gaston, les puits se présentent, en général, par rangées parallèles à la tête du filon. J-N Loucou et M. Garanger 1988, p. 41.), notent des puits de huit à trente, voire soixante-dix mètres de profondeur. Les puits sont reliés entre eux par des galeries que soutiennent des boiseries ou des piliers de quartz laissés lors des forages. Ainsi pour l'exploitation des puits aurifères, les orpailleurs utilisaient des outils rudimentaires qui rendaient le rendement du travail très faible.

2.1. Les faibles rendements de l'orpaillage baoulé dans la région de Kokumbo

Il est évidemment presque impossible d'obtenir des chiffres fiables sur la production liée à l'activité minière artisanale. Cependant, J. Gaston, (1913, p. 174), nous donne quelques statistiques journalières approximatives des orpailleurs de la région de Kokumbo. À ce propos il affirme ceci :

« Les femmes baoulé qui recherchent l'or dans les alluvions des ruisseaux descendant des massifs de Kokumbo et de l'Akoué ne se procuraient guère, en moyenne, plus de 0fr.75 le gain journalier d'un chercheur d'or. Une femme effectue dix batées de 50 kilos dans sa journée et recueille en moyenne 1 gramme 25 d'or. Le gramme valant le prix suivant sa pureté de 2 fr.50 à 2 fr.80 (moyenne 2 fr.65), soit 3 fr.31 à répartir entre les trois travailleurs ; la laveuse et les puisatiers, soit 1 fr.10 par personne. (...) Le gain d'un chercheur d'or ne dépasse pas 0.75 frs ».

Le Docteur Lasnet membre de la mission du capitaine Braulot qui traversa le pays baoulé jusqu'à Bouaké pour entreprendre des négociations avec Samory, affirme à cet effet : « Les hommes extraient le quartz et, au moyen de pierres de granit, ils cassent (...), ils recueillent par jour de 5 à 10 francs de poudre d'or. (...) Les femmes ne cherchent l'or que dans la terre qu'elles ramassent autour de leurs cases et peuvent récolter 1 à 2 francs de poudre ». (D. Kouadio, 2015, p. 206). Progressivement, les gîtes éluvionnaires s'épuisaient donc, il fallait aller en profondeur avant de trouver l'or. À cet effet, il fallait plus d'efforts pour aller en profondeur, or cela dépassait les compétences des Baoulé, car la latérisation fut

⁴⁸ Les veines de quartz aurifère étaient attaquées au pic ou éclatées en versant de l'eau sur les parties préalablement chauffées au feu, (C-H. Perrot, 1978, p 107-109).

⁴⁹ Enquête réalisée à Kokumbo le 10-09-2016.

⁵⁰ Un mortier d'origine européenne, dans lequel on cassait avec un pilon de fer des morceaux de quartz aurifère.

un obstacle majeur dans la recherche de l'or à Kokumbo. Le géologue D. Levat, (1912, p. 4), notait à cet effet que :

« La latérisation est un phénomène géologique, spécial aux pays chauds en vertu duquel les roches les plus diverses : granit, gneiss, schistes de toute espèce, mais surtout les roches feldspathiques, sont transformées en une sorte de pierre rouge, accompagnés de terres de même couleur dans lesquelles le fer et l'aluminium à l'état d'hydrates forment des concrétions parfois très dures (...) cette décomposition affecte souvent d'assez grandes profondeurs. À Kokumbo les travaux indigènes les plus profonds n'en sont pas encore sortis ».

Dès lors, il fallait renforcer la force motrice en se procurant des esclaves valides afin d'augmenter le rendement. Alors, les Baoulé de la région de Kokumbo se trouvaient dans l'obligation de se procurer des esclaves pour leur servir de moyen de production, car l'exploitation devenait de plus en plus pénible. Notons que l'essor économique de la région de Kokumbo fut en partie possible grâce aux esclaves. Ceux-ci furent utilisés dans les plantations, dans le transport et dans l'exploitation des gîtes filoniens. En effet, posséder un ou des esclaves en pays Akan était signe de prestige et de pouvoir.

L'or ne se ramassait plus à portée de main comme le dit la tradition orale de Kokumbo et de très faibles quantités se trouvaient dans les puits à faible profondeur. Il fallait faire plus d'efforts, creuser en profondeur, dépasser les zones de latérisation quarante à cinquante mètres de profondeur. En conséquence, il était nécessaire pour les Baoulé de Kokumbo d'avoir recours à une main d'œuvre nombreuse, valide, à faible coût qu'ils pouvaient manipuler à leur guise. Le type d'esclave le plus courant dans le Baoulé précolonial était, en effet, le *Kanga* : l'esclave acheté⁵¹. Plusieurs catégories d'esclaves sont décelables dans la région de Kokumbo. D'abord, certaines personnes internes à la région dont le comportement est jugé nuisible, troublant l'ordre social établi, pouvaient être confiées à d'autres familles comme esclaves. Ensuite, la mise en gage des individus est faite en compensation d'une dette ou pour réparer un préjudice subi. La mise en liberté de certains était souvent le fait de personnes qui recouvraient leurs dettes et les utilisaient comme leur dépendant jusqu'à ce qu'ils recouvrent leur liberté en fonction des clauses préétablies par leur nouveaux maîtres. Une autre catégorie d'esclaves regroupait tous ceux qui avaient été capturés au combat : Les « *aloumoe*⁵² ».

Ils se distinguaient de ceux qui avaient été achetés, car leur condition était provisoire. Plusieurs personnes étaient capturées par Samory Touré, un autre conquérant qui créa un climat d'insécurité dans le Nord de la Côte-d'Ivoire. D'autres, fuyant les guerres de conquête, se retrouvaient dans la région de

⁵¹ Le terme *Kanga* est le nom attribué aux captifs achetés à la fin du XIXe siècle avec les hommes de Samory Touré qui ont rasés plusieurs villages dans les savanes du Nord ivoirien. *Kanga* désignait à l'origine toutes les populations sacrifiées (Mandé, Sénoufo, Bambara), mais il est devenu, pour les Baoulé et les Agni, synonyme d'esclave. Selon Maurice Delafosse : *kaga est un mot qui s'applique à tous les peuples tatoués d'incision sur la figure, quelle que soit leur race. Kanga est également un nom de personne attribué aux nouveau-nés Baoulé que l'on veut désigner pour les protéger contre les intentions malveillantes des sorciers. Avant cet afflux important de captifs soudanais, les termes employés par les Baoulé étaient plutôt akwa ou encore affonie, pour les esclaves achetés aux Gouro, et aloumoué, pour ceux qui étaient capturés, notamment parmi les populations autochtones dispersées lors de la mise en place du peuplement. Tous ceux, hommes ou femmes, qui en avaient les moyens pouvaient acquérir un ou plusieurs kanga. Dans la région de Kokumbo à travers l'exploitation aurifère, certains esclaves se sont enrichis et ont acheté leur propre liberté.*

⁵² Les « *aloumoe* » étaient de véritables captifs de guerre, capturés au cours d'affrontements armés et destinés à être échangés contre d'autres prisonniers ou de la poudre d'or une fois la paix conclue. Ils étaient gardés pendant les négociations, mais on préférait les échanger rapidement ou même leur ôter la vie afin d'éviter les assauts ennemis en vue de leur libération. Les captifs étaient aussi échangés avec le pays Gouro contre les armes à feu et l'or sous forme de poudre ou de bijoux. Tout au long du XIX^{ème} siècle, les troubles s'amplifient dans les savanes du Nord avec la décadence accélérée de l'empire de Kong. Ces turbulences ont contribué à accroître, au cours du siècle, les possibilités pour les peuples Baoulé d'acquérir un nombre important d'esclaves. Le peuple Baoulé est donc réduit, pour se procurer des captifs à l'extérieur, à utiliser le moyen des échanges ou à accueillir des groupes restreints fuyant l'insécurité dans leur propre territoire.

Kokumbo à la recherche de refuge. Ils finissaient souvent par être des dépendants des Baoulés. D'autres parents confiaient ou vendaient volontiers leurs enfants à des familles baoulé en échange de nourriture. Ces personnes n'étaient pas des captifs mais pouvaient être considérées comme les nouveaux parents des familles hôtes. Ce furent pour la plupart des enfants, qui recevaient de nouveaux noms en fonction de la raison de leur vente ou du moyen de leur acquisition. Cela se perçoit dans certaines familles avec des noms comme : « *Wôrô-Yao*⁵³ », ou encore « *Alai-Konan*⁵⁴ ».

Certaines familles d'accueil les utilisaient comme esclave, et d'autres comme membre de la famille. Le prix d'un esclave variait en fonction de la localité, de la personnalité et du genre. Les marchés d'esclaves étaient, entre autres, les marchés de Marabadiassa, de Satama et de Kotia-kofikro. Si les différentes façons d'acquérir les esclaves étaient assez bien connues, il était plus difficile d'en déterminer le prix. Pour les esclaves échangés contre des produits vivriers et du bétail, les équivalences variaient selon les lieux et les saisons, les circonstances et les sujets de la transaction, la disponibilité de vivres et de captifs. Quant aux esclaves achetés avec la poudre d'or, leur prix variait également selon la conjoncture et les relations personnelles entre le vendeur et l'acquéreur. En général, l'esclave vendu dans la région de Kokumbo était plus chère que celui acheté au Nord. Le transport du lieu de production au lieu de consommation et l'ignorance du prix d'achat constituaient des sources importantes de bénéfices pour les revendeurs. Selon Maya Koffi, Un « *kanga* » acheté dans la région de Kokumbo au prix fort coûtait en moyenne un « *ta* », soit cinquante-deux grammes de poudre d'or, mais ne pouvait atteindre une valeur de deux ou trois « *ta* », selon les circonstances de l'achat et les qualités de l'esclave⁵⁵. La poudre d'or facilita les transactions économiques entre les peuples sur les différents marchés précoloniaux.

3. La participation de Kokumbo à l'essor du commerce régional

La poudre d'or, naturellement la plus ancienne des monnaies servait d'équivalent général. On la conservait dans des boîtes métalliques à l'intérieur d'un sac de toile le « *Dja* » ou encore « *futuo* », contenant en miniature tout l'appareillage de la fabrication des Baoulé nécessaire à la pesée : balances, pelles, tamis, cuillères, plumes, petites brosses, graines et autres accessoires parmi lesquels des amulettes. Le « *Dja* » était associé à l'âme de son propriétaire. Le système monétaire fondé sur l'or présenté par la tradition des sociétés lignagères de la forêt ivoirienne s'apparentait à celui des Agni et des Baoulé ; ceci pour dire que l'or était traité de la même manière dans toutes les sociétés Akan.

3.1. Les échanges commerciaux entre Tiassalé et la région de Kokumbo

L'importance économique de Tiassalé a été prouvée par plusieurs études. H. Mémel-Foté (2007, p. 308), affirme que :

« Tiassalé, bourg-capitale de l'État Elomwin depuis le XVIII^e siècle est une métropole économique. Elle n'avait d'égale qu'Assinie et Grand-Lahou dont la réputation doit beaucoup aux relations avec les Européens. L'exemplarité de Tiassalé réside d'abord dans le caractère stratégique de son site central, au carrefour de l'axe fluvial Nord-Sud et de l'axe terrestre Est-Ouest. À une vingtaine de kilomètres de la savane pré-forestière, pointe méridionale du pays Baoulé, à deux kilomètres du point de confluence du fleuve Bandama et du fleuve N'zi, le site se trouvait à quatre-vingt kilomètres de la côte. C'est sur ce site que les immigrants Assabou,

⁵³ Yao obtenu par échange avec la cola.

⁵⁴ Konan obtenu suite à la guerre.

⁵⁵ Enquête réalisée le 18 juin 2015 à Kpléssou.

accompagnés de la reine Abraha Pokou, choisirent à la fin du XVIII^{ème} siècle pour installer une partie de son peuple».

Par cette disposition dans l'espace du Bas-Bandama, les Elomwin furent en mesure de contrôler les deux fleuves, voies de passage entre le Sud et le Nord. L'exemplarité de ce centre réside enfin dans sa fonction économique et politique. En partie, cette concaténation a été déterminée par la confluence des pistes du sel : au Nord, piste de Sakassou via Kimoukro et Kokumbo, piste de Groumania via Kpouèbo, piste de Bondoukou via Morokro ; à l'Ouest, piste de Wata en pays Dida. Au Nord-Est, près du village Abè de Gbodo, coule encore une rivière nommée «Kanga nianzé », dans laquelle les esclaves se lavaient pour être présentables sur le marché de Tiassalé (H. Mémel-Foté, 2007 p. 309). Tiassalé n'avait pas d'espace public tenant lieu de marché en ce sens, il n'y avait pas de marché comme Taffesso en pays Gouro, mais un bourg tout entier, espace de transactions continues. Les chefs de lignage étaient des « *sikafouè* » accumulateurs d'or. Les acteurs du négoce « *watafouè* », étaient avant tout des « *sikéfouè* », acteurs d'hospitalité. Chez eux, les partenaires commerciaux ou leurs délégués trouvaient gratuitement le logement, la nourriture et l'endroit où entreposer leurs marchandises.

À eux seuls étaient confiées les marchandises de tous les horizons. Ils établissaient les équivalences entre elles, puis les redistribuaient à la satisfaction des différents partenaires et à leur propre bénéfice. Dès lors, les peuples dont le sol était favorable à la culture du coton et le sous-sol également riche en minerais étaient les bienvenus sur le marché de Tiassalé afin de fournir les marchandises tant prisées par les Européens que par les sociétés lagunaires. C'est ce qui explique la présence massive des commerçants baoulé de la région de Kokumbo à Tiassalé, car ils possédaient de l'or.

Également certains peuples renommés dans la fabrication des pagnes « *waoulé-tany* » souvent brodés de fils d'or y étaient présents. En effet, les Baoulé pouvaient se procurer des biens manufacturés venus d'Europe. Les Baoulé de la région de Kokumbo trouvaient ainsi dans les instruments de défense des armes qu'ils achetaient. Ces armes leur permettaient de renforcer leurs relations avec les sociétés lagunaires dans leur demande croissante d'or, de pagnes et de bijoux.

Les biens d'échange variaient selon les groupes considérés et selon les époques. Il en résulta la constitution de zones monétaires différentes où certains biens dominaient l'ensemble des transactions. H. Mémel-Foté (200, p. 348), parlait ainsi de la géographie des monnaies. Les manilles étaient utilisées comme monnaie sur la côte et dans le Sud-Ouest, l'or sur la côte également et chez les peuples Akan de l'intérieur ; les tiges de fer à l'Ouest et les cauris dans le Nord. En plus de Tiassalé, les baoulé de la région de Kokumbo entretenaient des relations commerciales avec le pays Gouro.

3.2. Les relations commerciales entre Kokumbo et les régions lointaines

Certains biens importés étaient d'une importance sociale et stratégique. Ce fut : les captifs et les armes à feu. Les échanges atteignirent vraisemblablement un volume assez considérable. Cette importance était attestée par l'existence d'une véritable couronne de centres de négoce autour du pays Baoulé où tout le monde se rencontrait et échangeait son produit. Cela fut le cas de Marabadiassa, Kotiakoffikro, Satama-Sokoura et Groumania, qui assuraient les rapports d'échange entre, Baoulé et Mandé, d'une part, et entre Malinké et Sénoufo, d'autre part. La Comoé favorisait les contacts entre les Baoulé et les Agni, les N'zima et les Abron à Tiassalé. C'était le lieu de rencontre entre commerçants N'zima, Avikam de Lahou et, en général, des courtiers des groupes compris entre Tiassalé et la côte. À Tiassalé, la poudre d'or servait de moyen d'échange avec utilisation d'un système de poids à peser l'or perfectionné.

3.3. Le système monétaire baoulé dans les transactions économiques

Les poids à peser l'or en pays Akan, savamment étudiés par G. Niangoran-Bouah, rendent compte d'un système qui a joué très souvent, hormis sa fonction première, une fonction de système pondéral. Seuls les initiés Akan savaient bien décrypter les symboles qui étaient la plupart sous forme d'alphabet, de proverbes et de dictons. Les poids baoulé servaient jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle d'étalon de mesure pour peser de petites pépites d'or ainsi que de la poudre d'or, monnaie d'échange en vigueur à cette époque. De formes géométriques très variées et comportant parfois des inscriptions, certains poids baoulé servaient aussi de moyen de communication. Nombre de poids étaient représentés par des animaux, des armes, des personnages ou des objets de la vie courante.

Tous ces poids étaient jalousement conservés dans les familles et représentaient les symboles de leur richesse. Chez les Baoulé, l'or avait un caractère très précieux voire sacré et conférait aux familles ou personnes qui le possédaient, richesse et pouvoir. Il était transmis en héritage de génération en génération. Il ne s'agissait pas d'un système pondéral au sens occidental du mot, mais d'un système monétaire qui fonctionnait avec des poids spéciaux, des « poids-monnaies ». Les Akan appelaient la monnaie, l'or fractionné, « *Sikama* » et le prix « *Sikayoboè* » ou « *Sikaboè* ». Les figurines étaient donc des « poids-monnaies » et la vraie monnaie, la poudre d'or. Selon G. Niangoran-Bouah, (1985, p. 3):

« Les poids akan sont des miniatures en métal qui reproduisent l'image des principaux éléments d'une culture vivante. Ce sont des pièces d'une monnaie originale, d'une monnaie africaine. Ces poids-monnaies ne sont pas des pièces qui circulent en paiement d'une marchandise ou d'un service, mais des étalons-prix ».

Ils représentaient la valeur d'une certaine quantité de poudre d'or avec laquelle s'effectuait le paiement, et le poids devenait alors le prix de ce qui était dû. Ces poids servaient aussi de système de communication. Les marchands baoulé utilisaient dans leurs échanges des poids mâles forts et des poids femelles faibles. Les deux avaient le même aspect dans la série des poids, mais l'un était le modèle réduit de l'autre. La différence entre le poids mâle pour acheter et le poids femelle pour vendre constituait le bénéfice du marchand.

Le bénéfice équivalait à la différence entre la figurine mâle d'achat et la figurine femelle de vente. « Les figurines étaient classées en deux catégories : les poids à formes géométriques et les poids à représentation d'objets usuels, de plantes, d'animaux et de personnages » (H. Abel, 1952, p. 95). Les poids à peser l'or étaient fabriqués en majorité à partir de bronze et la signification n'était connue que du propriétaire. Chez les Baoulé et les Agni, l'unité de base était le « *ba* », dont la valeur pondérale était celle de deux graines, c'est-à-dire environ 0.16 gramme.

Ainsi, les Akan avaient quatre séries de poids qu'ils utilisaient en fonction de leurs partenaires commerciaux. Généralement, la région de Kokumbo influença fortement toutes les transactions économiques du monde Baoulé. En effet, le Baoulé de la région de Kokumbo profita d'un double courant d'échange orienté vers le Nord et le Sud. Vers le Nord, il s'approvisionnait en captifs qu'il échangeait contre les produits de la côte. Du Sud, il recevait divers produits manufacturés et du sel. Les échanges se composaient de biens d'exportation, en particulier d'or, de pagnes tissés, de captifs et de produits agricoles (J-P. Chauveau, 1972, p. 21). En échange, le Baoulé de la région de Kokumbo recevait du sel, des armes à feu, de la poudre à canon, de l'alcool et de la verroterie. Les Baoulé avaient une nette conscience du profit qu'ils tiraient du commerce avec les Européens. Dire qu'ils étaient dupés, parce qu'ils donnaient de la poudre d'or contre des marchandises de moindre valeur était un avis tout à fait relatif, car les poids à peser l'or furent utilisés par les Baoulé qui en avaient une parfaite connaissance depuis le Ghana. Enfin, L'or facilita considérablement les échanges commerciaux en période précoloniale dans la région de Kokumbo.

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort que l'exploitation artisanale de l'or dans la région de Kokumbo à l'époque précoloniale a eu des impacts au niveau de l'environnement social, car elle a favorisé le peuplement de cette région et le brassage des peuples. La poudre d'or obtenue par les mineurs baoulé a participé au développement économique de la région. En outre, Cette exploitation précoloniale a été le guide de l'exploitation européenne à partir de 1902 jusqu'à 1958, engendrant ainsi des effets induits sur l'environnement. L'orpaillage continu dans la région de Kokumbo, bien qu'il soit une activité génératrice de revenus et donc facteur de développement rural, il a un impact négatif sur l'environnement et sur la santé des populations.

Sources et bibliographie

Sources orales

N°	Nom et prénoms	Profession /statue	Date et lieu de naissance	Date et lieu d'entretien
01	ATTIEN Bohoussou	Agent à la reprographie à palm-industrie à la retraite	Né vers 1964 à Kokumbo	15 Juin 2014 à Kokumbo
02	Koffi Konan Boniface	Instituteur de formation Conseiller pédagogique à la retraite.	Né en 1962 à Kokumbo	15 Juin 2014 à Kokumbo
03	KONAN Parfait	Planteur	Né vers 1924 à Kokumbo	10 Mars 2016 à Kokumbo
04	Nanan Maya Koffi	Chef canton Faafoué-sud de la sous-préfecture de Kokumbo	Né vers 1962 à Kpléssou	18 uin 2015 à Kpléssou

Archives nationales du Sénégal (ANS)

ANS, 2G 13(2), Côte-d'Ivoire, Service des mines.

Archives nationales de Côte d'Ivoire (ANCI)

ANCI, formations observées, schistes métamorphisées traversées par des filons ou massifs de roches éruptives basiques dans la région de Toumodi. Rapport de prospection géologique.

ANCI, 3QQ118, (1901), Service des mines : Copies d'arrêtés accordant un permis de recherche minière de 7854 ha à la compagnie française de Kong dans le Sanwi et le Kokumbo.

Archives de la sodemi (Côte d'Ivoire)

BARDIN (M.), 1941, Rapport de visite à Kokumbo, Abidjan, SER. Mines, dact, 5p.

BUMIFOM, 1950, Extrait de rapports sur les Mines de Kokumbo, Dakar, dact, 30 p.

CHERMETTE (A.), Note sur les travaux miniers exécutés aux environs de Kpléssou concession de Kokumbo, Côte d'Ivoire-Dakar, serv. Mine, AOF, manus, 20p.

JOSEPH (G.), 1913, Exploitation indigène de l'or en Côte d'Ivoire, Paris, in : Bull. soc. Anthro, pp 372-375.

LEVAT (D.), 1912, Rapport sur les mines d'or de la société du Bandama (Côte d'Ivoire), S.I ; soc. Min. Bandama, 64 p.

Bibliographie

ABEL H. 1952, « Déchiffrement des poids à peser l'or en Côte d'Ivoire », *journal des africanistes*, pp. 95-96.

ALLOU K.R. 2002, *Histoire des peuples de civilisation akan des origines à nos jours*, Thèse pour le doctorat d'Etat, UNCI-FLASH-histoire 2002 Tome I, II, III, 1515 p.

CHAUVEAU J.P. 1979, Notes sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo (Baoulé Sud), *Travaux et documents de l'ORSTOM*, n°104, Paris, 227 p.

CHAUVEAU J-P. 1978, « Contribution à la géographie de l'or en pays Baoulé Côte d'Ivoire », in *Journal de la Société des Africanistes*, Vol. 48, n° 1 fasc. 1, pp. 15-70.

CHAUVEAU J-P. 1980, « Baoulé et Européens au moment du passage de l'Administrateur Pobeguin en Côte d'Ivoire », in *Acte Géographica*, n°42, 2ème trimestre, pp 9-32.

CHAUVEAU J-P. 1972, *Note sur la place du Baoulé dans l'ensemble économique ouest-africain précolonial*, Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam, 30 p.

CHAUVEAU J-P. 1972, *Régime foncier et organisation du travail dans la région de Kokumbo*, Abidjan, Centre ORSTOM de Petit-Bassam, 10 p.

KOUADIO D. 2015, *La résistance du Baoulé-sud à la pénétration française*, thèse de 3ème cycle à l'Université Alassane Ouattara, 420p.

MEMEL-FOTE (H.)007, *L'esclavage dans les sociétés lignagères de la forêt ivoirienne (XVIIe-XXème siècle)*, Abidjan, Paris, CERAP, IRD, 989 p.

NIANGORAN-BOUAH (G.), 1985, *L'univers Akan des poids à peser l'or : les poids figuratifs*, tome II, Abidjan, N.E.A, 323 p.

NIANGORAN-BOUAH (G.), 1987, *L'univers Akan des poids à peser l'or : les poids dans la société*, tome III, Abidjan, N.E.A, 323 p.

PERROT C-H. 1978, « Or, richesse et pouvoir chez les Anyi-Ndenye aux XVIIIème et XIXème siècles », in *journal des Africanistes*, N° 48, 9 p.

Le conseiller municipal en Côte d'Ivoire à travers les époques (1914- 1990)

Diabaté Alassane

Enseignant-chercheur/ Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan
diabatealassane2008@yahoo.fr

N'Guessan Mahomed Boubacard

Enseignant-chercheur/ Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan
drnguessanmaho@yahoo.fr

Résumé

Trois profils de conseiller municipal se dégagent à travers les époques en Côte d'Ivoire. Dans la période coloniale, surtout au temps des communes mixtes, les conseillers municipaux se voient ou se recrutent parmi les opérateurs économiques : commerçants, exploitants forestiers, planteurs etc. A l'indépendance, du fait du parti unique, on assiste à l'ère du conseiller municipal notable de ce parti et ce, jusqu'en 1980. A partir de cette date, la compétition électorale municipale qui s'ouvre, annonce l'avènement d'un autre type de conseiller : le conseiller municipal politique ; davantage politique quand advient la période du multipartisme en 1990.

Mots- clés : Conseiller municipal – Commune – Notable – Agent économique – Politique.

Abstract

Three profiles of councilor emerge through the times in Côte d'Ivoire. In the colonial period, especially at the time of the mixed communes, municipal councilors are seen or recruited among economic operators: traders, loggers, planters etc. At independence, because of the single party, we are witnessing the era of the notable municipal councilor of this party until 1980. From this date, the municipal election competition that opens, announces the advent of another type of councilor: the political councilor; more political when the period of multiparty politics came in 1990.

Keywords: Councilor– Commune – Notable – Economic agent – Politician.

Introduction

L'histoire de la communalisation en Côte d'Ivoire débuta en 1914 à Grand-Bassam. Cette localité fut alors érigée en commune. La ville d'Abidjan, presque une année plus tard⁵⁶, recevait cette institution. La particularité de la commune pendant toute la période coloniale, c'était la diversité de son régime. A la commune mixte, succéda grâce au décret du 4 décembre 1920⁵⁷, la commune mixte du 1^{er}, du second et du troisième degré et ce, en fonction de la capacité économique de la localité à être élevée en commune mais surtout en raison du pouvoir discrétionnaire de l'autorité coloniale⁵⁸.

⁵⁶ Abidjan devient commune grâce à l'arrêté du 29 octobre 1915 (*JO.AOF* du 11 décembre 1915, p. 797) et Grand Bassam par l'arrêté du 31 décembre 1914 (*JO.AOF* du 16 janvier 1915, p. 55).

⁵⁷ Arrêté de promulgation du 16 janvier 1921, *JO.AOF*, 1921, p. 90.

⁵⁸ Il est à signaler que le bon vouloir du colonisateur dans la promotion des communes a été le critère le plus usité vu la lenteur observée dans l'évolution de la politique de communalisation.

Ainsi, on comptait en Côte d'Ivoire, neuf communes mixtes avant la réforme municipale de 1955⁵⁹. Ces communes mixtes avaient pour organe de gestion, la commission municipale composée d'un administrateur-maire nommé et de membres nommés ou élus. Quand la réforme de 1955 rentra en vigueur, on ne parla plus de communes mixtes mais plutôt de communes de moyen exercice et de plein exercice⁶⁰. La commission municipale se mua alors en conseil municipal élu même si le conseil municipal de la commune de moyen exercice avait de fortes similitudes avec la commission municipale de la commune mixte du 3^{ème} degré⁶¹.

C'est sous ces deux formes à savoir, commune de moyen exercice et commune de plein exercice que la Côte d'Ivoire, à l'indépendance, hérita de l'institution communale. En 1980, un régime communal unique est institué, celui de plein exercice, qui tranchait avec les autres types, de par l'élection au suffrage universel du conseil municipal. En 1990, la même tendance est renforcée avec le paysage politique nouveau qui advint, se traduisant par la réinstauration du multipartisme et la consolidation du processus de décentralisation qui toucha une centaine de communes⁶² au statut uniforme.

Entre 1914 et 1990 le conseiller municipal est influencé par différentes conjonctures qui façonnent son profil. Une question fondamentale s'impose. Comment le profil du conseiller municipal évolue-t-il en fonction des contingences économique et politique de l'époque ?

Cet article vise à analyser les mutations du profil du conseiller municipal entre 1914 et 1990. L'exploitation de sources d'archives coloniales notamment des documents administratifs, des journaux officiels et d'époque combinés à celle d'ouvrages et travaux scientifiques permettent d'appréhender ces différentes mutations. Il en ressort qu'à travers les époques, le conseiller municipal est d'abord un agent économique (1914-1960) ensuite un notable en raison des considérations de l'heure (1960-1980) puis viscéralement un homme politique (1980-1990). Ce sont ces évolutions qui constituent respectivement les grands axes de notre réflexion

1. Le conseiller municipal, un agent économique (1914-1960)

Ce qui justifie le fait que le conseiller municipal soit de façon générale, un opérateur économique dans la période coloniale, c'est le système colonial lui-même. Ce système s'inscrit dans un contexte de domination et d'exploitation économique du territoire qu'on lui connaît, construisant par la même occasion le profil du conseiller.

1.1. Le contexte économique colonial et le façonnage du profil du conseiller

Dans la période coloniale et surtout avant 1945, les conseillers municipaux se comptaient ou se recrutaient parmi les commerçants, les exploitants forestiers et les planteurs. Cette situation n'était pas fortuite. Elle trouvait son explication dans la principale raison d'être de l'entreprise coloniale en Afrique, l'exploitation économique des colonies. En effet, cette tâche fut confiée selon J. Ki-Zerbo (1972, p. 429) au secteur privé qui « prit en main l'essentiel de l'activité économique centrée sur la traite des produits

⁵⁹ Loi n°55-1499 du 18 novembre 1955, relative à la réorganisation municipale en AOF, en AEF, au Togo, au Cameroun et à Madagascar, *JO.AOF*, 1955, p. 1953.

⁶⁰ Concrètement, les six communes mixtes du 1^{er} degré qu'étaient Abengourou, Agboville, Daloa, Dimbokro, Gagnoa et Man devinrent des communes de moyen exercice tandis que Grand Bassam, Abidjan et Bouaké obtinrent le statut de communes de plein exercice.

⁶¹ En effet, dans la commune mixte du 3^{ème} degré, la commission municipale est formée d'un administrateur-maire nommé et de membres élus au suffrage universel tandis que dans la commune de moyen exercice, le conseil municipal a à sa tête un préfet-maire nommé et des conseillers élus au suffrage universel.

⁶² En 1990, il y avait 135 communes plus une super commune, la ville d'Abidjan, qui abritait à elle seule dix communes, soit au total 136 communes. C'est le résultat des réformes municipales de 1980 et de 1985, qui créent respectivement 37 puis 98 communes.

africains et européens », conformément aux vœux du ministère des colonies dirigé par Albert Sarraut en 1923.

Bien avant cette date, la Côte d'Ivoire, considérée comme une colonie d'exploitation et non de peuplement, offrait sur le marché métropolitain, ses produits de cueillette tels le caoutchouc naturel, l'huile de palme et les palmistes. La mévente de ces produits dans la période 1912- 1920, ouvrit l'ère du succès à une autre spéculation très prisée, le cacao. (J.N. Loucou, p. 130 et p. 132). Pourtant, le cacao fit son apparition assez tôt, dans le sud de la colonie en 1895.

L'administration coloniale incita les populations à sa production dans les régions aux terres enclines à sa culture. Ainsi, des milliers de cabosses furent distribuées⁶³, bon gré mal gré⁶⁴ et des plantations se développèrent, appartenant aussi bien à des Africains qu'à des Européens. L'exploitation forestière, encouragée elle aussi, semblait n'être que l'apanage des Européens. Les quelques noirs qui s'y étaient aventurés, n'y ont pas fait long feu, disparaissant de la filière au milieu dans les années 1930⁶⁵ et finissaient par opter pour l'économie de plantation (J.N. Loucou, 2012, p. 134).

Mais ce sont les activités commerciales sous l'impulsion des maisons de commerce, CFAO, SCOA, CICA⁶⁶ financées par les banques coloniales telles la BAO, BCA⁶⁷ qui révélèrent ces commerçants, hommes d'affaires, incontournables dans la vie au quotidien de la colonie. En effet, ils avaient des représentants dans les plus hautes instances de la colonie aux côtés du gouverneur. L'un des plus célèbres fut Louis Barthe, le représentant de la CFAO. Il fut élu président de la chambre du commerce par ses pairs alors qu'il combattait pendant la première guerre mondiale.

Il était la première personnalité de la colonie dont le nom en guise de reconnaissance, avait été associé à un baptême de rue en 1931 par la commission municipale d'Abidjan. C'est la rue « avenue Louis Barthe » de la chambre de commerce dans la ville blanche du Plateau à Abidjan. (A. Diabaté, 2018, p. 70). Il avait une telle notoriété, que H. Diabaté et L. Kodjo (1991, p. 92), n'ont pas hésité à dire qu'il était « considéré par les Africains comme le véritable gouverneur ». En fait, les commerçants étaient les vrais détenteurs du pouvoir en Côte d'Ivoire car, dit A. Tirefort (1979, p. 297), « conscients d'être le moteur de la prospérité économique ». C'est pourquoi, ils voyaient en l'Administration, un système qui les empêchait de faire fructifier leurs affaires alors qu'elle aurait dû « contrôler le pays et... en faciliter l'exploitation » (A. Tirefort, 1979, p. 299).

Ainsi, des commerçants se retrouvèrent dans toutes les instances de décision de la colonie dont la commission municipale ou le conseil municipal. Mais des acteurs commerciaux non moins importants y étaient invisibles, ce sont les Libanos-syriens. Ces derniers, avaient une position médiane dans l'organisation du commerce dans la colonie, de par leurs activités de vente de marchandises de demi-gros et de détail.

À défaut d'être dans la sphère supérieure des décisions, ils auraient pu être dans les assemblées municipales. Cette tendance à les y exclure transparaissait dans certains rapports d'administrateurs en 1947, comme celui-ci : « Les Libanos-syriens s'intéressent uniquement à leurs affaires (...) sauf un qui envoûté par un fonctionnaire européen, s'intéresse à la politique et veut s'occuper de choses qu'il ne

⁶³ Près de 38000 en 1909 ; ANCI, V-30-1025 (5278), *Monographie pour l'exposition coloniale internationale de Paris, 1931, Notice sur la culture du café et du cacao en Côte d'Ivoire.*

⁶⁴ Dans certaines localités du Sud certaines populations autochtones étaient réfractaires à la culture du cacao, jugées plus contraignantes comparativement aux produits de cueillette. Là encore, le gouverneur Angoulvant dut employer la manière forte.

⁶⁵ Les conditions fixées par l'Administration pour exercer le métier d'exploitant forestier étaient drastiques et ont varié sur la période. Divers types de permis d'exploitation étaient octroyés moyennant une caution et des droits et taxes bien spécifiques.

⁶⁶ CFAO : Compagnie française de l'Afrique de l'ouest ; SCOA : Société commerciale de l'ouest africain ; CICA : Compagnie industrielle et commerciale africaine.

⁶⁷ BAO : Banque de l'Afrique occidentale ; BCA : Banque commerciale africaine.

comprend pas, encore moins que les Noirs⁶⁸». Ce mépris pour les Levantins l'avaient été aussi sous une autre forme à l'égard des Africains. Avec le temps, c'est-à-dire après 1945, les commissions et conseils municipaux enregistrèrent l'entrée d'autres corps de métier : les transporteurs, les industriels, les fonctionnaires.

Comme on le voit, le contexte économique colonial était à l'encouragement aux affaires. Il fabriqua et mis au jour des acteurs qui au-delà de leurs activités professionnelles, intervinrent dans les organes de décision de la colonie, notamment les commissions municipales des communes mixtes et les conseils municipaux des communes de moyen et plein exercice. Mais le système colonial, système de domination par excellence, dicta l'environnement du conseiller et l'assemblée municipale.

1.2. Le conseiller : un agent économique à l'épreuve du système colonial

Les premières commissions municipales de Grand- Bassam et d'Abidjan, avaient des spécificités tant au niveau de leur structuration que de leur composition. La domination coloniale y impactait. En effet, des premiers moments jusqu'en 1945, les membres des commissions municipales se scindaient en membres français titulaires, membres français suppléants, membres indigènes titulaires, membres indigènes suppléants⁶⁹. La distinction structurelle et raciale dans les commissions formées d'un côté de Français et de l'autre d'Africains était évidente.

Cette distinction, quoiqu'atténuée plus tard, prévalut, même avec la réforme municipale de 1955. Ainsi, avec cette réforme, la distinction se fit par la division des communes mixtes en secteurs. La commune mixte d'Abidjan par exemple, était divisée en trois secteurs incarnés par les différents quartiers : la ville blanche du Plateau, et les faubourgs noirs de Treichville et d'Adjamé. Chaque secteur élisait ses conseillers municipaux. La même configuration existait pour les villes de Grand- Bassam et de Bouaké⁷⁰.

Le colonisateur donnait une explication à cette discrimination : l'apprentissage des Africains à la gestion des affaires locales. Merlin, Gouverneur général de l'AOF dans une lettre adressée au Lieutenant-gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire, le signifiait clairement en ces termes :

En organisant ces communes, nous créons de nouveaux centres administratifs appelés à se développer et à progresser par leurs propres moyens, nous décentralisons en quelque sorte. Par les commissions municipales qui de droit doivent comprendre des indigènes, nous formerons parmi nos sujets une élite qui peu à peu sera obligée de s'intéresser et d'étudier les problèmes les plus divers. Nous préparons ainsi nos administrés à une évolution plus rapide et plus large⁷¹.

C'est donc au nom de cette initiation que la cohabitation entre Européens et Africains s'imposait dans les commissions municipales. Au demeurant, celles-ci devraient être composées en majorité d'Européens en raison de leur expérience. Quand le contraire se produisit, le Conseil d'Administration de la Côte d'Ivoire⁷² s'en inquiétait comme suit, dans ses délibérations en 1921 :

⁶⁸ ANCI, EE 9087, *Rapport politique*, 1947, p. 84.

⁶⁹ Arrêtés du 4 février 1915 et du 24 décembre 1915 portant nomination des membres des commissions municipales de Grand Bassam et d'Abidjan, JOCI, 1915, p.85 et p.461.

⁷⁰ A Grand Bassam, la 1^{re} section comprenait le quartier résidentiel, commerce, quartier France et le quartier azuretti, la 2^{ème} section était formée du quartier impérial (petit paris), la 3^{ème} section c'était le quartier moosou. A Bouaké, comme 1^{re} section on avait kôkô et dépendances, 2^{ème} section dougouba et dépendances, 3^{ème} section quartier de la gare et dépendances.

⁷¹ ANCI, XII-7-41/162, *Communes mixtes d'Abidjan et de Grand Bassam*.

⁷² Le Conseil d'Administration de la Côte d'Ivoire est un organe de l'administration centrale qui assiste le gouverneur de la colonie.

L'élément européen pourra malheureusement se trouver en minorité au sein de ces commissions qui comprendront comme citoyens français une part de Sénégalais. Il aurait fallu une organisation plus souple où tout en laissant à l'élément indigène la place qui lui revient, la prépondérance serait néanmoins restée à l'élément européen qui seul est ... qualifié pour administrer les villes⁷³.

N'y a-t-il pas d'exagération, voire du mépris ou même du racisme dans cette position du Conseil d'Administration tendant à faire croire que ces Sénégalais, citoyens français de surcroît, n'avaient pas la qualification requise pour gérer les communes mixtes ? Soutenir cette thèse, c'est ignorer que le Sénégal depuis 1884, a bénéficié, grâce à l'uniformisation et à la démocratisation du régime municipal en Métropole⁷⁴, de quatre communes de plein exercice, les premières en Afrique noire francophone⁷⁵.

D'ailleurs, en 1945, la commission municipale d'Abidjan qui est élue cette année-là, était composée uniquement d'Africains sortis du rang des planteurs grâce à leur syndicat, le Syndicat agricole africain (SAA). Ce syndicat a cru bon d'aller à l'élection municipale de la commune mixte de 2^{ème} degré d'Abidjan en ne portant sur sa liste, aucun Européen. La constitution d'une telle liste, dénommée le « Bloc Africain », était la conséquence des injustices dont se disaient victimes les planteurs africains dans la colonie⁷⁶. En représailles, ils constituèrent cette liste qui, si elle avait été conforme à la loi⁷⁷, aurait comporté neuf citoyens français et neuf sujets français, soit au total dix-huit conseillers.

Il faut attendre le renouvellement des commissions et conseil municipaux en 1954 et 1956 pour revoir la diversité raciale au sein de ces organes ; Européens et Africains travaillant main dans la main⁷⁸. Les figures de proue de la commune en Côte d'Ivoire dans la période coloniale se comptaient aussi bien parmi les Européens que les Africains. Pour la plupart, ils avaient la particularité d'être non seulement des conseillers ou des maires mais aussi d'appartenir au PDCI-RDA, le parti politique le plus influent.

C'est le cas des conseillers municipaux de race blanche. Ils provenaient pour un bon nombre, de la chambre de commerce de Côte d'Ivoire et étaient donc des personnalités importantes de la colonie. J.N. Loucou (1976, p. 397) nous apprend, que ces conseillers européens « auraient fait partie des classes moyennes ou prolétaires » s'ils étaient « restés en Europe ». Ils n'auraient pas connu cette ascension et cette prospérité sociale. Antoine Filidori, Jean Delafosse et André Blohorn pour ne citer que ceux-là, étaient de ces conseillers.

En effet, pendant longtemps, Filidori a été un agent de la Compagnie française d'Afrique de l'Ouest avant de devenir un industriel en créant sa propre entreprise. Il a été la tête de liste des Européens qui ont rejoint le RDA en 1956. Antoine Filidori a été le premier adjoint au maire de la ville d'Abidjan en 1956. Quant à Delafosse, deuxième adjoint au maire, il était agent commercial et directeur de la coopérative des planteurs (PAC), une structure du SAA. En réalité, Jean Delafosse, dont on disait qu'il était « le plus africain » des Européens, était sur la liste du « Bloc Africain » en 1945.

⁷³ ANCI, XII-7-41/162, *Communes mixtes d'Abidjan*.

⁷⁴ Loi du 5 avril 1884, JORF, 6 avril 1884.

⁷⁵ Il s'agit de Dakar, Gorée, Saint-Louis, Rufisque.

⁷⁶ Ces planteurs africains, qui se sont constitués en syndicat en 1944, dénonçaient le fait que le Syndicat agricole de Côte d'Ivoire (SACI) auquel ils appartenaient, tout comme les planteurs blancs, faisait la part belle à ces derniers en matière d'octroi de crédits, d'achats de matériels, d'utilisation de la main d'œuvre, bref, ne faisait que la promotion des produits agricole des Blancs.

⁷⁷ Arrêté portant élévation au 2^{ème} degré de la commune mixte d'Abidjan, *JOCI*, 1939, p.1507.

⁷⁸ En 1954, le pays n'est plus secoué par la vague de contestation anticoloniale qu'il a connue en 1949-1950 et la riposte meurtrière du colonisateur qui s'en est suivie. Le PDCI-RDA à l'avant-garde de la lutte décide à partir de 1951 de réviser sa position. Elle rentre dans une ère de collaboration avec l'Administration coloniale d'où ces élections municipales de 1954 et 1956 apaisées.

C'est dire qu'il avait bonne presse auprès des Africains. Ce fut également le cas de son père Maurice Delafosse, dont l'esprit d'ouverture et de bonté faisait dire à Gbon Coulibaly, le grand chef traditionnel sénoufo de Korhogo qu'il « n'a pas son semblable parmi les Blancs » (R. Borremans, 1986, pp. 190-191). Jean Delafosse a occupé de nombreuses responsabilités politiques dont le poste de ministre dans le gouvernement ivoirien de 1957 à 1961. André Blohorn, lui, était un industriel dont la spécialité était la fabrication de savon. Contrairement à Delafosse, il avait la réputation de fouler aux pieds les droits des ouvriers africains et de leur mener la vie dure.

Les conseillers africains les plus prestigieux étaient Félix Houphouët-Boigny, Djibo Sounkalo, Jean-Baptiste Mockey, Ouezzin Coulibaly, Koné Samba Ambroise, Konan Kanga auxquels on peut ajouter des personnalités à la notoriété plus ou moins établie comme Kassi Georges, Yacouba Sylla, Konet Moussa, Koreki Mian Christophe, Diop Amadou, Seyni Gueye. (A. Diabaté, 2006, pp. 91-94). Ils étaient soit planteurs, commerçants, transporteurs, soit fonctionnaires.

Il faut noter qu'Houphouët, a été de tous les commissions et conseils municipaux, depuis le temps du Bloc Africain en 1945 jusqu'en 1956, l'époque de la commune de plein exercice d'Abidjan. Il en a été le premier maire élu. Quand il accéda au pouvoir d'État en 1960 à l'indépendance, le destin du conseiller municipal en Côte d'Ivoire s'en trouve changé, devenant un notable du parti au pouvoir.

2. Le conseiller municipal notable du parti unique (1960- 1980)

Quand la Côte d'Ivoire devient indépendante en 1960, la nouvelle orientation politique de ses dirigeants est l'unité politique de tous les Ivoiriens au sein d'un parti unique. Ce contexte politique unicolore a eu des conséquences sur la vie de la nation et partant, de la commune et du conseiller municipal.

2-1.L'environnement socio-politique unanimiste et l'avènement du conseiller municipal notable

L'environnement socio-politique unanimiste qui s'est fait jour à l'indépendance a été l'aboutissement d'une volonté de Félix Houphouët-Boigny et de son parti le PDCI-RDA. Cette volonté avait déjà été exprimée en 1951 au lendemain du désappareillement d'avec le parti communiste français (PCF). Il s'agissait de l'union des partis politiques. En 1954 puis en 1956 aux élections municipales, le RDA n'a eu de cesse de le réitérer, invitant à l'unité de listes autour de lui. À Gagnoa par exemple, face à la liste UDIG⁷⁹ dirigée par le patron de la SFIO⁸⁰Dignan Bailly, le RDA en appela à l'union, condamnant l'attitude de ces « frères en mal d'expérience » désireux de « s'isoler de la très grande famille du RDA⁸¹ ».

C'est pourtant en 1956, au stade Géo André « que les différents partis et les associations politico-culturelles annoncèrent leur ralliement et leur soutien à Félix Houphouët-Boigny et à son parti » (J.N. Loucou, 2012, pp. 298-299). Certes des formations politiques de petites tailles⁸² se constituèrent dans la période 1956-1959 mais ne purent faire entrave à la montée sur l'échiquier politique national, du PDCI-RDA comme l'unique force politique du pays. L'ère du parti unique qui s'ouvrit avec l'indépendance était, dans les textes, en discordance avec la constitution du 3 novembre 1960. Cette constitution en son article 7, prévoyait le multipartisme. Mais les aléas et priorités de l'heure, n'incitèrent pas les autorités à instaurer le pluralisme politique. En effet, la nation était à construire au regard de la mosaïque d'ethnies vivant sur

⁷⁹ Union pour la défense des intérêts de Gagnoa

⁸⁰ Section française de l'internationale ouvrière

⁸¹ *Abidjan Matin* du 21 décembre 1956, p.4.

⁸² Il s'agit du Parti Kotoko, du Mouvement de renaissance africaine, de l'Action démocratique et sociale de Côte d'Ivoire, du Comité national pour la libération de la Côte d'Ivoire.

le territoire national. Philippe Yacé, deuxième personnalité de l'État à cette époque, soutenait qu'à l'indépendance, « il fallait briser les barrières tribales⁸³ ».

À côté de la quête de l'unité nationale, celle du contrôle effectif de l'ensemble du pays par la présence de l'Administration publique dans toutes ses composantes et sur les espaces les plus reculés était forcément un défi à relever pour le Parti-Etat, le PDCI-RDA. Dans ce contexte de centralisation politique excessive, la création de collectivités locales, notamment des communes, paraissait inappropriée voire frappée d'interdiction.

Pourtant, là encore, la loi fondamentale en son article 68⁸⁴, entrevoyait l'existence d'entités territoriales décentralisées dans le paysage administratif de la Côte d'Ivoire. On assista donc avec le nouvel État, à une mise en veilleuse de la politique de communalisation. Il ne pouvait en être autrement puisque des élections ouvertes à tous les échelons politiques à savoir, présidence de la république, parlement, commune étaient proscrites. Les détenteurs de ces pouvoirs ne les exerçaient qu'au nom de la reconnaissance du parti et grâce à celui-ci.

L'illustration la plus tangible, c'étaient les listes nationales de personnalités constituées au préalable par le parti et qui étaient soumises à l'élection du peuple. Ces personnalités qui étaient pour certains, des figures emblématiques du parti, pour d'autres, ses figures montantes, constituaient ce que l'on pouvait considérer comme les notables du parti unique. La notabilité s'étendait aussi aux membres des conseils municipaux hérités de la période coloniale.

Elle était d'autant plus réelle au niveau des communes que, vingt années durant, de 1960 à 1980, les conseils municipaux et leurs conseillers sont restés inchangés ou du moins, n'ont pas été renouvelés. Les conseillers appartenaient à la grande famille du parti unique, prenaient part à ses forums de rencontre et d'échanges sur la vie de la nation, tels les congrès, les journées du dialogue en même temps que tous les autres corps constitués de la nation. Ils avaient tous pour rôle de véhiculer, à l'instar des organes de direction du parti, les idéaux et décisions du parti auprès des populations.

Parfois, le conseiller occupait d'autres responsabilités au sein de l'appareil du parti, ce qui confirmait bien ce statut de notable qui était le sien. Dans la commune, il travaillait en étroite collaboration avec d'autres types de notables, les chefs de communautés. Ces derniers jouaient le rôle de relais dans la transmission des informations et leurs avis comptaient dans le quotidien de la cité⁸⁵. Mais le phénomène communal dans ces années postindépendance faisait l'objet de recul, de désintérêt de la part du pouvoir central en raison de l'absence de promotion de la commune. Le conseiller notable de même que l'espace communal en furent affectés.

2-2. Le conseiller municipal notable face à la remise en cause de l'institution communale

Après l'indépendance, la politique de création des communes est stoppée pour les raisons évoquées ci-dessus. Plus grave, l'institution communale subsistante est remise en cause aussi bien dans son fonctionnement que dans son espace. Des huit communes qui fonctionnèrent pendant la période coloniale, deux connurent des difficultés d'ordre existentiel. Déjà en 1960, Grand -Bassam, la première et la plus ancienne, vit la dissolution de son conseil municipal remplacé par une délégation spéciale⁸⁶.

⁸³ *Fraternité Matin*, 28 avril 1978, p. 6. Philippe Yacé était Président de l'Assemblée nationale, Secrétaire général du PDCI-RDA.

⁸⁴ L'article 68 disait exactement que la constitution « reconnaît l'existence de collectivités territoriales par la loi qui fixe également les principes fondamentaux de leur libre administration, de leurs compétences et de leurs ressources ».

⁸⁵ Voir titre 2-2 suivant.

⁸⁶ *JORCI*, 1960, p. 87.

Cinq années plus tard, en 1965, la commune est obligée de fermer⁸⁷. Son endettement selon M. Alexis T. Lebbé, Secrétaire d'État à l'Intérieur, la mit dans une « situation financière désastreuse » car n'étant « plus capable de faire face à ses dépenses ordinaires de fonctionnement⁸⁸ ». La commune de moyen exercice de Daloa, eut un destin presque similaire. Son conseil municipal est supprimé en avril 1964 pour dit-on, « incapacité notoire ...d'assurer une gestion normale des intérêts communaux⁸⁹ ». En lieu et place, une délégation spéciale de trois personnes est installée en plus du préfet-maire Jules Koffi. (A. Diabaté, 2018, p. 113).

Que ce soit à Grand-Bassam ou à Daloa, les raisons économiques avancées pour justifier la dissolution des conseils municipaux laissaient perplexes au regard de la situation politique du pays qui mettaient en cause les deux premières personnalités de la commune, en l'occurrence Jean-Baptiste Mockey et Ladji Sidibé, des proches du Président. Ils étaient accusés en même temps que nombres de notables du parti, de complot contre la sureté de l'État.

La place de cet événement dans la dissolution de ces conseils ne saurait être occultée d'autant plus que Grand- Bassam était voisine des régions comme le pays sanwi alors en proie à des velléités de sécession. D. Paris (1974, p. 62) souligne que « l'effervescence politique entretenue par des notables locaux sympathisants de N'kruman », a valu à la commune de Grand- Bassam, d'abord la dissolution de son conseil municipal puis sa suppression.

Quand à Daloa, le malaise au sein du conseil municipal, observé et relevé par l'Administrateur européen de la ville à la fin de la période coloniale (A. Diabaté, 2018, pp. 113-114) a dû aussi compter dans la décision de dissolution du conseil. Un malaise lié à un nombre plus grand de conseillers d'ethnie malinké par rapport à ceux d'ethnie bété originaires de la région. Ladji Sidibé, malinké, tombé en disgrâce, il n'en fallait pas plus pour que la délégation spéciale ignore dans sa constitution, la frange malinké du conseil dissout.

En plus de telles crises internes au parti unique qui ont pu fragiliser ces communes, d'autres ont été dévalorisées en raison de leur statut de mairies annexes d'Abidjan. On en trouvait à Adjamé, à Treichville et à Koumassi. Si à Adjamé la délégation municipale était dirigée par Joseph Attoungbré « un ancien » issu de la liste à l'élection municipale de 1956, ce ne fut pas le cas à Treichville et à Koumassi.

Dans ces mairies annexes, les délégués au maire, en l'occurrence Kouassi Lenoir et Boniface Ouédraogo apparaissaient comme des parachutés, des parvenus car n'ayant pas été du conseil municipal hérité de la période coloniale à Treichville. Leur nom ne figurait nulle part sur la liste des conseillers. Certainement qu'ils avaient été désignés selon le bon vouloir du chef incontesté du parti, chef de l'État, le président Félix Houphouët-Boigny⁹⁰. Il avait ainsi établi ces délégués à la tête de ces mairies, les préférant à d'autres barons du parti tels les Laubhouet Marcel, Delafosse, Paraisso Albert pour ne citer que ceux-là, tous compagnons des premières heures du PDCI-RDA. C'est encore Houphouët qui fit de Antoine Konan Kanga, son intérimaire à la tête de la mairie d'Abidjan, de 1960 à 1980.

Comme on le voit, la notion de notable prenait tout son sens pour des conseillers non élus après 1960. Ils n'avaient alors d'existence « légale » que parce que étant dans le moule du parti unique. Au fil des ans, les listes de conseillers n'étant pas renouvelées faute d'élections municipales, se réduisirent comme une peau de chagrin. Ainsi, A. Degni-Segui (1982, p. 142), révèle que :

⁸⁷ Loi n°65-259 du 04 août 1965 portant suppression de la commune de Grand –Bassam, JORCI, 1965, p. 904.

⁸⁸ *Fraternité Matin*, Septembre 1965, p. 5.

⁸⁹ *JORCI*, 1964, p. 557.

⁹⁰ André Kouaasi Lenoir était un proche de la famille d'Houphouët tandis que Boniface Ouédraogo d'origine voltaïque avait, comme son compatriote voltaïque Djibo Sounkalo maire de Bouaké, été installé par la persuasion d'Houphouët sans doute pour sa capacité de mobilisation des communautés voltaïques pour le compte du PDCI-RDA.

Pour des raisons de démission par incompatibilité, décès et changement de résidence, le conseil municipal d'Abidjan qui comprenait initialement 37 membres n'en comptait plus que 15 en 1973 et 10 en novembre 1980, soit près du quart de l'effectif initial. Celui de Bouaké qui avait un effectif de 33 n'en avait plus que 18 avant la réforme de 1980. A Agboville, il ne restait que 14 membres sur 27 tandis qu'à Dimbokro, Gagnoa et Abengourou, les conseillers étaient au nombre de 8.

C'est dire que le fonctionnement des conseils était entaché d'irrégularités au plan légal, rendant le conseiller peu enclin au travail municipal, donc inefficace. Dans cette ambiance, on vit les délégués au maire et les préfets maires⁹¹s'appuyer sur les différents chefs de communauté qui passaient pour être aussi des conseillers municipaux⁹². En 1969, un conseiller municipal, Seyni Fofana, comparant la situation des conseillers municipaux en Côte d'Ivoire dans la période coloniale et après, disait ceci : « nous étions des acteurs, nous ne sommes plus que des observateurs » (A. Degni-Segui, 1982, p. 169).

C'est donc un net recul de la décentralisation après 1960, recul observé tant au niveau du rétrécissement du territoire communal mais aussi du profil du conseiller confiné dans un rôle de notable, de caisse de résonance du parti unique. A partir de 1980, le redémarrage ou la reprise de la politique de communalisation, conféra une autre allure au conseiller municipal. Celui-ci devint un conseiller municipal politique.

3. Le conseiller municipal politique (1980-1990)

À partir de 1980, la Côte d'Ivoire rentra dans une ère de difficultés économiques sans précédent. La politique d'État-providence ou d'État-tuteur, à défaut de disparaître totalement, était fortement remise en question. Un nouvel environnement socio-politique, celui de la responsabilisation des populations fut marqué par l'avènement de la démocratie à l'ivoirienne et par le retour au multipartisme. Le profil du conseiller municipal en a été modifié.

3-1. De la démocratie à l'ivoirienne au multipartisme : le conseiller municipal dans l'arène politique

Le contexte des années 80 était un contexte de crise économique allant crescendo. Les autorités en prirent conscience. Le succès économique de la période 1960-1970⁹³ obtenu grâce à la manne cacaoyère qui a procuré au pays d'énormes devises, était contrarié par la mévente des produits agricoles d'exportation, par le renchérissement de l'encours de la dette et par la mauvaise gestion des deniers publics⁹⁴.

La forte centralisation administrative des débuts de l'indépendance, faisait place à une politique de décentralisation, donc à une volonté de responsabilisation des populations dans la gestion de leurs propres affaires dites affaires locales. Le Chef de l'État l'affirmait sans ambages, à travers son « désir de confier la gestion des affaires locales au plus grand nombre de citoyens⁹⁵ » car, disait-il, le « peuple est

⁹¹ C'étaient les maires dans les communes de moyen exercice.

⁹² À Adjamé, Mossi seydou et Dougoutigui daouda, respectivement chefs des communautés mossi et malinké et étaient régulièrement consultés par le délégué au maire pour prendre leurs avis par rapport à la bonne marche de la commune.

⁹³ Cette période en Côte d'Ivoire correspond à celle dite du « miracle économique ivoirien » marquée par une croissance économique d'à peu près 9% et la construction d'infrastructures routières, de bâtiments publics, de logements etc, par des sociétés d'Etat.

⁹⁴ Le cas le plus mémorable intervient en juillet 1977, où au cours d'un conseil de gouvernement, le Président de la République dénonça publiquement la surfacturation de complexes sucriers construits dans le Nord, par certains de ces collaborateurs. Ces derniers, ont été virés du gouvernement car jugés par le président comme, certes « compétents mais malhonnêtes ». On a alors parlé à cette époque de « l'esprit de juillet 1977 ».

⁹⁵ Exposé des motifs de la loi n°80-1180 du 17 octobre 1980 relative à l'organisation municipale.

majeur. Il nous faut sans heurt décentraliser...et faire confiance au peuple dans le libre choix de ses représentants⁹⁶ ».

Le nouveau contexte, celui de la démocratie à l'ivoirienne s'y prêtait bien, qui permettait à tout citoyen quel que soit son degré d'engagement ou de fidélité au système de parti unique de briguer un poste électif dont celui de conseiller municipal. C'est dire que les élections étaient dorénavant ouvertes. L'ère des listes nationales établies par le Bureau politique du parti unique pour désigner les représentants du peuple était révolue. Le Rapport de politique générale du 7^{ème} congrès du Parti tenu en septembre-octobre 1980, dénonçait l'incompétence, l'inertie de ces représentants ou de ces notables dont « certains ont perdu tout contact avec la base⁹⁷ ».

La démocratie à l'ivoirienne, c'était donc la démocratie au sein du parti État, le PDCI-RDA. La présidence de la République encourageait la liberté de candidature. Pour les élections de 1980, la présidence mettait en garde, indiquant qu'« aucune pression ne serait tolérée ; le Président lui-même s'engageait à ne soutenir aucune liste de candidature et invite les membres des diverses instances à faire de même⁹⁸».

Dans un tel environnement de concurrence électorale avec à la clé la sollicitation du suffrage des électeurs à travers une campagne électorale, la stature politique du conseiller municipal s'est forgé. Il n'était redevable à personne si ce n'est à son électorat. Les notables du parti perdaient ainsi cette espèce de garantie tous risques qui leur avait permis vingt ans durant, de dormir sur leurs lauriers. La réforme municipale de 1980 qui créa 37 communes de plein exercice et qui s'étendit en 1985 à 98 autres localités, donna l'occasion aux barons du PDCI anciennement conseillers municipaux ou députés, de jauger de leur popularité auprès des citoyens de leur commune respective.

En 1990, à la faveur du retour au multipartisme, le PDCI-RDA est contraint de partager la scène politique avec plusieurs autres partis dont les plus importants étaient le Front Populaire Ivoirien (FPI), le Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT). La démocratie à l'ivoirienne fit place à la démocratie tout court, impliquant l'application et le respect de toutes les formes de libertés, ce qui n'était pas une évidence à l'ère du parti unique. Le principe de la liberté de candidature est plus que jamais renforcé puisque désormais, outre le député et le conseiller municipal, le poste de président de la République est lui aussi soumis à des élections ouvertes. Les candidatures à tous les échelons se font sous la bannière de partis politiques. La victoire des listes candidates était mise au compte de leur parti. Les conseillers municipaux quand bien même ils devaient servir les intérêts de la commune, étaient toujours identifiés par rapport à leur formation politique.

Ainsi, en 1990, on a pu entendre parler de commune-FPI, de commune-PDCI⁹⁹. C'est dire que le conseiller municipal portait la couleur de son parti et était bien un conseiller municipal politique. Le caractère local de l'élection du conseiller qui aurait dû résider strictement dans sa capacité à résoudre les problèmes locaux passait au second plan, supplanté par des considérations politiques à l'échelle nationale telle la représentativité de son parti sur tout le territoire.

En définitive, tout dans les années 80, a concouru à faire du conseiller municipal un homme politique, vu la manière dont il acquiert son titre de conseiller (l'élection) et surtout son affiliation en 1990 à un parti politique¹⁰⁰. Quelle est la manifestation de cette emprise politique ?

⁹⁶ *Fraternité matin*, Edition spéciale du 7 décembre 1979.

⁹⁷ *Fraternité matin* du 1^{er} octobre 1980, p. 16.

⁹⁸ *Fraternité matin* du 24 octobre 1980, p. 4.

⁹⁹ Sur les 135 communes on avait 6 communes FPI : Akoupé, Afféry, Agou, Bongouanou, Ouragahio, Guibéroua. Les autres communes étaient contrôlées par le PDCI-RDA.

¹⁰⁰ Certes, il y a eu en 1990, des conseillers élus sous l'étiquette indépendant mais cela ne fait pas d'eux des apolitiques puisque ils ont participé efficacement à la campagne électorale et ont après l'élection rejoint le parti de leur choix.

3-2. La manifestation de l'emprise politique sur le conseiller municipal

Comme on l'a vu plus haut, à partir de 1980, la couverture du régime de parti unique tendant à faire de ses représentants dans les instances de décision des intouchables, des irremplaçables est levée. Certains notables en payèrent le prix fort : Boniface Ouédraogo à Koumassi, Djibo Sounkalo à Bouaké sont défaits à l'élection municipale de 1980 dans leur commune respective. Joseph Attoumgbré lui, n'a même pas l'occasion de se représenter à la mairie d'Adjamé car lâché par le PDCI-RDA, suite aux incidents qui survinrent lors du choix du secrétaire du parti de la commune.

Parfois, les conseillers municipaux, une fois élus, ont refusé en interne, lors du vote de la municipalité, de porter leur choix sur leur tête de liste, préférant une autre personnalité du conseil ayant fait acte de candidature à l'élection secondaire. On imagine les tractations politiques, les renonciations et autres actes de trahison dignes de véritables démocraties, alors qu'il s'agit, dit-on, de démocratie à l'ivoirienne. Il en avait été ainsi à Port-Bouët, où, Marcel Bilé tête de liste, dut céder la place à Hortense Aka Angui.

C'est certainement pour éviter une telle humiliation qu'à Séguéla, Ange Barry Battesti, pourtant personnalité politique de poids du PDCI¹⁰¹, tête de la liste sortie vainqueur à l'élection municipale de 1980, ne daigna pas se présenter à l'élection à la municipalité. À Gagnoa par contre, François Dakoury Tabley tête de liste, déjoua ce stratagème quand, après avoir mené à la victoire la liste qu'il présidait, vint à bout à l'élection secondaire, de l'opposition au sein de son conseil. Ces quelques exemples montrent bien que déjà en 1980, les calculs politiques étaient rentrés dans les mœurs du conseiller municipal, loin du notable observateur, béni oui-oui qu'il avait été jusque-là.

En 1990, le conseiller municipal devenait viscéralement un homme politique. Il ne pouvait en être autrement quand on sait que le multipartisme était rétabli. Les confrontations électorales à l'échelle locale étaient à l'image de celles sur l'échiquier national. Presque partout, l'opposition politique menée par le FPI, affronta l'ex-parti unique, parti au pouvoir, le PDCI-RDA¹⁰². Ainsi, à Daloa, l'élection municipale mettait au prise une liste de l'opposition, dénommée la Gauche démocratique, conduite par un de ses tenors, Bamba moriféré à la liste PDCI de Bahi Zhiri et Bra Kanon, des barons de ce parti.

Après une campagne électorale surchauffée, la victoire revint à la liste PDCI. Ce sont donc de potentiels conseillers municipaux qui défendirent d'abord les couleurs de leur parti, avant de songer à proprement parler, au développement de la ville. À Ourahio, l'élection a été interrompue à cause de la couleur blanche des bulletins des listes FPI et PDCI. Elle était jugée identique par le candidat FPI qui les déchira, prouvant ainsi qu'aucune similitude, aucune confusion ne devait se faire entre ces deux partis différents à tout point de vue, surtout dans le contexte de 1990¹⁰³.

Cet acte chargé de signification politique, à savoir le désaveu de la gestion trentenaire du PDCI était celui de tous les conseillers de la liste FPI. De même, à Bonoua, l'élection municipale fut annulée par la volonté des conseillers de l'opposition qui estimèrent que la liste PDCI de Jean-Baptiste Améthier, personnalité influente de ce parti avait favorisé la participation au vote des non-nationaux. Ces griefs au plan local ressemblaient aux accusations portées contre le PDCI par l'opposition à l'élection présidentielle. Il est bon de signaler que durant la période du parti unique, les étrangers africains, particulièrement ceux appartenant à la sphère de la CEDEAO¹⁰⁴ avaient été autorisés par le PDCI et

¹⁰¹ Il était ministre de la construction et de l'urbanisme.

¹⁰² Au plan national, en octobre 1990, Laurent Gbagbo du FPI était opposé à Houphouët-Boigny du PDCI. Ce dernier remporta largement l'élection présidentielle.

¹⁰³ En 1990, le FPI accusait le PDCI d'être comptable de la grave crise économique que traversait le pays. Il était donc venu pour le refonder.

¹⁰⁴ Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Houphouët, à prendre part aux élections en Côte d'Ivoire. En 1990, sous la pression de l'opposition, cette participation des étrangers fut annulée. C'est ce qui justifia la réaction de la liste de l'opposition à Bonoua ; réaction hautement politique.

Enfin, le conseiller municipal dans la période 1980-1990, fut un conseiller politique parce que la plupart des hommes politiques influents, fut à la tête de mairies à travers le pays : Yacé Phillippe à Jacquerville, Henri Konan Bédié à Daoukro, Camille Alliali à Toumodi, Henri Bourgoïn à Odienné, Kouassi Lenoir à Treichville, N'koumo Mobio à Attécoubé, Affi N'guessan à Bongouanou, etc.

Conclusion

Ce travail nous aura montré trois types de conseiller municipal en Côte d'Ivoire en fonction des époques : le conseiller municipal agent économique, le conseiller municipal notable du parti unique, le PDCI, le conseiller municipal politique. L'exploitation économique de la colonie mettait au premier plan les commerçants, les exploitants forestiers, les planteurs qui ont appartenu aux instances de décisions de la colonie, dont la commission municipale et le conseil municipal. Avec l'indépendance et l'instauration du parti unique, le conseil municipal du fait du non renouvellement de ses membres perd son statut d'assemblée élue. Les conseillers sont alors considérés comme issus de nomination de la part du pouvoir central. Ils apparaissent alors comme ses notables. À partir de 1980, avec la démocratie à l'ivoirienne et le multipartisme, le conseiller municipal a le profil d'un homme politique car agissant comme lui. Les intérêts strictement locaux sont alors relégués au second plan au profit des intérêts politiques. D'ailleurs, c'est cette dernière forme de conseiller, le conseiller municipal politique qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours prouvant que la commune demeure le premier palier du champ des confrontations politiques.

Références bibliographiques

Sources d'Archives

- ANCI, V-30-1025 (5278), Monographie pour l'exposition coloniale internationale de Paris. Notice sur le café et le cacao, 1931.
- ANCI, EE 9087, Rapport politique, 1947.
- ANCI, XII-7-41/162, Communes mixtes d'Abidjan et de Grand Bassam
-

Journaux officiels et d'époques

- *JO.AOF* du 16 janvier 1915, p.55 ;
- *JO.AOF* du 11 décembre 1915, p. 797 ;
- *JO.AOF*, 1921, p. 90 ;
- *JO.AOF*, 1955, p. 1953 ;
- *JOCI*, 1915, p. 85 et P. 469 ;
- *JORCI*, 1960, p.85 ;
- *JORCI*, 1964, p. 557 ;
- *JORCI*, 1965, p. 904 ;
- *JORF* du 6 avril 1884 ;
- *Abidjan Matin* du 21 décembre 1965, p. 4 ;
- *Fraternité Matin*, septembre 1965, P.5 ;
- *Fraternité Matin*, Edition spéciale du 7 décembre 1979 ;
- *Fraternité Matin* du 1^{er} octobre 1980, p. 16 ;
- *Fraternité Matin* du 24 octobre 1980, p. 4.

Ouvrages et revues

Borremans Raymond, 1986, *Le grand dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire*, T2, Abidjan, NEA.

Degni-Segui Alice, 1982, *L'administration locale ivoirienne*, Thèse de doctorat de Droit, Faculté de Droit et Sciences politiques d'Aix-Marseille.

DIABATE Alassane, 2006, *La vie municipale en Côte d'Ivoire de 1909 à 1990*, Thèse de doctorat unique en Histoire, Université de Cocody-Abidjan.

DIABATE Alassane, 2018, Les rues en Côte d'Ivoire des origines à nos jours : l'impossible baptême ? in *Trajectoire n°3, La Revue de référence du GRESSO-IUSO*, Editions du GRESSO, pp. 65-83.

Diabaté Alassane, 2018, La gestion de la ville de Daloa de 1960 à 1970, in *Revue n°4 d'Histoire, d'Art et d'Archéologie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa-Côte d'Ivoire*, pp.110-123.

DIABATE Henriette et KODJO Léonard, 1991, *Notre Abidjan, « Toujours plus haut »*, Abidjan, Ivoire Média.

KI-ZERBO Joseph, 1972, *Histoire de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, Hatier.

Loucou Jean-Noël, 1976, *La vie politique en Côte d'Ivoire de 1932 à 1952*, Thèse de doctorat de 3eme cycle en Histoire, Université de Provence, T1 et T2.

LOUCOU Jean-Noël, 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*, Editions FHB-CERAP.

PARIS Daniel, 1974, *Abidjan, la municipalité et ses problèmes*, Mémoire de DES de Droit, Université de Côte d'Ivoire.

TIREFORT Alain, 1979, « *Le bon temps* » : *approche de la société coloniale : Etude des cas : la communauté française en basse Côte d'Ivoire pendant l'entre- deux-guerres (1925- 1940)*, paris, Ehess.

L'État-Nation en Somalie : Entre construction, décomposition et tentative de reconstruction (1960-2006)

BAKARY TRAORÉ
Université Félix Houphouët Boigny
Abidjan – Cocody
E-mail : tr.bakary76@gmail.com

Résumé

Les Somalis, peuple vivant en Somalie, forment une unité linguistique, culturelle et religieuse dans la Corne de l'Afrique. Regrettant d'avoir été éparpillé sur plusieurs territoires coloniaux, ce peuple est animé par cette volonté de vivre ensemble dans un seul et même État. Cependant ce vouloir vivre ensemble, cette volonté de constituer une nation n'a pu se réaliser depuis les indépendances. Alors qu'elle bénéficiait de plusieurs atouts pour mettre en place l'État-nation, la Somalie présente aujourd'hui l'image d'un État en faillite même si quelques tentatives de reconstruction nationale ont été observées. En nous inspirant de plusieurs sources d'informations composées d'ouvrages et d'articles scientifiques, cette contribution essaie de faire ressortir le processus historique qui explique la décomposition de l'État somalien et les tentatives d'une éventuelle reconstruction nationale.

Mots- clés : Nation – Somalis – Reconstruction – Pansomalisme – Balkanisation.

The Nation-State in Somalia: Construction, decomposition and reconstruction attempt (1960-2006)

ABSTRACT

The Somalis, a people living in Somalia, form a linguistic, cultural and religious unit in the Horn of Africa. Regretting to have been scattered over several colonial territories, this people is animated by this desire to live together in one and the same state. However, this desire to live together, this desire to constitute a nation, has not been realized since independence. While Somalia had many advantages in establishing the nation-state Somalia now has the image of a failed state even though some attempts at national reconstruction have been observed. Drawing on several sources of information consisting of scientific works and articles, this contribution tries to highlight the historical process that explains the decomposition of the Somali state and the attempts for a possible national reconstruction.

Keywords: Nation – Somalis – Reconstruction – Pansomalism – Balkanization.

Introduction

L'État-nation est un concept théorique, politique et historique, désignant la juxtaposition d'un État, en tant qu'organisation politique, à une nation c'est-à-dire des individus qui se considèrent comme liés et appartenant à un même groupe. C'est donc la coïncidence entre une notion d'ordre identitaire, l'appartenance à un groupe, la nation et une notion d'ordre juridique, l'existence d'une forme de

souveraineté et d'institutions politiques et administratives qui l'exercent, l'État¹⁰⁵. Il naît d'une part de la préexistence de l'État par rapport à la nation en y développant un sentiment nationaliste et d'autre part lorsque les individus qui se reconnaissent d'une même nation expriment leur volonté de vivre ensemble, en se dotant d'un État. C'est cette dernière option qui peut être observée en Somalie où les habitants ont le sentiment d'appartenir à une et indivisible nation. Dans le sens d'un vouloir vivre ensemble, les somaliens ont souhaité que ceux des leurs éparpillés dans la Corne de l'Afrique - à cause de la colonisation - soient réunis sur le même territoire, au lendemain de l'indépendance du pays.

Cet idéal poursuivi par les Somaliens et ancré dans la mémoire collective est malheureusement en déphasage avec la trajectoire historique du pays depuis près d'un demi-siècle. Aujourd'hui, la Somalie présente l'image d'un État failli alors que l'édification d'une nation somalienne a été l'un des défis que les différents régimes ont essayé de relever. La fusion des deux ex-colonies en 1960 est le point de départ de cette noble ambition. Son aboutissement devait être la réalisation de la "Grande Somalie" rassemblant tous les locuteurs somalis de la Corne de l'Afrique. Cependant, la défaite de l'Ogaden en 1977 sonne le glas du *pansomalisme* mais aussi la fin du rêve de la "Grande Somalie" et de ce fait, la destruction de tout esprit national et unitaire. Il en résulte alors l'éclatement de la guerre civile à partir de 1991. On assiste à la montée en puissance des mouvements armés claniques entraînant progressivement la disparition de l'État organique somalien. Le vide sécuritaire ainsi créé, favorise l'apparition de l'Union des Tribunaux Islamiques en 2002 que le Gouvernement Fédéral de Transition (GFT) et les coalitions étrangères essaient de combattre à partir de 2006. Ce sont ainsi, les conséquences de la destruction de l'État nation, cet idéal commun à tous les locuteurs somalophones.

Au regard des faits sus mentionnés, quel est le processus qui aboutit à la lente décomposition de l'État-nation en Somalie malgré les efforts des somaliens de vivre ensemble sur un seul et même territoire dans la Corne de l'Afrique? C'est à cette question essentielle que cette contribution devra répondre en exposant la dynamique qui soutient les efforts des somaliens de vivre ensemble sur un seul territoire, dynamique contrariée par les contradictions inhérentes au peuple somalien et qui rend difficile la construction de l'État-Nation.

En nous inspirant de plusieurs sources d'informations composées d'ouvrages et d'articles scientifiques, l'exposé et l'explication des faits qui se veulent ici chronologiques, s'articulent autour de trois points essentiels l'indépendance de 1960 qui voit fusionner les deux ex-colonies somaliennes comme point de départ de la construction de l'État-Nation l'échec de la consolidation de l'État-nation sous le régime de Syad Barré (2) et la guerre civile de 1991 qui entraîne la décomposition de la Somalie malgré les efforts des Tribunaux islamiques pour combler le vide sécuritaire (3).

1.L'indépendance de 1960, point de départ de la construction de l'État nation en Somalie (1960-1969)

Les Somalis, peuple vivant en Somalie, forment une unité linguistique, culturelle et religieuse dans la Corne de l'Afrique. Regrettant d'avoir été éparpillé sur plusieurs territoires coloniaux, ce peuple est animé par cette volonté de vivre ensemble dans un seul et même État. Tel est le sens de la fusion des ex-colonies peuplées essentiellement de locuteurs somalophones et du coup d'accélérateur porté par les militaires à la construction nationale.

1.1. Les somalis : un peuple, une langue, une religion et pourquoi pas un État ?

Les somalis sont des habitants de la Corne de l'Afrique qui vivent principalement en Somalie et se trouvent dispersés en Ethiopie, au Kenya, à Djibouti et même au Yémen. Selon Lee Cassanelli (1982, p.3) les éléments caractéristiques des Somalis seraient la communauté linguistique - avec des variations

¹⁰⁵ Définition fournie par <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat-nation>.

régionales – l'héritage islamique, un mode de vie pastoral et la revendication d'ancêtres communs.

Le terroir originel occupé par ce peuple conditionne son mode de vie et de penser. De prime abord, leur espace ne leur est pas favorable à bien d'égards car le climat sec et aride qui caractérise l'Afrique orientale et surtout la Corne de l'Afrique favorise une végétation de buissons et de steppes. L'élevage, la principale activité pratiquée dans cet espace qui subit un climat désertique, fait vivre près de 70% à 90% de la population de nomadisme pastoral. Pour cette activité, ils ont toujours été à la recherche de points d'eau et de pâturages nécessaires à la survie de leurs troupeaux. Cela implique qu'ils connaissent un fort taux de mobilité spatiale et pour eux, leurs aires de mouvance pastorale n'ont pas de limites (M. C. Aquarone, 1987, p.102).

Cette conception de l'espace chez le peuple somali s'oppose à la mise en place de l'État moderne tel qu'importé par le colonisateur. Exigeant des limites bien précises par l'établissement de frontières, cette nouvelle organisation met fin à la mobilité spatiale des somalis qui se retrouvent émiettés sur plusieurs territoires coloniaux dans la Corne de l'Afrique. Ils n'ont jamais accepté un tel découpage colonial. C'est ainsi qu'ils revendiquent par la suite la réunion des territoires sur lesquels ont été fixés ou éparpillés les locuteurs somalophones. Cela s'explique par le fait que les Somalis ont conscience d'appartenir à la même communauté religieuse, culturelle et linguistique. Ils forment ainsi, un peuple homogène.

Malgré cette apparente particularité en Afrique, les somalis présentent une société clanique. Dans ses études, Ioan Lewis répertorie cinq grandes confédérations de clans à savoir les *Darod*, les *Dir*, les *Issak*, les *Hawiyé* et les *Sab*. Ces grands clans sont eux-mêmes divisés en sous clans et en grandes familles qui débordent les frontières de l'État somalien né en juillet 1960. Ainsi, on retrouve des clans somalis dans l'est éthiopien (l'Ogaden), le Nord-Est du Kenya et dans la presque totalité de Djibouti.

Conscients d'appartenir au même espace social et regrettant d'avoir été éparpillés sur différents territoires coloniaux, les Somalis ont toujours rêvé de vivre ensemble. Ce vouloir vivre ensemble a des implications internationales dans les relations que la Somalie entend entretenir avec ses voisins. Ainsi, en projetant de revendiquer tous les territoires occupés par des locuteurs somalophones, le nouvel État somalien n'était donc pas prêt à respecter le principe sacro-saint de l'intangibilité des frontières tel qu'édicte par la Charte de l'Unité africaine. Cette convention contrarie le rêve pansomalien dont l'aspiration motrice est l'unification de l'ensemble des locuteurs somalis dans le cadre d'un seul État

Récupérer donc les terres irrédentes est l'une des étapes de la reconstruction de la Nation Somalie dont la dynamique expansionniste est brisée par la colonisation. C'est d'ailleurs ce qui justifie l'enracinement d'un nationalisme passionnel chez les Somaliens qui refusent toute forme de renoncement. Le fondement de cette œuvre de reconstruction nationale est la fusion opérée le 7 juillet

1960 entre les deux ex-colonies somaliennes au lendemain des indépendances. Il s'agit du Somaliland qui accède à l'indépendance, le 26 juin et de la Somalia italiana indépendante quelques jours plus tard, c'est-à-dire le 1^{er} juillet. Cette réunification représente le premier pas vers la réalisation du projet de la Grande Somalie ou de la Nation somalienne. La République Démocratique de Somalie qui naît, adopte un drapeau bleu avec une étoile ; étant entendu que chacune des cinq branches de l'étoile représente chaque territoire de la Corne de l'Afrique peuplés de Somalis. Deux branches représentent les deux ex-colonies qui ont fusionné tandis que les trois autres sont les terres irrédentes dont la réunion à la République Démocratique de Somalie permettrait de réaliser la Grande Somalie à laquelle les somalis sont si attachés. En plus de ce symbole, le système parlementaire est adopté par le nouvel État. Ce choix trouve toute sa justification dans l'histoire des systèmes coloniaux qui ont administré les deux territoires¹⁰⁶. Par ailleurs, celui-ci est non seulement en phase avec l'esprit libéral qui a toujours

¹⁰⁶ La Grande Bretagne a toujours utilisé l'Indirect Rule pour la gestion de ses colonies. Du fait que la Somaliland soit une région désertique, elle fut gérée comme un protectorat si bien que l'administration britannique n'a pas apporté grand

le nomade mais aussi avec cette sorte de démocratie qui était utilisée à l'intérieur des assemblées locales du *Shir*¹⁰⁷.

La construction de l'État nation implique à bien d'égards, le sacrifice des intérêts particuliers (claniques) au profit de l'intérêt collectif, donc la condamnation de tout ce qui est qualifié de tribal. Dès lors, les clans somalis devraient transcender les incessantes oppositions qui les ont toujours caractérisés afin de mieux vivre ensemble car la fibre tribale ou clanique empêchait l'esprit national de se forger. C'est dans ce cadre qu'on peut expliquer la fusion du sud mieux doté en ressources avec un effort d'investissement d'avec le nord sans plan de développement économique (M.C. Aquarone, 1987, p.109). Cette fusion n'a pas été imposée de l'extérieur ; elle est le fruit des efforts des Somaliens désireux de transcender leurs différends clivages pour que puisse se réaliser le rêve d'une destinée commune. Cependant, en 1969, survient un coup d'état qui voit s'installer au pouvoir une junte militaire dirigée par le Général Syad Barré. Les raisons de cette prise de pouvoir par la force semblent liées à la lutte contre le tribalisme qui empêcherait la mise en d'une nation somalienne. Ce nouveau régime a-t-il accéléré l'œuvre de reconstruction nationale?

1.2. Les raisons de la prise du pouvoir des militaires

La fusion de 1960 et le régime parlementaire adopté au lendemain des indépendances engagent la Somalie sur la voie de la construction d'une nation. Cependant, en 1969, il y a une mutation violente au sommet de l'État et les militaires prennent le pouvoir avec à leur tête le Général Mohammed Syad Barré. Quelles sont les motivations d'un tel changement et les objectifs des militaires?

La réponse à cette question se trouve dans la pérennité de l'esprit tribal et clanique qui se fait ressentir dans la vie politique au lendemain des indépendances. En effet, bien qu'étant réunis dans la nouvelle République Démocratique de la Somalie, les Somaliens n'ont jamais pu transcender leurs différences sociales et surtout tribales pour réaliser la grande union tant désirée

En fait, le clan est perçu comme la source d'identité et d'identification si bien que les formations politiques qui naissent au lendemain des indépendances sont calquées plus ou moins sur le modèle de la société somalienne (T. Vircoulon, 1996, p.5). Ainsi, le système parlementaire tel qu'il fut adopté par les somalis portait en lui, les germes de sa propre destruction car il exige que soit respecté scrupuleusement le principe de la représentation de base. L'accession au pouvoir dans un tel régime ne peut se faire qu'au moyen de compétition (élection) entre les différents partis politiques. Puisque chaque clan, chaque sous-clan a son parti¹⁰⁸, les compétitions politiques qui s'engagent deviennent des luttes inter-claniques. Ce qui favorise la montée en force du tribalisme et du clanisme. Cela s'explique par la difficile reconversion des mentalités des nomades pour qui le nouvel espace politique n'est autre que la continuation de leurs oppositions ancestrales. En nous référant à la classification des partis politiques dressée par Philippe Decraene (1997, p.70), on peut établir une typologie en deux groupes à savoir les partis nationaux et les partis d'obédience tribale ou régionale. La Ligue de la Jeunesse Somalie (SYL)

changement non seulement dans la vie des nomades, mais aussi dans le mode d'organisation de cette société. Quant à la Somalie italiana mieux dotée en ressource que le Nord, l'administration italienne était en rapport direct avec la population si bien qu'à la veille des indépendances, une classe de dirigeants politique existait déjà.

¹⁰⁷ Le *Shir* est une assemblée d'hommes adultes faite pour débattre des problèmes communautaires. C'est un lieu d'échange et de règlement des conflits.

¹⁰⁸ Le nombre de partis politiques est passé de 30 en 1960 à 78 en 1969 selon une estimation de Thierry Vircoulon

qui a monopolisé le pouvoir depuis 1960, le Greater Somali League (GSL), le Somali National League (SNL), le National United Front et le Liberty Party pouvaient être considérés comme des partis nationaux. Quant aux autres, appelés classiques, ils recrutèrent leurs membres en fonction des affinités claniques ou régionales.

Le putsch militaire de 1969 trouve son explication dans l'antagonisme entre deux modes d'organisation différents: l'un moderne qu'est l'État et l'autre traditionnel c'est-à-dire la tribu, le clan ou le sous-clan. Les affrontements politiques ou claniques qui ont précédé le putsch militaire sont une lutte des tribus entre elles car celles-ci veulent à tout prix s'accaparer « d'un secteur de l'État » pour affirmer leur supériorité politique et sociale (O.O. Rabet, 1989, p.100-106).

En effet, l'État moderne est conçu comme une collectivité qui se compose d'un territoire bien défini et d'une population soumise à un pouvoir politique organisé alors que l'espace clanique somali reste indéfini et mouvant. L'État moderne doit aussi son existence au respect des lois or ces lois réglementent les libertés individuelles, ce qui est en déphasage avec l'esprit libéral qui a toujours caractérisé le mode de vie des nomades. Si la loi confère à l'État toute sa force, il est clair qu'il réduirait le champ d'action du nomade somali (O.O. Rabet, 1989, p.102). Si l'État doit exister cela signifie que la tribu ou le clan est amené à disparaître. Et comme l'État a été imposé aux Somalis, les oppositions claniques qui ont jalonné leur histoire ont pour cadre cette institution. Ce qui explique la montée du tribalisme, bloquant l'édification de la Nation et plus tard l'échec du système parlementaire adopté au lendemain de la fusion de 1960. Les militaires qui prennent le pouvoir en 1969, attendent faire mieux, c'est-à-dire réussir là où le système parlementaire a montré ses limites. Ils évoquent comme raison, le dysfonctionnement du pluralisme politique et l'échec dans la réalisation des objectifs nationaux.

Au total, bien qu'étant éparpillés sur divers territoires dans la corne de l'Afrique, le peuple somali a toujours nourri l'idée de voir réunir ses membres sur le même espace. Ce qui explique le projet de construction de la Nation somalie dans lequel s'engagent tous les premiers dirigeants et plus tard, les militaires à partir de 1969.

2. L'éclatement de la guerre civile comme conséquence de l'échec de l'édification nationale (1969-1991)

Le changement de régime intervenu en Somalie en 1969 est l'occasion pour les Somaliens de repartir sur de nouvelles bases. La réalisation du projet national qu'est la Grande Somalie est donc l'objectif premier de Siyad Barré et ses frères d'armes.

2.1. Le régime Barré, entre construction nationale et consolidation du pouvoir (1969-1978)

La construction de la Nation authentique est le premier objectif que les militaires veulent atteindre. Et pour cela, il faut extraire des mentalités, le tribalisme afin de forger un sentiment national très fort comme le dit la Charte de la révolution somalienne : "en finir avec la corruption, l'anarchie et le tribalisme ...". C'est pourquoi, Barré entreprend de dissoudre tous les partis politiques et promet la construction d'une société somalienne civilisée et apte à s'engager sur la voie du progrès¹⁰⁹. Réaliser cet objectif suppose qu'il faut établir avant tout, une identité culturelle dans laquelle les Somalis se retrouveraient. Cela passe par l'établissement d'une langue nationale, *le Somali*, qui est transcrit en caractère latin en octobre 1972¹¹⁰.

¹⁰⁹ *Charte de la révolution somalienne* adoptée le 21 octobre 1969, article 1

¹¹⁰ Depuis le IX^e siècle, les Somalis ont tenté d'écrire leur langue. La première personne à s'y intéresser est Cheick Yusuf

En vertu de l'article 3 de la Charte, une campagne d'alphabétisation générale est entreprise à partir de 1973. Cette campagne s'accompagne d'une exaltation de la culture somalienne, qui doit créer chez les Somalis, un savoir vivre commun qui n'a jamais existé auparavant. Pour Philippe Decraene (1977, p.116), il s'agit là, d'une révolution culturelle. Les militaires s'engagent à "lutter pour l'unité nationale" ¹¹¹ en donnant corps aux idées pansomaliennes. Celles-ci s'expriment par la tentative de récupération des terres irrédentes. Et c'est l'Ogaden, province éthiopienne qui monopolise l'attention des nouvelles autorités somaliennes.

La frontière entre l'Ethiopie et la Somalie fut fixée de manière approximative de sorte que des incidents furent fréquents. Et c'est l'un [d'entre eux] qui se produisit autour des puits du Wal-Wal, qui fournit à Mussolini en 1935, le prétexte à l'agression contre Hailé Sélassié. La conquête de l'Ethiopie était menée dans le cadre de la nouvelle Afrique orientale italienne, l'Ogaden fut annexé à la Somalie. Enfin, au cours de la seconde guerre mondiale, une fois tombé l'éphémère empire colonial italien, l'Ogaden retourna à l'Ethiopie. (A. Torrenzano, 1995, p.51).

À travers cette réflexion, nous observons que la portion de terre appelée Ogaden est depuis fort longtemps, l'objet de convoitise et relations conflictuelles entre la Somalie et l'Ethiopie. En effet, la région est habitée essentiellement par des clans somalis comme nous l'avons dit tantôt. Les différents régimes somaliens n'ont cessé de réclamer la réunification de tous les clans somalis sur un même territoire y compris ceux de l'Ogaden en Ethiopie. Ce qui n'a pas manqué de créer des tensions entre les deux pays que l'Ethiopie a essayé d'apaiser par la visite officielle de l'empereur Hailé Selassié en 1971 en Somalie. Il s'en est suivi la mise en place de diverses commissions parrainées par l'OUA en vue de régler de manière pacifique la question liée à l'Ogaden. Mais, le régime militaire somalien n'entend pas abandonner ses prétentions à l'égard de cette "Somalie éthiopienne" si bien que l'affrontement avec l'Ethiopie devient inévitable. Ainsi, le 23 juillet 1977, les troupes somaliennes envahissent l'Ethiopie en vue de récupérer "leur territoire". Mais, suite à un retournement d'alliance soviétique au profit de l'Ethiopie, l'armée somalienne se replie sur ses frontières en 1978 (R. J. Daguénet, 1995, p.202-203).

La défaite de l'Ogaden est ressentie comme une humiliation par les somaliens qui désignent les militaires au pouvoir comme les premiers responsables. Elle signifie non seulement l'échec du pansomalisme mais aussi, la fin du rêve de "la Grande Somalie" et de ce fait, la destruction de tout esprit national et unitaire (A. Torrenzano, 1995, p.51). On assiste alors à une effervescence sociale qui a rejailli sur la vie politique et militaire de la Somalie. Les somaliens prennent conscience de leur situation qui n'a guère évolué depuis l'arrivée des militaires au pouvoir. En effet, le programme politique du régime n'a jusque-là pas porté ses fruits et la construction d'une nation somalie est loin d'être réalisable. Cela s'explique par le maintien de la logique clanique et tribale, fléau que le président Barré va réintroduire dans les mentalités somaliennes.

En effet, l'organisation politique qui préside les destinées du pays depuis la prise du pouvoir des militaires, est le Conseil Suprême Révolutionnaire (CSR). Composé de 25 militaires, la présidence de cette structure devait être tournante mais le Général Syad Barré qui en est le premier président, s'abstient de mettre en pratique ce principe. Par tous les moyens, il a cherché à éliminer ses collaborateurs au sein du CSR en fomentant plusieurs faux complots (P. Decraene, 1977, p.149). Selon T. Vircoulon (1996, p.7), le Général Ali Korsher précédemment vice-président du CSR est accusé en 1970 d'être l'auteur d'une tentative de putsch, tout comme les Généraux Mohamed Ainashe Gouled et Gaveire Keide qui le sont

Kwameny. A la fin du XIX^e siècle, Mohamed Abdallah Hassan surnommé le " Mad Mullah", père du nationalisme somali, et bien d'autres ont tenté cette aventure. Cependant, il a fallu attendre l'accession de la Somalie à l'indépendance pour que la transcription de la langue somalie connaisse un début de résolution. Même, l'Unesco a financé des recherches dans le même but.

¹¹¹ *Charte de la révolution somalienne*, article 3.

dans un autre complot en 1971. En 1975, d'autres hauts dignitaires du régime sont arrêtés pour d'autres complots similaires.

Syad Barré veut asseoir son autorité et diriger de manière solitaire la révolution. Son ambition est d'instaurer un pouvoir que personne ne peut contester. Pour ce faire, il met en place un système basé sur le clientélisme et ressuscite l'esprit tribal et clanique, en privilégiant la position socio-politique de son clan, *Marehan*. Ces derniers occupent tous les postes clés dans l'armée et l'administration. Ces privilèges sont étendus à deux autres clans, *Ogadeni* qui est le clan de sa mère et les *Dulbahante* le clan de son gendre. C'est pourquoi son régime est souvent désigné sous l'appellation *MOD* qui sont les initiales de ces trois clans (*M = Marehan ; O = Ogadeni ; D = Dulbahante*) (T. Vircoulon, 1996, p.9-10). Par cette politique, Syad Barré sacrifie la lutte contre le tribalisme, ce qui empêche "l'avènement d'une société sans tribu et sans classe". Il était celui-là même qui déclarait que le tribalisme était le pire fléau qu'un pays pouvait connaître, mais il le réveille dans sa volonté de garder le pouvoir. Une telle attitude a discrédité son régime non seulement aux yeux de l'armée mais aussi de la population civile.

2.2. Le début de la guerre civile : l'échec de l'édification nationale (1978-1991)

Tant que Syad Barré luttait pour la conquête des terres irrédentes, il pouvait bénéficier du soutien des siens mais la récupération manquée de l'Ogaden crée un profond malaise dans la société somalienne. Les militaires sont les premiers à exprimer leur sentiment par une tentative de putsch en avril 1978. Bien que les auteurs aient été exécutés, Barré devait faire face aux aspirations démocratiques de son peuple (R. J. Daguinet, 1995, p.207).

À partir de 1979, la vie politique somalienne est marquée par la création de mouvements politiques armés : ce sont le Front Démocratique pour le Salut Somali (FDSS) créée en 1979 par des officiers *Majertein* réfugiés en Ethiopie et le Mouvement National Somali (MNS) créée par des exilés *Issak* à Londres en 1981. Les deux mouvements opèrent dans le nord du pays, à savoir l'ex-Somaliland et bénéficient du soutien de l'Ethiopie¹¹². De son côté, Syad Barré est résolu à écraser toute opposition à son régime. C'est pourquoi il réprime violemment les populations *Issak* du nord qui apportent leur soutien au MNS. En réaction, celles-ci font pression sur le MNS pour qu'il choisisse l'option sécessionniste (D. Compagnon, 1993, p.18-19). En effet, le MNS très actif sur le terrain, traduit « le particularisme *Issak* et le clivage nord/sud accentué par le régime Barré » selon A. Lagarde (1989, p.2733). En ressuscitant l'esprit clanique, Syad Barré a concentré toutes les richesses du pays entre les mains des *Marehan*, à peine 2 % de la population totale : « tout le pouvoir est entre les mains des sudistes et notamment de la tribu présidentielle qui appartient au clan Darood... tous les projets importants se situent dans le Sud » (P. Decraene, 1977, p.149). Pourtant la région du Nord qui a pour principale activité l'élevage, fournit à l'économie somalienne près de 40 millions de dollars et exporte près de 200 000 têtes vers les pays arabes (AFP, 1989, p.2733).

En effet, le régime Barré a échoué dans la lutte contre le tribalisme et a été incapable de mettre en place un programme adéquat pour le progrès social tant souhaité. Ainsi, l'exclusivisme clanique au profit des *Marehan*, achève de détruire tout progrès national. La réapparition du tribalisme et l'esprit clanique empêchent la construction d'un État moderne qui est surtout liée à la difficile transformation des mentalités nomades. Dans ces conditions, il est difficile de substituer l'État moderne à l'esprit nomade et aux morcèlements claniques de l'espace. L'opposition de l'État moderne à la conception spatiale des

¹¹² L'Ethiopie soutient ces deux en réaction à l'appui de la Somalie au Front National de la Libération (FNLO) qui opérait dans l'OGADEN. Le conflit ouvert de l'OGADEN avait fait place à des affrontements frontaliers transformant la région en une zone de guérilla et de contre-guérilla.

Somalis s'inscrit dans le cadre de ce que Rabet Osman appelle « conflit tribu/État »¹¹³. Selon A. Torrenzano (1995, p.100), l'objectif des militaires qui prennent le pouvoir en 1969, est de remplacer la société tribale par une société socialiste. Cependant cette société somalie ne présente aucune structure de classe, si bien que les militaires doivent la créer. Peut-être que la politique de sédentarisation entreprise par Syad Barré dans les années 1970-1980 aurait pu aider dans ce sens mais l'esprit tribal et clanique l'ont influencé. Celle-ci est menée en faveur des tribus qui le soutiennent car Barré entend consolider son poids socio-politique dans la ville de Mogadiscio où les *Marehan* sont minoritaires.

Les affrontements qui se déroulent entre l'armée régulière et le MNS entraînent le Somaliland dans la guerre civile. Après avoir proclamé toute la région en état d'urgence, le régime fait bombarder les principales villes, détruisant 70% des infrastructures, massacrant 16% de sa population, mutilant 35% des personnes et provoquant 50% de réfugiés vers l'Éthiopie et le Djibouti (M. Yared, 1992, p.30-34). La principale ville Hargeisa est entièrement détruite selon J. Barrin (1987, p.4). Cependant, du fait des rivalités et de la coloration clanique, le FDSS et le MNS n'ont jamais pu unir leurs forces contre le régime Barré et la conquête du pouvoir était l'objectif essentiel de chacun des mouvements¹¹⁴.

Tout compte fait, la naissance du FDSS et du MNS jettent les bases d'un avenir sombre pour le régime Barré. En effet, depuis 1982, la Somalie se trouve dans une situation d'instabilité et d'insécurité permanente comme en témoigne la guerre dans le nord. Et, à partir de 1989, d'autres fronts armés voient le jour mais principalement dans le Sud, c'est-à-dire dans l'ex-Somalia-Italiana. Comme les deux premiers mouvements, ils sont marqués du sceau du clanisme. Il s'agit du Congrès de la Somalie Unifiée (CSU) et du Mouvement Patriotique Somalien (MPS)¹¹⁵.

La multiplication des fronts armés dans les années 1980 traduit les sentiments d'une population déçue du régime Barré. La résurgence du tribalisme et l'hégémonie des *Marehan* dans tous les secteurs de décision ont amené les autres clans à se "désolidariser" de Syad Barré. Mais les différents mouvements politiques armés que ces clans soutiennent n'ont jamais pu former un front commun dans le but de le faire tomber (T. Vircoulon, 1996, p.9). Cependant, les différentes offensives lancées individuellement ont limité le contrôle exercé par le régime de Syad Barré sur le territoire. Finalement, le 27 janvier 1991, le Général président s'enfuit de la capitale après 22 ans de règne sans pouvoir mettre en place la Nation somalienne. Sa chute va-t-il enfin permettre la mise en place de l'État-nation en Somalie ?

¹¹³ RABET (O), cité par TORRENZANO in *Op.cit.*, p.100.

¹¹⁴ Ce n'est que plus tard, en 1987 lors de son 5^e congrès que le MNS fixait ses objectifs fondamentaux :

- sauvegarde de l'unité du pays par la lutte contre le pouvoir dictatoriale de SYAD BARRÉ et l'instauration d'un système démocratique basé sur la décentralisation du pouvoir.
- respect des principes du non-alignement, d'indépendance, et des chartes des nations unies, de l'OUA ; de ligue arabe et de la conférence Islamique.
- Favoriser la paix dans la corne de l'Afrique par une coopération fraternelle entre les différents qui la composent. (DEHLI (A), *Afrique contemporaine* n°154, 1990, pp 63-64).

¹¹⁵ Le CSU a été créé par des exilés somalis en janvier 1989. Il représente essentiellement le clan *Hawiyé* et concentre ses activités dans le centre du pays. Le MPS a été créé en 1989, et représente le sous clan *Ogadeni*, l'appartenance clanique de la mère de Syad Barré. En effet, ce mouvement est l'œuvre de déserteurs de l'armée déçus de l'attitude de Syad Barré face à la question de l'Ogaden. Le retrait des troupes somaliennes de l'Ogaden a discrédité le régime BARRÉ aux yeux des militaires Ogadeni qui espéraient reconquérir le territoire qui fut leur aire de mouvance pastorale. L'accord de paix intervenu entre la Somalie et l'Éthiopie dans les années 80, vient d'aggraver ce sentiment.

3. Les suites de la guerre civile en Somalie : entre décompositions et tentative reconstruction nationale (1991-2006).

Au lendemain de la chute de Syad Barré en 1991, l'État somalien se disloque avec le règne des chefs de guerre et l'abandon de tout esprit unitaire matérialisé par l'indépendance auto-proclamée du Somaliland. Cependant en dépit des affrontements intersomaliens, quelques tentatives de reconstruction nationale se constatent.

3-1. La guerre de Mogadiscio et la "balkanisation" de la Somalie

La chute de Barré en janvier en 1991 ne met pas mis fin à la guerre civile. Après le nord qui est principalement touché pendant la décennie 1980-1990, c'est le tour du sud et du reste du pays. De nouveaux affrontements éclatent entre les adversaires de Barré et la capitale Mogadiscio est particulièrement touchée. Les affrontements sont l'œuvre d'un même mouvement armé, le Congrès de la Somalie Unifiée (CSU) miné par des querelles intestines : l'une des factions représente le sous clan *Haberguidir* commandée par le Général Aïdid et l'autre soutenue par les *Abgal* est dirigée par le riche commerçant Ali Madhi. Les deux sous clans se disputent la hiérarchie politique au sein du mouvement.

En effet, présent dans la capitale depuis 1990, le CSU lors de sa dernière offensive dans le mois de janvier 1991, a joué un rôle important dans la chute du régime Barré. La position sociologique des *Hawiye* dans la capitale, principalement du sous-clan *Abgal*, est un atout majeur dans la lutte contre Barré. Une partie des troupes du CSU recrutée parmi ce sous-clan est sous l'autorité du riche commerçant Ali Madhi. C'est un *Abgal*, engagé dans la lutte contre le régime Barré en 1990 en mettant « sa fortune personnelle à la disposition de sa cause ». Il est le principal financier du CSU, tandis que le général Aïdid qui commande les troupes sur le terrain en est le chef militaire (J.M. Balencie, 1996, p.436).

Lorsque Barré tombe le 27 janvier 1991, seuls sont présents dans la capitale les *Abgal*, sous-clan excellent dans le commerce. Ils prennent rapidement le contrôle politique de Mogadiscio faisant d'Ali Mahdi, le Président intérimaire de la Somalie. Dès sa nomination, il s'engage à mettre en place « un gouvernement provisoire d'union nationale rassemblant toutes les forces d'opposition » et à « rétablir les institutions démocratiques. Il tient à convoquer une conférence nationale qui suggérerait la mise en place d'un Comité de Salut National assumant les fonctions d'un gouvernement intérimaire et qui élaborerait une constitution » (AFP, 1991, p.12).

Cependant la nomination d'Ali Madhi surprend non seulement les autres mouvements armés (MPS, MNS, FDSS) qui ont conjugué leurs efforts dans la lutte contre Barré, mais aussi le chef militaire du CSU, le Général Aïdid. Rejetant cette nomination, il exige arme à la main, la première magistrature du pays, puisqu'il est le chef du CSU» (M. Yared, 1992, p.33). L'affrontement devient inévitable lorsque celui-ci arrive dans la capitale avec ses troupes et occupe le sud de la ville de Mogadiscio. Le Général Aïdid est résolu à conquérir de gré ou de force ce qui lui revient de droit. C'est la guerre de Mogadiscio.

Au-delà de la logique clanique, la guerre de Mogadiscio reflète l'opposition entre nomades et sédentaires. En effet, Aïdid recrute ses miliciens parmi les nomades de la région de Galgayo au sud de Mogadiscio et les combattants du président Ali Madhi sont essentiellement issus de la capitale. Ces derniers sont prêts à défendre leur ville – Mogadiscio - contre « l'insurrection des nomades envahisseurs » (R. Marchal, 1992, p.123).

La ville de Mogadiscio est de ce fait divisée entre ceux qu'il convient d'appeler les seigneurs de guerre à savoir le président Ali Madhi et le Général Aïdid qui contrôlent à partir d'août 1992 près de 5/6 de la ville (M. Saillehan, 1992, p.27). Selon les estimations des Nations-Unis, les affrontements que se livrent les factions rivales du CSU ont fait plus de 25 000 victimes (Nations unies, 1997, p.12) avant qu'un

cessez-le-feu ne soit trouvé le 3 mars 1992¹¹⁶. Ainsi, Aïdid contrôle le sud de la ville tandis que le président Madhi, le nord et la *Green Line* est la ligne de front qui partage la capitale de part et d'autre.

En dehors de la ville de Mogadiscio, les affrontements s'étendent également au reste du pays. La chute de Syad Barré et l'incapacité des chefs militaires à mettre fin à leurs querelles intra-claniques et inter-claniques signifient la disparition de l'autorité centrale et de ce fait, la disparition de l'État somali. La création des partis politiques armés depuis 1979 et le contrôle de larges portions du territoire dans le sillage de la chute de Barré achèvent de balkaniser la Somalie.

En effet, les luttes fratricides que se livrent les deux seigneurs de Mogadiscio mettent fin à tout espoir de réconciliation si bien que le MNS craignant de subir une hégémonie *Hawiye*, préfère réaliser le rêve des *Issak*. Il proclame la naissance de la république du Somaliland le 18 mai 1991 sur la totalité du territoire qu'il contrôle. Pour les mêmes raisons, un front regroupant le MPS et le FDSS représentant les *Ogadeni* et les *Majertein*, proclame la naissance de la République Autonome des Aroods. Cette république a pour capitale Kismayo et couvre la quasi-totalité de la région du sud (A. Torrenzano, 1995, p.90-91).

Ainsi neuf organisations politico-militaires¹¹⁷ se partagent le territoire somalien après la chute de Syad Barré. Ces organisations représentent non seulement des clans ou des sous-clans, et opèrent généralement dans leur aire de mobilité tribale. Ce sont en fait des micro-états dont les chefs lèvent des impôts et gèrent toutes les infrastructures épargnées par la guerre. Ainsi, le MNS contrôle le port de Berbera très actif dans l'importation du bétail vers l'extérieur tandis que l'aéroport et le port sont contrôlés respectivement par Aïdid et Ali Madhi.

Tout compte fait, depuis la chute de Syad Barré, l'État organique somalien disparaît et l'intervention des Nations unies en 1992 ne permet pas de le reconstituer. Les différents territoires contrôlés par les mouvements armés claniques sont des "fiefs gouvernés" de main de maître par des seigneurs de guerre. Le retrait onusien de 1995 matérialisant son échec politique et militaire est lié d'une part à des facteurs internes à l'organisation internationale mais aussi à la méconnaissance des réalités sociales somaliennes. À cela, il faut y ajouter l'absence de définition d'une politique claire dans sa tentative de résolution du conflit somalien. Par ce retrait, la communauté internationale abandonne la Somalie à son propre sort c'est-à-dire à la merci des chefs de guerre, sans espoir de paix, ni de reconstruction nationale. L'idéal commun - c'est-à-dire ce vivre ensemble sur un même espace - qui a toujours animé les somaliens a été donc annihilé dans les affrontements claniques. Cependant dans le sillage de la guerre civile, quelques tentatives de réorganisations de l'espace territorial somalien sont constatées.

3-2. Quelques tentatives de reconstruction étatiques à l'ombre de la guerre civile

Abandonné à son propre sort par la communauté internationale, la Somalie est devenue un État de non droit depuis le retrait onusien de 1995 et s'est davantage disloqué. Comme le Somaliland en 1991, le Puntland, une région située dans le nord-est s'auto-proclame indépendante en 1997. Plus tard pour faire face au désordre orchestré par les seigneurs de guerre dans le sud du pays, l'Union des Tribunaux voit le jour en vue de faire face au vide sécuritaire et recréer les structures d'un État normal.

¹¹⁶ S/RES/733, Résolution du Conseil de sécurité de l'ONU en date du 03 mars 1992.

¹¹⁷ En plus du MPS, MNS, FDSS et des deux factions du CSU, on note également la présence du Front National Somalien (FNS) dans l'extrême sud du pays, du Mouvement Démocratique Somalien (MDS) au centre, du Front de la Somalie unifiée (FSU) et de l'Alliance Démocratique Somalien (ADS) tous présents dans le nord-ouest à la frontière avec Djibouti.

En effet, les somaliens n'ont jamais renoncé à tout espoir de vivre dans la paix et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'indépendance factice du Somaliland dès la chute de Syad Barré et le début de la balkanisation de la Somalie. Depuis 1991, l'État somalilandais existe bel et bien même s'il ne bénéficie d'aucune reconnaissance internationale. Sa trajectoire politique depuis bientôt trois décennies est largement différente des scènes conflictuelles claniques observées dans l'ex Somalia italiana. Les populations de cette région ont su dépasser leurs contradictions internes, ce qui leur a permis de mettre en place les structures d'un État viable quoique non reconnu par la communauté internationale.

Au regard de ce qui a été avancé plus haut, la société somalienne est foncièrement clanique, éclatée en plusieurs entités socio-politiques mais marquée par un sentiment de cohésion et de solidarité. Ces entités ou encore unités sociales sont gérées par des conseils d'anciens qui, en fait, détiennent l'autorité politique et morale. Il existe au sein de la société somalienne décrite comme violente, certains mécanismes susceptibles de réguler ou de juguler les conflits si bien que les différents clans auraient vécu en parfaite harmonie. Cela a été de tout temps possible grâce aux actions des différents conseils d'anciens qui jouent les rôles de faiseurs de paix, *Nabadon*. Ce sont les anciens des différentes unités sociales qui ont la lourde tâche de rétablir la paix au moyen de longues palabres et de manipulations des différents répertoires d'honneur des différents protagonistes. Cela se termine toujours par des excuses publiques, la paie d'amende, *Hag*, rachetant le sang versé. Ainsi, on rectifie l'honneur qui a été bafoué, *Haal*. L'accord obtenu, *Gal*, prend la forme d'un contrat social que toutes les parties s'engagent à respecter (G. Prunier, 1993, p.7).

C'est le retour à cette ancienne forme de gestion de la société qui a permis d'atténuer les rivalités au Somaliland. En effet, c'est en considérant les conseils d'anciens et les décisions qui émanent de leur assemblée, *le Shir*, que le MNS est parvenu à créer un ordre politique véritable dans cette république auto-proclamée. Ainsi, les anciens ont pu jouer leur rôle de faiseurs de paix réglant les multiples contentieux claniques dans ce "nouvel États indépendant". Dès lors, chaque ville de cet "État" a mis en place son conseil si bien que l'établissement d'une autorité municipale fut facilité. Ce qui a permis le rétablissement de l'ordre politique au niveau des districts, des différentes régions au Somaliland (Compagnon, 1993, p.18). Cette aventure politique est également tentée par le Puntland, une région située dans le nord-est, qui s'auto-proclame indépendante en 1997.

Dans les deux pseudos États, la paix civile a été largement maintenue et la (re)construction étatique a été amorcée. De telles expériences auraient pu être tentées au sud mais les conditions politiques sont notoirement différentes si on s'en tient aux bases sociales et économiques qui ne sont pas les mêmes¹¹⁸. Cependant, l'apparition de l'Union des Tribunaux Islamiques dans le sud du pays au début des années 2000 fournit quelques éléments de preuves de la tentative de reconstruction nationale¹¹⁹. Il faut rappeler que depuis octobre 2004, la Somalie possède un gouvernement: le Gouvernement Fédéral de Transition (GFT), basé d'abord à Nairobi (Kenya) puis à Baidoa, en Somalie. Il n'avait pas pu s'établir à Mogadiscio contrôlée par les « seigneurs de guerre » alors qu'il était censé combler le vide politique provoqué par la guerre civile. Bien que reconnu sur le plan international, ce gouvernement n'a jamais eu d'autorité dans son propre pays et était en outre déchiré par des querelles de personnes entre son Président le Colonel

¹¹⁸ Roland Marchal, " Des Somaliens, du clan et de la politique de la guerre (1991-2009)", *La constante « Tribu », Variations arabo-musulmanes*, sous la direction de Hosham Dawod, Paris, Demopolis, 2013, 288 p, disponible sur <https://books.openedition.org/demopolis/245>.

¹¹⁹ L'essentiel des lignes qui suivent, s'inspire de la fiche d'analyse rédigée par Judy Kaam Foko, Stevie Hochschlitz et Moustafa Kebe intitulée " Les tribunaux islamiques en Somalie : une bonne politique de la gouvernance ?", avril 2008 et consultée sur http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-789_fr.html

Youssef Abdullahi, son Premier Ministre Ali Mohamed Gedi et le Président du Parlement Sharif Hassan Cheikh Adan. Aux yeux de la population, il est la matérialisation de l'ingérence internationale dans les affaires intérieures de leur pays. Il a été créé sous l'égide de l'ONU, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne et de la Ligue Arabe et a noué ouvertement de bonnes relations diplomatiques avec l'Éthiopie, l'ennemi historique du pays. Il ne dispose pas d'une armée fiable pour rappeler à l'ordre, les seigneurs de guerre qui continuent de régner sur des pans entiers du territoire somalien. C'est face à cette anarchie qu'émergent les premiers tribunaux islamiques, fédérés depuis 2002 au sein de l'Union des Tribunaux Islamiques (UTI) dirigée par Cheikh Sharif Cheikh Ahmed. A partir de 2006, devant l'influence et l'ingérence du voisin éthiopien et des États-Unis d'Amérique qui soutiennent l'Alliance pour la Restauration de la Paix et contre le Terrorisme (ARPCT)¹²⁰, l'UTI décide de lancer une offensive contre la capitale. En peu de temps et après quelques batailles clés, elle s'empare du pouvoir et annonce sa volonté d'instaurer la Charia dans tout le sud du pays.

Dans cette perspective, elle met en place une assemblée législative qui a peu à peu bâti une base juridique et administrative, coupant court à l'anarchie, à l'économie souterraine et à la corruption instaurées par les seigneurs de guerre. On assiste alors à une reprise plus sereine des activités économiques et l'accès au territoire à des fins humanitaires a été promis aux organisations internationales. Le retour au calme consécutif au règne éphémère de l'UTI est énormément apprécié par la population : les armes ont été confisquées aux citoyens et les seigneurs de guerre se sont retranchés, les prestations de service de base (éducation, santé, etc) sont assurées, le port et l'aéroport sont ouverts, etc. Cependant, l'application parfois orthodoxe de la loi islamique (peine capitale et exécutions publiques, non-respect des normes internationales relatives à l'équité du procès, peines arbitraires, flagellations, humiliations, amputations, etc) laisse un goût amer au sein de la population.

En effet, les différentes réglementations (interdiction du *qat*, interdiction de cultiver le tabac, fermeture des cafés et cinémas diffusant des films indiens et américains, interdiction de regarder la télévision, port du voile obligatoire pour les femmes) prises par l'UTI sont nouvelles et impopulaires. Les miliciens employés sont davantage attirés par la perception d'un salaire que par la défense de leurs idéaux. La population se résigne à accepter le règne de l'UTI, jugé moins détestable que celui des seigneurs de guerre, mais moins virtuel que celui du GFT et nécessaire à la sécurité. Après quelques mois de règne, les milices de l'UTI sont chassées en décembre 2006 de la capitale par une coalition menée par l'Éthiopie. Repliées dans le Sud-est, près de la frontière kényane, les forces des tribunaux islamiques subissent une défaite à Kismayo quelques jours plus tard.

Conclusion

La trajectoire politique et historique suivie par la Somalie depuis les indépendances montre que la construction de l'État nation a été au cœur des préoccupations des régimes qui ont eu en main la destinée du pays. La volonté de se réunir sur un même territoire parce que présentant une certaine homogénéité linguistique, religieuse et culturelle est un idéal auquel aspire tous les locuteurs somalophones et ce, malgré leur dispersion dans les tous États de la Corne de l'Afrique du fait de la colonisation. La réalisation de cet idéal a entraîné l'intrusion des militaires dans le jeu politique estimant que le régime parlementaire - adopté au lendemain de la mise de la République Démocratique de la Somalie - avait échoué. Ils espèrent porter un coup d'accélérateur à la construction de la Nation Somalienne. Foulant au pied le respect des frontières héritées de la colonisation, le régime militaire se lance dans une politique

¹²⁰ L'Alliance pour la restauration de la paix et contre le terrorisme est une milice somalienne fondée en février 2006 et regroupant des chefs de guerre, des hommes d'affaires et le gouvernement intérimaire exilé. Elle a été conclue pour lutter contre l'Union des Tribunaux Islamiques dans les quels, les américains voient une émanation d'Al Qaeda.

expansionniste marquée par la récupération de tous les territoires où vivent des populations somaliennes. C'est dans ce cadre que s'inscrit la guerre de l'Ogaden de 1977 avec l'Éthiopie.

La récupération manquée de ce territoire éthiopien a créé un profond malaise socio politique en Somalie dans la mesure où toutes les actions menées dans la mise en place de la nation somaliennes avaient échoué. Les populations exaspérées n'avaient d'autres choix que de se révolter et cette révolte est venue du Nord avant de s'étendre à tout le pays dans le cadre d'affrontements armés. Ces affrontements auront raison du régime Barré mais l'indépendance d'une partie du territoire (Somaliland) à l'ombre de ces affrontements intersomaliens et le règne des chefs de guerres dans les années 90 ont entraîné l'effondrement de la communauté politique et des institutions de l'État somalien. La pacification du Somaliland a permis de recréer les structures d'un État viable dans ce territoire, expérience tentée par l'Union des Tribunaux Islamiques lors de leur éphémère règne en 2006 à Mogadiscio et ses environs.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la volonté de créer un grand État rassemblant tous les locuteurs somalophones dans la Corne de l'Afrique est une constance présente chez les Somaliens malgré les conséquences que cela pourrait avoir sur la paix dans la région. Cependant, la logique clanique que les militaires ont manipulée selon leurs intérêts a engendré les germes de l'explosion socio politique des années 90. La complexité des réalités sociales somaliennes et l'émergence de l'islam politique ne permettent pas jusque-là à ce pays de retrouver le chemin de la paix et de l'engager sur la voie de la construction nationale.

Bibliographie

ABDI Mohammed, "Structures verticale et horizontale de la somaliennes" in *Mondes en développement*, tome 1, n°66, 1989, pp.83-86.

AFEWORK Marc-Eden, "En Somalie, les héritiers de Syad Barré face au choix de la paix" in *Marchés Tropicaux*, 14 février 1997, p.318-319.

AQUARONE Marie-Christine, *Les frontières du refus : six séparatismes africains*, Paris, CNRS, 1987, p.102.

BALENCIE Jean Marc (S/D), *Mondes rebelles : acteurs, conflits et violences politiques*, Tome2, Paris, Lagrange, 1996, p.435

BARRIN Jacques, "Un État d'insurrection Larvé" in *Le Monde* n°13062, 27 janvier, 1987, p.4.

CASSANELLI Lee Van, *The shapping of Somali Society. Reconstructing the history of a pastoral people, 1600-1900*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1982, 312 p.

COMPAGNON Daniel, "Somaliland, un ordre politique en gestation" in *Politique Africaine* n°50, juin 1993, p.18.

DAGUENET Roger-Joint, *Histoire moderne des Somalis : les Gaulois de la Corne de l'Afrique*, Paris, Karthala, 1995, 240 p.

DECREANE Philippe, *L'expérience socialiste somaliennes*, Paris, Berger-Levrault, 1977, p.12

DEHLI Ahmed, "Dossier : la Somalie et la corne de l'Afrique" in *Afrique contemporaine* n° 154, 1990, pp.53-64.

DJAMA Marcel et GASCON Alain (dir.), "La Corne dans tous ses États" in *Cahiers d'Études Africaines*, XXXVII (2), 146, 1997, pp.403-428.

DJAMA Marcel, "Sur la violence en Somalie genèse et dynamique des formations armées" in *Politique africaine* n°47, octobre 1992, pp.147-152.

- DJAMA Marcel, "Fractionnement et possession du pouvoir en Somalie" in *Marché Tropicaux Méditerranéens* n° 2285, 25 août 1989, p.2458.
- GASCON Alain, "La Somalie en mauvais État" in *EchoGéo* [En ligne], consulté le 06 septembre 2013 ;
- KAAM FOKO Judy, HOCHSCHLITZ Stevie et KEBE Moustafa "Les tribunaux islamiques en Somalie : une bonne politique de la gouvernance ?", Grenoble, avril 2008, disponible sur http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-789_fr.html
- LAGADE André, "La Somalie à la dérive" in *Marché Tropicaux et Méditerranéens* n° 2243, 04 octobre 1988, pp 2988-2990.
- LUGAN Bernard, "La Somalie" in *L'Afrique réelle* n°22, 1999, p.40
- MABIRE Jean-Christophe, "Somalie, l'interminable crise " in *Hérodote*, 2003/4, N°111, pp. 57-80.
- MARCHAL Roland, " Des Somaliens, du clan et de la politique de la guerre (1991-2009)", *La constante « Tribu »*, *Variations arabo-musulmanes*, sous la direction de Hosham Dawod, Paris, Demopolis, 2013, 288 p, disponible sur <https://books.openedition.org/demopolis/245>
- MARCHAL Roland et MESSIANT Christine, *Les chemins de la guerre et la paix*, Paris, Karthala, 1997, p.267.
- MARCHAL Roland, "Les mooryans de Mogadiscio : forme de violence dans un espace urbain en guerre" in *Les cahiers d'études africaines*, 1993, n°430, p.308.
- RABET Osman Omar, "Les conditions fondamentales de l'existence et du progrès de la Nation Somalie", *Mondes en développement*, Tome 17, n°66, 1989, pp.93-106.
- VIRCOULON Thierry, "La crise somalienne" in *Afrique contemporaine* n°177, 1996, p.5
- YARED Marc, "La Somalie à feu et à sang" in *Jeune Afrique* n°1621, 30/01 au 05/02/1992, pp.33-35.

L'approvisionnement et la commercialisation du vivrier à Abidjan (Côte d'Ivoire) : l'exemple des femmes gouro (1972-2016)

Dr. KEITA Mohamed

Chargé de Recherche

Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains (IHAAA)

Université Félix Houphouët Boigny

E- mail : m.keyta05@gmail.com

Spécialité: Histoire

Résumé

Après l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance en 1960, l'État privilégia les cultures d'exportation. Tous les efforts étaient portés sur le café, le cacao, le palmier.... Ces cultures d'exportation étaient censées apporter les devises nécessaires pour renflouer les caisses de l'État. Le vivrier fut délaissé. Mais à partir des années 1970, l'Etat se pencha sérieusement sur la question du vivrier et mit en place des sociétés. Mais, ces structures étatiques, très tôt, montrèrent leurs limites et laissèrent libre cours aux initiatives individuelles. Les femmes, en particulier d'ethnie Gouro, se lancèrent activement dans l'approvisionnement des marchés d'Abidjan en vivres. Elles parvinrent grâce à leur organisation à se tailler une place de choix dans ce secteur. Désormais, l'État ivoirien s'appuie sur ces femmes pour la fourniture de vivres à Abidjan et dans toute la Côte d'Ivoire.

Mots- clés : Côte d'Ivoire – Vivrier – Approvisionnement– Commercialisation – Femme– Gouro.

Abstract

After the accession of Côte d'Ivoire to independence in 1960, the State favored export crops. All efforts were focused on coffee, cocoa, palm ... These export crops were supposed to provide the necessary currency to bail out the coffers of the state. The food was abandoned. But from the 1970s, the state seriously looked into the issue of food and set up companies. But these state structures, very early on, showed their limits and gave free rein to individual initiatives. Women, especially of the Gouro ethnic group, actively engaged in supplying the Abidjan markets with food. They managed through their organization to carve out a place in this sector. The Ivorian state now relies on these women to provide food in Abidjan and throughout Côte d'Ivoire.

Keywords: Ivory Coast – Food - supply – marketing – Woman – Gouro.

Introduction

La Côte d'Ivoire hérita de l'économie de plantation mise en place par le colonisateur français. Cette économie privilégia les cultures d'exportation pourvoyeuses de devises. Ces cultures permirent à la Côte d'Ivoire d'assurer le développement économique du pays durant les deux premières décennies après l'accession à l'indépendance. Dans ce contexte, les cultures vivrières connurent un désintérêt de la part des pouvoirs publics. Tout l'encadrement agricole portait sur les produits de rente. Des structures

d'encadrement comme la SATMACI¹²¹, la CIDT¹²² et les centres de recherche pour l'amélioration du café du cacao en étaient la preuve. À part le riz, rien n'était prévu pour les autres produits vivriers. Mais à partir des années 1970, l'attitude de l'État changea face au vivrier. Des mesures furent prises pour réduire les devises utilisées pour importer les denrées alimentaires (viande, pomme de terre, riz, blé etc.). L'État créa un ministère du développement rural et des sociétés d'État comme AGRIPAC¹²³ et l'OCPV¹²⁴ chargés de la commercialisation du vivrier. Cependant, l'échec de ces structures étatiques laissa libre cours aux opérateurs individuels d'opérer dans ce secteur. Les femmes, en particulier d'ethnie Gouro, se lancèrent activement dans l'approvisionnement des marchés d'Abidjan en vivriers. En 1972, elles créèrent le premier marché Gouro à Abidjan. Elles parvinrent grâce à leur organisation à se tailler une place de choix dans ce secteur. Dorénavant, elles se tournaient vers les unités de transformation. En 2016, Irié Lou Collette¹²⁵, donna le premier coup de pioche de la construction d'une usine de transformation de manioc à Yaou dans la région de Bonoua.

Quels sont les facteurs du succès des femmes Gouro dans l'approvisionnement des marchés à Abidjan ? Comment sont-elles organisées ? Quelles difficultés rencontrent-elles dans leur activité ? Pour une meilleure approche, notre réflexion s'est appuyée sur des enquêtes de terrain, des ouvrages et des articles de revues. La critique de ces différentes sources nous a permis de faire des recoupements afin de comprendre les fondements de la réussite des femmes Gouro dans le vivrier en Côte d'Ivoire particulièrement à Abidjan.

Notre étude s'est structurée autour de trois axes. Le premier porte sur les facteurs de la percée des femmes Gouro dans l'approvisionnement des marchés à Abidjan. Le deuxième se penche sur l'organisation de leur commerce. Quant au troisième, il présente les difficultés de ces femmes dans leur activité.

1. Les fondements du succès des femmes Gouro dans l'approvisionnement des marchés à Abidjan

Plusieurs facteurs concourent au succès des femmes dans l'approvisionnement et la commercialisation du vivrier à Abidjan.

1.1 . L'explosion démographique de la ville d'Abidjan

Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, connaît une croissance démographique effrénée. Sous l'administration coloniale, cette population connut une augmentation rapide. Celle-ci passa de 17 000 habitants en 1934 à 120 050 en 1955 (Antoine Philipe, Henry Claude, 1983, pp.371-372). En effet, le sud forestier, en particulier Abidjan, était un bassin de chantiers agricoles, forestiers, télégraphiques et portuaires. De ce fait, sous l'effet combiné des migrations forcées organisées par le pouvoir colonial et l'attrait de la ville, Abidjan accueillait une population importante. Après l'accession à l'indépendance en 1960, la ville poursuivit sa croissance démographique passant de 951 261 habitants en 1975 à 1 929 079 habitants en 1988 (Recensement général de la population et de l'habitat(RGPH), 1975 et 1988). En 1998,

¹²¹ Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire créé en 1958.

¹²² Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles.

¹²³ Programme d'Actions pour l'Agriculture créé en 1972.

¹²⁴ Office de la Commercialisation des Produits vivriers Créé en 1984.

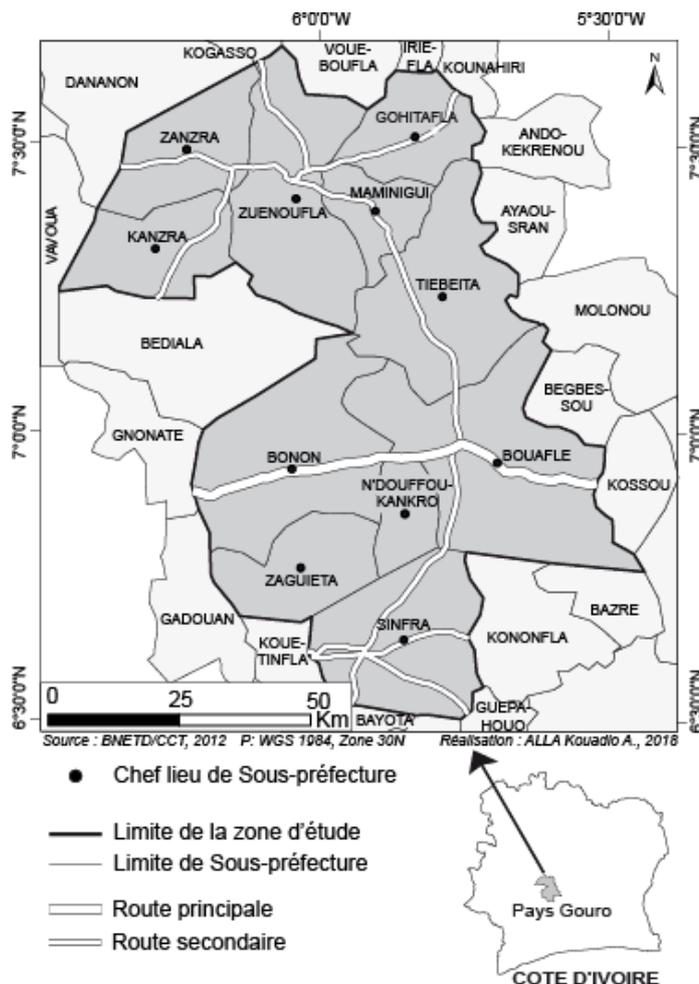
¹²⁵ Elle est une femme d'ethnie Gouro. Elle est la Présidente du Conseil d'Administration de la fédération nationale des sociétés coopératives de vivriers de Côte d'Ivoire (Fenascovici) fondée en 2001. Cette fédération regroupe environ 5000 productrices de vivrier, avec pour objectif: organiser les femmes, qui sont les principales productrices de cultures vivrières en Côte d'Ivoire. www.fenascovici.com « Leader du vivrier- L'interlocuteur du secteur vivrier ivoirien- », consulté le 01 juin 2019.

l'on enregistrait 2 772 000 habitants (RGPH, 1998). Selon le dernier recensement de la population et de l'habitat, en 2014, Abidjan comptait 4 395 243 d'habitants (RGPH, 2014). Cette croissance exponentielle résulte des courants migratoires en direction de la ville d'Abidjan. Le premier est constitué de flux de migrants ivoiriens quittant les zones savanicoles et autres régions moins attractives à la recherche d'un mieux-être. La seconde est le fait des populations ouest-africaines. En 1975, ils représentaient 40% de la population abidjanaise (Antoine Philipe, Henry Claude, 1983, pp.371-372). À cela, il faut ajouter un taux de fécondité élevé autour de 6.2 enfants par femme en 1990. Cette explosion démographique et la croissance rapide de la ville engendrent des besoins alimentaires importants qu'il faut satisfaire. Le taux d'accroissement annuel était de 3,3% de 1988 à 1998 (RGPH, 2014).

1.2. Le pays Gouro : un bassin de production de viviers

Pour l'approvisionnement des marchés abidjanais, les femmes Gouro s'appuyèrent au départ sur leur région d'origine le pays Gouro. Le pays Gouro se situe au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Il bénéficie de nombreux atouts relatifs au climat, au sol et à la végétation. Par ailleurs, sa situation de zone de transition entre la forêt au Sud et la savane au Nord lui permet de diversifier sa production vivrière. Le relief qui est composé de bas-plateaux et de collines comporte de nombreuses vallées hydromorphes cultivables en périodes sèches (favorable à la riziculture inondée et aux cultures maraîchères). La couverture végétale est composée de forêt et de savane.

Carte n°1 : LA CARTE DU PAYS GOURO



Les vivriers pratiqués dans la région sont: le riz ,53 320 tonnes par an ; la banane plantain, 8 338 tonnes par an ; le manioc 27 456 tonnes par an (conseil régional de la Marahoué, 2019)¹²⁶. À cela s'y ajoutent les légumes (aubergine n'drowa, le piment, la tomate, le gombo (africain), la carotte, les choux, le haricot, la tomate (type européen), la pomme de terre (type européen) etc. Le pays Gouro est donc un réservoir de production vivrière. La commercialisation du vivrier permet de aux femmes de prendre en charge.

1.3. Le vivrier une alternative économique pour la lutte contre la pauvreté

La commercialisation du vivrier apparaît comme la première alternative des femmes Gouro pour lutter contre la pauvreté. En effet, les femmes qui exercent dans le vivrier sont défavorisées par plusieurs facteurs. En Côte d'Ivoire, les femmes n'ont pas un accès libre et généralisé à la terre, contrairement à la gent masculine. C'est par l'intermédiaire des hommes de leur famille (père, frère ou oncles) qu'elles accèdent à certaines terres. Selon les chefs des familles, accorder le droit de propriété foncier à la femme revient à hypothéquer une partie du patrimoine foncier de la famille¹²⁷. Ajoutons à cela l'analphabétisme qui touche en majorité les femmes. En Côte d'Ivoire, le taux d'analphabétisme est très élevé, soit de 51% en 2002¹²⁸. Et sur ces 51% d'Ivoiriens analphabètes, 60% sont des femmes.¹²⁹ De plus, ces femmes sont majoritairement touchées par la pauvreté. En 2013, selon la Banque mondiale, 75% des femmes vivaient en dessous du seuil de pauvreté¹³⁰. Elles sont écartées des systèmes de financement. Outre cela, elles manquent d'informations sur les opportunités économiques et l'accès au crédit. Par ailleurs, les violences faites aux femmes et les mutilations génitales sont autant de barrières à une pleine émancipation politique et économique de celles-ci.

Au total, les femmes Gouro ont su profiter de l'exposition démographique de la ville d'Abidjan et tirer profit de leur région qui est un bassin de production de vivriers. Elles mettent en place une organisation particulière du s'imposer dans ce secteur.

2. L'organisation des femmes Gouro dans la commercialisation du vivrier à Abidjan

L'insertion des femmes Gouro dans la commercialisation du vivrier repose sur la mise en place de marchés appelés « marché Gouro » et une stratégie d'approvisionnement efficace.

2.1. Les débuts des femmes Gouro: l'exemple de Nanti Lou Irié

L'itinéraire des pionnières permet de saisir les débuts des femmes. L'on a le cas de Nanti Lou Irié Rosalie. Elle est « la mère des marchés Gouro ». Elle est née en 1945 à Guériafla (Gohitafla), et est mère de deux enfants. Très tôt, elle exerça le commerce pour se prendre en charge. Elle fut choquée

¹²⁶ « Région de la Marahoué », www.rezoivoire.net/ivoire/ressources/52/region-de-la-marahoue.html, consulté le 04 janvier 2019 .

¹²⁷ Entretien avec Irié Bi Bernard, chef de famille, médecin, à Vavoua, le 02 mai 2019.

¹²⁸ « Cérémonie officielle marquant la journée internationale de l'alphabétisation » <http://www.presidence.ci/ceremonie-officielle-marquant-la-journee-internationale-de-lalphabetisation/>, consulté le 11 décembre 2018.

¹²⁹ « Côte d'Ivoire: l'alphabétisation, un puissant levier pour l'autonomisation des femmes »

<http://genderlinks.org.za/classification/themes/cte-divoire-lalphabetisation-un-puissant-levier-pour-lautonomisation-les-femmes-2015-02-23/04> janvier 2019.

¹³⁰ « 75% des femmes en dessous du seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire (rapport Banque Mondiale) » <http://news.abidjan.net/h/462469.html>, 04 janvier 2019.

par les difficultés qu'éprouvaient les femmes à écouler leurs marchandises. C'est ainsi qu'en 1972¹³¹, elle décida de créer un marché pour aider celles-ci à commercer leurs produits. A l'origine, le marché Gouro était situé à la gare de train d'Adjamé communément appelé Gare RAN (Régie-Abidjan-Niger). Les produits, débarqués par train en provenance de la Haute Volta, y étaient vendus, notamment la tomate, la pomme de terre, le concombre, la carotte, etc. Madame Tra Bi qui était avec Nanti Lou à ses débuts dit ceci à ce propos :

« Nous avons commencé à l'espace qui est l'actuelle gare SOTRA d'Adjamé .Nous faisons venir les marchandises par train de Bouaké, Agboville et nous prélevions sur chaque sac de vivres 10 francs comme taxe. C'est cet argent qui nous a permis, grâce à l'intervention du Président Houphouët-Boigny, de nous voir attribuer l'espace Roxy que nous occupons encore aujourd'hui(Le communicateur, 2013 :p.4) ».

Adjamé est le carrefour des produits vivriers de toute la Côte d'Ivoire. C'est à la fois un marché de gros et de détail. Ce marché s'étend sur une superficie de 7 431m². C'est un espace privé, agréé par l'État ivoirien sous le n°238/1102 du 29 août 2005. Pour mieux tirer profit de leur activité, ces femmes décidèrent de s'organiser en coopérative. Ainsi, naquit la Coopérative de Distribution de Produits Vivriers (CDPV) en 1984. Avec la loi n° 721 du 23 décembre 1997 relative au fonctionnement des coopératives, la CDPV devient la Coopérative du Marché Gouro d'Adjamé Roxy (COMAGOA). Elle est majoritairement constituée de femmes Gouro, analphabètes dont l'âge moyen se situe autour de 35 ans.

2.2. L'extension des marchés Gouro à Abidjan : le cas du marché « COCOVICO » de Cocody

À l'instar du marché Gouro d'Adjamé, d'autres marchés virent le jour à Yopougon, à Treichville et à Cocody. Ces marchés furent créés sous l'initiative des femmes Gouro. Mais, le cas du marché Gouro de Cocody retient l'attention. Il est communément appelé « COCOVICO » et voit le jour en 2008 grâce à un crédit d'une structure de microfinance de 1,5 milliards de FCFA (Le communicateur, 2013, p.4). Il est situé dans la commune de Cocody à Angré Djibi sur une superficie d'environ 2 hectares. Il a été créé par Boti Lou Rosalie qui a organisé les femmes à travers la Coopérative des Commerçantes de Produits Vivriers de Cocody (COCOVICO) (Le communicateur, 2013, p.4). Sa perspicacité lui a permis d'obtenir plusieurs distinctions au niveau national et international¹³². Ce marché se particularise par son caractère moderne. Il est bitumé, couvert et sécurisé. Les allées sont larges et bien tracées. Contrairement à Adjamé, c'est un marché de détail. Il est doté d'infrastructures modernes. Il s'agit d'une salle de conférences, d'un bureau administratif et d'un centre d'alphabétisation. D'autres infrastructures construites ne sont pas encore équipées : un poste de police ; un dortoir ; une garderie et un centre de santé. C'est un marché important dans l'approvisionnement des populations de Cocody. Cette stratégie de création des marchés contribue la monopolisation du secteur vivrier à Abidjan par les femmes Gouro.

2.3. La monopolisation du secteur vivrier par les femmes Gouro

À côté de la création des coopératives, les femmes Gouro usent de plusieurs stratégies pour monopoliser le secteur. Elles possèdent en général leur propre centre de production de vivriers afin d'éviter une collecte anarchique qui impacte le coût final de la marchandise. Les productrices restées dans les villages reçoivent de la part des coopératives des machettes, des dabas, des bottes, des arrosoirs, des limes et des produits phytosanitaires etc. Certaines coopératives recrutent des ouvriers

¹³¹ « Côte d'Ivoire : le marché Gourou d'Adjamé vendu à un Libanais, les femmes se rebelles contre le maire»www.koaci.com/m/cote-d-ivoire-marche-gourou-d-adjame-vendue-libanais-femmes-''rebellent''-contre-maire-89536-i.html, consulté le 01 juin 2019.

¹³² Elle a obtenu la médaille de chevalier du mérite de la République de Côte d'Ivoire, primée par la FAO, puis désignée meilleure commerçante de l'année 2002-2003 par la BAD-COM.

agricoles pour les aider à mettre en valeur les parcelles pour produire plus. Ces organisations mettent l'accent sur la qualité des semences en vue d'obtenir de bons rendements. Pour cela, certaines s'attachent les services des techniciens de l'Agence Nationale d'appui au développement rural (ANADER) pour les encadrer et les orienter afin d'avoir de bonnes productions. Ceci permet de maintenir le dynamisme de la production pour approvisionner régulièrement les marchés vivriers. Par exemple, le bilan du vivrier en Côte d'Ivoire s'établit autour de 10 millions de tonnes. Les cinq plus grands produits ont respectivement fourni : l'igname 5,5 millions de tonnes/an ; le manioc 2.3 millions de tonnes/an ; la banane plantain 1,5 millions de tonnes/an ; le maïs 0,5 millions de tonnes/an et le riz 0,7 millions de tonnes/an (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, 2012, p.12). En somme, l'organisation des femmes Gouro repose sur la mise en place de marchés et de coopératives. Toutefois, elles éprouvent des difficultés dans commerce.

3. Les difficultés des femmes Gouro dans leur activité

Pour approvisionner les marchés, les femmes éprouvent des difficultés de plusieurs ordres.

3.1. Le mode de gestion des marchés Gouro

Le mode de gestion des marchés Gouro présente quelques faiblesses. En effet, à part le marché Gouro de Cocody, les autres sont à ciel ouvert. De nombreux problèmes d'assainissement, de sécurité et d'accessibilité se posent dans ces marchés. «À Adjamé, les embouteillages sont quotidiens. Lorsque les voies sont dégagées, c'est une surprise¹³³ ». Par ailleurs, les marchés sont gérés de manière autonome par les coopératives. Elles semblent évoluer en rangs dispersés. Pourtant, elles travaillent pour la même cause : nourrir la population abidjanaise.

3.2. Le caractère archaïque de l'agriculture vivrière

Le caractère extensif et archaïque de l'agriculture constitue un frein à une forte productivité. Les pertes post-récoltes sont importantes. «Parfois, on prend la banane plantain à Bonon, quand le camion tombe en panne, on risque de brader notre marchandise.¹³⁴ » Quant à la distribution, malgré l'apparition des coopératives, l'anarchie perdure compte tenu du nombre pléthorique d'intermédiaires. Outre ces faits, les terres appartiennent rarement aux productrices. Elles louent annuellement des espaces pour produire. Une telle situation réduit les marges de manœuvres des femmes pour augmenter le rendement. L'absence d'installations spécialisées (véritables halles, centres de groupages) et de camions de transport des marchandises constituent un frein pour le développement des cultures vivrières. Un autre obstacle aux activités des femmes est l'absence d'informations concernant les prix et les stocks. Or, une meilleure connaissance des volumes est un élément très important de l'amélioration de la fluidité des transactions de produits.

3.3. Les tracasseries diverses

Pour ravitailler les marchés en produits vivriers, les femmes sont confrontées à divers problèmes. Par exemple, pour acheminer la banane collectée au Centre-Ouest du pays (Bonon et Sinfra), elles se rendent bord champ dans les petits villages et campagnes pour s'approvisionner durant deux ou trois

¹³³ Entretien avec Konaté Adama, transporteur, Abidjan 11 novembre 2018.

¹³⁴ Entretien Ta Lou Suzanne, commerçante au marché Cocovico de Cocody, le 17 décembre 2018 sur les difficultés des femmes Gouro dans l'approvisionnement des marchés

jours. Lors des convoys des produits, il faut payer les forces de l'ordre pour chaque chargement. Irié Lou dit ceci à ce propos :

« Les FRCI postés sur la piste entre Bonon et ses campements nous soutirent 5000 F CFA par voyage et par camion. Les agents des eaux et forêts et d'autres groupes de FRCI, en poste à l'entrée de Bonon, nous extorquent tour à tour 1000 F par camion avant de nous laisser passer (Le communicateur, 2013 :2) ».

Après la collecte, d'autres défis attendent ces femmes avant l'acheminement des marchandises. Elles louent des camions de dix tonnes entre 250 000F et 350 000F CFA. Durant la crise politico-militaire, les femmes devaient s'acquitter de 25 000F CFA par camion pour obtenir un laissez-passer de la part des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire. Un macaron était placé sur le pare-brise du véhicule les dispensant d'autres taxes de chargement. Malgré ces paiements, les transporteurs subissaient d'autres racketts. Selon Koné Ibrahim, « les FRCI et les gendarmes en poste à N'zianouan et à Elibou, aux entrées et sorties de Bouaflé et de Yamoussoukro, nous font payer 1000F à 2000F par camion (Le communicateur, 2013, p. 2). » Souvent, les camions sont immobilisés par les coupeurs de route, qui les dépouillent de tous (argent, téléphones, bijoux), d'autres femmes sont parfois violées par leurs agresseurs. Outre ces dépenses, les commerçantes doivent verser une taxe de trois mille (3000) Francs C.F.A. à l'Office de Commercialisation des Produits Vivriers (O.C.P.V.) en plus d'une taxe à payer au corridor de Yopougon (entrée d'Abidjan)¹³⁵. C'est pourquoi, certaines préfèrent s'attacher les services de policiers pour se faire escorter.

3.4. Le caractère informel du secteur vivrier

Le secteur du vivrier ivoirien est encore largement dans l'informel. Depuis les Programmes d'Ajustements Structurel (PAS), l'État ne se mêle pas de la politique du secteur vivrier. Il organise la commercialisation, mais la distribution vient de l'initiative privée. De fait, ce secteur est inorganisé, moins financé et moins suivi par l'État. Les banques privées ne s'y mêlent pas non plus, donc pas de financement de leur part du fait de l'analphabétisme de nombreuses actrices (manque de formation), de l'absence de garantie due aux perturbations climatiques qui jouent sur la production et ne garantissent pas toujours le bon fonctionnement des coopératives. L'État ne crée pas les conditions nécessaires pour le développement du secteur qui ne bénéficie d'ailleurs pas d'appui technique. L'encadrement n'est pas suivi. L'OCPV ne reçoit qu'un budget annuel de 300 millions. Ce montant est insuffisant pour le bon fonctionnement de la structure. Il existe un dysfonctionnement entre les différentes structures d'encadrement.

Conclusion

À partir des années 1970, les femmes Gouro se démarquent dans le commerce du vivrier marquant ainsi leur volonté de s'autonomiser. Plusieurs facteurs concourent à leur succès dans l'approvisionnement et la commercialisation du vivrier à Abidjan. Leur mode d'organisation est construit autour des coopératives et de diverses formes de relations sociales (l'ethnie, la parenté, la solidarité...). La création de marché à Adjamé, à Yopougon à Treichville et à Cocody permet aux femmes Gouro de dominer ce secteur. Ce mode d'organisation est porteur d'une certaine vitalité. Toutefois, les femmes éprouvent des difficultés pour approvisionner les marchés. L'État gagnerait à aider ces femmes à mieux se structurer, car elles sont d'un apport appréciable pour la fourniture de vivriers dans la ville d'Abidjan.

¹³⁵ Dagou Hermann, 2009, « Meagui, une zone de production et de commercialisation des produits vivriers » www.memoireonline.com/06/11/4550/m_Meagui-une-zone-de-production-et-de-commercialisation-des-produits-vivriers16.html

Sources et bibliographie

Sources

Sources orales

- Entretien avec IRIE Bi Bernard, chef de famille, médecin, à Vavoua, le 02 mai 2019.
- Entretien avec KONATE Adama, transporteur. Abidjan 11 novembre 2018 à Adjamé.
- Entretien TA LOU Suzanne, commerçante au marché Cocovico de Cocody, le 17 décembre 2018 sur les difficultés des femmes Gouro dans l'approvisionnement des marchés.
- Entretien avec KOFFI olivier Franck Gohou, rabatteur, les tracasseries policières sur les routes, Treichville, le 02 janvier 2019

Sources en ligne

Agence Ivoirienne de Presse(AIP), 2013, « 75% des femmes en dessous du seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire (rapport BM) » <http://news.abidjan.net/h/462469.html>, consulté le 04 janvier 2019

«Côte d'Ivoire : le marché Gourou d'Adjamé vendu à un Libanais, les femmes se rebelles contre le maire»www.koaci.com/m/cote-d'ivoire-marche-gourou-d'adjame-vendue-libanais-femmes-''rebellent''-contre-maire-89536-i.html, consulté le 01 juin 2019

DAGOU Hermann, 2009, « Meagui, une zone de production et de commercialisation des produits vivriers»www.memoireonline.com/06/11/4550/m_Meagui-une-zone-de-production-et-de-commercialisation-des-produits-vivriers16.html, consulté le 15 décembre 2019

DOUKA Anne Marcelle Lavry, « Les vivriers, de l'autoconsommation a l'économie de marché en pays Gouro (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) »,pp 38-50, http://www.revue-geotrope.com/update/root_revue/20121228/3-LAVRY-38-50-ok.pdf

Présidence de la République de Côte d'Ivoire« Cérémonie officielle marquant la journée internationale de l'alphabétisation » <http://www.presidence.ci/ceremonie-officielle-marquant-la-journee-internationale-de-lalphabetisation/>, consulté le 11décembre 2018

Réseau ivoire «Région de la Marahoué »,www.rezoivoire.net/ivoire/ressources/52/region-de-la-marahoue.html,consulté le 04 janvier 2019

TAPE Augustin, 2015« Côte d'Ivoire : l'alphabétisation, un puissant levier pour l'autonomisation des femmes » <http://genderlinks.org.za/classification/themes/cte-divoire-lalphabtisation-un-puissant-levier-pour-lautonomisation-les-femmes-2015-02-23/>, consulté le 04 janvier 2019.

www.fenascovici.com « Leader du vivrier-L 'interlocuteur du secteur vivrier ivoirien- », consulté le 01 juin 2019.

YAO Elysée, 2017, « secteur du vivrier en Côte d'Ivoire : ces femmes analphabètes qui contrôlent ce domaine » <http://www.linfordrome.com/economie/34078-secteur-du-vivrier-en-cote-d-ivoire-ces-femmes-analphetes-qui-controlent-ce-domaine>, consulté le 02 janvier 2019.

Bibliographie

ANTOINE Philippe, HERRRY Claude, 1983, « La population d'Abidjan dans ses murs : dynamique urbaine et évolution des structures démographiques entre 1955 et 1978 » in HAERINGER PHILIPPE (ED.) « Abidjan au coin de la rue : éléments de la vie citadine dans la métropole ivoirienne. » *Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines*, 19 (4),371-395.

Le communicateur, Le mensuel de l'Institut des sciences et techniques de la communication, 2013, n°11, « Marchés les marchés Gouros : ces forces vives du vivriers »,4p
HAUHOUOT Diambra Asseypo, 1974, « Le ravitaillement d'Abidjan en produits vivriers de base non importés », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série G, tome VI

Les relations entre les Ngban du Baoulé du XIXe siècle à 1920

KOFFI Kouassi Serge
Université Jean Lorougnon GUEDE de Daloa-Côte d'Ivoire
Département d'Histoire
koffiusk@gmail.com

Résumé

Cette étude se donne pour objectif d'analyser les relations entre les deux foyers ngban entre le XIXe siècle et 1920. Les sources d'archives et les enquêtes orales recoupées permettent d'analyser ces relations. En effet, vers 1735 les Ngban du Baoulé se sont installés dans le centre de la Côte d'Ivoire après le périple de leur migration. Dans la première moitié du XIXème siècle, ils ont créé un autre foyer de peuplement dans le Sud à la faveur du commerce du sel qui s'est développé en relation avec la localité de Tiassalé. Cette activité commerciale, catalyseur de l'installation des Ngban dans le Baoulé Sud, a favorisé la création d'un second foyer de colonisation Ngban au sud du pays baoulé. Dès lors, se sont développées des relations entre Ngban du Baoulé Nord et les Ngban du Baoulé Sud. Durant la période précoloniale, ces relations se consolident avant de décliner à l'avènement de la colonisation du fait des multiples entraves imposées par l'administration coloniale française.

Mots- clés : Baoulé – Ngban – Relation – sel – Colonisation.

Abstract

This study aims to analyze the relations between the two ngban homes between the nineteenth century and 1920. The sources of archives and cross-referenced oral surveys can analyze these relations. Indeed, around 1735 the Ngban Baoule settled in central Ivory Coast after the journey of their migration. In the first half of the nineteenth century, they created another settlement in the South in favor of the salt trade which developed in relation to the locality of Tiassalé. This commercial activity, a catalyst for the Ngban settlement in South Baoule, favored the creation of a second Ngban settlement in the south of Baoule. From then on, relations developed between Ngban in North Baoule and Ngban in South Baoule. During the precolonial period, these relations consolidate before declining to the advent of colonization because of the multiple obstacles imposed by the French colonial administration.

Keywords: Baoule– Ngban– relationship– salt– colonization.

Introduction

L'histoire des peuples a plusieurs facettes. Certains peuples ont des éléments disséminés à travers plusieurs contrées sur le même territoire ou dans des zones extraterritoriales.¹³⁶ C'est le cas du peuple Ngban qui fait l'objet de cette étude. Les Ngban appartiennent à deux groupes ethnolinguistiques. Nous les retrouvons en pays Ano et Baoulé. (K.S Koffi, 2016, pp. 84-139). Mais ici, il est question de ceux du Baoulé qui d'ailleurs sont installés dans deux zones différentes faisant d'eux un groupe à deux foyers

¹³⁶ C'est également le cas des Ahali qui ont intégré à la fois le peuple agni et le peuple baoulé. Voir ALLOU Kouamé René, 2012, *Les populations Akan de Côte d'Ivoire : Brong, Baoulé Assabou, Agni*, Paris, L'Harmattan, pp.85-86.

d'installation. Installés initialement dans le Baoulé Nord, ils finissent par créer un second foyer dans le Sud de ce premier territoire. Malgré l'éloignement relatif de ces deux espaces géographiques, les Ngban entretiennent des relations dynamiques entre la première moitié du XIXe siècle et 1920.

La première moitié du XIXe siècle correspond à l'installation des Ngban dans le Baoulé Sud, installation faite au cours des années 1810-1820. (J-P. Chauveau, 1979, p. 28). Les Ngban sont de vaillants résistants à la colonisation française, comme rapportés par la révolte de 1910. (C. Arbelbide s.d, pp. 28-53). L'année 1920 est marquée par la fin de la conquête coloniale française en Côte d'Ivoire, et le début de l'exploitation effective de cette colonie. La victoire française ne manque pas d'influencer les rapports entre ce sous-groupe baoulé que constituent les Ngban.

Sur les Baoulé de façon générale, plusieurs études historiques sont faites (T.C Weiskel, 1977 ; J.N Loucou, 1984 ; M. Sékou-Bamba, 1993 ; K.R Allou, 2012) ont abordé entre autres les questions relatives aux migrations ; au peuplement et à la résistance des baoulé à la colonisation française. Mais la question des relations entre sous-groupes et par ricochet les relations au sein d'un même sous-groupe installé sur des aires géographiques différentes n'est pas suffisamment abordées. C'est ce qui motive l'étude des relations entre les Ngban. Entre le XIX e siècle et 1920, des relations naissent entre les baoulé du ngban Nord et ceux du Sud. Celles-ci s'intensifient puis déclinent. Qu'est ce qui explique une telle évolution ?

Cet article vise à élucider la dynamique des relations entre Ngban Nord et Ngban sud entre le XIXe siècle et 1920. Pour analyser cette évolution nous avons eu recours aux sources orales à travers des entretiens effectués dans le Ngban Nord et Sud. Les sources archivistiques ont été également d'un apport important pour mieux comprendre les bouleversements de ces relations. Nous avons par ailleurs eu recours à des documents écrits notamment des ouvrages généraux. Le recoupement de toutes ces informations a permis de mieux cerner la question.

Trois axes de réflexion orientent cette étude. Le premier axe présente la migration australe des Ngban et la création d'un second foyer dans le Baoulé Sud. La seconde articulation dévoile l'établissement des relations entre les deux foyers durant la période précoloniale et le troisième axe examine l'avènement de la colonisation et la rupture des relations.

1. La migration des Ngban dans le Baoulé Sud (Première moitié du XIXe siècle)

Les Ngban du Baoulé se sont d'abord établis dans le Baoulé Nord. (K.S KOFFI, 2016, pp. 92-139). Pour des raisons de subsistance, les Ngban ont abandonné le massif rocheux *Kpan Yobouè*. Ils se sont dispersés aux alentours de la région pour assurer leur survie.¹³⁷ Presqu'à la même période de leur expansion, les Agba ont également abandonné de grands espaces qui sont restés inoccupés dans leur progression vers le pays Agni. Cela a été possible grâce à la défaite des Agni lors du conflit qui les opposa aux Baoulé¹³⁸. Les Agni, battus, ont été obligés de migrer un peu plus au sud en abandonnant leurs terres¹³⁹ aux Baoulé. Celles-ci ont été occupées par les Agba qui, à leur tour, ont abandonné leurs possessions. Les Ngban en ont profité pour s'étendre. Ils ont essaimé en étoile en prenant possession du territoire sur lequel se trouvaient Agba Pri et Agba Ongblessou. (Etude Régionale de Bouaké, 1963, p. 34).

¹³⁷ Entretien avec OUSSOU N'Guessan à Niénékro, le 23 juillet 2014.

¹³⁸ Concernant ce conflit, les avis sur la datation sont divergents. Mais nous pouvons la situer vers 1734-1735 car les Ngban à cette période s'installaient sur les terres des Agba. Il faut noter que les Ngban n'ont pas pris part à ce conflit.

¹³⁹ L'actuelle région de Dimbokro.

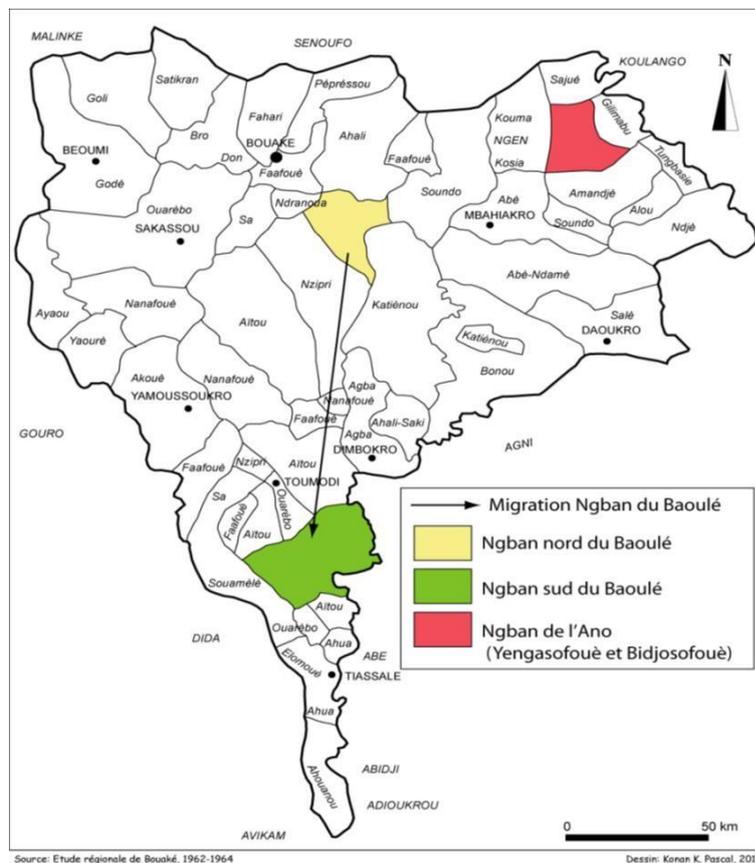
Le pays Ngban nord est subdivisé en cinq sous-ensembles (Ngotiafouè, Assakra, Awri, Ngangoro et Mbédio) qui se reconnaissent en une seule tribu, le *nvle* Ngban. (K.S Koffi, 2016 pp.158-162). Au XIXème siècle, une installation des Ngban dans le Baoulé Sud s'est amorcée pour aboutir à la création d'une nouvelle aire d'implantation.

1.1. Les Ngban du Nord et le commerce du sel

Dans la première moitié du XIXème siècle, le Baoulé ont connu de nouvelles transformations sociales. Pour se rapprocher des circuits d'échange en provenance de la Côte, les Baoulé ont étendu leur occupation jusqu'au-delà de Tiassalé, au confluent du Bandama et du Nzi. (J-P. Chauveau, 1980, p. 21).

L'installation des Ngban dans le Sud Baoulé ne s'est pas faite par hasard. Ils ont quitté le Centre, leur zone d'occupation primitive pour l'achat de sel. Au départ, ils n'avaient pas à l'idée d'y demeurer définitivement. La distance et le contact avec la forêt les ont poussés à chercher à y résider. L'expansion des Ngban dans le Baoulé Sud s'est effectuée probablement au cours des années « 1810-1820 ». (J-P. Chauveau, 1979, p. 28). (Voir carte ci-dessous).

Expansion des Ngban Nord dans le Baoulé-Sud (XIXe siècle)



Le sel, qui a fait son apparition à Tiassalé, a attiré les peuples du Centre et du Nord vers le Sud. Les Ngban ont quitté le Baoulé Nord pour se rendre dans le Sud en chercher pour leur propre consommation. Il a alors remplacé la potasse utilisée pour les assaisonnements culinaires comme le note KOUASSI Yao:

Dans le passé c'est la potasse qui était utilisée dans les cuisines. Quand nos parents ont appris l'existence du sel à Tiassalé, ils ont envoyé certains des leurs pour venir en chercher. Ils passaient à travers la savane et la forêt pour arriver à Tiassalé. Au

début, ils envoyaient du sel à leurs parents mais par la suite gagnés par la fatigue, ils ont décidé de s'installer ici (Toumodi) plus proche de la zone de sel¹⁴⁰.

En raison de son usage alimentaire primordial et de son rôle dans la conservation des aliments, le sel a toujours été un produit de première nécessité qui, si commun soit-il, a été l'un des biens les plus recherchés et les plus estimés. Le sel est une affaire de goût, de saveur, mais de survie. (A. Colas, 1985, p. 07). Les Nghan, se lancent dans la course pour l'acquisition de ce produit qui se trouve à Tiassalé, zone éloignée de leur lieu d'habitation. Ils traversent alors savane et forêt pour arriver en ce lieu de pratique du commerce du sel pour s'en procurer. Le sel se prenait à Bryan ou Grand-Lahou et la commercialisation s'effectuait par le relais de Tiassalé en remontant le fleuve Bandama. C'est par là en effet que convergeaient toutes les routes commerciales venant du Sud et du Nord.

La traite du sel a attiré les Nghan et les a incités à quitter leur région en envoyant certains des leurs, chercher le précieux produit. En effet, jusque dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, le sel a été un produit « rare », mal reparti entre les peuples. L'Histoire du sel est donc celle de sa commercialisation, des spéculations qui l'ont accompagné, et des stratégies commerciales et politiques qu'il a inspirées. (A. Colas, 1985, p. 08). La motivation de l'approvisionnement en sel a conduit les Nghan à découvrir d'autres régions. Ils ont découvert une végétation différente de la leur avec un sol humide.

La recherche du sel constitue un tournant important pour le mode de vie des Nghan. Certains vont quitter leur foyer primaire pour un autre dans le Sud. Ils y séjournent pour toujours, en créant une nouvelle aire géographique. Ainsi, naît le Nghan Sud. C'est sans doute la richesse du sol avec son humidité favorable à l'agriculture et une forêt favorable à la chasse qui retiennent les Nghan venus chercher le sel. À cette raison majeure, il faut aussi ajouter le commerce et la recherche de l'or. La première des huit tribus Baoulé¹⁴¹ à s'installer dans le Sud est le Nghan. Les villages qu'ils fondent autour du massif de l'Orumbo Oka¹⁴², remarquablement bien placé, ont permis le contrôle des pistes qui convergent vers le confluent du Nzi et du Bandama. (Etude Régionale de Bouaké, 1963, p. 43).

Quant à la motivation commerciale à l'origine de la venue des Nghan, il faut sans doute la relativiser. En premier lieu, elle n'est pas exclusive, il y a aussi la recherche de nouveaux terrains de chasse et de gîtes aurifères. En second lieu, il semblait qu'à cette époque (début XIX^{ème} siècle), « les foyers d'échanges les plus intéressants se situaient plutôt au Nord et au Nord-est du pays baoulé, au contact des groupes malinké et dioula ». (J-P. Chauveau, 1979, p. 25). La prospérité des affaires dans le Sud maintient plus de populations dans la région. Elles ne pensent pas à un éventuel retour vers le Nord, mais plutôt à une installation définitive ou presque afin d'exploiter à fond un domaine donné. (G. KOUADIO TIACOH, 1983, p. 21). La découverte de l'or constitue un motif important pour se ruier et se fixer dans la partie Sud du Baoulé. Mais les Nghan s'intéressent de très peu à l'extraction de l'or.

1.2. Le processus d'installation des Nghan dans le Baoulé Sud

Les fondateurs des villages nghan du Baoulé-Sud ne sont pas arrivés au même moment. Il n'y a pas eu de point commun de départ dans la création des villages. Ils sont tous venus du Nghan Nord, de différents villages et même de différents sous-ensembles¹⁴³.

¹⁴⁰ Entretien avec monsieur KOUASSI Yao dit Zouagbé à Kpouèbo/Toumodi, le 12 mars 2013.

¹⁴¹ Nghan, Nzipri, Ouarèbo, Faafouè, Aïtou, Sa, Souamèlè et Nanafouè.

¹⁴² Montagne sacrée des Nghan près du village d'Assakra, village nghan de la sous-préfecture de Kpouèbo, Département de Toumodi.

¹⁴³ Le Nghan Nord en compte cinq : Ngotiafouè, Mbédjo, Ngangoro, Awri et Assakra.

Le fondateur du village de Moronou a pour origine le village de Niénékro¹⁴⁴, village ngban du Baoulé Nord. Le premier venu fut Tchimou Bagô. Il est rejoint par sa sœur Amoin Allè et ses enfants. Par la suite, sont arrivés Koffi Gbani, Koffi Abogne, Kouakou Offitèh, Kouakou Agbèklè et Béhiblo Yao. De même le village d'Adaou a été fondé par N'da Kouamé, Kouakou Tètrè et Yao Tré venues du village de Niénékro¹⁴⁵. Quant au village de Kpouèbo / Toumodi, ses habitants viennent de Kpèbo de l'actuelle sous-préfecture de Tié-ndiédro dans le Ngban Nord. Leur chef de fil est Nanan Offi Teya¹⁴⁶.

Les trois villages initiaux qui portent en racine le nom « Dida¹⁴⁷ » à savoir Dida Kouadiokro, Dida Yaokro et Dida Blé sont du même ancêtre en la personne de Nanan Kouassi Satya venu acheter du sel à Tiassalé. À sa suite, les siens se sont installés. Initialement, les habitants de ces trois villages ont vécu sur le même site. À la suite d'une crise de variole, Nanan Kouassi Satya s'est éloigné avec ses parents pour bâtir un autre campement¹⁴⁸. Mais le nouveau campement a été victime d'un incendie dû aux feux de brousse. Un autre campement a été bâti en face de l'ancien site. Nanan Kouassi Satya, de nouveau progresse pour créer son propre campement à la suite de cette catastrophe¹⁴⁹. Il faut retenir que ces trois villages sont issus de la même famille. Dida Kouadiokro a été fondé par N'Guessan Kouadio, Dida Yaokro par N'Guessan Yao et Dida Blé par Nanan Kouassi Satya. Ces trois villages sont à peine distants d'un kilomètre l'un de l'autre¹⁵⁰.

Les habitants du village d'Assakra sont issus du sous-ensemble Assakra du Ngban Nord. Les premiers arrivés ont été Nanan Prla et Mo N'da Amenan. Ils ont été rejoints par Brou Kouman et Ngoa Ahou. Chacun est arrivé avec ses parents¹⁵¹. Ceux du village d'Oussou viennent de Tié-ndiédro. Ceux qui sont venus pour l'achat du sel se sont d'abord installés à Moronou. Le premier a occupé le site fut Akaffou.¹⁵² Il a été rejoint par Kambonou Kouassi et Tchimou Kouassi.

Contrairement à la majorité des Ngban du Sud, ceux du village d'Akakro Ngban ont migré dans le Sud sous la conduite de Nanan Assemian Koua après avoir quitté le Ngban Yobouèbo. Après plusieurs pérégrinations, ils arrivent dans le Baoulé-Sud. De Mamara Bonikro, ils arrivent à Koua Bokabo. C'est également en ce lieu que Nanan Assemian Koua décède. Les nombreux déplacements de Nanan Assemian Koua étaient en grande partie dus à son désir de faire du commerce et de la recherche de l'or sous la conduite de son mystique chasseur Aka Kpin. D'ailleurs c'est ce dernier qui découvrait les sites à habiter. Après la mort de Nanan Assemian Koua, le nouveau site après Koua Bokabo a porté le nom du chasseur en occurrence Akakro¹⁵³.

¹⁴⁴ Entretien collectif à Moronou, village ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, Département de Toumodi, le 15 juillet 2014.

¹⁴⁵ Entretien avec GBAGBA Yao à Adaou, le 17 juillet 2014.

¹⁴⁶ TANOÛ Assè Lucien et KOUASSI Yao dit Zouagbé dudit village, le 12 mars 2013 à Kpouèbo.

¹⁴⁷ Une déformation coloniale de « *Dila* » qui veut dire en Baoulé « manger-dormir ».

¹⁴⁸ Entretien collectif à Dida Kouadiokro, village Ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, département de Toumodi, le 13 mars 2013.

Entretien collectif à Dida Blé, village Ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, département de Toumodi, le 14 mars 2013.

¹⁴⁹ Entretien avec KOUAME Yao, le 13 mars 2013 à Dida Yaokro.

¹⁵⁰ Idem

¹⁵¹ Entretien collectif à Assakra, village Ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, département de Toumodi, le 19 juillet 2014.

¹⁵² Entretien collectif à Oussou, village Ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, département de Toumodi, le 16 juillet 2014.

¹⁵³ *Emission « Patrimoine »*, réalisée par Jules Koffi Yeboua à Akakro ngban S/P de Kpouèbo, Département de Toumodi, village baoulé ngban, diffusée le 18 novembre 1991 à 14h05min

À la recherche de nouvelles terres propices à l'agriculture, de la route du sel surtout et des produits manufacturés venant d'Europe, les Ngban ont pris la direction du Sud forestier vers Toumodi et Tiassalé dont ils sont probablement les premiers occupants. En réalité, selon les témoignages, cet exode s'est effectué par petits groupes, par affinités, sans emprunter un itinéraire commun au même moment, ni sous la houlette d'un chef suprême ou d'un guerrier reconnu comme tel.

3. Les relations entre les deux foyers durant la période précoloniale (XIXe siècle à 1893)

Le produit qui a attiré les Ngban vers le Sud, le sel a été rapporté à leurs familles dans le Ngban Nord. Après leur installation, ils ont été toujours liés par le partage du sel. Ils en ont rapporté toujours à leurs parents restés dans le Nord. Ce n'était pas un commerce dans le sens de tirer profit mais plutôt un partage voir un don c'est ce qui est qualifié d'économie d'expédition. « Compte tenu de la distance, beaucoup sont restés ici mais certains sont repartis dans leurs villages respectifs. Ils ont envoyé du sel à leurs parents. Ils sont allés rendre compte de la commission ».¹⁵⁴

Le sel a longtemps été l'élément commun qui a permis d'entretenir les rapports entre les deux foyers (le foyer primitif et le nouveau foyer) car ceux du Sud en rapportèrent fréquemment au Nord. Les déplacements se faisaient sans obstacles. Ils rendaient visite aux parents du Nord les bras chargés du précieux produit, le sel.

Nos parents se sont toujours retournés pour donner le sel aux parents de la zone de savane. C'est pour cela qu'ils ont été envoyés donc ils ne manquèrent d'y repartir leurs en donner. Et même quand ils ont décidé de s'installer ici, ils commissionnaient certains d'entre eux pour rapporter le sel¹⁵⁵.

En plus du sel, dès les premières installations, certains produits de la terre furent partagés avec leurs coreligionnaires de la savane. Ils apportèrent les fruits de leurs champs du Sud aux parents restés en zone de savane pour leurs éviter la famine. Il faut ajouter qu'ils envoyèrent aussi leurs parents malades dans leurs villages d'origine afin d'être soignés si le mal fut très grave. Ils s'assistèrent mutuellement en cas de décès.

« Les corps des chefs de famille étaient ramenés ici (dans le Ngban nord) pour être inhumés. Les funérailles s'y déroulaient. En aucun cas, il n'était accepté que le corps d'un dignitaire ne reste dans le nouveau lieu d'habitation. Le Sud était considéré comme un campement et non comme un village à proprement dit. Donc il était agréable qu'on ramène les corps ici pour être près de leurs ancêtres »¹⁵⁶.

Certains allèrent se marier dans le Ngban Nord et revinrent avec leur épouse pour s'installer dans le Sud. Les deux foyers s'entraidèrent mutuellement. Les grands litiges familiaux survenant dans le Sud se réglèrent en partant dans le Nord.¹⁵⁷ Tout cela démontrait que les liens étaient très nourris entre les deux foyers car c'étaient les mêmes familles. Mais la situation changea et prit une autre tournure avec l'arrivée du colonisateur français.

¹⁵⁴ Entretien collectif à Dida Kouadiokro, village Ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, département de Toumodi, le 13 mars 2013.

¹⁵⁵ Entretien avec KOUAME Yao, le 13 mars 2013 à Dida Yaokro.

¹⁵⁶ Entretien collectif à Yao Loukoukro, village Ngban de la sous-préfecture de Tié-ndiédro, département de Didiévi, le 05 mars 2013.

¹⁵⁷ Entretien avec OUSSOU N'Guessan à Niénékro, le 23 juillet 2014.

3. L'avènement de la conquête coloniale et la rupture entre le ngban nord et le ngban sud (1894 à 1920)

La pénétration française chez les Ngban commence par ceux du Sud pour atteindre ceux du Nord car l'axe de la conquête est orienté du Sud vers le Nord avec pour point de départ le littoral.

3.1. La résistance des Ngban à l'occupation coloniale

La rencontre des Ngban avec le colonisateur a été occasionnée par le Capitaine Marchand.¹⁵⁸ Celui-ci avait été chargé d'une mission punitive contre les Elomouè. Après ceux-ci, Marchand atteint le pays Ngban en 1894. C'est par le village d'Oussou que le Capitaine rentre en contact le pays Ngban. Il est chaleureusement reçu par le chef Akaffou qui reçoit des présents de la part du Français. Une amitié naquit entre les deux hommes avec pour bénéfice la création d'un poste, celui d'Oussou chez les Ngban du Sud, la même année. (Etude Régionale de Bouaké, 1963, p. 53).

Après le passage du Capitaine Marchand, les relations entre les Ngban et les colonisateurs n'ont plus été tendres. Elles ont été très conflictuelles à partir du passage de la colonne de Kong dirigée par le Colonel Monteil. Le Gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire Louis Gabriel Angoulvant a qualifié les Ngban de guerriers indépendants, braves, audacieux, tenaces, chasseurs adroits et infatigables, confiants dans leurs forêts fourrées et impénétrables. (G. Angoulvant, 1916, p. 289). Ils ont eu, à maintes reprises affaires aux agissements malsains des colonisateurs et de leurs armées de tirailleurs. Ils se sont toujours montrés adversaires redoutables et n'ont jamais voulu s'avouer vaincus. (G. Angoulvant, 1916, p. 289).

À plus de quatre reprises, les Ngban du Sud se sont révoltés contre les abus et mesures de l'administration coloniale. Ces soulèvements ont été réprimés par l'armée coloniale. Les révoltes des Ngban du Sud ont duré de 1894 à 1910. (C. Arbelbide sd, pp.28-53). Il a fallu une colonne dirigée contre eux en 1910 pour pacifier cette région et pour qu'ils soient vaincus. La résistance des Ngban du Baoulé Nord est moins opiniâtre, en moins d'une décennie, ils ont été soumis par l'armée coloniale en 1901. Cette pacification de ce territoire a été l'œuvre de la 15^e Compagnie commandée par le Capitaine Baudelaire et de la 17^e Compagnie commandée par le Capitaine Sponville¹⁵⁹. La lutte en pays ngban a été très acharnée. Ce n'est qu'après de violents combats les opposant contre l'administration coloniale qu'ils ont été conquis. La puissance militaire était disproportionnée car l'armée coloniale avait un bon armement contre quelques fusils et flèches qu'avaient les Ngban¹⁶⁰.

Les visites fraternelles de part et d'autre (Nord-Sud) connaissent un ralentissement qui finit par se rompre. De chaque côté, la préoccupation première est de bouter hors du territoire les colonisateurs. À cause des incessants combats, les Ngban ne se fréquentent plus. Les relations commencent à s'effriter entre les deux territoires. Et elles sont encore difficiles durant la soumission (le contrôle des territoires par les colonisateurs).

¹⁵⁸ Son endurance à la marche, lui ont valu le surnom de *Kpaki-Bo* (celui qui coupe la forêt) donné par les Baoulé.

¹⁵⁹ ANCI. 1EE35(14) : Région du Baoulé : opérations militaires contre les diverses tribus de la région du Baoulé. 1900-1902. Ngban, 1901.

¹⁶⁰ Entretien collectif à Moronou, village ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, Département de Toumodi, le 15 juillet 2014.

3.2. La soumission et la fragilisation des territoires ngban du Baoulé

Les Ngban qui étaient des farouches adversaires des Français furent soumis. Durant toute la période 1910-1920, ce fut un contrôle total des Français sur les territoires ngban (Sud et Nord). Ils payèrent leurs impôts de toute l'année 1910. Le tiers de l'indemnité de guerre ait été payé et les Ngban étaient soumis au portage qu'ils refusaient auparavant¹⁶¹.

Les Ngban sont devenus serviables et corvéables. L'administration coloniale les occupent à l'entretien, la construction des routes et du chemin de fer. La construction des rails a nécessité la main d'œuvre des populations locales. Les Ngban ne sont pas épargnés, surtout ceux du Nord car le chemin de fer traverse leur territoire par Raviart et Kouassi Kongokro. La population est sous le poids des impôts (capitation) qui sont perçus dans tous les villages. Elle ne manque pas de participer aux travaux d'intérêt général. De même, sous la contrainte, elle accepte de cultiver de nouvelles cultures obligatoires telles que le coton, le café et le palmiste et même l'exploitation du caoutchouc naturel¹⁶².

La perception de l'impôt donnait lieu à des scènes émouvantes. En effet, quand un village avait du mal à réunir la somme à lui imposer dans les délais impartis, des gardes de cercle y étaient dépêchés par l'administration. Ces gardes se livraient à des atrocités à l'égard de la population. Les personnes âgées de sexe masculin et les jeunes gens étaient battus à sang sur la place publique. Ils se livraient même au pillage des biens de la population¹⁶³. Les Ngban ont participé à de nombreux travaux, notamment la construction de routes, de ponts, les travaux sur les chantiers d'exploitations forestières et agricoles. La durée des travaux variait selon l'ampleur des activités. Mais, le comble c'est qu'ils n'étaient pas rémunérés. Les conditions de travail étaient pénibles. En 1915, les Ngban participaient à la construction de la route Tiébissou -Raviart¹⁶⁴.

Durant tous ces moments de contraintes qui avaient fragilisé les territoires ngban, tous les aventuriers étaient pris de force pour les travaux. Ceux qui prenaient les routes ou les chantiers pour se rendre d'un territoire à un autre, étaient réquisitionnés (« délit de vagabondage »). Dès lors, par peur de se voir amener de force, les Ngban ne se rendaient plus de visites. Il n'y avait plus de contacts entre le Sud et le Nord. Les relations entre les deux territoires allaient s'estomper définitivement. Les échanges et les souvenirs de parenté de part et d'autre s'éteignaient. Les générations des Ngban du Sud post-conquête coloniale oublièrent que leurs ancêtres venaient du Ngban Nord. Cela était dû au manque de fréquentation car les routes étaient devenues infréquentables du fait des contraintes coloniales.

Conclusion

Les Ngban installés dans le baoulé Nord depuis le XVIIIe siècle connaissaient une seconde vague migratoire vers le Sud dans les premières décennies du XIXe siècle. Cette migration fut essentiellement une migration économique guidée par la volonté d'avoir accès à une ressource importante : le sel. Le commerce qui se déroulait à Tiassalé favorisa donc la création d'un second foyer Ngban dans le Baoulé Sud qui garda de bonnes relations avec le foyer de peuplement originel. Les échanges entre les deux communautés basées sur des relations matrimoniales religieuses et économiques étaient dynamiques, fréquentes et empreints de fraternité et de cordialité. Ceux qui s'étaient installés dans le Sud portaient

¹⁶¹ ANCI. 1EE143(1) : Cercle du N'zi-Comoé. Colonne contre les Ngban. 1910. Correspondance adressée au Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française, le 03 septembre 1910.

¹⁶² Traditions orales recueillies à Kouassi Kongokro, le 22 juillet 2014.

¹⁶³ Entretien avec OUSSOU N'Guessan à Niénékro, le 23 juillet 2014.

¹⁶⁴ ANCI. 1EE154. Rapport politique d'octobre 1915.

régulièrement au Nord pour rendre visite et partager leurs ressources, car le Sud (zone forestière) était plus riche par rapport au Nord (zone de savane). Ces relations allaient s'estomper sous l'ère coloniale. Après l'échec de la résistance au colonisateur français, les Ngban furent soumis. Les corvées et les autres formes d'exactions imposées par l'administration coloniale française impactaient ces relations au point où les communications entre Baoulé du Ngban Nord et ceux du Sud déclinèrent. Le cas des Ngban fut révélateur de l'impact de la colonisation sur les relations entre les peuples des sociétés précoloniales en Côte d'Ivoire.

Sources et bibliographie

Sources orales

-Entretien collectif à Yao Loukoukro, village Ngban de la sous-préfecture de Tié-ndiékro, département de Didiévi, le 05 mars 2013 .

-Entretien avec TANOH Assè Lucien et KOUASSI Yao dit Zouagbé dudit village, le 12 mars 2013 à Kpouèbo

-Entretien collectif à Dida Kouadiokro, village Ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, département de Toumodi, le 13 mars 2013.

-Entretien avec KOUAME Yao, le 13 mars 2013 à Dida Yaokro.

-Entretien collectif à Dida Blé, village Ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, département de Toumodi, le 14 mars 2013.

-Entretien avec N'guessan Yao Frédéric à son domicile au laurier 9, le 05 mai 2014 .

-Entretien collectif à Moronou, village ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, Département de Toumodi, le 15 juillet 2014.

-Entretien collectif à Oussou, village Ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, département de Toumodi, le 16 juillet 2014.

-Entretien avec GBAGBA Yao à Adaou, le 17 juillet 2014.

-Entretien collectif à Assakra, village Ngban de la sous-préfecture de Kpouèbo, département de Toumodi, le 19 juillet 2014.

-Entretien avec OUSSOU N'Guessan à Niénékro, le 23 juillet 2014.

-Traditions orales recueillies à Kouassi Kongokro, le 22 juillet 2014.

Sources archivistiques

ANCI. 1EE35(14) : Région du Baoulé : opérations militaires contre les diverses tribus de la région du Baoulé. 1900-1902. Ngban, 1901.

ANCI. 1EE143(1) : Cercle du N'zi-Comoé. Colonne contre les Ngban. 1910. Correspondance adressée au Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française, le 03 septembre 1910.

ANCI. 1EE154. Rapport politique d'octobre 1915.

Sources radiophoniques

Emission « Patrimoine », réalisée par Jules Koffi Yeboua à Akakro ngban S/P de Kpouèbo, Département de Toumodi, village baoulé ngban, diffusée le 18 novembre 1991 à 14h05min

Bibliographie

ARBELBIDE Cyprien, sans date. *Les baoulé ; leur résistance à la colonisation*, sans éd., sans lieu.

ALLOU Kouamé René, 2012. *Les populations Akan de Côte d'Ivoire : Brong, Baoulé Assabou, Agni*, Paris, L'Harmattan.

ANGOULVANT Gabriel, 1916. *La pacification de la Côte d'Ivoire, 1908-1915, Méthodes et résultat*, Paris, Emile Larose.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 1979. *Notes sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo (Baoulé Sud, Côte d'Ivoire)*, Paris, ORSTOM.

CHAUVEAU Jean- Pierre, « Baoulé et Européens au moment du passage de L'Administrateur Pobéguin en Côte d'Ivoire » In : *Acta geographica*, trimestriel, 3^e série, n°42, 2^eme trimestre 1980, société de géographie, Paris, pp. 19-32.

COLAS Alain, 1985. *Le sel*, Paris, PUF, QSJ n°339.

Etude Régionale de Bouaké (février 1962- décembre 1963). Ministère du plan, tome 1, *le peuplement*, République de Côte d'Ivoire.

KOFFI Kouassi Serge, 2016. *Les Ngban de l'Ano et du Baoulé : Implantation, évolution et réaction à la conquête coloniale (1734-1920)*, Thèse Unique de Doctorat d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny.

LOUCOU Jean Noël, 1984. *Histoire de la Côte d'Ivoire. Tome 1 : la formation des peuples*, Abidjan, Editions CEDA.

LOUCOU Jean Noël, 2007. *Côte d'Ivoire : les résistances à la conquête coloniale*, Abidjan, Les Editions du CERAP.

LOUCOU Jean Noël, 2012. *La Côte d'Ivoire coloniale (1893-1960)*, Abidjan, les Editions de la fondation Felix Houphouët Boigny et les Editions du CERAP.

SEKOU-BAMBA Mohammed, 1993. *Le Bas-Bandama précolonial du XVII^e au XIX^e siècle : formation d'un espace social et économique*, Thèse d'Etat, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 3 tomes.

WEISKEL Timothy Claude, 1977. *French colonial rule and the Baule people : resistance and collaboration 1889-1911*, Thesis, University of Oxford

Pratiques sociales et itinéraires thérapeutiques des migrants burkinabés face à la varicelle à Didoko (Région Loh Djiboua, Côte d'Ivoire)

AGOBE Ablakpa Jacob
Institut d'Ethno-Sociologie (IES) –UFR-SHS, Université
Félix Houphouët-Boigny, E. mail : jacobagobe@yahoo.fr

KOFFI Koffi Gnamien Jean-Claude ;
Institut d'Ethno-Sociologie (IES) –UFR-SHS, Université
Félix Houphouët-Boigny, E. mail : nanankofie@yahoo.fr

Kando Amedee SOUMAHORO
Institut d'Ethno-Sociologie (IES) –UFR-SHS, Université
Félix Houphouët-Boigny, E. mail : kandoamedeesoum@gmail.com

Résumé

La présente étude analyse la guérison de la varicelle par le truchement de certaines pratiques sociales et symboliques des migrants Burkinabés. Il s'agit d'une part, d'évaluer les causes et de faire l'inventaire des stratégies ou des ressources disponibles et d'autre part, d'identifier le choix objectif optimal d'un mobile thérapeutique des acteurs. Partant d'une approche essentiellement qualitative fondée sur la recension bibliographique et la collecte des données à partir des entretiens semi-directifs menées auprès d'une catégorie d'acteurs à Didoko, a permis de parvenir aux résultats suivants : l'évaluation de la nosologie de la varicelle et l'inventaire des stratégies ou des ressources disponibles est un construit socioculturel. De même, les perceptions des migrants de la varicelle leur permettent de faire un choix objectif optimal d'un mobile thérapeutique. Ce qui permet aux migrants d'adopter des pratiques sociales et symboliques thérapeutiques pour recouvrer la guérison.

Mots- clés : Mobiles thérapeutiques –pratiques sociales – Migrants – Varicelle.

Abstract

This study analyses the healing of chickenpox through certain social and symbolic practices of Burkinabe migrants. On the one hand, it is a question of evaluating the causes and making an inventory of available strategies or resources and, on the other hand, of identifying the optimal objective choice of a therapeutic motive for the actors. Starting from an essentially qualitative approach based on a literature review and data collection based on semi-directive interviews conducted with a category of actors in Didoko, the following results were obtained: the evaluation of varicella nosology and the inventory of available strategies or resources is a sociocultural construct. Similarly, migrants' perceptions of chickenpox allow them to make an optimal objective choice of a therapeutic motive. This allows migrants to adopt social and symbolic therapeutic practices to recover healing.

Keywords: Therapeutic mobiles – social practices – Migrants – Varicella.

Introduction

Le choix des migrants Burkinabés dans le cadre de cette étude est lié à la présence de la maladie de la varicelle qui est de plus en plus fréquente dans cette communauté de migrants. À cet effet, selon le rapport annuel des activités médicales sur l'épidémie de la varicelle à Didoko (2018)¹⁶⁵ : « Le dispensaire de Didoko a enregistré au cours l'année 2018, 63 cas de varicelle dont 22 cas autochtones Dida et 41 cas des migrants Burkinabés contre 25 cas de migrants Burkinabés malades de la varicelle enregistrés pour le mois de janvier 2019.

La varicelle constitue donc une pathologie à risque et pose d'énormes problèmes de prise en charge à Didoko ». La varicelle est l'une des causes de décès des populations de Didoko. Par ailleurs, le même rapport annuel des activités médicales sur l'épidémie de la varicelle¹⁶⁶ indique que : « La prévalence de la varicelle était 51% avec un taux de mortalité de 17% au cours de l'année 2018 dans le dispensaire de Didoko ». En effet, les malades arrivent pour la plupart au dispensaire de Didoko au stade terminal de la maladie, nécessitant souvent l'évacuation des malades au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Divo.

Relativement à cela, la prise en charge des malades souffrant de la varicelle intègre la perception des populations de la varicelle et n'est plus centrée uniquement sur les signes cliniques dans un cadre socioculturel. Les constats empiriques ont montré que la plupart des cas de varicelle à Didoko, les malades ont d'abord recours à des guérisseurs et lorsque ces guérisseurs n'arrivent pas à porter des soins nécessaires aux malades ou lorsque les guérisseurs ignorent les symptômes de la varicelle, c'est en ce moment que les malades se dirigent vers le dispensaire de Didoko. Ces comportements sont observables chez les autochtones Dida que chez les migrants Burkinabé installés à Didoko.

À côté de cela, l'on vient à remarquer que les migrants Burkinabé ont recours au dispensaire de Didoko lorsque la maladie de la varicelle n'est pas diagnostiquée par les guérisseurs ou les sorciers. Alors qu'il y a un dispensaire qui est accessible à toutes les populations de Didoko et qui offre des soins aux populations dans la prise en charge des maladies. En cas, de déficit ou de rupture de médicaments, les prestataires orientent les malades vers d'autres structures de soins plus spécialisées (Rapport annuel des activités médicales de 2018 sur l'épidémie de la varicelle à Didoko, idem). Dès lors, le choix des mobiles thérapeutiques de la varicelle des migrants Burkinabés tendent à mettre en avant les pratiques sociales dans la prise en charge de la varicelle. En effet, les malades de la varicelle sont manifestement contraints à avoir recours aux soins médicaux. Les migrants Burkinabé adoptent des attitudes particulières face à la maladie de la varicelle.

Malgré les risques sanitaires évoqués et le fait que les migrants burkinabé ont recours tardivement à la médecine moderne en cas de varicelle démontre l'intérêt que représentent les savoirs ethno-médicaux locaux dans la prise en charge de la varicelle. Le problème empirique, d'un point de vue scientifique s'inscrit dans la sociologie de la santé et de l'itinéraire thérapeutique. En effet, dans son analyse de la constitution des savoirs étiologiques à Dakar, D. Fassin a mis en évidence les limites des classifications formelles des causes de la maladie. L'auteur a montré que : « ces nosologies d'ethnologues font croire que l'énoncé d'une classification est indépendant de celui qui l'énonce » (D. Fassin 1993, p.191 ; A.J. Agobe et al, 2018, p.102).

Pourtant, l'analyse du discours de divers acteurs, voire d'un même acteur sur divers épisodes de la maladie, montre que les explications varient selon les contextes et les circonstances. Les modèles théoriques élaborés par les ethnologues ne reposent, au mieux, que sur un échantillon limité des constructions nosologiques produites par les thérapeutes et les patients d'une culture donnée. Ces

¹⁶⁵ Rapport annuel des activités médicales, 2018, « l'épidémie de la varicelle », Unpublished document, Didoko-Région Lôh Djiboua.

¹⁶⁶Rapport annuel des activités médicales (Idem).

nosologies, comme toutes les formalisations des savoirs populaires, ne peuvent être que des constructions savantes formalisées d'un savoir pluriel non formalisé (R. Massé, 1997, p.62 ; A. J. Agobe et al, 2018, p.102).

Pour renchérir, dans un contexte postmoderne, la sociologie des savoirs ethno-médicaux réfute les discours uniformisant qui nivellent la réalité et marginalisent les discours divergents. De plus en plus, cette discipline étudie les processus mettant en évidence les frontières qui traduisent la démarcation entre savoirs ethno-médicaux et leur homogénéité interne. (J. Benoist, 1996, p.110). L'auteur met l'accent désormais sur l'analyse des pluralismes médicaux et montre par la suite que les considérations théoriques sur les savoirs ethno-médicaux ouvrent les pistes de réflexions sur la gestion de la maladie et de la santé chez les migrants.

De ces constats susmentionnés, quelles sont les productions idéologiques des migrants Burkinabés qui leur permettent d'évaluer les symptômes d'une maladie et à faire un choix thérapeutique objectif ? En clair, quels sont les référents idéologiques qui légitiment les pratiques sociales thérapeutiques des migrants Burkinabés ? La réponse provisoire qu'on pourrait formuler à cette question est que : le recours à une thérapie objective des migrants Burkinabés apparaît comme une réalité sociale doublement construite: objectivement à travers les expériences ou les informations que ces Burkinabés migrants ont de la nosologie et de l'étiologie des maladies, et subjectivement à partir des pratiques sociales et les productions idéologiques fondées sur les croyances.

La présente étude analyse les pratiques sociales et le postulat de rationalité fondé sur les productions idéologiques des migrants Burkinabés à évaluer la maladie et à faire un choix thérapeutique objectif. Il s'agit spécifiquement de : (I) Déterminer les perceptions des migrants face à la varicelle , (II) Décrire le processus du choix objectif d'un mobile thérapeutique des acteurs.

1. Fondement théorique : La théorie du constructivisme social de Peter Berger et Thomas Luckman (1966)

Dans le cadre de cette étude, le choix de l'itinéraire thérapeutique des migrants burkinabé est une réalité construite¹⁶⁷ à travers les savoirs ethno-médicaux locaux fondés sur l'expérience collective de la varicelle ou des informations reçues du cadre clinique culturel d'une part et d'autre part, à travers les savoirs de la médecine.

Au plan méthodologique, l'étude se fonde sur une approche qualitative. Elle s'est déroulée du 3 Janvier 2019 au 15 Février 2019 à Didoko¹⁶⁸ auprès d'une population cible composée de dix-neuf(19) migrants Burkinabés et d'une population témoin composée de sept(7) autochtones Dida. Nous avons interviewé au total vingt-six(26) personnes. Le critère d'éligibilité de ces personnes ressources était le fait

¹⁶⁷ En s'appuyant sur la théorie du constructivisme social, Peter Berger et Thomas Luckman (1966, p.6) envisagent que : « La réalité est socialement construite et que la sociologie de la connaissance doit analyser le processus dans lequel cela se produit. Les termes clés de ces affirmations sont " réalité " et " connaissance ", termes qui ne sont pas seulement d'actualité dans le langage courant, mais qui ont derrière eux une longue histoire de recherche philosophique. Nous n'avons pas besoin d'entrer ici dans une discussion des complexités sémantiques de l'usage quotidien ou philosophique de ces termes. Il s'agit dans le cadre de cette étude, de définir la " réalité " comme une qualité appartenant à des phénomènes que nous reconnaissons comme ayant un être indépendant de notre propre volonté (nous ne pouvons pas " les vouloir "), et de définir la " connaissance " comme la certitude que les phénomènes sont réels et qu'ils possèdent des caractéristiques spécifiques».

¹⁶⁸ Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2014), avec le décret no 86-389 du 4 juin 1986 portant institution et organisation du recensement décennal de la population et de l'habitat, le Gouvernement a arrêté le principe de réalisation d'un recensement tous les dix ans, la population de la Sous-préfecture de Didoko située dans la Région de Lôhndjiboua de la Côte d'Ivoire est composée de 11363 hommes et 10297 femmes. La Sous-préfecture de Didoko est située principalement sur l'axe Divo et Hiré.

que les migrants Burkinabés cohabitent avec les autochtones Dida, il y a des décennies. Mais surtout le fait que ces personnes ressources interviewées ont déjà contractées la varicelle avec un fort taux des personnes victimes de la varicelle dans la catégorie des migrants Burkinabés.

La détermination de l'échantillon s'est faite au moyen de la technique d'échantillonnage non probabiliste. Cette technique a consisté à identifier les personnes ressources. Avec ceux-ci, des entretiens semi-structurés ont été organisés pour comprendre les perceptions des enquêtés des choix des mobiles thérapeutiques et les pratiques sociales et symboliques associées à la guérison de la varicelle. Les différentes thématiques (l'évaluation de la nosologie et l'inventaire des stratégies ou des ressources disponibles et le choix optimal d'un mobile thérapeutique des acteurs) ainsi identifiées ont été rendues intelligibles sur la base de l'analyse de contenu thématique (K. Krippendorff, 2003). Les résultats obtenus sur la base de cette façon de procéder sont présentés dans la partie qui suit:

2. Résultats

Les résultats de cette étude se déclinent en deux points essentiels à savoir: L'évaluation de la nosologie et inventaire des stratégies ou des ressources disponibles et le choix objectif optimal d'un mobile thérapeutique. L'évaluation de la nosologie se fonde sur l'inventaire des stratégies ou des ressources disponibles dans un contexte socioculturel.

2.1. Inventaire des choix objectifs d'un itinéraire thérapeutique dans un contexte socioculturel

L'inventaire des savoirs vers un choix objectif d'un mobile thérapeutique s'inscrit dans un contexte socioculturel. Pour Raymond Massé (1997, p.62) : « Le savoir populaire relié à la santé et à la maladie est plutôt un produit original résultant d'une réinterprétation syncrétique des divers discours (médicaux, alternatifs, populaires) sur la santé ». Par ailleurs, l'auteur montre : « Qu'au-delà des grandes réflexions théoriques qui nous font voir désormais la culture non comme un tout fini mais comme un potentiel, une capacité de création de sens (au-delà surtout des remises en question par certains du concept même de culture ».

C'est dans ce contexte que ce migrant exprime en ces termes : « La guérison vient de Dieu. Car, l'homme soigne ou la médecine soigne. Mais c'est Dieu qui guérit. On pourrait se rendre à l'hôpital en cas de la contraction de la varicelle. Cela ne justifie en rien ou ne rassure en rien que la personne malade pourrait retrouver la guérison. L'Homme soigne mais c'est Dieu qui guérit » (S.T., Didoko, 3 janvier 2019 à 9 h). C'est dans cette même veine d'idée que témoigne un migrant en ces mots : « Dieu nous offre les soins à travers les feuilles des plantes. On n'a pas forcément besoin d'aller à l'hôpital en cas de maladie » (O.E., Didoko, 10 Janvier 2019 à 16 h).

Au regard de ces constats théoriques, force est de noter que les migrants burkinabés ont montré au cours de cette étude, leurs attachements aux connaissances thérapeutiques traditionnelles ou aux croyances et aux valeurs culturelles thérapeutiques. De ces savoirs, ils s'orientent ou non vers un mobile thérapeutique objectif. Les expressions de ce migrant illustrent ce cas :

« Quand, j'ai constaté l'apparition des ganglions sur ma peau, la toute première des choses, que j'ai faites j'ai cherché à savoir les causes de de la maladie. Une fois, la maladie a été détectée que c'est la varicelle, j'ai choisis le traitement à suivre en utilisant les plantes ou une décoction pour soigner le mal. On en guérit très généralement car, nous connaissons la cause ou l'étiologie de la maladie de varicelle» (O.D., Didoko, 23 Janvier 2019 à 9 h45). Dans cette même logique, témoigne ce migrant en ces expressions : « Je me rends à l'hôpital, lorsque je ne connais pas les causes de la maladie. Or, la varicelle est une maladie que nous connaissons et savons qu'elle se soigne avec les feuilles des plantes thérapeutiques» (W.D., Didoko, 27 Janvier 2019 à 17h). A comprendre par ces propos des acteurs que le recours à une thérapie éclairée revêt de la culture d'appartenance des populations.

En résumé de cette partie, force est de mentionner que l'inventaire des savoirs ou connaissances des acteurs vers un Choix objectif optimal d'un mobile thérapeutique s'inscrit dans un contexte socioculturel d'une part et de leurs capacités à mobiliser les ressources pour s'offrir des soins. Au niveau du choix objectif optimal d'un mobile thérapeutique, on note qu'il y a un écart entre les perceptions populaires et les perceptions savantes des thérapeutiques.

2.2. Analyse de l'écart entre les perceptions populaires et les perceptions savantes des thérapeutiques

L'analyse de l'écart entre les perceptions populaires et les perceptions savantes des thérapeutiques, nous permet de comprendre ou de mettre en exergue l'interaction des pratiques thérapeutiques qui légitiment les conduites des populations en matière d'un mobile thérapeutique éclairé. Les propos de cet enquête illustrent ce cas : « Quand, je tombe malade, je me rends à l'hôpital si, j'ignore la maladie. Quand, je connais l'origine ou les causes de la maladie telle que la varicelle dont j'ai souffert un petit moment, je me soigne avec les feuilles des plantes et je regagne la guérison » (W.K., Didoko, 27 Janvier 2019 à 20h). C'est dans cette même veine d'idée que témoigne cette migrante victime de la varicelle en ces expressions : « Mon frère a déjà contracté la maladie de la varicelle. Quand, j'ai contracté la varicelle, par rapport aux signes c'est-à-dire, apparition des ganglions sur le corps et des démangeaisons dont souffrait mon frère, j'ai automatiquement su que je souffrais de la varicelle. Le même traitement traditionnel admis à mon frère m'a été infligé. Une semaine plus tard, j'ai retrouvé la guérison » (W.B., Didoko, 27 Janvier 2019 à 21h).

En effet, les perceptions des acteurs ne permettent pas en toute évidence aux populations de faire un choix éclairé sur la thérapie. En conséquence, les malades qui s'orientent chez les guérisseurs ne possèdent pas nécessairement des connaissances scientifiques sur la varicelle contrairement aux malades qui dirigent vers un spécialiste de soins qui dispose d'un savoir scientifique pour faire un diagnostic objectif et aider les malades à retrouver la guérison. Force est de mentionner que les spécialistes pourraient également aider les malades à adopter des attitudes de prévention pour ne plus contracter à nouveau la maladie. A cet effet, les migrants Burkinabés vivant à Didoko éprouvent le même doute face au féticheur, au sorcier ou au devin et au thérapeute. Les propos recueillis à cet effet illustrent l'argumentaire :

« Les rituels demandés très souvent par les sorciers ou les devins pour qu'on recouvre la guérison, ne sont pas souvent avérés. Car, ce n'est pas toujours évident que la maladie soit connue par notre culture. Ou bien, si, elle est connue, elle pourrait vite se soigner si, on partait à l'hôpital. Tout simplement parce que, la médecine à mon sens poserait un diagnostic plus objectif et éclairé » (A.D., Didoko, 4 février 2019 à 10 h). Pour renchérir, ce migrant témoigne en ces mots : « La guérison est de fois plus rapide lorsqu'on va à l'hôpital que de trainer à se soigner avec les feuilles dont on ne connaît pas le nombre de prises à prendre pour être guéri. Cependant, je reste aussi attachée à nos connaissances thérapeutiques traditionnelles. Elles ont des vertus dont la médecine moderne ne pourrait se mesurer. Je fais allusion, aux accouchements que font les matrones dans nos villages par simple utilisation des liquides recueillis des feuilles, une femme en situation difficile d'accoucher, accouche aisément sans césarienne ou complication ultérieure » (T.S., Didoko, 13 février 2019 à 8 h).

C'est dans cette optique que s'exprime une migrante en ces mots : « J'associe généralement en cas de maladie, les feuilles issues des plantes thérapeutiques et les médicaments que les médecins me prescrivent. L'objectif ici, est de regagner ma guérison. Et chaque fois que j'associe les feuilles des plantes thérapeutiques et les médicaments de la médecine moderne, je retrouve la guérison » (T.F. Didoko, 15 février 2019 à 16 h). Il ressort de ces informations que les migrants dans le cadre de cette étude associent la médecine traditionnelle et la médecine moderne pour recouvrer la guérison.

Cependant, il n'est pas évident que les seules perceptions populaires des populations orientent objectivement leurs choix d'un mobile thérapeutique. En effet, les productions idéologiques des migrants burkinabés, tout comme leurs comportements déterminent leurs choix rationnels à la thérapie. Cette décision des migrants Burkinabé d'opérer un choix thérapeutique ou de mettre en pratique les prescriptions des guérisseurs ou des spécialistes de santé n'obéit pas en tout état de cause à une connaissance objective sur la varicelle.

Il s'agit d'une attitude de confiance ou de crédibilité que les migrants accordent aux guérisseurs ou aux spécialistes de santé qui pour les migrants détiennent la connaissance de guérir. Pour étayer cet argumentaire, explique un migrant en ces mots : « Toute pratique symbolique liée à la guérison se fait avec assurance et conviction. Il faudrait croire au traitement imposé par le féticheur ou le sorcier ou le devin. Même, pour qu'un malade hospitalisé puisse retrouver la guérison, je pense qu'il doit croire au traitement » (I.S., Didoko, 15 février 2019 à 15h). C'est dans ce même sens que témoigne ce migrant guérisseur : « Le malade doit être disposé psychologiquement ou moralement à accepter le traitement qu'on lui inflige.

C'est à ce prix, que le malade pourrait retrouver la guérison. Toute guérison est d'abord psychologique avant d'être physique » (A.O., Didoko, 15 février 2019 à 19h). En conséquence, pour Raymond Masse (1997, p.62) : « La consommation de médicaments prescrits n'a rien d'un geste rationnel dans la mesure où l'Occidental moyen ignore tout de la composition de ces produits et de leurs processus pharmacodynamiques ». Sur cet aspect, la guérison relève d'un ensemble de dispositions morales, psychologiques et physiques. L'incorporation du seul médicament dans le corps du malade ne garantit pas d'emblée sa guérison. En revanche, les migrants dans le cadre de cette étude, adoptent la même attitude face à leurs « gris-gris¹⁶⁹ » que celle adoptée des citoyens face à l'ordonnance médicale. Les perceptions des acteurs fondées sur l'expérience collective de la varicelle ne peuvent être compatibles avec les perceptions savantes (médecine moderne).

Pour les migrants Burkinabés, en langue moré, la varicelle connue sous l'appellation de « *Tarmagatché* » n'est pas exclusive de la médecine, car cette maladie a une part du social et du culturel. De ce fait, le migrant burkinabé construit la réflexion autour de la maladie de la varicelle par un système d'interaction social en tenant compte des perceptions et des pratiques symboliques de prévention de la varicelle. Ces propos suivants illustrent ce cas : « La varicelle est connue dans notre culture comme une maladie à risque. Car la varicelle est contagieuse parce qu'il se transmet d'une personne à une autre d'une part, mais surtout le fait que la prise de la varicelle implique les mesures de prévention au risque que le malade contamine à un autre membre de la famille. A titre préventif, on fait des pratiques de prévention en ceinturant les maisons par la poudre de sandre en évoquant les dieux de la guérison d'éloigner les autres membres de la famille de la varicelle. C'est une manière symbolique de prévenir la maladie. En effet, les personnes qui n'ont pas encore contracté la maladie, pourraient se sentir à l'abri d'éventuelle contamination » (W.O., Didoko, 15 février 2019 à 20h).

A l'analyse de ces informations des migrants sur la prise en charge de la varicelle, il importe de noter que les pratiques sociales reliées à la guérison sont légitimées par les perceptions de la varicelle. Il ressort de cet argumentaire que le positionnement des migrants Burkinabés vis-à-vis des traitants et la représentation sociale de la varicelle déterminent les enjeux liés à un choix thérapeutique objectif optimal. Par ricochet, chez les autochtones Dida l'attitude des populations de la maladie de la varicelle appelée « Gbamion » à l'égard des ordonnances délivrées par les professionnels de la santé émane d'un ensemble de valeurs concernant la gestion symbolique des malades de leurs santés et de la maladie. Le fait de gérer soi-même sa santé et de prendre part aux décisions concernant sa santé est d'autant plus important chez les patients au cours de cette étude.

¹⁶⁹Ce sont des amulettes qui ont souvent pour rôle de protection ou de prévention dans le cadre culturel thérapeutique Burkinabé.

Les propos suivants illustrent ce cas : « Je pense que la guérison d'un individu en cas de maladie requiert de la responsabilité de ce dernier. Quand, je suis tombé malade de la varicelle en 2018, j'ai tout d'abord essayé de me soigner avec les feuilles médicinales. Ma santé est tout d'abord mon affaire. Surtout que je suis un adulte, je veux au centre de toute décision qui engagerait ma guérison en cas de maladie. Car, une chose est d'accepter tel ou tel itinéraire thérapeutique mais l'autre chose, est de pouvoir mobiliser les ressources nécessaires pour assumer les frais du traitement » (D.P., Didoko, 13 février 2019 à 19h). Pour renchérir, témoigne cet enquêté en ces expressions : « En cas de maladie telle que la varicelle, la nature nous offre des soins. Quand, je souffrais de cette maladie de varicelle, j'ai utilisé les feuilles des plantes pour faire la purge et ensuite j'ai utilisé des oignons pour également faire la purge. Le résultat a été probant. Je suis guéri de la varicelle » (K.J., Didoko, 13 février 2019 à 20h). C'est dans cette même veine d'idée que témoigne : « Quand, j'ai contracté la varicelle, j'ai appliqué la poudre de sandre issue des fagots des bois sur tout mon corps. Ensuite, j'ai utilisé des oignons pour faire la purge. J'ai été guéri » (T.M., Didoko, 14 février 2019 à 19h). Sur cet aspect le cadre culturel Dida en comparaison de celui des migrants burkinabés apparaît comme un cadre clinique. Les comportements des autochtones Dida tout comme ceux des migrants Burkinabés relatifs au recours des services de soins et les comportements y afférents reposent sur des paradigmes behavioristes des processus de décision de même qu'aux modèles psychosociaux de prédiction du comportement¹⁷⁰.

De ce fait, la prise en charge des malades dans la culture Dida découle de la perception que ce peuple se fait de la maladie. Ainsi dans le cadre de l'étude, il s'est agi de la mise en relief des idéologies et les pratiques sociales qui légitiment le choix thérapeutique des Dida face à une pathologie de « Gbamion », (A.J. Agobe& al, 2018, p. 100). Sur cet angle, témoigne : « La maladie du « Gbamion¹⁷¹ » appelée varicelle est une maladie contagieuse. Lorsqu'un membre de la famille contracte cette maladie, la culture Dida exige que le malade soit isolé. Cet asile thérapeutique permet d'éviter à un autre membre de la famille de contracter la maladie. En conséquence, la malade reçoit les soins dans son asile. Ainsi à l'aide des feuilles des plantes et de la cendre issue des fagots de bois, le malade est soigné. Le malade retourne en famille, lorsqu'il recouvre la guérison ». (A.M., Didoko, 14 février 2019 à 20h).

Ces constats empiriques des choix des mobiles thérapeutiques chez les autochtones Dida confirment évidemment, les comportements des migrants Burkinabés dans la prise en charge de la varicelle et des choix des mobiles thérapeutiques. De même chez les autochtones Dida que chez les allogènes Burkinabés, la culture apparaît comme un cadre thérapeutique. De ce fait, tout comportement thérapeutique des acteurs émane des référents idéologiques, mais surtout de l'attachement aux pratiques thérapeutiques sociales et symboliques. Cette similitude des pratiques thérapeutiques symboliques entre les autochtones Dida et les migrants Burkinabés serait due au brassage socio-culturel ou à leur cohabitation.

L'analyse des perceptions des burkinabé face à la varicelle a mis en exergue dans ce chapitre la prédominance des savoirs ethno-locaux à savoir les pratiques sociales et symboliques qui légitiment ou orientent le comportement des acteurs à opérer un choix objectif optimal de thérapie.

¹⁷⁰Ici, nous reprenons le modèle de l'action raisonnée de la théorie du comportement planifié (I. Ajzen, 1991) théorie qui fonde le cadre méthodologique de cette étude. Qui, tous, supposent une logique économiste coût-bénéfice axée sur le choix éclairé des solutions les plus performantes. La position hégémonique d'une logique fondée sur une pensée explicite, cohérente et exempte d'ambiguïtés sert d'assise à une rationalité instrumentale insensible aux considérations humanistes. Or, comme le rappelle Taylor, « une société fondée sur la seule raison instrumentale menace les libertés, tant individuelles que collectives... » (1992 : 20). Qui, tous, supposent une logique économiste coût-bénéfice axée sur le choix éclairé des solutions les plus performantes. La position hégémonique d'une logique fondée sur une pensée explicite, cohérente et exempte d'ambiguïtés sert d'assise à une rationalité.

¹⁷¹ Une maladie contagieuse qui est détectée par l'apparition des boutons ou ganglions sur tout le corps. Ces ganglions sont douloureux et causent d'énormes démangeaisons.

2. Discussion

L'étude entreprise sur les choix des mobiles thérapeutiques et pratiques sociales associées à la guérison de la varicelle des migrants burkinabés installés à Didoko-Région LôhDjiboua (côte d'Ivoire) permet d'apporter un éclairage sur la question l'évaluation de la nosologie de la varicelle de l'inventaire des stratégies ou des ressources disponibles et le choix objectif optimal d'un mobile thérapeutique. En effet, les analyses sociologiques présentées ici, permettent de rendre compte des référents idéologiques de légitimation des pratiques thérapeutiques de la varicelle chez les migrants. Tout d'abord, l'étude a montré comment les perceptions populaires et les pratiques sociales s'articulent et s'interpénètrent pour évaluer la nosologie de la varicelle. Ces comportements des migrants légitiment leurs choix thérapeutiques objectifs.

Ensuite, on pourrait retenir que les choix des mobiles thérapeutiques des migrants Burkinabés installés à Didoko combinent deux logiques qui semblent opposées: une perception populaire de la varicelle qui oriente les comportements thérapeutiques et une perception savante fondée sur la rationalité. Il ressort que le principal enjeu consiste en la lutte contre la maladie au sein d'une catégorie culturelle dans une perspective de préserver la santé. Sur cette base, la présente étude se rapproche des résultats de R. Massé (2008, p.17) montrant que : « La logique du savoir populaire de même que la rationalité des comportements relatifs à la consommation de médicaments ne sont pas toujours évidents ».

Il ressort de ce constat théorique que les malades de la varicelle qui se présentent chez les guérisseurs ou développent des pratiques sociales thérapeutiques ne disposent souvent pas de meilleures informations sur la nosologie. En effet, les thérapies infligées aux malades de la varicelle par les guérisseurs ne permettent pas souvent aux malades de la varicelle de recouvrer la guérison. Par ailleurs, les présents résultats de cette étude ont montré que les référents idéologiques et les pratiques symboliques légitiment les choix des mobiles thérapeutiques des migrants Burkinabés.

Sur cet aspect les résultats de la présente étude sont en conformité avec les résultats de l'étude de A.J. Agobe et al (2018, p.109) qui ont montré que : « le regard du Dida de la varicelle se justifie à partir de deux approches ; la contraction de la maladie et sa guérison se fondent dans une approche subjective ou un vécu subjectif dans la mesure où ce sont souvent les perceptions qui guident les populations à faire un choix thérapeutique éclairé. En outre, dans un contexte de la dynamique de l'objet de la sociologie de la santé, on ne pourrait se fonder dans une logique unilatérale de l'interprétation de la nosologie et des ressources disponibles sur la prise en charge de la maladie de la varicelle ». En effet, « les frontières qui démarquent chacun des savoirs ethno-médicaux et leur homogénéité interne sont remises en évidence.

L'accent est désormais placé sur l'analyse des pluralismes médicaux. » (J. Benoist, 1996, p.110). De ce point de vue, les résultats de cette étude portant sur l'inventaire de la nosologie et des stratégies de prise en charge de la varicelle sont en adéquation avec ceux de (J. Benoist, 1996, idem) montrant que : « le recours aux choix thérapeutiques divers pour assurer une autonomie thérapeutique des acteurs ». A la lumière des constats sus mentionnés, force est de mentionner que les référents idéologiques et les pratiques symboliques sont associés directement aux choix thérapeutiques. De même, la guérison des acteurs sociaux est donc un enjeu important constituant une condition de l'espérance de vie.

Conclusion

Cette étude est une contribution à la sociologie des savoirs ethno médicaux et des choix des mobiles thérapeutiques. Elle analyse les pratiques sociales, symboliques et le postulat de rationalité fondé sur les productions idéologiques des migrants Burkinabés à évaluer la nosologie et à faire un choix thérapeutique rationnel. Elle a été purement qualitative avec des outils d'enquête appropriés. Ce qui nous a permis de parvenir aux résultats selon lesquels, les référents idéologiques, les pratiques sociales et symboliques s'interpénètrent et orientent ou légitiment les choix des mobiles thérapeutiques des acteurs. In fine, relevons que les pratiques symboliques des migrants Burkinabés témoignent de leurs attachements aux valeurs culturelles thérapeutiques malgré le fait que ces acteurs sociaux ont recours souvent aux mobiles thérapeutiques modernes.

Toutefois, la connaissance de l'étiologie et de la nosologie de la varicelle permet aux acteurs sociaux de faire un choix thérapeutique objectif optimal pour vaincre la maladie. L'étude a également montré d'une part, l'étroite relation qui existe entre l'attitude des migrants Burkinabés et des autochtones Dida à l'égard du représentant de l'autorité médicale ; d'autre part, le fait que les mêmes comportements du choix thérapeutique sont observables chez les migrants Burkinabés et les autochtones Dida. Tout se réalise comme si, à l'intérieur de chaque ère culturelle, il y avait une sorte de cohabitation de transmission et d'intériorisation de certaines valeurs thérapeutiques qui orientent les pratiques sociales thérapeutiques ou légitiment le choix thérapeutique objectif optimal des acteurs.

Bibliographie

AJZEN Icek, « *The Theory of Planned Behavior* », *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, vol. 50, n° 2, 1991, p. 179-211

AGOBÉ Ablakpa Jacob et al, 2018, « Pratiques sociales et itinéraires thérapeutiques, pour une analyse socio-anthropologique des mobiles de choix des populations de Divo en Côte d'Ivoire », *Revue Les lignes de Bouaké-La-Neuve*, N° 9, PP.100 à 112.

BENOIST Jean, 1996, « Singularités du pluriel ? Introduction: 5-16 in J. Benoist (dir.), *Soigner au pluriel. Essais sur le pluralisme médical* », Éditions Karthala, Paris. [Texte disponible dans *Les Classiques des sciences sociales*.]

BERGER Peter et LUCKMAN Thomas, *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Anchor, 1966, 240 p.

FASSIN Didier, 1992, « Pouvoir et maladie en Afrique », Paris, Presses Universitaires de France, Collection *Les champs de la santé*.

Institut National de la Statistique (INS), 2001, « Rapport Migration et société en Côte d'Ivoire », juillet 2001, cité par Organisation Internationale pour les Migrations(OIM), 2009, *Migration en Côte d'Ivoire, Profil national*, OIM, Genève, 216 p.

KRIPPENDORFF Klaus, 2003, *Content analysis: an introduction to its methodology*, 2nd Edition, Sage Publications, Thousand Oaks, CA.

MASSE Raymond, 1997, *Les mirages de la rationalité des savoirs ethno-médicaux*, *Anthropologie et Sociétés*, Vol.21, N° 1, PP.53-72. « En ligne » <http://id.erudit.org/iderudit/015461ar>

MASSE Raymond, 2002, Introduction. *Rituels thérapeutiques, Synchrétisme et surinterprétation du religieux*, In Raymond Masse et Jean Benoist (eds). *Convocations médicales du sacré*, Karthala. Paris.

MASSE Raymond, 2008, « La place des savoirs populaires face aux savoirs savants en contexte de pluralisme thérapeutique », In Revue Internationale sur le médicament, Vol. 2, N° 1, Décembre, Association Internationale et Interdisciplinaire sur la chaîne des médicaments, PP.15-49.

Rapport annuel des activités médicales, 2018, « l'épidémie de la varicelle », Unpublished document, Didoko-Région Loh Djiboua.

TAYLOR Charles, 1992, « Grandeur et misère de la modernité », Québec, Bellarmin.

Production et commercialisation de l'attiéké, facteur d'autonomisation de la femme odzukru au sud de la Côte d'Ivoire

Essoh Nome Rose De Lima
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké
essohlima@yahoo.fr

Résumé

La société odzukru est l'une des sociétés matrilineaires du Sud de la Côte d'Ivoire. Dans cette société, les femmes jouent un rôle prépondérant dans les rites socio-culturels, dans l'organisation sociale et aussi dans l'activité de production économique, notamment en matière de production et de commercialisation de l'attiéké, produit alimentaire dérivé du manioc. Comment les femmes parviennent-elles par la production et la commercialisation de cette denrée alimentaire, à se prendre en charge et à construire leur indépendance économique? C'est à cette préoccupation que tente de répondre cette recherche qui vise à montrer l'influence de l'activité de production et de commercialisation de l'attiéké sur l'autonomisation des femmes odzukru. La démarche méthodologique a consisté à l'analyse des données de sources orales collectées lors d'enquêtes de terrain réalisées et de la recherche documentaire. Les résultats montrent que la production et la commercialisation de l'attiéké, en permettant aux femmes odzukru de répondre aux exigences économique et sociale de leur société et de leurs matrilignages respectifs, établissent leur autonomie financière.

Mots- clés : Attiéké – Commercialisation – Production – Autonomie – Côte-d'Ivoire.

Abstract

Odzukru is one of the matrilineal societies in southern Côte d'Ivoire. In this society, women play a leading role in socio-cultural rites, in social organization, particularly in the production and marketing of attiéké, a food product derived from cassava. How do women manage through the production and marketing of this food, support themselves and build their economic independence?

It is this concern that attempts to answer this research which aims to show the influence of the activity of production and commercialization of attiéké on the empowerment of odzukru women.

The methodological approach consisted in analyzing data from oral sources collected during field surveys and documentary research. The results show that the production and marketing of attiéké, allowing odzukru women to meet the economic and social requirements of their respective societies and matrilines, establish their financial autonomy.

Keywords: Attiéké – Marketing – Production – Autonomy – Côte-d'Ivoire.

Introduction

Les femmes constituent dans les sociétés traditionnelles africaines des maillons essentiels du fait de leur rôle d'animatrices socio-économiques. Par leurs activités quotidiennes, elles participent à l'équilibre des sociétés dans lesquelles elles évoluent. Cette fonction, à quelques disparités près, est propre à toutes les femmes africaines. Ainsi, les femmes du pays odzukru, du sud de la Côte d'Ivoire, s'intègrent parfaitement dans ce modèle social. En effet, les exigences sociales imposées aux femmes, les contraignent aussi bien à rechercher et à diversifier les sources de financements de leur propre ascension sociale, que celle de leurs époux et de leurs matrilignages. Mais à partir de 1920, l'introduction de la culture du cacao et du café dans le Ludzukru affecte considérablement la production de l'huile de palme qui a constitué jusque-là la principale source de revenus de la femme odzukru en milieu rural (Latte, 2008, p.245). Cette nouvelle donne économique participe à la réduction du revenu des femmes et même à le rendre quasi inexistant. Face à ces enjeux majeurs, elles vont trouver leur salut dans la pratique d'activités économiques génératrices de revenus principalement dans la production et la commercialisation de l'attieké.

Les observer permet de dégager une de leur préoccupation principale, celle de leur indépendance financière. Le combat paraît plus aisé dans la mesure où les femmes ont pris conscience de leur capacité à mobiliser des ressources financières. D'où l'optimisme de G. J. Fraser-Moleketi (2005, p.1) quand elle s'exprime ainsi : « notre vision est que la clé du développement de l'Afrique se trouve dans la mobilisation des énergies et de la créativité. À cet égard, nous sommes convaincus que l'autonomisation des femmes africaines est essentielle pour permettre aux sociétés africaines de réaliser leur plein potentiel ». Cette opinion est partagée par M. Bachelet (2012, p.23) qui affirme ceci : « L'autonomisation et l'élargissement des droits des femmes rurales, ainsi que leur accès à la terre, aux pouvoirs, aux opportunités et aux choix, permettent de développer les économies, renforcer la sécurité alimentaire et améliorer les perspectives pour les générations actuelles et futures ».

Les résultats de l'Ipsos semblent confirmer ce rôle prépondérant que pourrait jouer les femmes si on leur cédait un peu d'espace¹⁷². En effet, il en ressort que les femmes aujourd'hui constituent le moteur de l'économie africaine. Ces pas de géants que posent les femmes africaines dans leur ensemble dans des sociétés africaines aux stéréotypes assez prononcés suscitent la préoccupation suivante : Comment les femmes odzukru parviennent-elles à faire de cette activité économique une source de revenus importante au point d'assurer leur indépendance financière ? Cette étude vise à mettre en exergue la capacité des femmes odzukru à se prendre en charge et à créer les conditions de leur autonomie financière.

Des auteurs tels P. Anoma (2003), I. Droy (1990), G. Essoh (1980), O. Georg (2007), M. Gomez-Perez (2018), N. Kanga (1985), J-M. Latte (2018), J-M. M. Manso (2005), M-D. Riss (1989) et bien d'autres ont abordé la question. Mais leurs travaux n'épuisent pas totalement le sujet notamment les aspects concernant la faculté des femmes odzukru à créer de la richesse et à se prendre en charge. Ces travaux ont permis de faire l'état de la question et d'en dégager sa pertinence socio-historique.

Trois centres d'intérêts constitueront la charpente de notre analyse. Le premier centre d'intérêt analysera les techniques et le processus de fabrication de l'attieké. Le deuxième axe de réflexion quant à lui, portera sur les mécanismes de distribution et de commercialisation de l'attieké. Enfin, le dernier axe mettra en exergue la mobilisation des biens par la commercialisation de l'attieké et l'indépendance financière acquise par le biais de cette activité économique.

¹⁷²Les femmes africaines ont fait l'objet d'une étude, publiée le 18 mai 2017, de l'institut de sondage Ipsos. Elle a été menée auprès de 3544 femmes dans sept pays : Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Nigeria, Ouganda et Sénégal.

1-Etapes et techniques de production de l'attieké

Considéré comme l'un des mets les plus prisés par les populations ivoiriennes, l'attieké est un dérivé du manioc et est jusque-là une spécialité des populations du Sud de la Côte d'Ivoire¹⁷³. La transformation du manioc en semoule nécessite la maîtrise d'un certain nombre de techniques qui garantissent la qualité du produit fini.

1.1. Le manioc, matière première dans la fabrication de l'attieké

Originnaire d'Amérique centrale, cette euphorbiacée paraît s'accommoder tant des sols riches que des sols pauvres (Essoh, 1980, p.9). Son cycle végétal comporte une durée variable allant de 11 à 12 mois ou plus. Le manioc se présente en plusieurs variétés, les unes douces et les autres amères. La culture du manioc est répandue dans tout le pays, mais avec une importance variable par département. Selon des chiffres récents du ministère ivoirien de l'agriculture et du développement rural, la production du manioc a atteint 4,54 millions de tonnes en 2016. Dabou chef-lieu du pays odzokru a constitué pendant longtemps une des principales zones de production du manioc (Manso, 2005, p.12), suite à une conjoncture économique difficile. En effet, le plan palmier ivoirien à l'endroit des populations de Dabou ne change en rien la situation de la femme et des paysans non propriétaires de palmiers sélectionnés. Dans cette nouvelle forme d'économie agricole, les producteurs ne constituent que des fournisseurs de régimes de palme aux sociétés de transformations. Quant aux femmes, elles sont totalement exclues de cette production, contrairement à l'ancien système de production dans lequel elles jouaient un rôle important à tous les niveaux de la production.

À ce système de production moderne défavorable à la femme, s'ajoute un système foncier assez contraignant pour une frange donnée de la population (Oble, 1984, p.131). Selon les exigences foncières, on ne peut pratiquer des cultures pérennes sur les terres familiales, car dans cette société matrilineaire la gestion de la terre est collective et non individuelle (Latte, 2018, p.85). Par contre, il est permis à un individu d'utiliser les terres du lignage pour produire du vivrier. Un assouplissement favorable dont profitent les franges lésées par le système économique moderne du Lodzukru pour créer une autre source de richesse. Bien avant l'introduction de l'hévéaculture dans cette zone de la Côte d'Ivoire (Brindoumi, 2012, p.54), le manioc était la culture agricole phare de la région.

Sa culture était pratiquée par tous les hommes actifs et même par des femmes seules. Très souvent, les qualités d'un homme sont jugées par sa capacité à créer un champ de manioc, à l'entretenir jusqu'à en sortir le produit final¹⁷⁴. La production du manioc activité réservée prioritairement aux hommes requiert des techniques culturelles dont la maîtrise est déterminante dans la qualité et la quantité du manioc. Plus les techniques sont maîtrisées et appliquées, plus on a la certitude d'une excellente production. Les femmes s'intègrent pleinement dans la mise en œuvre de ces techniques. Elles constituent des aides incontestables pour leurs époux mais ne sont pas de potentielles productrices de manioc à l'image des hommes. Elles se contentent d'exploiter les champs de leurs époux qu'elles contribuent à créer et ne tarissent pas d'éloges à l'endroit des hommes d'une maîtrise exceptionnelle des techniques culturelles liées à la production du manioc.

¹⁷³ Aujourd'hui, cette vérité est remise en cause car la fabrication et la commercialisation de l'attieké constitue une source de revenus pour bon nombre de femmes urbaines et rurales ivoiriennes. Toutes les régions de la Côte d'Ivoire sont productrices d'Attieké.

¹⁷⁴ Le champ de manioc dans la pratique ancienne devait servir non seulement à assumer les besoins quotidiens du foyer, mais également permettre à l'homme et à la femme de constituer leurs différents trésors. Ainsi le champ de manioc, une fois à maturité, est scindé en trois parts, une pour assurer la survie du ménage, une pour aider à assoir le pouvoir financier et social de l'homme et une pour construire les biens de la femme. Toute cette activité est détenue par les femmes qui en constituent la cheville ouvrière.

Ce rapport entre qualités physiques et humaines et champ de manioc provient des contraintes liées à la culture du manioc¹⁷⁵, depuis sa mise en terre jusqu'à sa récolte.

Les femmes s'approvisionnent diversement en manioc. La première source d'approvisionnement est le champ du mari¹⁷⁶. C'est la principale source d'approvisionnement de la productrice. En cédant l'exploitation de son champ à sa femme, l'homme contribue ainsi aux charges domestiques (Riss, 1989, p.118). En dehors de cette source d'approvisionnement naturelle, les femmes peuvent se procurer la matière première auprès d'autres hommes originaires du village ou non. C'est un contrat marchand qui lie le propriétaire du champ et la productrice d'attiéké. Pour ce faire, le propriétaire cède une superficie de son exploitation à la productrice moyennant une rétribution s'élevant, en général, à 10.000 F CFA. En principe, le manioc récolté permet à la productrice de confectionner trois paniers d'Attiéké d'environ 100 kg chacun (Essoh, 1980, p.41). Ce type d'approvisionnement est très souvent profitable à la productrice qui peut produire deux fois la quantité initiale.

De nos jours, les sources d'approvisionnement traditionnelles disparaissent quasiment en laissant place à de nouvelles formes d'approvisionnement en manioc. Ces formes nouvelles font leur apparition dans le pays odzukru avec l'introduction et l'expansion de la culture d'hévéa. Les populations odzukru, ayant vu dans la culture de l'hévéa une aubaine d'enrichissement à cause des revenus importants qu'elle génère, s'adonnent de plus en plus à cette culture au détriment de la culture du manioc. Ce nouveau comportement nuit considérablement à la production du manioc car les espaces cultivables sont de plus en plus utilisées pour les cultures pérennes ou n'existent presque plus. Il en est de même pour la main d'œuvre qui préfère s'orienter vers la culture de l'hévéa. Cet état de fait rend le travail des femmes plus pénible ; en effet, elles sont obligées de solliciter des producteurs en dehors de leur zone d'habitation qui créent de nouvelles dépenses et des absences prolongées des foyers, allant de 2 à 3 jours ; ce qui est préjudiciable aux enfants quand on sait le rôle que jouent les mères dans l'éducation de leurs enfants.

Les femmes, une fois informées de la disponibilité du produit dans une localité donnée organisent le voyage et s'y rendent. Elles effectuent ces voyages en groupes d'amies et y vont généralement un jour avant l'opération d'achat. Par exemple les femmes de Dibrim village situé à 5 km de Dabou se rendent dans les environs de Bouboury, Yassap, Toupah et Cosr pour acheter du manioc. Généralement ce sont dans les villages de manœuvres tels que Savane, Pakidié et « V » que la production du manioc continue de se faire. Après négociations, elles se rendent avec le propriétaire dans son champ de manioc. Celui-ci morcelle sa parcelle en fonction de la demande de chaque femme. Les portions attribuées, les femmes se chargent elles-mêmes du reste¹⁷⁷.

Il arrive que des femmes retournent bredouilles dans leur village faute de compromis avec le propriétaire du champ. Les productrices avaient la possibilité de s'approvisionner auprès des manœuvres des sociétés d'hévéaculture¹⁷⁸ et de palmier à huile. Ici les cours sont déjà connus, le sac de manioc de

¹⁷⁵ Le champ de manioc commence par la préparation du sol. Une fois la superficie délimitée, le paysan procède à l'abatage et au désherbage de la portion. Par la suite, il laisse les feuilles et les herbes séchées et il y met le feu. Après cette opération, il laisse la terre se reposer pendant deux à trois semaines avant de mettre les boutures de manioc dans le sol. Une fois que les jeunes plants apparaissent le paysan entame l'opération de sarclage dont le but est de protéger les plants d'une éventuelle destruction. Elle se répétera jusque ce que les plants soient à maturité. Le cycle de production du manioc varie entre 10 et 12 mois. Mais aujourd'hui avec les variétés améliorées cette durée est considérablement réduite. Nous avons des variétés qui sont exploitables dès 6 mois. Les superficies exploitées sont en général réduites et n'excèdent très souvent pas l'hectare.

¹⁷⁶ La femme est de facto la première bénéficiaire de l'exploitation de son époux.

¹⁷⁷ Les femmes se chargent elles-mêmes de déterrer le manioc de le mettre en sac et de le transporter de l'exploitation à la route pour le convoi vers leur village.

¹⁷⁸ Les sociétés, comme la SAPH ou encore PAKIDE pour rentabiliser le travail de leurs ouvriers, vont créer des villages de travailleurs. Ce sont quelques travailleurs de ces structures, en l'occurrence les manœuvres qui s'adonnent à la culture du manioc et le revendent par la suite aux femmes.

50 kg coûte entre 2500 et 3000 F CFA. Avec les exploitations de manioc qui se raréfient dans le pays odzukru, les femmes trouvent leur salut dans le manioc provenant des régions centre et sud-est de la Côte d'Ivoire. Des camions de manioc sont acheminés vers le pays odzukru au grand bonheur des productrices qui n'ont plus à se déplacer pour s'en procurer. Cet approvisionnement vient régler partiellement le problème de pénurie de manioc signalée dans cette zone. S'il est profitable aux femmes, il n'est pas la solution par excellence car il implique une augmentation du coût du manioc. Désormais, le sac de manioc de 50 kg passe de 3000 F CFA à 5000 F CFA, soit une augmentation de près 50 % du prix de la matière première. Comme nous l'indiquerons dans les pages suivantes, cette hausse de prix aura des incidences sur les coûts de l'attiéké.

Les populations se sont tournées vers la culture du manioc du fait d'une conjoncture économique assez particulière. Ainsi le manioc constitue, pendant longtemps dans cette zone, une culture de prédilection à laquelle les populations s'adonnent. Toutefois, pour les raisons citées plus haut, les modes d'approvisionnements du manioc par les productrices connaissent différentes mutations qui, malgré tout, permettent aux femmes de pérenniser leur activité commerciale. La fabrication de l'attiéké en pays odzukru¹⁷⁹ est une activité exclusivement réservée aux femmes. Pour y parvenir elles doivent nécessairement maîtriser un certain nombre de techniques dont le déploiement garantira la qualité du produit final.

1.2-Les étapes et techniques de fabrication de l'attiéké

La fabrication de l'attiéké en plus d'exiger des aptitudes physiques de la part des productrices, requiert qu'elles fassent montre d'une certaine dextérité et délicatesse. La production de l'attiéké est une activité méthodique qui renferme deux grandes étapes que sont la fermentation et la cuisson. Chaque grande étape est composée de sous-étapes. L'exécution des différentes étapes dure deux à trois jours.

La fermentation, première phase de la production, se compose de trois activités principales à savoir l'épluchage-lavage, le broyage et la mise en conditionnement (Manso, 2005, p.18). La fermentation est fondamentale, c'est une opération par laquelle, la levure décompose les sucres. La mouture de manioc fermentée est mise dans des bassines en bois, en fonte ou en laiton pendant toute une nuit. La levure par l'action de sa diastase décompose les molécules avec formation d'acides. La bonne fermentation est fonction du levain et de son dosage efficace. Avant d'atteindre l'étape de la fermentation, la productrice doit exécuter des sous activités à savoir l'épluchage et le lavage qui constituent les deux premières sous-activités et qui se font de façon simultanée. Après la récolte, les femmes procèdent à l'épluchage du manioc.

¹⁷⁹ Le pays odzukru s'étend dans le Sud de la Côte d'Ivoire, entre 4°20 et 4°40 de latitude ouest, entre 5°15 et 5°30 de longitude nord. Il s'inscrit dans un cadre géographique délimité au Sud par la lagune Ebrié ; au Nord par le fleuve Agneby ; à l'Ouest par le Bandama ; au Nord par les forêts classées de Kosr, Bakanou et Pebo. Sur le plan administratif, cette région coïncide avec la préfecture de Dabou (2160 km) qu'encadrent au sud celle de Jacquelineville, pays des Alladian et Ahizi ; à l'Est, celle de Bingerville, pays des Ebrié et M'gbato et celle d'Anyama, pays des Akjé ; à l'Ouest, celle de Grand-Lahou, pays des Avikam ; et enfin, au Nord, celle de Sikensi, où vivent les Abidji, et celle d'Agboville, qui groupe essentiellement les Abè.

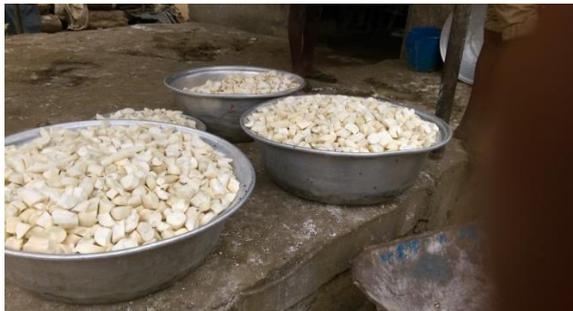
Photo1 : Etape de l'épluchage du manioc



Cliché de l'auteur, 2016

Une fois débarrassé de sa peau, il est découpé en petits morceaux et mis dans des récipients contenant de l'eau pour le lavage. Les morceaux de manioc sont frottés les uns sur les autres par brassage jusqu'à ce qu'ils deviennent très propres (Kanga, 1985, p.51). Cette technique s'est nettement améliorée. Les femmes se servent, de plus en plus, de bois conçu à cet effet pour faciliter le travail. Les morceaux lavés sont transvasés dans des cuvettes et acheminés vers les broyeuses modernes.

Photos 2 : Des morceaux de manioc lavés et prêts au broyage.



Cliché de l'auteur, 2016

Pour rappel, avant l'introduction des broyeuses dans la production de l'attiéké entre 1959 et 1965, le broyage du manioc se faisait de façon artisanale au moyen de grattoir, mortier et pilon. Cette méthode ancienne rendait l'activité pénible et fastidieuse pour les productrices. L'utilisation des broyeuses modernes par les productrices comporte d'énormes avantages. Entre autres, avantages nous pouvons citer la réduction de la pénibilité du travail et le gain en temps. Le broyage en lui-même est la première activité de transformation à proprement dit. Les morceaux de manioc auxquels on y ajoute le ferment et l'huile rouge cuite sont transportés au moulin pour être broyés. Ces broyeuses appartiennent à des privés qui louent leur service aux productrices. Les frais de broyage sont fixés à la cuvette et diffèrent d'un

moulin à un autre. Après le broyage, la pâte obtenue est ramenée à la maison pour le processus de fermentation.

Après un bref temps de repos, la mouture est transvasée dans un panier recouvert de sac de toile ou de jute et recouverte d'un autre sac. Elles protègent le tout avec une grande cuvette sur laquelle sont placés des objets lourds. Cette opération est destinée à faire perdre au produit son eau acide par la fermentation. Cette étape dure toute la nuit et clôture la première journée d'activité des productrices (Latte, 2018, p.198). La dernière étape, celle de la cuisson comporte, elle aussi plusieurs sous-activités, six en l'occurrence. C'est l'opération d'essorage qui ouvre la deuxième journée de travail de la productrice. Très tôt le matin, le produit fermenté est mis dans des sacs par les femmes. Ces petits sacs sont ensuite empilés sur la plaque inférieure du pressoir et par un mécanisme de rotation, la plaque supérieure vient exercer une pression sur les sacs en dessous. Ce sont des pressoirs manuels qui nécessitent l'implication de la force physique des femmes. L'essorage débarrasse le produit de son jus toxique et acide en l'asséchant totalement.

Le produit asséché est enlevé du sac en bloc et déposé dans des récipients appropriés pour subir une autre transformation. C'est à ce stade qu'intervient l'opération de formation de grains ou de granulation. Le produit par bloc est écrasé dans une écuelle en bois positionnée obliquement entre les jambes repliées de la productrice. Contre la paroi inférieure de l'écuelle, elle écrase finement le produit essoré. Par des jetées répétées contre la paroi supérieure de l'écuelle, les particules dans leur descente par gravitation roulent sur elles-mêmes et prennent des formes régulières, lisses d'apparence ovale. Pour donner des formes plus affinées aux grains, les femmes aspergent de façon discontinue d'eau le produit essoré. Les grains de taille différente obtenus sont mis dans des vans et séchés au soleil ou à l'air libre dans des endroits aérés ou dans des cuisines en temps pluvieux. Les grains séchés sont tamisés. Le tamisage permet non seulement de débarrasser le produit de certaines impuretés, mais également de regrouper les grains par calibres.

Photo 3 : L'opération de tamisage



Cliché de l'auteur, 2016

Pour obtenir un produit impeccable, les femmes le tamisent au moins trois fois successivement. Une fois ce travail fait, les grains fins sont soigneusement conservés dans une cuvette à l'abri de tous déchets (Essoh, 2016, p.110). Les gros grains mélangés aux déchets de bois sont vannés à nouveau. Par un système de rotation, les femmes arrivent à opérer une nouvelle séparation, les très gros grains sont mis

à part pour d'autres usages domestiques et les gros grains sont reversés dans les grains fins. Le mélange de ces deux catégories de grains constitue le produit final dont la cuisson donne l'attiéké. La cuisson de l'attiéké se fait à la vapeur¹⁸⁰. Les grains de couleur blanchâtre doivent au cours du processus de cuisson prendre une couleur jaunâtre. L'attiéké est cuit lorsque toute la quantité en cuisson a pris la couleur jaune. Sorti du feu, l'attiéké est mis dans des plastiques d'emballage et prêt à être mis sur le marché. Auparavant l'attiéké était conservé dans des paniers et les coûts étaient fixés en fonction de la taille du panier. L'avantage des plastiques d'emballage réside dans le fait qu'on peut parler d'une sorte d'homologation du prix de la boule d'attiéke dans la zone.

Photo 4 : L'attiéké cuit et mis en sachet.



Cliché de l'auteur, 2016

Les étapes du processus de production de l'attiéké sont l'épluchage du manioc, le lavage, le broyage, la fermentation, le pressage, la granulation, le séchage, le vannage, le tamissage, la cuisson. À la fin de toutes ces étapes, le produit est mis sur le marché pour être commercialisé. Sur tous les marchés l'attiéké de Dabou est reconnaissable par la forme de ses boules.

2. Les mécanismes de distribution et de commercialisation de l'attiéké

L'attiéké, bien de consommation, entre dans le circuit commercial de diverses manières. Deux espaces de commercialisation et deux types de commerçantes se dégagent. Le premier est composé de l'espace de production et de ses périphéries qui sont généralement animées par les productrices elles-mêmes. Le second espace est plus vaste et prend en compte la capitale et ses environs, et même au-delà. Les femmes ici s'intègrent dans un environnement économique multiforme dans lequel elles jouent à la fois le rôle de grossiste et de détaillante (Caubergs et De Boolt, 1998, p.28).

¹⁸⁰ La cuisson est réalisée à la vapeur dans une marmite dont le fond est percé de trous. Cette marmite est placée au-dessus d'une autre dans laquelle bout l'eau de cuisson. Ces deux instruments sont reliés par une pâte de manioc pour éviter la fuite de la vapeur.

2.1- La vente locale de l'attiéké

Vu le caractère fastidieux de la production de l'attiéké, les femmes ont mis en place une organisation rigoureuse du travail (J-P Chauveau, 1977, p.24). Celle-ci permet d'être rentable et d'avoir des moments de loisirs (M-D Riss, 1989, p.202). Ainsi la production de l'attiéké ne s'étale pas sur la semaine entière. Les femmes produisent l'attiéké trois fois dans la semaine, deux fois pour être commercialisé et une fois pour usage domestique, c'est-à-dire destiné à la consommation de la maisonnée. La préparation de l'attiéké proprement dite, se fait les mardis, jeudi et vendredi ou samedi. Toutefois, ces jours peuvent connaître des changements en fonction des commandes et de la disponibilité de la productrice et du climat qui influe, par moments sur l'activité de la productrice.

L'attiéké qui est produit est scindé en trois portions : la première est destinée à la vente locale, la deuxième à l'expédition sur Abidjan et la troisième à la consommation domestique. L'attiéké est conditionné et vendu dans des sachets plastiques. Pour diverses raisons, les communautés villageoises se sont engagées à uniformiser le prix de la boule d'attiéké sur les espaces de production. Ainsi la boule d'attiéké qui pèse environ 1 kg, est vendue à 250 F. CFA dans les villages. Le prix est légèrement majoré de 50 F. CFA dans la ville. La productrice transformée en commerçante écoule sa marchandise soit à la maison, soit au marché du village, ou de la ville (Anoman, 2003, p.1).

La vente à la maison est faite sur commande. Il s'agit de parents, d'amis ou de grossistes qui depuis la capitale réservent une quantité déterminée d'attiéké. Ce mécanisme a pour avantage d'éviter à la productrice des dépenses de frais de transport et bien d'autres, car tous les frais annexes d'expédition sont à la charge de l'acheteur. Selon M-D. Riss (1988, p. 118), « Le marché local est le lieu de commerce privilégié de certaines femmes. Le marché rural constitue pour les populations locales un moyen d'écouler leurs produits ». En période de grande disponibilité du produit, notamment pendant les grandes vacances, les productrices se rendent à la ville pour vendre elles-mêmes leur produit sans intermédiaires.

Les femmes en pratiquant ce type de vente tirent d'importants intérêts à trois niveaux. Le premier avantage est le gain de temps. La productrice qui arrive à écouler son attiéké le même jour de fabrication à une plus grande maîtrise de son temps qu'elle peut réorganiser (Droy, 1990, p.86). Elle peut planifier une nouvelle activité de production ou prendre un temps de repos. La vente locale sécurise l'activité de production de la femme. En effet, la commercialisation de l'attiéké sur place permet à la femme de mobiliser de la ressource pour financer sa prochaine production. Elle permet aussi de parer aux besoins quotidiens de la famille. L'argent de cette vente directe sert à payer les frais de scolarisation et de santé des enfants. Il participe aux charges quotidiennes du ménage.

Avec la raréfaction des exploitations de manioc observées dans la zone de Dabou à partir de 1990 et les importantes mutations opérées dans l'approvisionnement traditionnel du manioc, les femmes sont dans l'obligation de posséder de la liquidité pour acheter la matière première qui sert à la fabrication de l'attiéké. Une enquête effectuée auprès de quelques femmes de Débrimou a permis de faire une simulation de gains de la productrice d'attiéké. Cette simulation, à quelques différences près, peut être appliquée à l'ensemble des villages odzukru. Les femmes disent faire un bénéfice de 1500 F CFA sur chaque sac de manioc de 50 kg qu'elles achètent à 4200 F CFA. Une productrice qui transforme cinq sacs de manioc par jour gagne 7500 F CFA par production. Si elle le fait trois fois dans la semaine, elle engrange la somme de 22500 F CFA et une somme mensuelle de 88500 F CFA, soit un revenu au-dessus du smic en vigueur en Côte d'Ivoire (Say, 2003, p.5). La production et la vente de l'attiéké constitue ainsi une source indéniable de revenus pour les femmes en pays odzukru. Bien que la vente directe profite considérablement aux femmes, la plus grande quantité d'attiéké produit est introduite dans le circuit commercial national en transitant par Abidjan.

2.2. L'attiéké dans le circuit commercial national

La région de Dabou a été pendant longtemps la principale pourvoyeuse de la ville d'Abidjan en Attiéké. Près de 70 % des besoins en attiéké de la capitale provenait de cette zone (Essoh, 1980, p.55). Un processus de transport est mis en place pour convoier le produit sur Abidjan. Le soir après avoir préparé et conditionné l'attiéké, les femmes le mettent dans des sacs qu'elles acheminent au lieu indiqué pour l'enregistrement. Le chargé d'enregistrement inscrit sur chaque sac le nom de la productrice et celui de l'intermédiaire devant réceptionner l'attiéke et la gare de son débarquement. Une fois l'enregistrement fait, l'attiéké est mis dans des camionnettes et transportés vers les marchés de la capitale. Le transport de l'attiéké est une activité lucrative détenue par des particuliers ou la communauté villageoise. Les coûts sont fixés en fonction de la quantité d'attiéké à expédier. C'est tôt le matin que l'attiéké est déchargé sur les marchés d'Adjamé, de Yopougon et Treichville où grossistes, intermédiaires et détaillantes attendent. Les productrices n'accompagnent pas le produit sur les marchés de la capitale. Les interactions se font entre les intermédiaires, les grossistes et les détaillantes. Le réseau de distribution comprend plusieurs opérateurs qui se distinguent par leur rôle sur les marchés. Les grossistes, les intermédiaires et les détaillantes constituent les maillons essentiels dans cette chaîne de distribution. (Cordonnier, 1987, p.80).

Les grossistes traitent directement avec les productrices ou les intermédiaires qui leur livrent l'attiéké à un prix homologué. Les intermédiaires réceptionnent l'attiéké sur les marchés et se chargent de le redistribuer. Dans cette chaîne de redistribution, l'intermédiaire est un maillon essentiel en ce sens où elle se charge d'écouler le produit sur le marché auprès des grossistes et des détaillantes vivant dans la capitale et faisant le commerce de l'attiéké.

L'intermédiaire peut être une fille, une sœur, une amie ou une ressortissante du même village que la productrice. L'activité intermédiaire est exercée généralement par une personne issue des familles odzukru (Coquery-Vitrovitch, 1994, p.189). L'intermédiaire est d'un appui considérable pour les productrices parce qu'elle les dispense des déplacements pour la vente de leur produit sur les marchés de la capitale (Harding et Kipré, 1992, p.205). Tous les samedis, elle se rend au village en vue de rencontrer les productrices et leur remettre leur dû car l'attiéké est cédé à crédit. Cette manière de procéder n'est pas sans conséquence pour la productrice qui souvent ne reçoit pas les montants escomptés de la part de l'intermédiaire qui se fait d'importants bénéfices. Une intermédiaire qui vend un sac de 40 boules qu'elle se procure à 10.000 F CFA obtient un bénéfice de 2500 F CFA. Quand elle vend dix sacs par jour, elle a un revenu journalier de 25000 F CFA et un revenu mensuel approximatif de 625000 F CFA.

Il faut préciser que ces revenus ne sont pas stables ; cette instabilité des gains est liée à de multiples aléas. Il s'agit entre autres des nombreuses pertes du produit constatées dans le processus d'acheminement vers la capitale Abidjan, la mévente qui peut être très préjudiciable pour la vendeuse car l'attiéké est un produit très périssable et la mauvaise foi des intermédiaires qui très souvent ne joue pas franc jeu avec les productrices. La troisième catégorie de personnes qui intervient dans le commerce de l'attiéké est celle des détaillantes. Ces femmes s'approvisionnent auprès des intermédiaires, des grossistes ou des productrices.

En dehors des marchés de Treichville, de Yopougon et d'Adjamé reconnus comme les lieux officiels de commercialisation de l'attiéké, elles échangent leur marchandise dans les marchés secondaires des quartiers (Macory, Koumassi, Port Bouët, Abobo...) de la capitale. Là, l'attiéké est détaillé en petite quantité et vendu à une clientèle diversifiée. Les prix pratiqués sont généralement fonction des quartiers c'est à dire qu'ils diffèrent des quartiers huppés aux quartiers moins nantis. La boule d'attiéké vendue à 500 F CFA à Cocody un est cédée à 350 F CFA ailleurs. Il va s'en dire que la détaillante de Cocody fera plus de bénéfices que celle d'Abobo par exemple.

Les femmes pour diversifier leur revenu associent à la vente d'attiéké, celle de fritures de poisson ou autres types d'accompagnement. Une détaillante de Cocody gagne en moyenne 7500 F CFA par jour si elle vend 50 boules d'attiéké et 187500 F CFA mensuellement, un revenu nettement au-dessus du Smic ivoirien¹⁸¹. Les femmes odzukru ont non seulement profité du commerce de l'attiéké pour s'intégrer dans le système économique national mais également ont fait de cette activité, une activité économique pérenne qui se transmet de génération en génération. De ce qui précède, il ressort que la distribution et la redistribution de l'attiéké a permis à la femme odzukru d'avoir une source de revenu stable en dépit des aléas du métier. Cette activité économique leur procure une autonomie financière et leur permet de mobiliser des biens pour elles-mêmes et pour leur matrilignage.

3. Autonomie financière et mobilisation de biens de la femme odzukru par la production et le commerce de l'attiéké

Exclues des instances décisionnelles de leur société (Memel, 1980, p.168), les femmes par la production et le commerce de l'attiéké constituent une force économique. Leur point de vue est pris dorénavant en compte au sein des ménages et même des collectivités villageoises. Par leurs activités économiques, elles prennent de plus en plus de responsabilité dans le ménage et dans le matrilignage.

3.1-Acquisition et consolidation de l'autonomie financière des femmes.

« Il reste que le souci actuel des femmes, quelles qu'elles soient, consiste à accroître leurs revenus monétaires afin d'acquérir une plus grande indépendance financière » (M-D. Riss, 1989, p.118). Dans la société odzukru, la femme est un agent économique important. Par les revenus de son activité commerciale, elle assure d'abord la prospérité de son époux, ensuite sa propre promotion sociale, enfin l'équilibre social et financier de son matrilignage. L'indépendance financière de la femme se traduit par des actions qu'elle pose au quotidien. Elle devient ainsi le soutien de son époux en prenant en charge en partie ou totalement le bien être de la famille.

L'acquisition des revenus permettent à la femme d'assurer partiellement ou entièrement la scolarisation de sa progéniture. Pendant que certaines femmes assurent l'entièreté de l'éducation de leurs enfants, d'autres prennent le relais de leurs époux dans cette fonction qui leur est traditionnellement attribuée. Elles s'arrogent ou s'attribuent de nouveaux rôles sociaux à leur avantage. Elles exécutent pleinement ces nouveaux rôles sociaux sans contrainte avec subtilité. Dans la société traditionnelle odzukru, l'enfant appartient au matrilignage de sa mère, donc à sa mère. La mère ne cesse de rappeler à son fils ce principe et l'oriente vers son oncle maternel dont il est le potentiel héritier (Dupire, 1956, p.43). Dans ce modèle de fonctionnement, le père, n'ayant pas de véritables obligations vis-à-vis de sa progéniture, ne trouve pas l'utilité d'un quelconque investissement en leur faveur. Quand la femme insiste pour une plus grande participation de l'homme à l'éducation des enfants, celui-ci n'hésite pas à lui rappeler qu'elle est la principale bénéficiaire du succès de leurs enfants. C'est pourquoi la femme se bat pour répondre à cette exigence sociale.

Par leur travail, de nombreuses femmes sont arrivées à donner une éducation à leurs enfants et à les hisser à des niveaux convenables dans la société. Scolariser son enfant était un défi que se lançaient toutes les femmes et qu'il fallait relever. Pour éviter des déperditions en cours de scolarisation, les femmes investissent d'importants moyens pour assurer le maintien de leurs enfants à l'école. Avec ses revenus, les femmes assurent aisement les charges quotidiennes de leur foyer en fournissant les produits qui doivent servir à l'alimentation de la famille. On dit généralement en pays odzukru que le foyer doit toujours resté allumé.

¹⁸¹ Entretien réalisé le 20 décembre 2108 au marché d'Angré auprès de Marie Gnagne.

Le foyer dont le feu est éteint, est un foyer dans lequel il n'y a pas de vie, car la présence de nourriture dans une maison révèle le type de famille qui y réside. Elles arrivent à prendre en charge la santé des membres de la famille en leur permettant d'accéder aux soins en cas de maladie. Des femmes sont arrivées à construire de somptueuses maisons seules ou avec l'appui de leurs époux. Les revenus obtenus de leurs activités économiques contribuent à asseoir une assise sociale. Elles ont pu changer le regard de la société sur elles. Elles ne sont plus ces êtres inférieurs qu'il faut assister continuellement, au contraire ce sont elles qui désormais assistent leurs époux. Par leur travail, elles imposent le respect social de leurs époux. De nouveaux sentiments vis-à-vis des femmes naissent au sein de la société. Ces femmes sont admirées, respectées et sont régulièrement citées en exemple. Par le produit de leur travail, elles arrivent à bouleverser partiellement l'ordre social préétabli (Gomez-Perez, 2018, p.270) en constituant la cheville ouvrière de l'équilibre vital de leur famille et de leur société.

3.2. La mobilisation des biens par les femmes

Au sein de la société féminine odzukru, tous les membres ont une obligation, à savoir celle d'accumuler des nombreux biens matériels. Le regard qu'elles portent les unes sur les autres est fonction de leur capacité d'accumulation de biens. Cette manière de procéder tire son origine dans la société elle-même. En effet, la société odzukru est une société ostentatoire qui exalte la richesse et l'enrichissement. Selon la tradition, cette exaltation est une sorte d'émulation pour susciter l'amour du travail chez ses membres. Les femmes intègrent dans leurs pratiques quotidiennes cette conception globale de la société. Les revenus acquis de la production et de la commercialisation de l'attiéké vont permettre aux femmes de répondre à cette exigence sociale en acquérant des objets de luxe qui constituent leur trésor. Ce trésor est composé généralement de cotonnades et de parures en or.

Les femmes investissent d'énormes moyens financiers pour en posséder. Elles engloutissent des centaines de mille pour l'achat de cotonnades qui viennent très souvent du Ghana. Sur les marchés, la cotonnade la moins chère s'élève à 80.000 F CFA. La femme pour constituer son trésor doit en acheter plusieurs et de qualité supérieure. Elle est constamment à la recherche de nouveaux produits, motifs ou de pièces rares qui attirent l'attention quand on en fait usage. La femme investit également des sommes colossales dans l'achat des parures en or. Les prix sont fonction de la beauté de l'objet et ne sont pas fixés d'avance ; ils s'obtiennent après d'âpres négociations. Une parure en or peut être cédée à 300000 F CFA, quelquefois même au-delà. Cet investissement effréné de sommes colossales pour se procurer ces biens répond à une exigence de la société odzukru. La constitution de ce trésor procure à la femme la reconnaissance sociale et le prestige. Ne pas être capable d'en posséder est un signe de pauvreté (Latte, 2018, p.83). Les femmes, du fait de leur constante sollicitation lors des nombreuses activités socio-culturelles (Memel, 1980, p.309) qui jalonnent la vie sociale, se doivent d'être entreprenantes. En effet, la contribution des femmes est sollicitée pendant les rites initiatiques et toutes les autres formes de réjouissances. Ce sont également les moments au cours desquels les femmes démontrent leur aisance financière aux yeux de la société.

Conclusion

Originaires de l'Amérique Latine, le manioc constitue la matière première dans la fabrication de l'attiéké, met prisé par la plupart des Ivoiriens et même au-delà des frontières ivoiriennes. Sa production nécessite la maîtrise d'un certain nombre de techniques et les femmes odzukru sont passées maîtresses dans la pratique. Elles en font une activité lucrative, génératrice de revenus importants. Les femmes odzukru, à la suite d'une conjoncture économique qui les éjecte de leur activité économique traditionnelle, se reconvertisent dans la production et la commercialisation de l'attiéké. Cette nouvelle activité constitue

une aubaine pour ces femmes, qui par les revenus engrangés, réorganisent la vie au sein de leur foyer. Elles deviennent des soutiens inconditionnels de leurs époux. L'achat de biens de luxe indispensables à la promotion sociale de la femme est facilité par les revenus de ce commerce. Toutefois, les difficultés d'approvisionnement en manioc, matière première dans la production de l'attiéké, amenuisent les sources de revenus de la femme et l'installent dans une situation de dépendance financière.

Références bibliographiques

ANOMAN (Paulette), 2003, *La contribution de la micro-finance à l'augmentation des revenus des femmes exerçant dans le secteur de l'attiéké*, Abidjan, CIRES, 23p.

BRINDOUMI (Atta Kouamé Jacob), 2015, « Les facteurs de développement de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire 1994 à 2012 », *European Scientific Journal*, volume 11 n°17, p.42-57.

CAUBERGS (lisette) et De Boolt (Kristien), 1998, *Les femmes pionnières de Guinée*, Paris, Karatala, 171p. Chauveau (Jean-Pierre), 1977, *Réussite économique et statut social en milieu de plantations villageoises : résultats d'enquêtes sur 8 villages baoulé de la sous-préfecture de Toumodi*. Volume I : présentation méthodologique, Abidjan, Orstom, 35p.

COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), 1994, *Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique Noire du XIX^e au XX^e siècle*, Paris, Editions Desjonquères, 395p.

CORDONNIER (Rita), 1987, *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissus de la ville de Lomé (Togo)*, Paris, Harmattan, 190p.

DUPIRE (Marguerite), 1956, « Organisation sociale du travail dans la palmeraie Adioukrou (Basse Côte d'Ivoire) », *Revue de l'Institut de Sociologie* n° 2-3, 22p.

- 1958, *Le pays Adioukrou et sa palmeraie*, Paris, ORSTOM, 102p.

DROY (Isabelle), 1990, *Femmes et développement rural*, Paris, Kartala, 182p.

HARDING (Leonhard) et Kipré (Pierre), 1992, *Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire*, Paris, Harmattan, 309p.

ESSOH (Georges), 1980, *La filière artisanale de l'attiéké de Dabou à Abidjan*, Mémoire de DEA Université de Montpellier, 88p.

ESSOH (Nome Rose de Lima), 2016, « La femme dans la vie socio-économique du Lodzukru (région sud de la Côte d'Ivoire) », *Sifoé Revue électronique spécialisée d'Histoire, d'Archéologie et d'Art de Bouaké*, n°6, p.104-118.

GOMEZ-PEREZ (Dir), 2018, *Femmes d'Afriques et Emancipation entre normes sociales contraignantes et nouveaux possibles*, paris, Karthala, 445p

KANGA (N'zoré), 1985, *Transformation du manioc en attiéké analyse économique en milieu traditionnel*, Mémoire de 3^e cycle agronomique, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat Maroc, 90p.

LATTE (Egue Jean-Michel), 2008, *Les échanges commerciaux dans le bassin occidental de la lagune Ebrié, 1830-1931*, [Thèse de Doctorat d'Etat, Histoire], Abidjan, Université de Cocody, 3 tomes, 1544p.

2018, *L'histoire des Odukru, peuple du Sud de la Côte d'Ivoire des origines au XIX^e*, Paris, Harmattan, 247p.

MANSO (Jean Marie Mangoueyi), 2005, « Etude socio-économique de la filière du manioc à Tchimou-Assekro et dans les villages environnants (Bouaké-Côte d'Ivoire) », *Politique Economique et Développement*, n°127c, 30p.

MEMEL (Fôté Harris), 1980, *Le système politique de Ladjoukrou*, Paris, présence Africaine, 463p.

OBLE (Jacqueline), 1984, *Le droit des successions en Côte d'Ivoire : tradition et modernisme*, Abidjan, NEA, 479p.

RISS (Marie-Denise), 1989, *Femmes africaines en milieu rural*, Paris, Harmattan, 218p.